

**Rapport pour la commission
permanente du conseil régional
NOVEMBRE 2017**

Présenté par
Valérie PÉCRESSE
Présidente du conseil régional
d'Île-de-France

SOUTIEN À LA PERMANENCE ARTISTIQUE ET CULTURELLE POUR
- LES LIEUX ET OPÉRATEURS
- LES ÉQUIPES ARTISTIQUES PROFESSIONNELLES INDÉPENDANTES
- LES FABRIQUES DE CULTURE

AFFECTATIONS AU TITRE D'UNE CONVENTION PAC - AVENANTS
AFFECTATIONS AU TITRE D'UNE CONVENTION PAC DE 2 ANS
TROISIÈME AFFECTATION POUR L'ANNÉE 2017

AIDE AUX FESTIVALS ET MANIFESTATIONS DE SPECTACLE VIVANT À RAYONNEMENT RÉGIONAL

AFFECTATION «L'ÎLE DE FRANCE FÊTE LE THÉÂTRE » 2018

Sommaire

<u>EXPOSÉ DES MOTIFS</u>	3
<u>PROJET DE DÉLIBÉRATION</u>	9
<u>ANNEXES À LA DÉLIBÉRATION</u>	13
<u>ETAT RECAPITULATIF</u>	14
<u>FICHES PROJETS</u>	34
<u>AVENANT N°1 (THEATRE DE LETHE)</u>	333

EXPOSÉ DES MOTIFS

En vertu de l'article L1111-4 relatif aux compétences partagées entre les communes, les départements, les régions et les collectivités à statut particulier en matière de culture, de sport, de tourisme, de promotion des langues régionales et d'éducation populaire, de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation de la République, le présent rapport propose d'attribuer **86** subventions pour un montant de **5 382 542 €** d'autorisations d'engagement prélevées sur les chapitres :

- o 933 « Culture, Sports et Loisirs » : Code fonctionnel 312 « Activités culturelles et artistiques », Programme HP 312-005 (131005) « aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue », action 13100504 « Développement de la permanence artistique »
- o 933 « Culture, Sports et Loisirs » : Code fonctionnel 312 « Activités culturelles et artistiques », Programme HP 312-005 (131005) « aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue », action 13100501 « Soutien au spectacle vivant »
- o 933 « Culture, Sports et Loisirs » : Code fonctionnel 312 « Activités culturelles et artistiques », Programme HP 312-013 (131013) « aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue », action 13101301 « Soutien aux fabriques d'art et de culture »

Ces opérations relèvent de la politique régionale du spectacle vivant inclusive sur tout le territoire francilien votée par délibération [CR 2017-52](#).

Ce rapport met en œuvre l'obligation pour les structures subventionnées d'accueillir au moins un stagiaire pendant une période de deux mois minimum, créée par la délibération n° CR 08-16 du 18 février 2016. Le nombre de stagiaires à recruter par structure est précisé dans la fiche projet afférente, annexée au projet de délibération.

Ce rapport met également en œuvre l'obligation pour les structures subventionnées de signer la charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, créée par la délibération n° CR 2017-51 du 9 mars 2017.

Ce rapport vous propose de participer à la réalisation des opérations suivantes :

AVENANTS CONVENTION PAC (3^{ème} année)

Dossier - Code	Dispositif	Bénéficiaire	Total
17012314	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	ASSOCIATION THALIA THEATRE	51 430,00
17012315	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	CAMARGO	55 000,00
17012316	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	MABEL OCTOBRE	45 000,00
17012317	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	B3 1	80 000,00
17012318	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	THEATRE DU MENTEUR LA MANUFACTURE	50 000,00
17012319	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	LA COMMUNAUTE INAVOUABLE	70 000,00
17012320	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	ASSOCIATION KARINE SAPORTA	30 000,00

17012321	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	DEMARCY NAIF THEATRE	88 700,00
17012322	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	COMPAGNIE ZEREP	50 000,00
17012323	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	ERDA / ACCENTUS	50 000,00
17012324	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	LA COMPAGNIE DU MYSTERE BOUFFE	45 420,00
17012325	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	L'AUTRE SOUFFLE	40 000,00
17012326	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	LES HELIADES	56 000,00
17012329	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	L'ART MOBILE	75 000,00
17014873	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	ACADEMIE FRATELLINI	120 000,00
17014874	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	ACTION ARTISTIQUE 77	111 000,00
17014875	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	ASS CULT DU THEATRE D ALEPH	23 000,00
17014876	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	ASSOCIATION CITE-THEATRE	90 000,00
17014877	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	ASSOCIATION DU THEATRE DE CHELLES	64 830,00
17014878	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	ASSOCIATION THEATRE PAR LE BAS	30 000,00
17014879	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	LA PENICHE OPERA	110 000,00
17014881	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	LA CONSTELLATION	80 000,00
17014882	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	L'ART STUDIO THEATRE	70 000,00
17014883	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	LES ATELIERS DE DANSE LA MENAGERIE DE VERRE	150 000,00
17014884	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	LES ATHEVAINS	145 000,00
17014885	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	MAISON DU CONTE	70 000,00
17014886	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	THEATRE L'AGORA SCENE NALE EVRY LESSONNE	85 000,00
17014887	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	LE SAMOVAR	80 000,00
17014888	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	STS LE STUDIO THEATRE STAINS	80 000,00
17014890	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	ASS THEATRE PARIS VILLETTE	110 000,00
17014891	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	LES LABORATOIRES D'AUBERVILLIERS	88 000,00
17014892	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	LE STUDIO D'ASNIERES	62 580,00
17014893	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	THEATRE DE LA MARIONNETTE A PARIS	90 000,00
17014894	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	LA MANUFACTURE THEATRE DE LA BASTILLE	100 000,00
17014895	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	COMPAGNIE OPOSITO	115 000,00
17014896	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	CAP ETOILE	103 000,00
17014908	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	ASSOCIATION LE LIEU MAINS D OEUVRES	18 208,00
17014910	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	L'APOSTROPHE SCENE NATIONALE PONTAISE	170 000,00
17014916	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	VALLEE SUD GRAND PARIS (EX CA SUD DE SEINE)	90 000,00
17014917	Aide au développement culturel et	CNAL CTRE NAL ART LYRIQU	150 000,00

à la permanence artistique et culturelle			
Total Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle			3 173 960,00
17012220	Soutien aux fabriques de culture	THEATRE DU SOLEIL	100 000,00
17012222	Soutien aux fabriques de culture	NIL ADMIRARI	100 000,00
17012223	Soutien aux fabriques de culture	LA VILLA MAIS D'ICI	50 000,00
17014795	Soutien aux fabriques de culture	LA NEF	65 000,00
17014798	Soutien aux fabriques de culture	PUBLIC CHERI	120 000,00
17014800	Soutien aux fabriques de culture	VERTICAL DETOUR	120 000,00
Total Soutien aux fabriques de culture			555 000,00
Total général (avenants)			3 728 960,00

REDONDUCTION 2 ANS

Dossier - Code	Dispositif	Bénéficiaire	Total
17008820	Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	ARCHIMUSIC	40 000,00
17008826	Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	CIE BOUCHE A BOUCHE	30 000,00
17008837	Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	COMPAGNIE LES MISTONS	10 000,00
17008850	Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	LA COMPAGNIE AIME L AIR	45 000,00
17008857	Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	LA REVUE ECLAIR	50 000,00
17008863	Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	LES ORPAILLEURS	20 250,00
17008873	Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	OPERA FUOCO	60 000,00
17011875	Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	ASSOCIATION CIE BURNOUT MAISON DES ASSOCIATIONS	25 000,00
17011896	Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	AD REV	12 000,00
17011897	Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	CHANGEMENT DE DECOR	25 000,00
17011898	Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	COMPAGNIE LA RUMEUR	35 000,00
17011900	Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	COURT CIRCUIT	20 000,00
17011901	Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	FULL RHIZOME	30 000,00

17011902	Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	LES GRANDES PERSONNES	25 000,00
17011903	Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	THEATRE BOUCHE BEE	30 000,00
17011904	Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	TSARA	20 000,00
17011919	Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	CIE MEME BANJO	30 000,00
17011927	Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	THEATRE DE CHAIR	30 000,00
17011928	Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	THEATRE DE LA VALLEE	60 000,00
Total Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes			597 250,00
17014712	Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	36 DU MOIS	35 000,00
17014717	Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	TPE THEATRE PAUL ELUARD	65 300,00
17014718	Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	L ONDE ET CYBELE	35 000,00
17014736	Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	CAFE MUSIQUE VAL EUROPE FILE 7	50 000,00
17014737	Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	LE TRITON	60 000,00
17014738	Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	MAISON CULTURE 93 SEINE ST DENIS	50 000,00
17014739	Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	CA GRAND PARIS SUD SEINE ESSONNE SENART	45 000,00
17014741	Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	ADAME ASS DEV AIDE MUSIQ ELECTROACOUS	65 000,00
17014751	Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	THEATRE DE CHATILLON	40 000,00
17014752	Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	TEP LE TARMAC SCENE INTERNATIONALE FRANCOPHONE	40 000,00
17014753	Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	CLEF CULTURE LOISIRS & FORMATION	90 000,00
17014754	Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	LES GEMEAUX	35 000,00
17014755	Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	ASSOCIATION DANSE DENSE	25 000,00
17014756	Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	THEATRE DE SARTROUVILLE	80 000,00
17014757	Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	IVT INTERNATIONAL VISUAL THEATRE	75 000,00
17014758	Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	BLONBA	45 000,00
17014768	Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	CDBDM CENTRE DES BORDS DE MARNE	30 000,00
17014770	Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	CENTRE CULTUREL ARC EN CIEL THEATRE DE RUNGIS	30 000,00
17014775	Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	THEATRE ROMAIN ROLLAND	80 740,00
17014777	Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	ATELIER DE PARIS CAROLYN CARLSON	65 000,00
Total Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs			1 041 040,00

Total général (reconduction 2 ans)	1 638 290,00
---	---------------------

AIDE AUX FESTIVALS ET MANIFESTATIONS DE SPECTACLE VIVANT A RAYONNEMENT REGIONAL

Dossier - Code	Dispositif	Bénéficiaire	Total
17014808	Aide aux festivals et manifestations de spectacle vivant à rayonnement régional	TRANSVERS'ARTS - RENOUVELLEMENT 2017	10 000,00
17015716	Aide aux festivals et manifestations de spectacle vivant à rayonnement régional	ANIMATION CULTURELLE EVENEMENT 15E (JOURNEES GEORGES BRASSENS 2017)	5 292,00
Total Aide aux festivals et manifestations de spectacle vivant à rayonnement régional			15 292,00

CORRECTIF : THEATRE DE LETHE

Suite à une erreur matérielle intervenue dans le dossier N°17009734 (Dispositif d'aide à la création en fonctionnement dans le domaine du spectacle vivant : THEATRE DE LETHE – projet de création : la princesse maleine) du rapport CP 2017-294 du 05 juillet 2017, la base subventionnable et le taux d'intervention mentionnés dans l'état récapitulatif et la fiche projet en annexe 1 et 2 à la délibération sont erronés. Le montant de la subvention reste inchangé. Il vous est proposé de corriger cette erreur conformément aux indications suivantes :

Objet : THEATRE DE LETHE - PROJET DE CREATION (AVIGNON 2017) : LA PRINCESSE MALEINE			
Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la création en fonctionnement dans le domaine du spectacle vivant	212 540,00 €	14,11 %	30 000,00 €
Montant Total de la subvention			30 000,00 €

Détail du calcul de la subvention :

La Région apporte une aide en faveur du Théâtre de Lété à Paris pour le projet de création « La Princesse Maleine » d'un montant de 30 000 € sur une base subventionnable de 212 540 € correspondant au budget du projet déduction faite de la différence entre l'aide demandée et l'aide proposée.

L'ILE DE FRANCE FETE LE THEATRE 2018

Pour l'organisation du temps fort «L'île de France fête le théâtre », prévu la dernière semaine d'août 2018, il vous est proposé d'affecter une autorisation d'engagement de **600 000 €** disponible sur le chapitre 933 « Culture, sport et loisirs » - code fonctionnel 312 « activités artistiques et culturelles » programme HP 312-005 « aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue », action 13100501 « soutien au spectacle vivant » du budget 2017. Ce budget permettra de travailler dès aujourd'hui à la mise en œuvre de ce projet constitué d'une programmation de spectacles de théâtre itinérants en plein air et d'ateliers de pratique artistique dans différents sites et îles de loisirs d'Ile-de-France.

LA REGION S'ENGAGE POUR L'EMPLOI : 100 000 NOUVEAUX STAGES POUR LES JEUNES FRANCILIENS

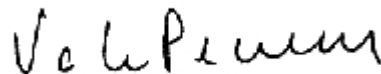
Ce rapport met également en œuvre l'obligation pour les structures subventionnées d'accueillir au moins un stagiaire pendant une période de deux mois minimum, créée par la délibération n° CR 08-16 du 18 février 2016. Le nombre de stagiaires à recruter par structure est précisé dans la fiche projet afférente, annexée au projet de délibération.

LA CHARTE RÉGIONALE DES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET DE LA LAÏCITÉ

Ce rapport met en outre en œuvre l'obligation pour les structures subventionnées de signer la charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, créée par la délibération n° CR 2017-51 du 9 mars 2017

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**



VALÉRIE PÉCRESSÉ

PROJET DE DÉLIBÉRATION

DU 22 NOVEMBRE 2017

SOUTIEN À LA PERMANENCE ARTISTIQUE ET CULTURELLE POUR
- LES LIEUX ET OPÉRATEURS
- LES ÉQUIPES ARTISTIQUES PROFESSIONNELLES INDÉPENDANTES
- LES FABRIQUES DE CULTURE

AFFECTATIONS AU TITRE D'UNE CONVENTION PAC - AVENANTS
AFFECTATIONS AU TITRE D'UNE CONVENTION PAC DE 2 ANS
TROISIÈME AFFECTATION POUR L'ANNÉE 2017

AIDE AUX FESTIVALS ET MANIFESTATIONS DE SPECTACLE VIVANT À
RAYONNEMENT RÉGIONAL

AFFECTATION «L'ÎLE DE FRANCE FÊTE LE THÉÂTRE » 2018

La commission permanente du conseil régional d'Île-de-France,

- VU** Le Code Général des collectivités territoriales ;
- VU** La délibération n° CR 92-15 du 18 décembre 2015 relative aux délégations d'attributions du Conseil Régional à sa Commission Permanente ;
- VU** La délibération n° CR 01-16 du 21 janvier 2016 portant prorogation du règlement budgétaire et financier ;
- VU** La délibération CR 31-05 du 23 juin 2005 relative aux aides régionales dans le domaine culturel et notamment le titre 2 « les aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle » modifiée par la délibération CR 45-10 du 18 novembre 2010 relative aux aides régionales dans le domaine culturel, portant sur le dispositif de la Permanence Artistique et Culturelle ;
- VU** La délibération CR 75-12 du 28 septembre 2012 relative au soutien aux fabriques de culture ;
- VU** La délibération n° CR 2017-52 relative à la politique régionale du spectacle vivant inclusive sur tout le territoire francilien ;
- VU** La délibération n° CR 2017-51 du 9 mars 2017 relative à l'adoption de la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité ;
- VU** La délibération n° CR 08-16 du 18 février 2016 relative à 100 000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens ;
- VU** La délibération CP 16-177 modifiant l'avenant type relatif au dispositif de permanence artistique et culturelle ;
- VU** La délibération n° CP 2017-313 du 5 juillet 2017 relative à l'adoption des conventions types

relatives aux soutiens à l'aide à la permanence artistique et culturelle ;

VU La délibération n° CP 2017-200 du 17 mai 2017 relative à l'adoption des conventions type relatives au soutien aux festivals et manifestations de spectacle vivant à rayonnement régional;

VU La délibération n° CP 2017-294 du 05 juillet 2017 relative à l'attribution de la subvention pour le THEATRE DE LETHE ;

VU Le budget de la Région Ile-de-France 2017 ;

VU L'avis émis par la Commission des Finances ;

VU l'avis de la commission de la culture ;

VU l'avis de la commission des finances ;

VU le rapport n°CP 2017-600 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 :

Décide de participer au titre du soutien à la permanence artistique des projets détaillés en annexes 1 et 2 à la présente délibération par l'attribution de 85 subventions d'un montant maximum prévisionnel de **5 367 250 €**.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature d'avenants et de conventions conformes aux conventions types adoptées par délibération CP 16-177 du 18 mai 2016, modifiées par les dispositions de la délibération n° CR 2017-51 du 9 mars 2017 et par délibération CP 2017-313 du 05 juillet 2017 et autorise la Présidente du Conseil Régional à les signer.

Affecte une autorisation d'engagement de **4 812 250 €**, disponible sur les chapitres 933 « Culture, sport et loisirs » - code fonctionnel 312 « activités artistiques et culturelles » programme HP 312-005 « aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue », action 13100504 « Développement de la permanence artistique » du budget 2017 conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Affecte une autorisation d'engagement de **555 000 €**, disponible sur le chapitre 933 « Culture, Sports et Loisirs » : Code fonctionnel 312 « Activités culturelles et artistiques », Programme HP 312-013 (131013) « aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue », action 13101301 « Soutien aux fabriques d'art et de culture » du budget 2017 conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Article 2 :

Décide de participer, au titre du soutien aux festivals et manifestations de spectacle vivant à rayonnement régional dans le domaine du spectacle vivant en fonctionnement au financement du projet détaillé en annexes 1 et 2 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **15 292 €**.

Subordonne le versement de cette subvention à la signature d'une convention conforme à

la convention type adoptée par délibération n°CP 2017-200 du 17 mai 2017 et autorise la Présidente du Conseil Régional à la signer.

Affecte une autorisation d'engagement de **15 292 €**, disponible sur le chapitre 933 « Culture, sport et loisirs » - code fonctionnel 312 « activités artistiques et culturelles » programme HP 312-005 « aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue », action 13100501 « soutien au spectacle vivant » du budget 2017, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Article 3 : dérogation au principe de non commencement d'exécution

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à compter des dates prévisionnelles de démarrage indiquées dans le tableau ci-après, par dérogation à l'article 29 de l'annexe de la délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier.

Dossier – Code	Bénéficiaire	Date éligibilité
17014808	TRANSVERS'ARTS – RENOUVELLEMENT 2017	05/07/2017
17015716	ANIMATION CULTURELLE EVENEMENT 15E	01/06/2017

Article 4 :

Décide de modifier le taux d'intervention régional et la base subventionnable figurants dans l'état récapitulatif et la fiche projet joints en annexe 1 et 2 à la délibération n° CP 2017-294 du 05 juillet 2017 du 05 juillet 2017, conformément aux indications suivantes.

Objet : THEATRE DE LETHE - PROJET DE CREATION (AVIGNON 2017) : LA PRINCESSE MALEINE			
Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la création en fonctionnement dans le domaine du spectacle vivant	212 540,00 €	14,11 %	30 000,00 €
	Montant Total de la subvention		30 000,00 €

Approuve l'avenant n°1, figurant en annexe n°3 à la présente délibération conclue avec le Théâtre de Lethe, et autorise la Présidente du Conseil Régional à le signer.

Article 5 :

Affecte une autorisation d'engagement de **600 000 €** disponible sur le chapitre 933 « Culture, sport et loisirs » - code fonctionnel 312 « activités artistiques et culturelles » programme HP 312-005 « aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue », action 13100501 « soutien au spectacle vivant » du budget 2017 pour l'organisation du temps fort « L'île de France fête le théâtre », prévu la dernière semaine d'août 2018.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**

VALÉRIE PÉCRESSE

ANNEXES À LA DÉLIBÉRATION

ETAT RECAPITULATIF

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	22/11/2017	N° de rapport	CP2017-600	Budget	2017
---------------------------------	-------------------	----------------------	-------------------	---------------	-------------

Chapitre	933 - Culture, sports et loisirs
Code fonctionnel	312 - Activités culturelles et artistiques
Programme	131005 - Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue
Action	13100501 - Soutien au spectacle vivant

Dispositif : N° 00001008 - Aide aux festivals et manifestations de spectacle vivant à rayonnement régional

Dossier	17014808 - ANRAT (TRANSVERS'ARTS - RENOUVELLEMENT 2017)		
Bénéficiaire	R22850 - ANRAT		
Localisation	REGION ILE DE FRANCE		
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total	10 000,00 €	Code nature	6574
Base subventionnable	Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
96 250,00 €	TTC	10,39 %	10 000,00 €

Dossier	17015716 - ANIMATION CULTURELLE EVENEMENT 15E (JOURNEES GEORGES BRASSENS 2017)		
Bénéficiaire	P0015423 - ANIMATION CULTURELLE EVENEMENT 15E		
Localisation	DEPARTEMENT DE PARIS		
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total	5 292,00 €	Code nature	6574
Base subventionnable	Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
17 640,00 €	TTC	30 %	5 292,00 €

Total sur le dispositif N° 00001008 - Aide aux festivals et manifestations de spectacle vivant à rayonnement régional	15 292,00 €
---	-------------

Total sur l'imputation 933 - 312 - 131005 - 13100501	15 292,00 €
--	-------------

Chapitre	933 - Culture, sports et loisirs
Code fonctionnel	312 - Activités culturelles et artistiques
Programme	131005 - Aide à la création et à la diffusion des arts de la scène et de la rue
Action	13100504 - Développement de la permanence artistique

Dispositif : N° 00000103 - Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	22/11/2017	N° de rapport	CP2017-600	Budget	2017
---------------------------------	-------------------	----------------------	-------------------	---------------	-------------

Dossier	17012314 - ASSOCIATION THALIA THEATRE - AVENANT 2 (CP NOV 2017)				
Bénéficiaire	R26968 - ASSOCIATION THALIA THEATRE				
Localisation	YVELINES				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	51 430,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
128 575,00 €	HT	40 %	51 430,00 €		

Dossier	17012315 - CAMARGO - AVENANT 2 (CP NOV 2017)				
Bénéficiaire	R30027 - CAMARGO				
Localisation	HAUTS DE SEINE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	55 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
104 000,00 €	HT	52,88 %	55 000,00 €		

Dossier	17012316 - CIE MABEL OCTOBRE - AVENANT 2 (CP NOV 2017)				
Bénéficiaire	R28449 - MABEL OCTOBRE				
Localisation	SEINE SAINT DENIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	45 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
120 967,00 €	HT	37,2 %	45 000,00 €		

Dossier	17012317 - ASSOCIATION B3.1 - 4E CONV PAC - AVENANT 2 (CP NOV 2017)				
Bénéficiaire	P0034905 - B3 1				
Localisation	YVELINES				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	80 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
200 200,00 €	TTC	39,96 %	80 000,00 €		

Dossier	17012318 - THEATRE DU MENTEUR LA MANUFACTURE - AVENANT 2 (CP NOV 2017)				
Bénéficiaire	EX004216 - THEATRE DU MENTEUR LA MANUFACTURE				
Localisation	ESSONNE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	50 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
149 626,00 €	HT	33,42 %	50 000,00 €		

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	22/11/2017	N° de rapport	CP2017-600	Budget	2017
---------------------------------	-------------------	----------------------	-------------------	---------------	-------------

Dossier	17012319 - LA COMMUNAUTE INAVOUABLE - AVENANT 2 (CP NOV 2017)				
Bénéficiaire	R30026 - LA COMMUNAUTE INAVOUABLE				
Localisation	SEINE SAINT DENIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	70 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
155 386,00 €	TTC	45,05 %	70 000,00 €		

Dossier	17012320 - KARINE SAPORTA -AVENANT 2 (CP NOV 2017)				
Bénéficiaire	R26895 - ASSOCIATION KARINE SAPORTA				
Localisation	VAL DE MARNE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	30 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
259 600,00 €	HT	11,56 %	30 000,00 €		

Dossier	17012321 - DEMARCY NAIF THEATRE - AVENANT 2 (CP NOV 2017)				
Bénéficiaire	R30155 - DEMARCY NAIF THEATRE				
Localisation	DEPARTEMENT DE PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	88 700,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
227 100,00 €	HT	39,06 %	88 700,00 €		

Dossier	17012322 - COMPAGNIE ZEREP - AVENANT 2 (CP NOV 2017)				
Bénéficiaire	P0015439 - COMPAGNIE ZEREP				
Localisation	DEPARTEMENT DE PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	50 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
191 862,00 €	HT	26,06 %	50 000,00 €		

Dossier	17012323 - CHOEUR CHAMBRE ACCENTUS - AVENANT 2 (CP NOV 2017)				
Bénéficiaire	R22024 - ERDA / ACCENTUS				
Localisation	HAUTS DE SEINE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	50 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
283 820,00 €	HT	17,62 %	50 000,00 €		

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	22/11/2017	N° de rapport	CP2017-600	Budget	2017
---------------------------------	-------------------	----------------------	-------------------	---------------	-------------

Dossier	17012324 - LA COMPAGNIE DU MYSTERE BOUFFE - AVENANT 2 (CP NOV 2017)				
Bénéficiaire	R4644 - LA COMPAGNIE DU MYSTERE BOUFFE				
Localisation	SEINE SAINT DENIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	45 420,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
236 885,00 €	HT	19,17 %	45 420,00 €		

Dossier	17012325 - L'AUTRE SOUFFLE - AVENANT 2 (CP NOV 2017)				
Bénéficiaire	P0016894 - L'AUTRE SOUFFLE				
Localisation	VAL DE MARNE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	40 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
165 016,00 €	HT	24,24 %	40 000,00 €		

Dossier	17012326 - LES HELIADES - AVENANT 2 (CP NOV 2017)				
Bénéficiaire	R9998 - LES HELIADES				
Localisation	HAUTS DE SEINE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	56 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
183 960,00 €	TTC	30,44 %	56 000,00 €		

Dossier	17012329 - L'ART MOBILE - 4E CONV PAC - AVENANT 2 (CP NOV 2017)				
Bénéficiaire	R29418 - L ART MOBILE				
Localisation	ESSONNE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	75 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
196 000,00 €	HT	38,27 %	75 000,00 €		

Dossier	17014873 - ACADEMIE FRATELLINI - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 17				
Bénéficiaire	R26195 - ACADEMIE FRATELLINI				
Localisation	SEINE SAINT DENIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	120 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
345 749,00 €	TTC	34,71 %	120 000,00 €		

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	22/11/2017	N° de rapport	CP2017-600	Budget	2017
---------------------------------	-------------------	----------------------	-------------------	---------------	-------------

Dossier	17014874 - ACTION ARTISTIQUE 77 - 4E CONV PAC- AVENANT 2 NOV 17				
Bénéficiaire	R23450 - ACTION ARTISTIQUE 77				
Localisation	SEINE ET MARNE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	111 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
322 230,00 €	TTC	34,45 %		111 000,00 €	

Dossier	17014875 - ASS CULT DU THEATRE D ALEPH - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 17				
Bénéficiaire	R22996 - ASS CULT DU THEATRE D ALEPH				
Localisation	VAL DE MARNE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	23 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
73 500,00 €	HT	31,29 %		23 000,00 €	

Dossier	17014876 - ASSOCIATION CITE-THEATRE - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 17				
Bénéficiaire	P0035593 - ASSOCIATION CITE-THEATRE				
Localisation	DEPARTEMENT DE PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	90 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
165 600,00 €	HT	54,35 %		90 000,00 €	

Dossier	17014877 - ASSOCIATION DU THEATRE DE CHELLES - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 17				
Bénéficiaire	R30157 - ASSOCIATION DU THEATRE DE CHELLES				
Localisation	SEINE ET MARNE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	64 830,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
388 384,00 €	HT	16,69 %		64 830,00 €	

Dossier	17014878 - ASSOCIATION THEATRE PAR LE BAS - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 17				
Bénéficiaire	P0023956 - ASSOCIATION THEATRE PAR LE BAS				
Localisation	HAUTS DE SEINE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	30 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
157 268,00 €	HT	19,08 %		30 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	22/11/2017	N° de rapport	CP2017-600	Budget	2017
---------------------------------	-------------------	----------------------	-------------------	---------------	-------------

Dossier	17014879 - LA PENICHE OPERA - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 17				
Bénéficiaire	R9894 - LA PENICHE OPERA				
Localisation	DEPARTEMENT DE PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	110 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
543 780,00 €	HT	20,23 %		110 000,00 €	

Dossier	17014881 - LA CONSTELLATION - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 17				
Bénéficiaire	R26191 - LA CONSTELLATION				
Localisation	ESSONNE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	80 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
253 000,00 €	TTC	31,62 %		80 000,00 €	

Dossier	17014882 - L'ART STUDIO THEATRE - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 17				
Bénéficiaire	R30156 - L'ART STUDIO THEATRE				
Localisation	DEPARTEMENT DE PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	70 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
126 000,00 €	HT	55,56 %		70 000,00 €	

Dossier	17014883 - LES ATELIERS DE DANSE LA MENAGERIE DE VERRE - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 17				
Bénéficiaire	R23024 - LES ATELIERS DE DANSE LA MENAGERIE DE VERRE				
Localisation	DEPARTEMENT DE PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	150 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
596 450,00 €	HT	25,15 %		150 000,00 €	

Dossier	17014884 - LES ATHEVAINS -4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 2017				
Bénéficiaire	R30188 - LES ATHEVAINS				
Localisation	DEPARTEMENT DE PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	145 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
504 750,00 €	HT	28,73 %		145 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	22/11/2017	N° de rapport	CP2017-600	Budget	2017
---------------------------------	-------------------	----------------------	-------------------	---------------	-------------

Dossier	17014885 - MAISON DU CONTE - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 2017				
Bénéficiaire	R9095 - MAISON DU CONTE				
Localisation	VAL DE MARNE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	70 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
225 000,00 €	HT	31,11 %	70 000,00 €		

Dossier	17014886 - THEATRE L'AGORA SCENE NALE EVRY ESSONNE - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 17				
Bénéficiaire	R24969 - THEATRE L'AGORA SCENE NALE EVRY ESSONNE				
Localisation	ESSONNE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	85 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
298 366,00 €	HT	28,49 %	85 000,00 €		

Dossier	17014887 - LE SAMOVAR - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 2017				
Bénéficiaire	R22857 - LE SAMOVAR				
Localisation	SEINE SAINT DENIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	80 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
282 660,00 €	HT	28,3 %	80 000,00 €		

Dossier	17014888 - STS LE STUDIO THEATRE STAINS - 4E CONV PAC- AVENANT 2 NOV 17				
Bénéficiaire	R21304 - STS LE STUDIO THEATRE STAINS				
Localisation	SEINE SAINT DENIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	80 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
167 349,00 €	HT	47,8 %	80 000,00 €		

Dossier	17014890 - THEATRE PARIS VILLETTE - LE GRAND PARQUET - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 2017				
Bénéficiaire	P0028247 - ASS THEATRE PARIS VILLETTE				
Localisation	DEPARTEMENT DE PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	110 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
238 200,00 €	HT	46,18 %	110 000,00 €		

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	22/11/2017	N° de rapport	CP2017-600	Budget	2017
---------------------------------	-------------------	----------------------	-------------------	---------------	-------------

Dossier	17014891 - LES LABORATOIRES D'AUBERVILLIERS - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 17				
Bénéficiaire	R9650 - LES LABORATOIRES D'AUBERVILLIERS				
Localisation	SEINE SAINT DENIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	88 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
344 334,00 €	HT	25,56 %	88 000,00 €		

Dossier	17014892 - LE STUDIO D'ASNIERES - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 17				
Bénéficiaire	R4633 - LE STUDIO D'ASNIERES				
Localisation	HAUTS DE SEINE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	62 580,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
641 780,00 €	HT	9,75 %	62 580,00 €		

Dossier	17014893 - THEATRE DES ARTS DE LA MARIONNETTE A PARIS - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 17				
Bénéficiaire	R4777 - THEATRE DE LA MARIONNETTE A PARIS				
Localisation	DEPARTEMENT DE PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	90 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
382 500,00 €	HT	23,53 %	90 000,00 €		

Dossier	17014894 - LA MANUFACTURE THEATRE DE LA BASTILLE - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 17				
Bénéficiaire	R16012 - LA MANUFACTURE THEATRE DE LA BASTILLE				
Localisation	DEPARTEMENT DE PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	100 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
295 474,00 €	HT	33,84 %	100 000,00 €		

Dossier	17014895 - COMPAGNIE OPOSITO - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 17				
Bénéficiaire	R9578 - COMPAGNIE OPOSITO				
Localisation	SEINE SAINT DENIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	115 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
691 300,00 €	HT	16,64 %	115 000,00 €		

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	22/11/2017	N° de rapport	CP2017-600	Budget	2017
---------------------------------	-------------------	----------------------	-------------------	---------------	-------------

Dossier	17014896 - CAP ETOILE - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 17				
Bénéficiaire	R30160 - CAP ETOILE				
Localisation	SEINE SAINT DENIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	103 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
237 790,00 €	HT	43,32 %	103 000,00 €		

Dossier	17014910 - L'APOSTROPHE SCENE NATIONALE CERGY PONTOISE 4E CONV PAC AVENANT 2 NOV 17				
Bénéficiaire	R30214 - L'APOSTROPHE SCENE NATIONALE CERGY PONTOISE				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	170 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
455 150,08 €	HT	37,35 %	170 000,00 €		

Dossier	17014916 - VALLEE SUD GRAND PARIS (EX CA SUD DE SEINE) 4E CONV PAC AVENANT 2 NOV 17				
Bénéficiaire	P0034128 - VALLEE SUD GRAND PARIS (EX CA SUD DE SEINE)				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	90 000,00 €			Code nature	65734
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
531 408,00 €	HT	16,94 %	90 000,00 €		

Dossier	17014917 - CNAL CENTRE NATIONAL ART LYRIQUE 4E CONV PAC AVENANT 2 NOV 17				
Bénéficiaire	R11085 - CNAL CTRE NAL ART LYRIQU				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	150 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
632 360,00 €	HT	23,72 %	150 000,00 €		

Total sur le dispositif N° 00000103 - Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	3 173 960,00 €
--	----------------

Dispositif : N° 00001007 - Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	22/11/2017	N° de rapport	CP2017-600	Budget	2017
---------------------------------	-------------------	----------------------	-------------------	---------------	-------------

Dossier	17008820 - ARCHIMUSIC - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017				
Bénéficiaire	P0002897 - ARCHIMUSIC				
Localisation	HAUTS DE SEINE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	40 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
212 520,00 €	HT	18,82 %	40 000,00 €		

Dossier	17008826 - CIE BOUCHE A BOUCHE - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017				
Bénéficiaire	R32907 - CIE BOUCHE A BOUCHE				
Localisation	DEPARTEMENT DE PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	30 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
177 321,00 €	TTC	16,92 %	30 000,00 €		

Dossier	17008837 - COMPAGNIE LES MISTONS - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017				
Bénéficiaire	R32705 - COMPAGNIE LES MISTONS				
Localisation	VAL DE MARNE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	10 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
68 407,00 €	TTC	14,62 %	10 000,00 €		

Dossier	17008850 - CIE AIME L'AIR - RECONDUCTION 2 ANS PAC- novembre 2017				
Bénéficiaire	P0002973 - LA COMPAGNIE AIME L AIR				
Localisation	SEINE SAINT DENIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	45 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
125 840,00 €	HT	35,76 %	45 000,00 €		

Dossier	17008857 - LA REVUE ECLAIR - RECONDUCTION 2 ANS PAC- novembre 2017				
Bénéficiaire	R32908 - LA REVUE ECLAIR				
Localisation	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	50 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
181 594,00 €	HT	27,53 %	50 000,00 €		

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	22/11/2017	N° de rapport	CP2017-600	Budget	2017
---------------------------------	-------------------	----------------------	-------------------	---------------	-------------

Dossier	17008863 - LES ORPAILLEURS - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017				
Bénéficiaire	R2029 - LES ORPAILLEURS				
Localisation	YVELINES				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	20 250,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
73 150,00 €	HT	27,68 %		20 250,00 €	

Dossier	17008873 - OPERA FUOCO - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017				
Bénéficiaire	P0002889 - OPERA FUOCO				
Localisation	YVELINES				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	60 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
370 850,00 €	HT	16,18 %		60 000,00 €	

Dossier	17011875 - CIE BURNOUT - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017				
Bénéficiaire	EXM00665 - ASSOCIATION CIE BURNOUT MAISON DES ASSOCIATIONS				
Localisation	LE PRE-SAINT-GERVAIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	25 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
196 000,00 €	TTC	12,76 %		25 000,00 €	

Dossier	17011896 - AD'REV - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017				
Bénéficiaire	P0029707 - AD REV				
Localisation	ESSONNE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	12 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
92 893,00 €	HT	12,92 %		12 000,00 €	

Dossier	17011897 - CHANGEMENT DE DECOR - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017				
Bénéficiaire	P0016343 - CHANGEMENT DE DECOR				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	25 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
115 500,00 €	HT	21,65 %		25 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	22/11/2017	N° de rapport	CP2017-600	Budget	2017
---------------------------------	-------------------	----------------------	-------------------	---------------	-------------

Dossier	17011898 - COMPAGNIE LA RUMEUR - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017				
Bénéficiaire	R4210 - COMPAGNIE LA RUMEUR				
Localisation	VAL DE MARNE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	35 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
154 000,00 €	HT	22,73 %	35 000,00 €		

Dossier	17011900 - COURT-CIRCUIT - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017				
Bénéficiaire	EXM00671 - COURT CIRCUIT				
Localisation	HAUTS DE SEINE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	20 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
316 127,00 €	HT	6,33 %	20 000,00 €		

Dossier	17011901 - FULL RHIZOME - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017				
Bénéficiaire	EXM00672 - FULL RHIZOME				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	30 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
212 000,00 €	HT	14,15 %	30 000,00 €		

Dossier	17011902 - LES GRANDES PERSONNES - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017				
Bénéficiaire	R27899 - LES GRANDES PERSONNES				
Localisation	AUBERVILLIERS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	25 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
379 500,00 €	HT	6,59 %	25 000,00 €		

Dossier	17011903 - THEATRE BOUCHE BEE - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017				
Bénéficiaire	P0028411 - THEATRE BOUCHE BEE				
Localisation	PARIS				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	30 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
263 902,00 €	HT	11,37 %	30 000,00 €		

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	22/11/2017	N° de rapport	CP2017-600	Budget	2017
---------------------------------	-------------------	----------------------	-------------------	---------------	-------------

Dossier	17011904 - TSARA - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017				
Bénéficiaire	EXM00661 - TSARA				
Localisation	LARDY				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	20 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
76 700,00 €	HT	26,08 %	20 000,00 €		

Dossier	17011919 - ASSOCIATION MEME BANJO CIE LIONEL HOCHÉ - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017				
Bénéficiaire	EXM00669 - CIE MEME BANJO				
Localisation	PIERREFITTE-SUR-SEINE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	30 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
95 500,00 €	HT	31,41 %	30 000,00 €		

Dossier	17011927 - THEATRE DE CHAIR - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017				
Bénéficiaire	P0026095 - THEATRE DE CHAIR				
Localisation	YVELINES				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	30 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
178 120,00 €	HT	16,84 %	30 000,00 €		

Dossier	17011928 - THEATRE DE LA VALLEE - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017				
Bénéficiaire	R32973 - THEATRE DE LA VALLEE				
Localisation	VAL D'OISE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	60 000,00 €		Code nature	6574	
Base subventionnable		Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale		
210 361,00 €	HT	28,52 %	60 000,00 €		

Total sur le dispositif N° 00001007 - Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	597 250,00 €
---	--------------

Dispositif : N° 00001010 - Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	22/11/2017	N° de rapport	CP2017-600	Budget	2017
---------------------------------	-------------------	----------------------	-------------------	---------------	-------------

Dossier	17014712 - 36 DU MOIS PAC 2 ANS NOVEMBRE 17				
Bénéficiaire	R4756 - 36 DU MOIS				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	35 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
92 719,48 €	HT	37,75 %		35 000,00 €	

Dossier	17014717 - TPE THEATRE PAUL ELUARD PAC 2 ANS NOV 17				
Bénéficiaire	R31491 - TPE THEATRE PAUL ELUARD				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	65 300,00 €			Code nature	65738
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
191 475,00 €	HT	34,1 %		65 300,00 €	

Dossier	17014718 - L ONDE ET CYBELE PAC 2 ANS NOV 17				
Bénéficiaire	R34535 - L ONDE ET CYBELE				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	35 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
285 030,00 €	HT	12,28 %		35 000,00 €	

Dossier	17014736 - CAFE MUSIQUE VAL EUROPE FILE 7 PAC 2 ANS NOV 17				
Bénéficiaire	R32912 - CAFE MUSIQUE VAL EUROPE FILE 7				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	50 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
284 200,00 €	HT	17,59 %		50 000,00 €	

Dossier	17014737 - LE TRITON PAC 2 ANS NOV 17				
Bénéficiaire	R25175 - LE TRITON				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	60 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
184 829,00 €	HT	32,46 %		60 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	22/11/2017	N° de rapport	CP2017-600	Budget	2017
---------------------------------	-------------------	----------------------	-------------------	---------------	-------------

Dossier	17014738 - MAISON CULTURE 93 SEINE ST DENIS PAC 2 ANS NOV 17				
Bénéficiaire	R32915 - MAISON CULTURE 93 SEINE ST DENIS				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	50 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
264 600,00 €	HT	18,9 %	50 000,00 €		

Dossier	17014739 - CA GRAND PARIS SUD SEINE ESSONNE SENART PAC 2 ANS NOV 17				
Bénéficiaire	P0034352 - CA GRAND PARIS SUD SEINE ESSONNE SENART				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	45 000,00 €			Code nature	65734
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
397 500,00 €	HT	11,32 %	45 000,00 €		

Dossier	17014741 - ADAME ASS DEV AIDE MUSIQ ELECTROACOUS PAC 2 ANS NOV 17				
Bénéficiaire	R31391 - ADAME ASS DEV AIDE MUSIQ ELECTROACOUS				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	65 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
163 000,00 €	TTC	39,88 %	65 000,00 €		

Dossier	17014751 - THEATRE DE CHATILLON PAC 2 ANS NOV 17				
Bénéficiaire	EXM00660 - THEATRE DE CHATILLON				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	40 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
115 375,00 €	HT	34,67 %	40 000,00 €		

Dossier	17014752 - TEP LE TARMAC SCENE INTERNATIONALE FRANCOPHONE PAC 2 ANS NOV 17				
Bénéficiaire	R34023 - TEP LE TARMAC SCENE INTERNATIONALE FRANCOPHONE				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	40 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
745 255,00 €	HT	5,37 %	40 000,00 €		

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	22/11/2017	N° de rapport	CP2017-600	Budget	2017
---------------------------------	-------------------	----------------------	-------------------	---------------	-------------

Dossier	17014753 - CLEF CULTURE LOISIRS & FORMATION PAC 2 ANS NOV 17				
Bénéficiaire	R25419 - CLEF CULTURE LOISIRS & FORMATION				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	90 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
782 471,00 €	HT	11,5 %		90 000,00 €	

Dossier	17014754 - LES GEMEAUX PAC 2 ANS NOV 17				
Bénéficiaire	R7157 - LES GEMEAUX				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	35 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
88 216,00 €	HT	39,68 %		35 000,00 €	

Dossier	17014755 - ASSOCIATION DANSE DENSE PAC 2 ANS NOV 17				
Bénéficiaire	P0016468 - ASSOCIATION DANSE DENSE				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	25 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
62 700,00 €	HT	39,87 %		25 000,00 €	

Dossier	17014756 - THEATRE DE SARTROUVILLE PAC 2 ANS NOV 17				
Bénéficiaire	R16227 - THEATRE DE SARTROUVILLE				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	80 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
410 490,00 €	HT	19,49 %		80 000,00 €	

Dossier	17014757 - IVT INTERNATIONAL VISUAL THEATRE PAC 2 ANS NOV 17				
Bénéficiaire	R6783 - IVT INTERNATIONAL VISUAL THEATRE				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	75 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
540 059,00 €	HT	13,89 %		75 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	22/11/2017	N° de rapport	CP2017-600	Budget	2017
---------------------------------	-------------------	----------------------	-------------------	---------------	-------------

Dossier	17014758 - BLONBA PAC 2 ANS NOV 17				
Bénéficiaire	R32961 - BLONBA				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	45 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
136 650,00 €	HT	32,93 %		45 000,00 €	

Dossier	17014768 - CDBDM CENTRE DES BORDS DE MARNE PAC 2 ANS NOV 17				
Bénéficiaire	P0020377 - CDBDM CENTRE DES BORDS DE MARNE				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	30 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
266 000,00 €	HT	11,28 %		30 000,00 €	

Dossier	17014770 - CENTRE CULTUREL ARC EN CIEL THEATRE DE RUNGIS PAC 2 ANS NOV 17				
Bénéficiaire	EXM00673 - CENTRE CULTUREL ARC EN CIEL THEATRE DE RUNGIS				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	30 000,00 €			Code nature	65734
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
282 501,00 €	HT	10,62 %		30 000,00 €	

Dossier	17014775 - THEATRE ROMAIN ROLLAND PAC 2 ANS NOV 17				
Bénéficiaire	R26795 - THEATRE ROMAIN ROLLAND				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	80 740,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
445 365,00 €	HT	18,13 %		80 740,00 €	

Dossier	17014777 - ATELIER DE PARIS CAROLYN CARLSON PAC 2 ANS NOV 17				
Bénéficiaire	P0002853 - ATELIER DE PARIS CAROLYN CARLSON				
Localisation	REGION ILE DE FRANCE				
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD				
Montant total	65 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
390 000,00 €	HT	16,67 %		65 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	22/11/2017	N° de rapport	CP2017-600	Budget	2017
---------------------------------	-------------------	----------------------	-------------------	---------------	-------------

Total sur le dispositif N° 00001010 - Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	1 041 040,00 €
--	----------------

Total sur l'imputation 933 - 312 - 131005 - 13100504	4 812 250,00 €
--	----------------

Chapitre	933 - Culture, sports et loisirs
Code fonctionnel	312 - Activités culturelles et artistiques
Programme	131013 - Soutien culturel pluridisciplinaire
Action	13101301 - Soutien aux fabriques d'art et de culture

Dispositif : N° 0000785 - Soutien aux fabriques de culture

Dossier	17012220 - THEATRE DU SOLEIL (FABRIQUE DE CULTURE - FONCTIONNEMENT 2018)		
Bénéficiaire	R39157 - THEATRE DU SOLEIL		
Localisation	DEPARTEMENT DE PARIS		
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total	100 000,00 €	Code nature	6574
Base subventionnable	Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
3 513 758,00 €	HT	2,85 %	100 000,00 €

Dossier	17012222 - NIL ADMIRARI (FABRIQUE DE CULTURE - FONCTIONNEMENT 2018)		
Bénéficiaire	R32916 - NIL ADMIRARI		
Localisation	VAL D'OISE		
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total	100 000,00 €	Code nature	6574
Base subventionnable	Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
364 663,00 €	HT	27,42 %	100 000,00 €

Dossier	17012223 - LA VILLA MAIS D'ICI (FABRIQUE DE CULTURE - FONCTIONNEMENT 2018)		
Bénéficiaire	P0015959 - LA VILLA MAIS D'ICI		
Localisation	SEINE SAINT DENIS		
CPER/CPRD	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total	50 000,00 €	Code nature	6574
Base subventionnable	Taux de participation	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
280 976,00 €	HT	17,8 %	50 000,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du	22/11/2017	N° de rapport	CP2017-600	Budget	2017
---------------------------------	-------------------	----------------------	-------------------	---------------	-------------

Dossier	17014795 - LA NEF (AVENANT N°2)				
Bénéficiaire	P0016418 - LA NEF				
Localisation	SEINE SAINT DENIS				
CPR/CPRD	Hors CPR - Hors CPRD				
Montant total	65 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
326 526,00 €	HT	19,91 %	65 000,00 €		

Dossier	17014798 - PUBLIC CHERI/L'ECHANGEUR (AVENANT N°2)				
Bénéficiaire	R12860 - PUBLIC CHERI				
Localisation	SEINE SAINT DENIS				
CPR/CPRD	Hors CPR - Hors CPRD				
Montant total	120 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
751 080,00 €	HT	15,98 %	120 000,00 €		

Dossier	17014800 - VERTICAL DETOUR (AVENANT N°2)				
Bénéficiaire	R30029 - VERTICAL DETOUR				
Localisation	SEINE ET MARNE				
CPR/CPRD	Hors CPR - Hors CPRD				
Montant total	120 000,00 €			Code nature	6574
Base subventionnable		Taux de participation		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
377 300,00 €	HT	31,8 %	120 000,00 €		

Total sur le dispositif N° 00000785 - Soutien aux fabriques de culture				555 000,00 €	
--	--	--	--	--------------	--

Total sur l'imputation 933 - 312 - 131013 - 13101301				555 000,00 €	
--	--	--	--	--------------	--

FICHES PROJETS

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014916

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : VALLEE SUD GRAND PARIS (EX CA SUD DE SEINE) 4E CONV PAC AVENANT 2 NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	531 408,00 €	16,94 %	90 000,00 €
	Montant Total de la subvention		90 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-65734-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : VALLEE SUD GRAND PARIS (EX CA SUD DE SEINE)
Adresse administrative : 28 RUE DE LA REDOUTE
92260 FONTENAY-AUX-ROSES
Statut Juridique : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple
Représentant : Monsieur Jean-Didier BERGER, Président
N° SIRET : 20005796600018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Le Théâtre Jean Arp de Clamart bénéficie d'une salle de spectacle en amphithéâtre (600 places), au confort visuel et acoustique optimum, avec un équipement scénique et technique répondant aux normes les plus actuelles. Il été rénové en 2006 avec le soutien régional. Un espace cabaret a été pensé, permettant d'accueillir des « petites formes ». Le Théâtre était dirigé depuis 1996 par Farid Bentaïeb jusqu'à son départ en février 2017. L'intérim de la direction est assuré par Antoine Pitel et Séverine Bouisset. Le théâtre est en régie municipale directe, relevant de la Ville de Clamart et de la Communauté d'agglomération Sud de Seine (Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Malakoff) depuis avril 2011. En 2010, la DRAC a labélisé le Théâtre Jean Arp – Scène conventionnée pour les arts de la marionnette, le théâtre d'objet et autres formes mêlées parmi sept autres scènes arts de la marionnette en France.

Le Théâtre Jean Arp propose une programmation ancrée dans la création contemporaine, porteuse de sens et d'enjeux artistiques forts, qui lui permet d'élargir son rayonnement au département des Hauts-de-Seine et à la région Ile-de France. Au-delà d'un lieu de diffusion, le Théâtre Jean Arp accueille des artistes en résidence, et c'est pour cette action qu'il est soutenu au titre de la création par la Région. D'autre part, il organise depuis 2002 d'un festival d'arts de la rue « Les petits pois », qui fait partie intégrante de la convention car déjà aidé avant l'entrée en PAC.

En lien avec la saison artistique, une véritable politique d'action culturelle s'est développée, visant à rendre accessibles au plus grand nombre l'art et la culture, au-delà des clivages d'ordre sociologique et

économique. De nombreux partenariats ont été consolidés, tant avec les institutionnels et les collectivités territoriales qu'avec les milieux artistiques, socioculturels et associatifs.

Le Théâtre Jean Arp est membre du Groupe des 20 (réseau de vingt théâtres municipaux en Ile-de-France, entité soutenue par la Région Ile-de-France).

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2017 – 2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION et APPROPRIATION

Pour la prochaine année de conventionnement, le Théâtre Jean Arp souhaite renforcer son soutien aux artistes et à la création. Le montant total des apports en coproduction va ainsi passer de 17 à 42 000€ pour 6 projets (Cie 36 du mois, Cie Empreinte(s), etc.) contre 3 en 2017.

Le plateau du théâtre sera également davantage mis à disposition de compagnies en cours de création avec un apport en industrie. Six seront accueillies (Cie Marizibill, Cie Tres Esquinas, etc.) pour des durées de 6 à 8 jours.

En plus des créations coproduites, le Théâtre présentera 6 créations en préachat, et 7 spectacles seront accueillis pour des séries. A l'image de la programmation, les projets soutenus représentent des esthétiques variées (marionnette, théâtre, musique, danse ...). Une attention particulière sera portée au jeune public avec trois séries (Johanny Bert, Cie Succursale 101, Cie Le Bel Après-minuit) et la mise en place de nouveaux abonnements famille et jeune public.

Le Théâtre Jean Arp accueille en résidence depuis 2016 la Cie Rodéo Théâtre, qui élaborera cette année une petite forme marionnettique itinérante qui sera présentée lors du Festival MARTO dans divers lieux (écoles, associations, foyers etc.).

Le Théâtre tiendra toujours un rôle pilote dans le Festival MARTO programmé en mars 2018. Il accueillera plusieurs spectacles et la Nuit de la Marionnette et participera à plusieurs projets (exposition, conférence, cycle de film...). Le Théâtre prend également part au Festival des Petits Pois avec l'accueil de 6 propositions marionnettiques.

Le Théâtre Jean Arp mène de nombreuses actions culturelles auprès de son public, et notamment avec les établissements scolaires de son territoire avec près de 200 heures d'enseignement et d'ateliers artistiques. Il propose également de nombreux ateliers amateurs pour tous les âges. Il est aussi partenaire du CAT Eurydice ce qui permet à cet établissement pour personnes handicapées d'accueillir une compagnie en résidence dans ses locaux.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 531 408 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de création/diffusion	448 734,00	84,44%	DRAC IDF (acquis)	34 000,00	6,40%
Dépenses d'appropriation	82 674,00	15,56%	Ministère de l'Education Nationale (sollicité)	1 000,00	0,19%
Total	531 408,00	100,00%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	90 000,00	16,94%
			CD 92 (sollicité)	14 000,00	2,63%
			Communauté d'Agglomération Vallée Sud Grand Paris (acquis)	267 408,00	50,32%
			Ville de Clamart	25 000,00	4,70%
			Recettes propres	100 000,00	18,82%
			Total	531 408,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	63 000,00 €
2018	27 000,00 €

ANTÉRIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	25 000,00 €
2015	Action complémentaire du Pacte pour le développement du territoire	10 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	90 000,00 €
2015	Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	25 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	90 000,00 €
2016	Programme Opérationnel Régional FSE - ITI Axe 3	92 007,47 €
2016	Soutien régional aux programmes de développement économique local ciblés	25 000,00 €
2017	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	1 372 020,00 €
2017	Dispositifs de fonds européens	95 997,12 €
	Montant total	1 825 024,59 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17012314

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : ASSOCIATION THALIA THEATRE - AVENANT 2 (CP NOV 2017)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	128 575,00 €	40,00 %	51 430,00 €
	Montant Total de la subvention		51 430,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION THALIA THEATRE
Adresse administrative : 56 RUE ROBESPIERRE
93100 MONTREUIL
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur JACQUES SIMON, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 38493382600040

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Le Thalia Théâtre a été créé en 1991 par Anne Barlind et Richard Leteurtre. Très implantées dans les Yvelines et en particulier sur l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, leurs créations alternent les spectacles en salles et hors les murs. Anne Barlind explore la relation entre théâtre et musique et théâtre et danse, tandis que Richard Leteurtre s'interroge sur le théâtre de l'intime.

De 2004 à 2010, la compagnie a assuré la direction artistique, puis à partir de 2008 la direction du Théâtre de Villepreux, petite commune du centre des Yvelines. Depuis 2010, la compagnie a initié avec l'ESAT - Théâtre Eurydice à Plaisir, une importante collaboration d'abord artistique, qui s'est consolidée jusqu'à ce que Richard Leteurtre soit nommé directeur de la structure, gérée par l'association Sauvegarde des Yvelines, à partir de janvier 2013. Celui-ci reste toujours co-directeur artistique (bénévole) de la compagnie Thalia Théâtre. Cependant le théâtre de Villepreux où la compagnie était en résidence a fermé.

Par ailleurs, Anne Barlind est devenue responsable du département d'art dramatique du Conservatoire à rayonnement régional de Saint-Maur-des-Fossés (94) avec lequel elle développe également des projets artistiques au sein de Thalia Théâtre.

Thalia Théâtre bénéficie du soutien de la Région Ile-de-France, et de soutiens ponctuels de la part de la DRAC et du Département des Yvelines.

La compagnie est conventionnée au titre de la permanence artistique et culturelle depuis 2005. La quatrième convention triennale a été conclue en octobre 2015 avec l'objectif pour la compagnie de développer de nouveaux partenariats de diffusion et d'implantation en Ile-de-France avec des lieux culturels ainsi qu'à l'élargissement et à la diversification de ses soutiens publics.

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2017-2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

CREATION / DIFFUSION

La création de « Escale Scandinave » impliquant de jeunes comédiens et élèves du CRR de Saint-Maur des Fossés verra le jour en décembre 2017.

La création de « La Pluie » a été reportée pour octobre 2018. Le spectacle sera constitué du texte de Daniel Keene et d'un film de Marie Marquai qui met en scène un artiste sur sable reconstituant quelques-uns des 152 objets trouvés dans une fosse commune en Ukraine. Il sera créé en français, anglais, allemand et suédois et a vocation à être présenté dans les salles de classes, médiathèques, musées, ...

Par ailleurs le partenariat et la résidence avec la troupe en situation de handicap du théâtre Eurydice/Esat se poursuit avec deux projets « Le montreur » et « Gargantua » qui associent création et ateliers.

APPROPRIATION

Les Ateliers artistiques avec les écoles primaires du 17ème arrondissement et avec l'OCCE/thea 78 sont poursuivis.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 128 575 € et correspond au budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de création/diffusion	97 376,00	75,73%	DRAC IDF (sollicité)	15 000,00	11,67%
Dépenses d'appropriation	10 654,00	8,29%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	51 430,00	40,00%
Autres dépenses	20 545,00	15,98%	Ville de Paris (acquis)	4 070,00	3,17%
Total	128 575,00	100,00%	ARCADI	7 000,00	5,44%
			Recettes propres	51 075,00	39,72%
			Total	128 575,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	36 001,00 €
2018	15 429,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	51 430,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	51 430,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	51 430,00 €
	Montant total	154 290,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17012315

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : CAMARGO - AVENANT 2 (CP NOV 2017)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	104 000,00 €	52,88 %	55 000,00 €
	Montant Total de la subvention		55 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CAMARGO
Adresse administrative : 5 RUE AUGUSTE ERNOULT
92260 FONTENAY AUX ROSES
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Patrick BENSARD, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 38318919800021

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Dominique Rebaud a créé la compagnie CAMARGO en 1989. Sa démarche de création s'est construite tout au long d'années de formation et de création riches de rencontres, d'expériences et de réalisations qui l'ont placée au cœur des évolutions de l'art chorégraphique. Avec la création de la compagnie Camargo, elle approfondit durant dix années de créations et de tournées nationales et internationales ce champ de recherche qui interroge les écritures de la danse, la littérature et l'histoire, aboutissant à une forme d'expression mêlant narration et abstraction, mémoire et plaisir de la danse. Elle a également contribué à faire progresser la réflexion sur la danse et l'enfant, ainsi que sur la place du Hip-Hop dans le paysage chorégraphique. Dominique Rebaud est élue au Conseil national du SYNDEAC depuis 2003 pour la danse. À ce titre, elle siège à la Commission nationale relative à l'enseignement de la danse.

La compagnie est implantée dans les Hauts-de-Seine (Fontenay-aux-Roses et Bagneux) ainsi qu'à Cachan (94). Une équipe constituée au fil des ans réunit des partenaires artistiques (danseurs, musiciens, stylistes, scénographes), administratifs et techniques, autour des projets de la compagnie. L'expérience acquise au cours des nombreuses résidences et partenariats avec des structures culturelles (Fontenay-

aux-Roses, Trappes, Suresnes, Vitry-sur-Seine, Tremblay-en-France, Cachan, Franche-Comté et Tarn) a permis de structurer les savoirs faire et d'inventer de solides dispositifs d'actions culturelles et de rencontre des publics liés à la création contemporaine et à la culture chorégraphique. En 2005, au moment de son entrée en PAC, la compagnie Camargo avait une quinzaine de créations à son actif ainsi qu'une solide expérience de travail avec les collectivités et les publics.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2017-2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La Région n'intervient pas sur l'emploi au titre de la permanence artistique et culturelle.

CREATION / DIFFUSION

La compagnie Camargo prévoit la création d'une nouvelle forme participative dans le cadre du parcours « Danses Ouvertes » à Fontenay-aux-Roses présenté lors du Festival Danses Ouvertes. La ville met à disposition studio et équipement tout au long de l'année et pour le Festival, également organisé par Camargo et qui accueille des compagnies de danse, des ateliers, débats, projections ...

De plus elle poursuit les parcours chorégraphiques menés avec le théâtre Antoine-Vitez d'Ivry, le Pôle Sup 93 et l'Adda du Tarn. Ils mêlent collectes, ateliers et diffusion de spectacle.

Un parcours d'accompagnement artistique de jeunes chorégraphes européens se met aussi en place avec le Centre chorégraphique Rsojve de Prague.

APPROPRIATION

La compagnie conduira plus de 750 heures d'actions culturelles réparties en rencontres, stages et ateliers à destination des scolaires, conservatoires, retraités et professionnels

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 104 000€ et correspond au montant du budget prévisionnel proposé

Localisation géographique :

- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses d'emploi	26 400,00	25,38%	DRAC IDF (sollicité)	2 000,00	1,92%
Dépenses de création/diffusion	46 280,00	44,50%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	55 000,00	52,88%
Dépenses d'appropriation	21 720,00	20,88%	Ville de Fontenay-aux-Roses (sollicité)	12 000,00	11,54%
Autres dépenses	9 600,00	9,23%	SACD	3 000,00	2,88%
Total	104 000,00	100,00%	Mécénat	1 000,00	0,96%
			Recettes propres	31 000,00	29,81%
			Total	104 000,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	38 500,00 €
2018	16 500,00 €

ANTÉRIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	63 100,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	63 100,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	55 000,00 €
	Montant total	181 200,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17012316

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : CIE MABEL OCTOBRE - AVENANT 2 (CP NOV 2017)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	120 967,00 €	37,20 %	45 000,00 €
	Montant Total de la subvention		45 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MABEL OCTOBRE
Adresse administrative : 20 RUE ROUGET DE LISLE
93500 PANTIN
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Jean-Charles DEPAULE, Président
Date de publication au JO : NC
N° SIRET : 44503301200029

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Objet du projet : renouvellement PAC

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Créée en 2001, la compagnie Mabel Octobre est dirigée par la metteuse en scène, Judith Depaule. Les créations de la compagnie mettent en œuvre un travail de mémoire et de réhabilitation (enquêtes historiques, recherches documentaires), mélangent différentes disciplines et accordent une place privilégiée au développement numérique, à l'innovation technologique et à l'écriture contemporaine. Après un travail mené en 2004/2005 sur le théâtre au goulag, la compagnie a entrepris un projet ambitieux, associant les populations locales, autour du souvenir de Youri Gagarine. Puis, Mabel Octobre s'est lancée dans un projet autour du thème des femmes et de certaines pratiques olympiques (le marteau, le poids, le disque, le javelot), une autre création sur la danse orientale en Egypte (« Qui a tué Ibrahim Akéf ? »), et enfin dans une création tout public/jeune public qui mêle la marionnette et l'électronique (« Même pas morte »). En lien avec ses créations, Mabel Octobre apporte une attention particulière à des actions de médiation culturelle avec les jeunes. En Ile-de-France, la compagnie développe un lien privilégié avec le Théâtre de Saint-Quentin-en-

Yvelines, Confluences à Paris 20e et la Seine-Saint-Denis. Elle est également présente dans le Val d'Oise où elle tisse des partenariats avec plusieurs lieux et festival. Par ailleurs, elle diffuse régulièrement ses créations au niveau national et entretient un lien privilégié avec la Russie.

La compagnie est conventionnée par la DRAC et reçoit le soutien de la Région Ile-de-France. Elle est ponctuellement soutenue par le DICREAM, la Ville de Paris, les Départements des Yvelines, de la Seine-Saint-Denis et du Val d'Oise.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2017-2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

CREATION / DIFFUSION

La compagnie Mabel Octobre prévoit la diffusion de deux créations 2016/17 : l'installation/performance musicale « Les Siècles obscurs » et « La Guerre de mon père » autour de la guerre d'Algérie, qui sera jouée au Hall de la Chanson, à L'Apostrophe de Cergy-Pontoise et dans des bibliothèques de Montreuil.

Deux créations devraient être finalisées lors de la prochaine année de conventionnement :

- « Murs de Fresnes », prévu pour novembre 2018, sera un spectacle interactif et immersif qui plongera les spectateurs face à une cellule virtuelle. Plusieurs résidences de création sont prévues au Grand Parquet / Théâtre Paris Villette, au théâtre de Chatillon et au théâtre de Choisy.

- « J'ai passé » sera créé pour le festival Vision(s) d'exil au Palais de la découverte ou au Musée national de l'histoire de l'immigration, avec des élèves de l'ERAC de Cannes.

Enfin la compagnie entame le travail autour d'une nouvelle création : « Corps de femme 4 – les pilules bleues » sur les sportives de l'ex-RDA avec une première résidence à Berlin.

APPROPRIATION

Une résidence territoriale en milieu scolaire impliquant un collège et trois lycées (lycées A. Kasler, et Galilée à Cergy et lycée de l'Hautil à Jouy-le-Moutier) est mise en place en partenariat avec l'Apostrophe – scène nationale de Cergy, autour de « La guerre de mon père » sur toute l'année scolaire 2017/2018.

Le projet de création « Murs de Fresnes » donnera lieu à plusieurs rencontres et ateliers d'écriture et de chant auprès des détenus de la prison en partenariat avec le SPIP 94 et la DRAC.

Judith Depaule poursuivra ses interventions dans les écoles supérieures de théâtre, avec en particulier les élèves de l'ERAC à Cannes et de l'ESAC de Cambrai.

Enfin, les représentations des spectacles et les résidences sont également l'occasion pour la compagnie d'intervenir sous forme d'actions ponctuelles auprès des publics.

Au total, près de 553 heures d'interventions artistiques sont prévues auprès des publics.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 120 967€ et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses d'emploi	38 124,00	31,52%	DRAC IDF (acquis)	25 339,00	20,95%
Dépenses de création/diffusion	63 333,00	52,36%	Ministère de la Culture-DGLFLF (acquis)	5 000,00	4,13%
Dépenses d'appropriation	13 192,00	10,91%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	45 000,00	37,20%
Autres dépenses	6 318,00	5,22%	Emplois aidés	6 084,00	5,03%
Total	120 967,00	100,00%	Recettes propres	39 544,00	32,69%
			Total	120 967,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	31 500,00 €
2018	13 500,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	45 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	45 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	45 000,00 €
	Montant total	135 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17012317

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : ASSOCIATION B3.1 - 4E CONV PAC - AVENANT 2 (CP NOV 2017)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	200 200,00 €	39,96 %	80 000,00 €
	Montant Total de la subvention		80 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : B3 1
Adresse administrative : 4 ALLEE ANTOINE DE ST EXUPERY
78190 TRAPPES
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur BERNARD DELATTRE, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 81459510400013

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Compagnie historique de la danse hip hop, Black Blanc Beur a été créée en 1984 par Jean Djemad et Christine Coudun. De ses rangs sont sortis nombre de compagnies et de chorégraphes actuels. Black Blanc Beur conduit à la fois une activité de création, de diffusion et de formation, en direction des amateurs et des professionnels. Implantée de longue date à Trappes, la compagnie intervient régulièrement auprès de la population, en particulier des jeunes, à travers des ateliers de pratique artistique, de stages d'initiation et des master-classes.

En 2015, l'association Black Blanc Beur a été mise en liquidation judiciaire. Une nouvelle association, B3.1, a repris les activités de création et de formation de Black Blanc Beur, dans une continuité.

La compagnie est régulièrement soutenue par la Ville de Trappes, l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et la Région Ile-de-France.

Elle est soutenue depuis 2005 au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle à hauteur de 80 000 € par an et a obtenue l'attribution d'une aide emploi-tremplin en juillet 2015. En octobre 2015, une quatrième convention triennale d'aide à la permanence artistique et culturelle a été conclue pour continuer à soutenir les projets artistiques de la compagnie et son implantation à Trappes et à Saint-Quentin-en-

Yvelines. Pour ces trois ans, la Région sera notamment attentive à la manière dont la compagnie avancera sur la question de la transmission et du compagnonnage artistique, afin de permettre à la structure de retrouver un nouveau souffle et de nouveaux partenariats.

En juillet 2016, la convention avec la Région a été transférée vers la nouvelle structure juridique, l'association B3.1.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2017-2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

CREATION / DIFFUSION et APPROPRIATION

La compagnie élabore une nouvelle version du « Duo en Sol Majeur » créé en 2016 pour 6 danseurs, en partenariat avec les CCN de Créteil et de La Rochelle ainsi que la Scène Nationale de l'Odysée et la Maison des métaux.

Elle a également pour objectif de réaliser une version plateau dans le cadre du projet « Pris en contes » avec des adultes handicapés moteurs. Un partenariat est en cours avec Saint-Quentin en Yvelines pour définir les temps de résidence de création.

Par ailleurs le projet « génération Lully » se poursuit avec le Centre de Musique Baroque de Versailles et des lycées de la ville de Trappes. La création d'un Opéra associant amateurs et professionnels est prévue en mai 2018.

Parallèlement, la compagnie poursuivra son implication dans les ateliers et les cours amateurs hebdomadaires de danse hip-hop à Trappes et auprès de comités d'entreprises

La Région apporte son aide au titre de la création/diffusion/appropriation à hauteur de 80 000 € pour soutenir la compagnie dans ses projets artistiques et ses actions d'appropriation sur le territoire de Trappes et plus largement en Ile-de-France

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 200 200€ et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de création/diffusion	140 590,00	70,22%	DRAC IDF (sollicité)	15 000,00	7,49%
Dépenses d'appropriation	41 610,00	20,78%	SDAT (sollicité)	10 000,00	5,00%
Autres dépenses	18 000,00	8,99%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	80 000,00	39,96%
Total	200 200,00	100,00%	EPCI Saint-Quentin-en-Yvelines (sollicité)	15 000,00	7,49%
			Ville de Trappes (sollicité)	13 000,00	6,49%
			Recettes propres	67 200,00	33,57%
			Total	200 200,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	56 000,00 €
2018	24 000,00 €

ANTÉRIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	80 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	80 000,00 €
	Montant total	160 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17012318

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : THEATRE DU MENTEUR LA MANUFACTURE - AVENANT 2 (CP NOV 2017)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	149 626,00 €	33,42 %	50 000,00 €
	Montant Total de la subvention		50 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : THEATRE DU MENTEUR LA
MANUFACTURE
Adresse administrative : 15 RUE SAINT SAUVEUR
91160 BALLAINVILLIERS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur STEPHANE VIGIER, Président

Date de publication au JO : 5 mai 1993

N° SIRET : 39192295200059

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Créée en 1987, la compagnie du Théâtre du Menteur est implantée en Essonne depuis de nombreuses années et réalise un travail de création et de diffusion autour de l'écriture contemporaine. François Chaffin, co-directeur de la compagnie, est aussi un auteur de théâtre dont les pièces commencent à être jouées par d'autres artistes ; il obtient régulièrement des commandes.

Après avoir été en résidence à Wissous et Longjumeau, la compagnie s'est vu confier en 2004 la direction artistique du Théâtre de Bligny, lieu singulier implanté en zone rurale au cœur d'un hôpital, où elle menait régulièrement depuis 1996 des projets artistiques et culturels avec des patients et leur famille, du personnel hospitalier et un public de proximité, notamment dans le cadre du programme "Culture à l'Hôpital".

Après des travaux de réhabilitation et d'équipement (soutenus par la Région), le Théâtre de Bligny a ouvert ses portes, avec un projet fondé sur la résidence permanente du Théâtre du Menteur, l'accueil de résidences de création ponctuelles et la mise en œuvre d'un travail d'action culturelle et de formation avec

les habitants de la Communauté des communes du Pays de Limours et de la région de Hurepoix. Ce projet a pris fin en septembre 2009 quand l'association gestionnaire du lieu a souhaité modifier le cahier des charges et mettre un terme à la délégation faite au Théâtre du Menteur au profit d'une nouvelle compagnie.

Depuis son départ de Bligny en 2010, le Théâtre du Menteur a redéfini ses priorités et a démarré un nouveau projet artistique et culturel d'implantation territoriale en Essonne, « La Cavalerie », sur le site de la ferme Misery à Vert-le-Petit, centre équestre en activité au cœur d'un bassin de population de 50 000 habitants de la Communauté de Communes du Val d'Essonne. Elle est également en résidence d'implantation depuis 2011 à la Norville/Arpajon/Saint Germain-lès-Arpajon.

Le projet de La Cavalerie est constitué à la fois d'actions auprès des populations du territoire à la ferme et sur le territoire intercommunal, de formations, de créations, d'accueil et d'accompagnement d'artistes en résidence (d'une semaine à trois mois) et s'inscrit dans un projet de travaux afin de réhabiliter certains espaces du site permettant ainsi l'hébergement d'équipes, les répétitions, la présentation de spectacles, de petites formes.... Plus largement, il s'agit de réinterroger les modes d'interventions des artistes dans l'espace public et les liens entre artistes et société pour créer sur le territoire d'inhabituels points de vue.

Pour mettre en place ce projet évolutif, la compagnie a instauré une nouvelle organisation interne basée sur un collectif de 7 personnes qui se partagent les tâches artistiques, techniques et administratives, juridiques et financières.

La compagnie est régulièrement soutenue par la DRAC, le Conseil départemental de l'Essonne et la Région Ile-de-France.

Un membre de l'équipe du Théâtre du Menteur, Valérie Dassonville, a été nommée co-directrice du Théâtre Paris Villette avec le comédien et metteur en scène Adrien de Van en juin 2013.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2017-2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La compagnie souhaite pérenniser le poste de coordinateur de projet, embauché en 2014 via le dispositif emploi tremplin. La masse salariale artistique et technique devrait être en augmentation cette année en vue des créations et diffusions prévues.

CREATION / DIFFUSION/ APPROPRIATION

La création de « 5 mots pour dire la sueur », mise en scène d'un texte de François Chaffin, est prévue pour novembre 2018. Cette pièce pour 6 comédiens mêlant théâtre et musique abordera la question de la relation au travail. L'équipe sera accueillie en résidence par les lieux coproducteurs : La ferme du Bel Ebat à Guyancourt, le service culturel de Fleury Merogis et le théâtre de Brétigny.

Le théâtre du Menteur est également présent dans des lieux non équipés et y présente des lectures vivantes mises en scène et en musique. La compagnie prévoit la création d'une lecture-spectacle autour de mai 1968 mêlant texte (écrit à partir d'archives et de textes littéraires) et musique en Janvier 2018.

Le théâtre du Menteur continu de diffuser les petite et grande forme de « Je suis contre la mort », entre autre à la Ferme de Bel Ebat à Guyancourt (78), au Théâtre Victor Hugo de Bagneux (92), mais également hors Ile-de-France (Théâtre du Grand-Rond à Toulouse, Maison du théâtre d'Amiens, au Périscope à Nîmes, à Oloron-Sainte-Marie...), ainsi que la lecture musicale « Grand Vacarme ».

Au sein du théâtre de la Cavalerie, le théâtre Menteur poursuivra les soirées « parler Vibrant » pour lecteurs amateurs, et la programmation de compagnie invités comme l'Atelier de l'Orage.

La compagnie interviendra dans le cadre des actions culturelles menées notamment en lien avec ses spectacles auprès d'une diversité de public (collégiens, lycéens, tut public, personnes détenues, adolescents...) Un volume de 270 heures d'actions sont prévues. .

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 149 626€ et correspond au montant du budget prévisionnel proposé déduction faite des services bancaires.

Localisation géographique :

- ESSONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
DEPENSES D'EMPLOI STRUCTURANT	61 552,00	41,08%	SPIP DE L'ESSONNE (en cours)	2 040,00	1,36%
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	54 727,00	36,53%	SDAT - ACTION SPECIFIQUE EN MILIEU CARCERAL (en cours)	6 000,00	4,00%
DEPENSES D'APPROPRIATION	17 781,00	11,87%	REGION ILE-DE-FRANCE PAC	50 000,00	33,37%
AUTRES DEPENSES	15 766,00	10,52%	DEPARTEMENT DE L'ESSONNE (en cours)	39 000,00	26,03%
Total	149 826,00	100,00%	AUTRES APPORTS	13 000,00	8,68%
			RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	39 786,00	26,55%
			Total	149 826,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	35 000,00 €
2018	15 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et	50 000,00 €

	culturelle	
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
	Montant total	150 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17012319

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : LA COMMUNAUTE INAVOUABLE - AVENANT 2 (CP NOV 2017)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	155 386,00 €	45,05 %	70 000,00 €
	Montant Total de la subvention		70 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA COMMUNAUTE INAVOUABLE
Adresse administrative : 6 QUAI DE SEINE
93200 SAINT-DENIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame VERONIQUE LE DOSSEUR, Présidente

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 40199770500058

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Créée en 1992 par Clyde Chabot, artiste et théoricienne, spécialiste des écritures contemporaines, la Communauté inavouable s'affirme comme une compagnie de théâtre expérimental. Son travail artistique s'articule autour de cycles thématiques longs (l'intensification du rapport au public (1997-2008), l'autofiction (2005-2012)...) et ses créations sont le fruit de plusieurs phases de recherche, rythmées par la présentation publique d'étapes de travail. Elles sont souvent interdisciplinaires et mêlent théâtre, danse, installations sonores, chant lyrique, arts visuels, arts numériques... Par ailleurs, la compagnie propose des ateliers de recherche et des workshops à d'autres artistes, notamment étrangers (les « Permutations ») et mène régulièrement des ateliers auprès de jeunes collégiens et lycéens, particulièrement en Seine Saint-Denis où elle est installée depuis 2006.

Après une résidence longue à Mains d'œuvres à Saint-Ouen (2006-2010), la Communauté inavouable s'est installée au 6B à Saint-Denis où elle dispose d'un bureau partagé, d'un espace de stockage et de lieux de travail réguliers (studio de répétition, salle de projection, salle d'exposition...). Elle y présente également des étapes de travail dans le cadre des temps d'ouverture publique de la fabrique et participe à la gestion collective du lieu. Par ailleurs, la compagnie a engagé depuis 2011 une résidence longue à

Gare au Théâtre à Vitry-sur-Seine (94) ainsi qu'une présence régulière au Vent se lève à Paris 19e.

La compagnie bénéficie d'aides des Départements de Seine Saint-Denis et de l'Essonne, du soutien de l'Institut Français pour ses projets à l'international (Corée, Suède...). Son principal partenaire public est la Région Ile-de-France au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle, depuis 2005.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2017-2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

CREATION / DIFFUSION

La Communauté inavouable poursuit sa résidence d'implantation à Saint-Denis en partenariat avec la Direction des affaires culturelles et le 6B où elle est installée, et a entamé une nouvelle résidence en Essonne en lien avec le collectif Culture Essonne, en lien avec le théâtre de Brétigny, l'EPS B. Durand à Etampes.

La compagnie bénéficie également de plusieurs résidences de création pour son projet « Ses singularités » à Lilas en scène durant deux semaines en décembre 2017, la Ferme du Buisson en février 2018 et à l'Atelier du Plateau avec une première diffusion prévue à Mulhouse.

Une reprise de « Des aveugles » est par ailleurs envisagée avec la réalisation d'une version extérieure en partenariat avec le théâtre de Brétigny et d'une diffusion, d'une version traduite, en Grande-Bretagne.

La compagnie continue par ailleurs de diffuser « Sicilia » et « Tunisia », solos de et par Clyde Chabot, notamment dans le cadre de la résidence en Essonne (Le silo à Méréville, St-Germain-les-Arpajon, Maison d'arrêt de Fleury-Mérogis). D'autres dates devraient suivre suite à la présentation au Off d'Avignon 2017.

L'installation participative « Un musée (de théâtre) à Sarajevo » sera présentée, accompagnée de performances, à la fois en Europe de l'Est (Bucarest, Sarajevo...) et en Seine-Saint-Denis (aux archives nationales et à l'Université Paris 8),

APPROPRIATION

La communauté inavouable mène plusieurs projets d'actions culturelles, et notamment des ateliers de créations, avec des lycéens du lycée Saint-Gabriel de Bagneux (établissement apprentis d'Auteuil), des résidents de l'Ehpad de Saint-Maurice, des détenues de Fleury-Mérogis et des chanteurs amateurs employés des musées du Louvre, d'Orsay et des France Médias Monde, pour un total de près de 400 heures d'actions culturelles.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 155 386€ et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de création/diffusion	53 641,00	34,52%	DRAC IDF (sollicité)	6 350,00	4,09%
Dépenses d'appropriation	43 258,00	27,84%	Institut Français de Bucarest (sollicité)	4 000,00	2,57%
Autres dépenses	58 487,00	37,64%	ARS (sollicité)	5 000,00	3,22%
Total	155 386,00	100,00%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	70 000,00	45,05%
			CD 91 (acquis)	5 818,00	3,74%
			Ville de Saint-Denis (acquis)	500,00	0,32%
			Emplois aidés	12 329,00	7,93%
			SPEDIDAM	3 400,00	2,19%
			Recettes propres	47 989,00	30,88%
			Total	155 386,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	49 000,00 €
2018	21 000,00 €

ANTÉRIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	70 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	70 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	70 000,00 €
	Montant total	210 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17012320

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : KARINE SAPORTA -AVENANT 2 (CP NOV 2017)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	259 600,00 €	11,56 %	30 000,00 €
	Montant Total de la subvention		30 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION KARINE SAPORTA
Adresse administrative : 166 BD DE GALLIENI
94120 FONTENAY-SOUS-BOIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Micheline MAURICE, Présidente

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 32589431900046

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Après avoir dirigé pendant quinze ans le Centre chorégraphique national de Caen, la chorégraphe Karine Saporta a décidé en 2004 d'installer sa compagnie en Ile-de-France.

En 2008 la compagnie a ouvert un lieu de type Magic Mirror, « le Dansoir » sur le parvis de la BNF dans le 13e arrondissement de Paris: lieu de travail de la compagnie elle y accueille également d'autres compagnies notamment en diffusion. Le Dansoir a quitté Paris en 2013 pour s'implanter dans le Val-de-Marne sur le territoire de la Ville de Fontenay-sous-Bois. La compagnie y mène des actions en direction des publics (ateliers, présentations, rencontres), elle y accueille d'autres compagnies ; ses spectacles sont diffusés à la salle Jacques Brel de la Ville de Fontenay-sous-Bois. Elle signera jusqu'en 2016 une convention avec la Ville.

Depuis février 2017, le Dansoir est implanté en Normandie à Ouistreham. Le Conseil Départemental du Val-de-Marne ne soutient plus la compagnie en aide au fonctionnement. La compagnie est soutenue par la DRAC Ile-de-France (avec une aide en baisse régulière) et la Ville de Ouistreham.

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2017-2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle

actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

CREATION / DIFFUSION / APPROPRIATION

La compagnie Karine Saporta prévoit de créer en 2018 le projet « Régales » qu'elle prévoyait déjà de créer l'année dernière, et qui sera conçu avec de la musique pour orgue (l'orgue de la Cathédrale Notre-Dame de Créteil) et qui intégrera des personnes affectées par un handicap visuel.

Le projet a été repoussé à 2018 au vu du travail à mener avec les publics malvoyants et de l'opportunité de réaliser le projet avec l'Association du Festival International du Film de Femmes (AFFIF) l'année des 40 ans du festival. La Cathédrale de Créteil met à disposition dans le cadre de la résidence l'espace et l'orgue nécessaires à la mise en œuvre du projet. L'apport financier de la ville de Créteil et de l'AFFIF/Maison des arts sont en négociation.

La compagnie devrait être accueillie en résidence au Théâtre du Blanc-Mesnil en avril 2018 où le plateau lui sera mis à disposition pour l'adaptation pour un espace scénique classique de « Régales »

La présence du Dansoir en Normandie depuis 2017 a pour conséquence une baisse notable de l'activité de la compagnie en Ile-de-France, c'est pourquoi l'aide régionale est proposée à la baisse.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 259 600 € et correspond aux dépenses de création/diffusion et aux dépenses d'appropriation du budget prévisionnel proposé déduction faite de la différence entre le montant demandé et le montant proposé.

Localisation géographique :

- VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de création/diffusion	260 000,00	58,69%	DRAC IDF (acquis)	30 000,00	6,77%
Dépenses d'appropriation	69 600,00	15,71%	Ministère de la Culture (sollicité)	65 000,00	14,67%
Autres dépenses	113 400,00	25,60%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	100 000,00	22,57%
Total	443 000,00	100,00%	CD 94 (acquis)	20 000,00	4,51%
			CD 14 (acquis)	15 000,00	3,39%
			Ville de Paris (acquis)	23 000,00	5,19%
			Recettes propres	190 000,00	42,89%
			Total	443 000,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	64 050,00 €
2018	27 450,00 €

ANTÉRIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	91 500,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	91 500,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	91 500,00 €
	Montant total	274 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17012321

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : DEMARCY NAIF THEATRE - AVENANT 2 (CP NOV 2017)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	227 100,00 €	39,06 %	88 700,00 €
	Montant Total de la subvention		88 700,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : DEMARCY NAIF THEATRE
Adresse administrative : 135 RUE DE TOLBIAC
75013 PARIS 13
Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
Représentant : Monsieur Richard DEMARCY, Directeur

Objet : PRODUCTION ET DIFFUSION DE SPECTACLES

N° SIRET : 34436229800046

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Richard Demarcy a créé en 1972, le groupe expérimental du Naïf Théâtre, avec lequel il réalise la plupart de ses spectacles. Il est l'auteur et le metteur en scène d'une quarantaine de pièces publiées chez divers éditeurs et présentées en France dans les théâtres et Centres Dramatiques Nationaux, à Beaubourg, au Festival d'Automne à Paris, à la Cartoucherie de Vincennes mais également dans différents pays d'Afrique et d'Europe, comme l'Angola, l'Algérie, le Bénin ou encore le Portugal et la Roumanie. Son œuvre alterne entre une écriture liée aux mythes de l'humanité et aux grands thèmes de notre époque, notamment dans ses aspects liés à l'Afrique, à l'immigration et au multiculturalisme de notre société.

Le Naïf Théâtre est une troupe permanente multiculturelle composée d'artistes, acteurs, chanteurs, danseurs, d'origines culturelles diverses (Cameroun, Sénégal, Angola, Portugal, France, Togo, Angleterre, Japon, Taïwan...). Le multiculturalisme est au cœur du projet du Naïf Théâtre et de Richard Demarcy.

Depuis 2005, la troupe est implantée au Grand Parquet situé au cœur du 18ème arrondissement de Paris et elle y travaille en tant que « compagnie associée ». Naïf Théâtre était chargé de l'ouverture et du

lancement public du lieu sur les quartiers avec des spectacles « fédérateurs » créant l'image et l'esprit artistique et convivial du lieu.

Le Naïf Théâtre bénéficie des soutiens de la DRAC depuis de nombreuses années et de la Région Ile-de-France depuis 2005 au titre de la permanence artistique et culturelle.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2017-2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La compagnie souhaite maintenir les emplois actuels pour la prochaine année de conventionnement (22 intermittents et 2 permanents).

CREATION / DIFFUSION

La compagnie prévoit la création de « la naissance de l'écriture », une adaptation par Richard Demarcy de Rudyard Kipling, et mis en scène par Nicolas Le Bossé. Cette création prévue pour début 2018 au théâtre du Paysage à Paris, se veut le point de départ d'un cycle sur « les contes en théâtre » qui mènera la troupe du Naïf Théâtre, à travers un travail de recherche, à de nouvelles créations telle que « L'enfant éléphant » adapté de Rudyard Kipling.

Par ailleurs, Kudzo de Tobias, metteur en scène, du Naïf théâtre est en résidence à Courcouronnes pour la création de « L'Ours » de Tchekhov. Un projet de Festival « Seul en scène » est en cours en partenariat avec la ville, ou seraient présentées les créations du Naïf théâtre.

APPROPRIATION

La compagnie mène plusieurs projets d'actions culturelles en lien avec des théâtres partenaires et des établissements scolaires. Elle intervient spécifiquement auprès d'enfants autistes en lien avec le théâtre de la ville, et auprès d'un collège du 13ème arrondissement pour un projet de création amateur.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 227 100€ et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique : DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD **CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses d'emploi	23 175,00	10,20%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	88 700,00	39,06%
Dépenses de création/diffusion	149 545,00	65,85%	Recettes propres	103 400,00	45,53%
Dépenses d'appropriation	14 475,00	6,37%	DRAC Aide à la création (sollicité)	35 000,00	15,41%
Autres dépenses	39 905,00	17,57%			
Total	227 100,00	100,00%	Total	227 100,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	62 090,00 €
2018	26 610,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	88 700,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	88 700,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	88 700,00 €
	Montant total	266 100,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17012322

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : COMPAGNIE ZEREP - AVENANT 2 (CP NOV 2017)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	191 862,00 €	26,06 %	50 000,00 €
	Montant Total de la subvention		50 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMPAGNIE ZEREP
Adresse administrative : 14 PASSAGE DE FLANDRE
75019 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur JEAN-YVES JOUANNAIS, Président

Date de publication au JO : 6 février 2013

N° SIRET : 40338122100031

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date de réalisation : 22 novembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Depuis la création de la compagnie il y a 17 ans, la metteur en scène et scénographe Sophie Perez, rejoint par le compositeur Xavier Boussiron, a su développer une ligne artistique riche et singulière, traversant différents champs artistiques, et privilégier les rencontres avec le public sous différentes formes.

Pour mener à bien ses projets et rester fidèle à sa relation au travail artistique, Sophie Perez a réussi à instituer un fonctionnement de compagnie au vrai sens du terme, impliquant la mise en place d'un planning de travail et de répétitions quasi mensuels tout au long de la saison avec la présence d'une équipe artistique régulière et grâce à des partenaires fidèles (coproducteurs, accueil en résidences, diffusion). Cette continuité permet de diversifier les modes de rencontres avec le public, les partenaires et de les développer plus précisément en Ile-de-France, résidence principale de la compagnie. La compagnie est conventionnée par la DRAC et soutenue depuis 2012 au titre de la Permanence artistique et culturelle par la Région Ile-de-France.

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2017-2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle

actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

L'emploi de la compagnie Zerep est stable. Pour la prochaine année, la compagnie souhaite pérenniser le poste d'administrateur de production et passer le poste du chargé de diffusion à temps plein. La structure accueillera deux stagiaires en scénographie et en communication.

CREATION / DIFFUSION

La nouvelle création de la compagnie Zerep, prévue pour octobre 2018 s'intitule « On purge pépé » adapté de « On purge bébé » de Feydeau, coproduite et accueillie en résidence par les Subsistances à Lyon et le théâtre Nanterre-Amandiers.

Par ailleurs dans la prochaine année de conventionnement, la compagnie entamera les répétitions au CND de Pantin, de la création 2019 « Les filles qui pleurent ».

La création 2017, « Babarman, mon cirque pour un royaume » continue d'être diffusé à Vannes, Marseille, ainsi qu'au Centre Pompidou.

APPROPRIATION

La compagnie Zerep s'attache à rencontrer son public en lien avec les diffusions de ses spectacles, notamment via des ateliers ou des répétitions ouvertes. Elle est également impliquée auprès d'amateurs ou de comédiens en formation pour des sessions de workshops (ESCA, ESAD, CND..)

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 191862€ et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses d'emploi	29 040,00	15,14%	DRAC IDF (sollicité)	50 000,00	26,06%
Dépenses de création/diffusion	88 922,00	46,35%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	50 000,00	26,06%
Dépenses d'appropriation	25 400,00	13,24%	Recettes propres	91 862,00	47,88%
Autres dépenses	48 500,00	25,28%	Total	191 862,00	100,00%
Total	191 862,00	100,00%			

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	35 000,00 €
2018	15 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
	Montant total	150 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17012323

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : CHOEUR CHAMBRE ACCENTUS - AVENANT 2 (CP NOV 2017)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	283 820,00 €	17,62 %	50 000,00 €
	Montant Total de la subvention		50 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ERDA / ACCENTUS
Adresse administrative : 51 RUE CHABROL
75010 PARIS 10
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur STEPHANE BOUJNAH, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 39196151300069

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

L'association Erda–Accentus regroupe les activités de deux projets musicaux : le chœur de chambre a cappella Accentus, et l'orchestre classique Insula Orchestra, jouant sur instrument d'époque un répertoire allant du classicisme au romantisme. Le chœur Accentus a été fondé en 1991, tandis que le projet Insula Orchestra est né en 2012 en partenariat avec le Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Fondé par Laurence Equilbey, l'ensemble Accentus a pour vocation d'interpréter en formation de chœur de chambre le riche répertoire des œuvres a cappella, des œuvres majeures des deux derniers siècles jusqu'à la création contemporaine. Il a été consacré Ensemble de l'année par les Victoires de la musique classique en 2002, 2005 et en 2008. Ses missions principales sont de recréer et diffuser le grand répertoire des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles pour chœur de chambre a cappella. Parallèlement, Accentus a très rapidement été sollicité par plusieurs ensembles instrumentaux baroques et contemporains. Actuellement, le chœur est dirigé par Laurence Equilbey ou par Christophe Grapperon, chef associé depuis 2013.

Des collaborations suivies ont été engagées avec des compositeurs phares de leur génération à l'image de Pascal Dusapin (« Perela l'Homme de Fumée »), Matthias Pintscher (« L'Espace dernier ») ou Philippe

Manoury. Dès 1998, Accentus s'est positionné comme un vecteur essentiel de la création contemporaine. Cette activité sera poursuivie par le lancement de Tenso, programme de recherche sur le répertoire vocal et réseau européen de chœurs de chambre et ensembles vocaux professionnels. Chaque saison Accentus produit 60 à 80 concerts dans le réseau des grandes salles de concerts françaises et internationales.

Accentus enregistre des albums avec Naïve. En 2015, il enregistre des œuvres vocales de Mantovani. Soucieuse d'associer une dimension pédagogique à son action, Laurence Equilbey et le Choeur de Chambre Accentus se sont, depuis 10 ans, employés à transmettre un savoir, tant du point de vue des pratiques vocales que de la direction de chœur à travers des académies, master classes ou actions spécifiques en direction des professeurs de musique. Laurence Equilbey a par ailleurs fondé le département supérieur pour jeunes chanteurs du Conservatoire à Rayonnement Régional de Paris.

Dès 2006, Accentus a souhaité proposer un véritable programme d'accompagnement aux chœurs amateurs à travers l'accueil de rencontres et de concerts à la Verrière (Paris 10ème). La Verrière n'est pas seulement le lieu de répétition d'Accentus. C'est aussi un équipement ouvert à de nombreux acteurs franciliens. Les deux salles de la Verrière peuvent accueillir des manifestations ou inviter des scolaires ou étudiants à assister à des répétitions publiques. Ce lieu a pour ambition de faciliter le travail des artistes franciliens qui n'ont pas de lieu propre.

Accentus est en résidence permanente d'implantation à la Philharmonie de Paris depuis 2008 et à la salle Pleyel de 2008 à 2014, et mène également une résidence à l'Opéra de Rouen Haute-Normandie. Accentus est ensemble associé à l'Orchestre de chambre de Paris depuis 2009.

Accentus bénéficie du soutien de l'Etat (DRAC & DGCA), de la Ville de Paris, de la Région Ile-de-France et de la SACEM. Insula Orchestra bénéficie du soutien du Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2017-2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

L'objectif est de conserver le volume d'activité important, notamment en terme d'action culturelle, permettant de maintenir le niveau d'emploi, grâce à la poursuite du partenariat avec l'opéra de Rouen Normandie et avec Insula Orchestra à la Seine Musicale

CREATION / DIFFUSION

Accentus s'attache toujours à passer une à deux commandes par an. C'est le cas cette année auprès de Annelies von Parys dans le cadre d'un programme intitulé « Guerre et Paix » qui comportera également une messe à double chœur de Martin et « Figure humaine » de Poulenc.

Par ailleurs, Accentus développe aussi les créations scéniques mêlant musique et mise en scène, en partenariat avec la Seine Musicale de Boulogne Billancourt, et l'Opéra-Comique où sera joué « la nonne sanglante » mis en scène par David Bobée.

Près de 25 concerts sont prévus en Île-de-France en 2017-2018 notamment à la Philharmonie de Paris ou la résidence de l'ensemble se poursuit à raison de 4 à 6 concerts par saison pour Accentus et pour le jeune chœur de Paris. Accentus est également invité à prendre part aux productions d'Insula Orchestra à la Seine Musicale.

Puis, le Festival d'Auvers sur Oise accompagne en production, un concert d'Accentus qui y réalise une résidence de diffusion associé à un cycle d'actions culturelles.

APPROPRIATION

Les concerts à la Seine musicale sont accompagnés d'actions en direction des publics : des avant-concerts pédagogiques permettent aux participants d'avoir les clefs d'écoute au préalable, ainsi que des rencontres entre étudiants et musicologues sont organisées lors des entractes.

Les chanteurs d'Accentus interviennent dans les établissements scolaires, ils y mènent de nombreux projets tels que « éteignez vos portables » avec des collégiens, « La voix dans tous ses états », ateliers de découverte proposés par les chanteurs d'Accentus à près de 5 classes, « Qu'est-ce que le son », ateliers de pratiques à destination d'enfants malentendants.

Accentus propose aussi des ciné-concerts avec les habitants et réfugiés accueillis à la Maison des Babaya de Montreuil et au Centre d'hébergement d'Ivry.

Par ailleurs un projet de création participative dirigé par Mark Withers est organisé autour de l'œuvre « Frankenstein ou le Prométhée moderne », en partenariat avec de nombreux établissements des Hauts-de-Seine, ce projet mobilisera près de 300 participants.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 283 820 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses d'emploi	100 920,00	35,56%	Région IDF - Aide à la PAC	50 000,00	17,62%
Dépenses de création/diffusion	72 900,00	25,69%	(sollicité)		
Dépenses d'appropriation	110 000,00	38,76%	CD 92 (acquis)	60 000,00	21,14%
Total	283 820,00	100,00%	Recettes propres	173 820,00	61,24%
			Total	283 820,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	35 000,00 €
2018	15 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €

2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
	Montant total	150 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17012324

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : LA COMPAGNIE DU MYSTERE BOUFFE - AVENANT 2 (CP NOV 2017)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	236 885,00 €	19,17 %	45 420,00 €
	Montant Total de la subvention		45 420,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA COMPAGNIE DU MYSTERE BOUFFE
Adresse administrative : 23 RUE ANDRE JOINEAU
93310 LE PRE ST GERVAIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Pascale SEROUGE, Présidente

Date de publication au JO : 19 mars 1981

N° SIRET : 32504201800029

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005
Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

La compagnie du Mystère Bouffe a été fondée en 1979 par Gilbert Bourébia, avec pour objectif la mise en valeur du champ artistique de la commedia dell'arte. Suite à sa disparition, une direction artistique collégiale a été mise en place entre 4 artistes : Anna Cottis, Lisa Labbé, Nelly Quette, José Luis Vivallo (facteur de masques).

L'association dispose d'un lieu de 250 m² au centre du Pré-Saint-Gervais. Elle y dispose de bureaux, d'une costumerie, d'une cuisine, d'un petit salon et d'une salle de répétition. La compagnie possède un fond de plus de 200 costumes, une collection de masques prestigieux, un important matériel scénique (gradin en bois, tréteaux...) et un atelier de fabrication. Ce lieu est utilisé par d'autres compagnies amies, notamment dans le cadre des « Plateaux solidaires » d'Arcadi.

Depuis 1999, la compagnie organise un festival, « Les Tréteaux nomades », qui se déroule principalement aux Arènes de Montmartre à Paris 18^e arrondissement mais aussi dans d'autres lieux patrimoniaux de la ville (4^{ème}, 10^{ème}, 20^{ème}).

La structure développe de nombreux ateliers à l'intention des amateurs dans près d'une vingtaine de villes franciliennes.

La compagnie est soutenue par la Région Ile-de-France depuis 2005 dans le cadre de l'aide à la permanence artistique et culturelle. Le projet de la convention s'articule autour des projets de création de la compagnie autour de la thématique de l'altérité, toujours dans le domaine de la commedia dell'arte revisitée, et de la poursuite des spectacles dans l'espace public. La compagnie continuera à travailler en Seine-Saint-Denis (Le Pré Saint-Gervais, Romainville, Aubervilliers), à Paris ainsi que dans les Yvelines (Louvenciennes). Au regard de ce projet, la Région sera notamment attentive au développement par la compagnie de liens avec le réseau des théâtres de ville d'Ile-de-France et au maintien de son ancrage élargi sur le territoire francilien.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2017-2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

L'emploi s'est stabilisé en 2017 et la compagnie s'attachera à maintenir au même niveau.

CREATION / DIFFUSION

La compagnie du Mystère bouffe prévoit la création « Les trois Samouraï » d'après « les 3 mousquetaires d'Alexandre Dumas » mis en scène par Thilina Pietro Femino. Travaillé au Pré Saint Gervais, à Pavillons sous-bois et à Louvenciennes, le spectacle sera ensuite présenté au théâtre de la Croix blanche de Saint Leu la Forêt, au théâtre Avant-Scène de Paray Vielle Poste, ...

Par ailleurs la compagnie prévoit la création de deux nouveaux épisodes de « Ici Même Le Pré » et « Ici même Villeneuve quartier Nord », permettant de raconter deux autres quartiers à travers des balades sonores, artistiques et participatives, créées en lien avec les habitants.

La compagnie diffuse également les pièces de son répertoire en Île-de-France : «Othello » à Pontoise et Fontainebleau, « La Cour des Miracles » à Romainville et Mandres les roses, »Le crieur public » à Fontenay-sous-Bois.

La compagnie poursuit aussi l'organisation du Festival des Tréteaux Nomades qui connaîtra sa 19ème édition à l'été 2018.

APPROPRIATION

Mystère Bouffe développe de nombreuses interventions autour de la commedia dell'arte auprès des populations, en particulier les enfants et les adolescents, à travers des stages avec les centres sociaux, dans le cadre de la Réussite éducative, de l'aménagement des rythmes éducatifs. La compagnie intervient sur plusieurs territoires franciliens : Paris 10ème, Paris 20ème, Neuilly-sur-Marne, Aubervilliers, Noisy-le-Grand, Le Pré-Saint-Gervais, Romainville, Villepinte, Bondy, Villeneuve-la-Garenne, Louvenciennes... Plus de 1300 heures d'intervention auprès des publics sont prévues pour la prochaine année de conventionnement.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 236 885 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique : SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD **CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses d'emploi	47 607,00	20,10%	DDCS (sollicité)	16 100,00	6,80%
Dépenses de création/diffusion	118 116,00	49,86%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	45 420,00	19,17%
Dépenses d'appropriation	33 799,00	14,27%	CD 92 (acquis)	1 250,00	0,53%
Autres dépenses	37 363,00	15,77%	Ville du Pré-Saint-Gervais (sollicité)	7 250,00	3,06%
Total	236 885,00	100,00%	Ville de Villeneuve-la-Garenne (acquis)	2 750,00	1,16%
			Est Ensemble (acquis)	2 000,00	0,84%
			Emplois aidés	5 997,00	2,53%
			Sociétés civiles (SPEDIDAM, Service Civique)	3 500,00	1,48%
			Autres recettes	2 000,00	0,84%
			Recettes propres	150 618,00	63,58%
			Total	236 885,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	31 794,00 €
2018	13 626,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	45 420,00 €
2014	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	7 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	45 420,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	45 420,00 €
	Montant total	143 260,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17012325

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : L'AUTRE SOUFFLE - AVENANT 2 (CP NOV 2017)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	165 016,00 €	24,24 %	40 000,00 €
	Montant Total de la subvention		40 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : L'AUTRE SOUFFLE
Adresse administrative : 34 SQ DE CLIGNANCOURT
75018 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur ALAIN GLISSANT, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 41285838300026

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date de réalisation : 22 novembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Basée à Paris et en Guadeloupe, l'association L'Autre souffle a été créée en 1997 par le comédien et metteur en scène Jean-Michel Martial qui développe un travail autour de la notion de rencontre et de double culture.

Il a mis en scène plusieurs créations (« La loi du Tibi » de Jean Verdun, « Girouette et pisse vinaigre » de Syto Cavé en 2010 et 2011). La compagnie organise également des lectures des auteurs de la caraïbes (Damas, Césaire, Senghor, Glissant, Chamoiseau...) et des rencontres/débats.

Depuis 2006, le projet de la compagnie et de son directeur artistique est la réalisation du Répertoire du Théâtre Caraïbe avec des éditions d'auteurs des Caraïbes et des lectures et créations de ces auteurs.

Après des résidences de création à l'Archipel, scène nationale de Guadeloupe ou au CMAC, scène nationale de Fort-de-France, l'Autre souffle engage en 2012 un partenariat avec Gare Au théâtre, à Vitry-sur-Seine (94).

La compagnie organise, depuis 2015, le festival Kanoas, dédié au théâtre et aux arts vivants de la

Caraïbe en Île-de-France à Gare au théâtre à Vitry-sur-Seine et à Paris dans différents lieux selon les éditions.

L'Autre souffle bénéficie d'aide, pour le volet édition comme le volet spectacle de son projet, de la DAC et de la Région Guadeloupe, du Ministère de l'Outre-mer, de l'Institut franco caraïbe, de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, du Secrétariat d'Etat à la diversité culturelle, mais également de collectivités franciliennes : la Ville de Paris, la DRAC Ile-de-France et la Région Ile-de-France.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2017-2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La compagnie continue à engager en CDI une administratrice.

CREATION / DIFFUSION/APPROPRIATION

La 3ème édition du festival Kanoas organisé par la compagnie L'Autre souffle aura lieu en octobre 2017 et présentera le travail d'artistes et de metteurs en scènes de la caraïbe tels que : José Exélis pour « Circulez », la compagnie de danse Le Rêve de Soie, le conteur Akonio Dolo... Des lectures des textes du Répertoire du Théâtre Caraïbe, édités désormais par la compagnie, y seront également présentées. Deux jours de Festival se dérouleront à Gare au théâtre à Vitry-sur-Seine et la journée de clôture devrait se dérouler dans l'auditorium de la Ville de Paris

La compagnie L'Autre souffle souhaite aboutir à la production de « Théodora » mise en scène par Jean-Michel Martial, initialement prévue pour 2016/2017. Des résidences d'écriture et de création sont prévues à Gare au théâtre et aux ateliers du Chaudron (Paris).

La compagnie souhaite poursuivre la diffusion des spectacles « le temps d'une lessive par une négresse italienne » mis en scène par Emmanuel Lenormand, Jean-Michel Chastel et Daisy Miotello et « La loi de tibi » mis en scène Par Jean-Michel Martial. Le volet édition du Répertoire Théâtre Caraïbe, soutenu principalement par la Région Guadeloupe, sera étoffé par l'édition de 3 nouvelles pièces prévue en octobre. L'édition des 12 ouvrages suivants sera parallèlement entamée.

La compagnie l'Autre Souffle poursuit les interventions menées tout au long de l'année avec 3 classes option-théâtre de seconde, première et terminale du Lycée Ste Elisabeth.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 165016 et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses d'emploi	23 500,00	14,24%	DRAC Île-de-France (sollicité)	12 000,00	7,27%
Dépenses de création / diffusion	118 058,00	71,54%	Minsitère de la culture FEAC (sollicité)	10 000,00	6,06%
Dépenses d'appropriation	18 298,00	11,09%	Ministère de l'Outremer (sollicité)	20 000,00	12,12%
Autres dépenses	5 160,00	3,13%	Région Île-de-France - PAC (sollicité)	40 000,00	24,24%
Total	165 016,00	100,00%	CR Guadeloupe (sollicité)	12 000,00	7,27%
			CT Martinique (sollicité)	12 000,00	7,27%
			DRAC Guadeloupe	8 000,00	4,85%
			Ville de Paris	12 000,00	7,27%
			CD Guadeloupe	8 000,00	4,85%
			Mairie de Vitry	2 000,00	1,21%
			secrétariat à la Diversité	3 000,00	1,82%
			Recettes propres d'activité	26 016,00	15,77%
			Total	165 016,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	28 000,00 €
2018	12 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	40 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	40 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	40 000,00 €
	Montant total	120 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17012326

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : LES HELIADES - AVENANT 2 (CP NOV 2017)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	183 960,00 €	30,44 %	56 000,00 €
	Montant Total de la subvention		56 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LES HELIADES
Adresse administrative : 87 RUE FELIX FAURE
92700 COLOMBES
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Françoise CARRE-BERNARD, Présidente

Date de publication au JO : 25 octobre 1989

N° SIRET : 38160443800030

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

La compagnie Les Héliades, dirigée par Véronique Widock, occupe un ancien atelier transformé en théâtre à Colombes, le Hublot. En 2003/2004, le lieu a fait l'objet, avec le plein soutien régional au titre de l'investissement culturel, d'importants travaux de réhabilitation. C'est devenu un véritable théâtre (70 places) bien aménagé, dédié aux écritures contemporaines.

Le Hublot n'est pas en concurrence avec le théâtre municipal de Colombes, l'Avant Seine (900 places), mais en constitue un complément intéressant. Outre la programmation de la compagnie Les Héliades et celle des compagnies accueillies en résidence, le Hublot joue aussi son rôle dans le maillage culturel de la boucle nord des Hauts-de-Seine, en multipliant les partenariats avec d'autres structures équivalentes. Dans le domaine de l'action culturelle, le lieu reçoit également un soutien de la part du service régional de l'Animation sociale des quartiers. Depuis 2009, la structure bénéficie aussi d'un emploi tremplin.

En 2014, le conventionnement DRAC qui avait fortement diminué en 2013 a pris fin et la DRAC a dorénavant soutenu les Héliades au titre de l'aide à la résidence doublé d'une aide à la résidence d'implantation. Outre le soutien régional et celui de la DRAC, la compagnie est soutenue par le Département des Hauts-de-Seine, les villes de Colombes, de Clichy et Gennevilliers.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2017-2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

CREATION / DIFFUSION

La compagnie Héliades s'attache à diffuser ses dernières créations : « Cabaret Hirsute#2 » Récits de Femmes » créée en 2016 qui prévoit 6 représentations dans les Côtes d'Armor, et « Cabaret Hirsute#3 – Histoires à se mettre sur la tête » créée en 2017, qui prévoit 4 représentations dans les Hauts-de-Seine (Colombes, Villeneuve-la-Garenne) et à Pordic.

La compagnie prévoit ensuite la création pour janvier 2018 de « Une laborieuse entreprise » d'Hanokh Levin, mise en scène par Véronique Widock, une pièce pour 3 interprètes présentée au Hublot, puis au Studio théâtre d'Asnières et à la Fabrique de Guéret.

Par ailleurs, la compagnie accueille au sein du Hublot, plusieurs compagnies en résidence de création, d'implantation et/ou de diffusion à qui elle propose aussi un accompagnement administratif. Pour la prochaine année de convention Les héliades accueilleront 9 équipes, dont la compagnie lieux dits scénographies, le théâtre de la démesure, compagnie du grain de sel...

APPROPRIATION

Après chaque représentation de la compagnie et/ou au Hublot sont organisées des rencontres entre les équipes artistiques et les publics, notamment scolaires. La compagnie mène de nombreuses interventions en milieu scolaire, elle est par exemple impliquée auprès des lycéens de Nanterre pour un parcours de pratique artistique et de prévention de la radicalisation et auprès des lycéens en option théâtre de Rueil Malmaison, ainsi qu'en résidence dans un collège, soutenue par la DRAC et la préfecture des Hauts-de-Seine.

Elle poursuit par ailleurs le projet de « récits embarqués » avec des groupes de femmes et d'adolescents de Colombes, et les stages de pratiques théâtrales auprès de jeunes adultes (en BTS ou en lien avec la mission locale de Colombes)

Enfin, la compagnie Héliades s'associe au Festival des Rumeurs Urbaines pour accueillir au Hublot des présentations de projet et la journée professionnelle.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 183 960€ et correspond au montant du budget prévisionnel proposé, déduction faite des autres aides régionales.

Localisation géographique :

- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses d'emploi	73 600,00	34,40%	DRAC IDF (sollicité)	44 000,00	20,56%
Dépenses de création/diffusion	97 360,00	45,50%	CGET (sollicité)	12 000,00	5,61%
Dépenses d'appropriation	23 000,00	10,75%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	56 000,00	26,17%
Autres dépenses	20 000,00	9,35%	Région IDF - Emplois Tremplins (sollicité)	15 000,00	7,01%
Total	213 960,00	100,00%	Région IDF - Politique de la ville (sollicité)	15 000,00	7,01%
			CD 92 (sollicité)	18 000,00	8,41%
			Ville de Colombes (sollicité)	17 000,00	7,95%
			Villes de Clichy et Gennevilliers (sollicité)	4 000,00	1,87%
			Emplois aidés (CUI-CAE, FONJEP)	14 560,00	6,81%
			Sociétés civiles (ADAMI, SPEDIDAM)	8 000,00	3,74%
			Recettes propres	10 400,00	4,86%
			Total	213 960,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	39 200,00 €
2018	16 800,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	56 000,00 €
2014	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	25 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	56 000,00 €
2015	Soutien aux actions multi-territoires en Politique de la ville	20 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	56 000,00 €
	Montant total	213 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17012329
--

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : L'ART MOBILE - 4E CONV PAC - AVENANT 2 (CP NOV 2017)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	196 000,00 €	38,27 %	75 000,00 €
	Montant Total de la subvention		75 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : L ART MOBILE
Adresse administrative : 21 RUE FREDERIC-HENRI MANHES
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame PASCALE BROCHARD, Présidente

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 40221578400040

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date de réalisation : 22 novembre 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé :

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

L'Art mobile est une compagnie théâtrale fondée en 1994 par Gil Bourrasseau et Bruno Cochet, implantée surtout en Essonne, en résidence à Sainte-Geneviève-des-Bois depuis 2006 après une résidence de 5 ans à Bures-sur-Yvette. Ces deux résidences portaient sur des objectifs similaires : création, diffusion et action culturelle. La compagnie a été fondée sur le concept de mobilité, via une structure itinérante lui permettant de jouer dans des lieux inappropriés pour le spectacle vivant. La compagnie est aujourd'hui dirigée par Gil Bourrasseau et une artiste associée, Cécile Tournesol.

Le projet proposé à la Permanence était un projet d'itinérance, principalement en Essonne, mais aussi dans d'autres départements franciliens : le Théâtre portatif. Le Théâtre portatif reposait sur la mise en place de relations avec les partenaires locaux et un travail dans la durée qui impliquait une présence continue de l'équipe sur le territoire. Le travail de préfiguration avait commencé en Essonne pour s'étendre au Val d'Oise. A terme, le travail devait être développé sur l'ensemble du territoire de la grande couronne d'Ile-de-France en Yvelines et en Seine-et-Marne. Le Théâtre portatif jouait la carte de l'itinérance, alternant les spectacles pensés pour la scène traditionnelle, et ceux, formes plus légères,

voués au nomadisme, conçus pour aller vers les gens. La diversité des écritures qui propose des œuvres radicalement différentes est garante de l'éclectisme des thèmes, des formes et des paroles portées à la scène. En 2012, la compagnie a porté un projet de Pôle national des arts nomades qui n'a pas abouti et, la même année, s'est installée en résidence sur la commune de Brétigny-sur-Orge. Elle travaille moins régulièrement avec le théâtre portatif et davantage en salle ou sous chapiteau. La compagnie conserve ses bureaux à Sainte-Geneviève-des-Bois. En août 2016, Gil Bourrasseau est malheureusement décédé des suites d'une longue maladie. La poursuite des activités de l'Art Mobile est portée par Cécile Tournesol, sur le projet du Cercle de Craie caucasien notamment.

L'art mobile est subventionné par le Conseil départemental de l'Essonne. L'art mobile bénéficie, pour ses créations, du soutien de la Drac Ile-de-France, d'Arcadi (Conseil Régional d'Ile-de-France) et de l'ADAMI. Elle bénéficie également du soutien au titre des résidences d'artistes en milieu scolaire de la DRAC Ile-de-France.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2017-2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

Pour la prochaine année de conventionnement, pour assurer le montage des créations et de développer les exploitations des spectacles, la compagnie poursuivra l'embauche en intermittence d'un chargé de production et d'un chargé de diffusion.

CREATION / DIFFUSION/APPROPRIATION

La compagnie l'Art Mobile prévoit de créer « Les Yeux d'Anna » de Luc Tartar en novembre 2018, pièce dédiée au public adolescent. Elle sera coproduite et accueillie en résidence par le Centre culturel des Bords de Scène d'Athis-Mons. La présentation au Festival d'Avignon Off du projet créé en fin d'année 2016 « Le Cercle de Craie Caucasien » de Bertold Brecht est envisagée pour 2018.

Dans le cadre de cette création et du partenariat avec le centre des Bords de Scène, la compagnie mènera plus de 60 heures d'ateliers, en résidence territoriale au Lycée Monge de Savigny-sur-Orge. Des interventions en classe PEAC dans un collège des Ulis, des master-class en conservatoire, des formations ou encore des interventions dans un centre hospitalier (créations de petites formes dans les services psychiatriques) sont également prévues. Un volume d'heures de près de 370 heures est ainsi envisagées

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 196 000 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- ESSONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses d'emploi	14 990,00	7,65%	DRAC IDF (sollicité)	10 000,00	5,10%
Dépenses de création/diffusion	98 008,00	50,00%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	75 000,00	38,27%
Dépenses d'appropriation	29 002,00	14,80%	CD 91 (acquis)	13 000,00	6,63%
Autres dépenses	54 000,00	27,55%	ADAMI	20 000,00	10,20%
Total	196 000,00	100,00%	Recettes propres d'activités	78 000,00	39,80%
			Total	196 000,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	52 500,00 €
2018	22 500,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :**

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	75 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	75 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	75 000,00 €
	Montant total	225 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014873

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : ACADEMIE FRATELLINI - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	345 749,00 €	34,71 %	120 000,00 €
	Montant Total de la subvention		120 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ACADEMIE FRATELLINI
Adresse administrative : RUE DES CHEMINOTS
93210 LA PLAINE ST DENIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Alain PACHERIE, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 30249234300033

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Héritière de l'Ecole nationale de cirque créée par Annie Fratellini et Pierre Etaix en 1972, l'Académie Fratellini est tout à la fois un pôle de formation supérieure (CFA) et un centre de développement artistique et culturel, implanté dans le quartier de La Plaine à Saint-Denis. L'Académie est dirigée par Stéphane Simonin depuis 2012, Valérie Fratellini en est la directrice pédagogique.

L'Académie Fratellini est une construction privilégiant les matériaux de récupération et le bois ; elle a été conçue par les architectes Patrick Bouchain & et Loïc Julienne. Située sur un terrain mis gracieusement à disposition par la SEM Plaine Commune, elle comprend plus de 5500 m² et se compose de différents espaces équipés : le grand chapiteau (jauge de 1600 places), le petit chapiteau (jauge de 250 places), une grande halle (jauge de 250 places), 3 studios de travail de 200 à 400 m², 1 salle de danse, des bureaux, 3 ateliers de fabrication (costumes, ferronnerie, menuiserie). Le site dispose également de 5 caravanes offrant des possibilités d'hébergement et de 7 containers de stockage de matériel.

Avec le CNAC à Châlons-en-Champagne, c'est l'une des deux écoles supérieures en France qui prépare depuis 2015 au Diplôme national supérieur professionnel d'artiste de cirque (Bac+3, niveau II). L'Académie Fratellini est la seule école à proposer une formation basée à la fois sur un principe

d'alternance entre temps pédagogique (60%) et temps professionnel (40%) et sur un parcours de formation individualisé pour chaque élève-apprenti, qui est rémunéré pendant trois ans dans le cadre du CFA. Il s'agit de former des artistes de cirque complets, qui possèdent chacun une spécialité parmi les différentes disciplines.

L'Académie Fratellini est financée par l'Etat, la Région, le Département de la Seine-Saint-Denis et la Communauté d'agglomération Plaine Commune. L'Académie Fratellini est soutenue au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle à hauteur de 120 000 € depuis 2005, ainsi qu'au titre des CFA.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2017 – 2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

CREATION / DIFFUSION et APPROPRIATION

Pour la prochaine année de conventionnement, l'Académie Fratellini accueillera 13 compagnies pour des résidences de 5 à 11 jours (dont notamment le Cirque Rasposo, Jérôme Tomas, Idem Collectif...) L'Académie met à disposition l'un de ses studios ou son petit chapiteau pour le travail de création des équipes accueillies. Des sorties de résidence sont proposées ponctuellement.

L'Académie Fratellini proposera plusieurs créations avec des apprentis de l'école, qui seront produites ou coproduites durant l'année à venir :

- Antoni Klemm créera « Dé-noué » avec deux apprentis de 3ème année, une forme destinée à être jouée dans les écoles maternelles de Saint-Denis et de la Seine-Saint-Denis et qui tournera aussi en Essonne (écoles et Théâtre de l'Agora).

- Stuart Seide et les apprentis de 2ème année créeront un spectacle de Noël à l'Académie autour du thème de New York : « Un garçon à New-York », une diffusion extérieure est également prévue avec 4 représentations au Cirque-Théâtre d'Elbeuf.

- Chaque promotion participera à la création d'un spectacle : une forme légère de 30 minutes avec les apprentis de 1ère année, une création avec les apprentis de 2ème année qui sera mise en scène par Geneviève de Kermabon, et une création avec les apprentis de 3ème année, qui sera mise en scène par Jani Nuutinen.

6 apéros cirques seront également créés (formes créées en 10 jours, avec deux représentations) avec les artistes invités suivants : Olivier Letellier ? Anna Rodriguez, Mickaël Vessereau, Jordi Aspa, Geneviève de Kermabon.

Un partenariat avec la Maison du Conte et la Cie Théâtre du Phare permettra la création de tandems entre conteurs et apprentis qui seront présentés lors de l'inauguration des locaux de la Maison du Conte.

L'Académie Fratellini collabore avec plusieurs établissements scolaires de son territoire pour proposer des ateliers tout au long de l'année (classes à PAC, projet ALYCCE, résidence en milieu scolaire, parcours CAC) pour un total d'environ 500 heures sur l'année scolaire. Elle ouvre régulièrement son site au public et propose à cette occasion des répétitions publiques ou des rencontres avec les équipes artistiques.

L'Académie Fratellini poursuit ses nombreuses interventions auprès des publics dans le cadre des cours, stages amateurs, visites, ateliers d'initiation au cirque avec des scolaires, des comités d'entreprises, des classes à pac, des résidences en milieu scolaire, des classes relais, des parcours découverte, des ateliers avec des jeunes en situation de handicap, des détenus, des centres sociaux, des jeunes en insertion sociale et professionnelle, des projets fédérateurs « un cirque dans mon quartier » avec des jeunes du Franc-Moisin, des partenariats avec l'enseignement supérieur : écoles d'art et d'architecture, universités Paris 8 et 13. Soit plus de 730 heures d'interventions artistiques prévues.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 345 749 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé, déduction faite des autres dépenses.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de création/diffusion	294 082,00	22,31%	DRAC IDF (acquis)	16 500,00	1,25%
Dépenses d'appropriation	51 667,00	3,92%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	120 000,00	9,10%
Autres dépenses	972 431,00	73,77%	TVA sur la subvention régionale	-6 256,00	-0,47%
Total	1 318 180,00	100,00%	CD 93 (sollicité)	89 108,00	6,76%
			Plaine Commune (sollicité)	185 725,00	14,09%
			Emplois aidés	13 464,00	1,02%
			SACD	19 000,00	1,44%
			Mécénat	30 834,00	2,34%
			Recettes propres	849 805,00	64,47%
			Total	1 318 180,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	84 000,00 €
2018	36 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aide à projet arts de la rue et/ou de la piste	12 500,00 €
2014	Aide aux employeurs du secteur public non industriel et commercial, et aux associations à but non lucratif, non assujettis à la taxe d'apprentissage	10 657,12 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	120 000,00 €
2014	Aides régionales aux apprentis des CFA franciliens	180,00 €
2014	Développeurs de l'apprentissage	13 625,00 €
2014	Dispositif d'aide régionale à l'entrée en apprentissage	720,00 €
2014	Subventions régionales de fonctionnement aux CFA	126 504,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	120 000,00 €
2015	Subventions régionales de fonctionnement aux CFA	139 742,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	120 000,00 €
2016	Développeurs de l'apprentissage	6 812,50 €
2016	Dispositif d'aide régionale à l'entrée en apprentissage	260,00 €
2016	Subventions régionales de fonctionnement aux CFA	276 458,00 €
2017	Subventions régionales de fonctionnement aux CFA	134 000,00 €
	Montant total	973 393,62 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014874
--

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : ACTION ARTISTIQUE 77 - 4E CONV PAC- AVENANT 2 NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	322 230,00 €	34,45 %	111 000,00 €
	Montant Total de la subvention		111 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ACTION ARTISTIQUE 77
Adresse administrative : 1 PL DE LA PREFECTURE
77010 MELUN CEDEX
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur PATRICK SEPTIERS, Président

Date de publication au JO : 29 juillet 2000

N° SIRET : 32897134600015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005
Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Instance créé en 2009 et dirigée depuis 2011 Hervé Biseuil, Act'art est l'opérateur culturel du Conseil départemental de Seine-et-Marne. Ses deux actions emblématiques sont les « Scènes Rurales » et le festival « Hoptimum ».

Le principe des « Scènes Rurales » est d'aller à la rencontre des territoires sans équipement qualifié, il n'existe donc pas de lieu référent. Les spectacles se déroulent le plus souvent dans des salles des fêtes ou des foyers ruraux. Ils peuvent investir des lieux différents, (granges, cafés, ...) ou être présentés par des compagnies disposant de leur propre structure (chapiteau, bus...). Dans le cadre des « Scènes Rurales », les compagnies sont présentes sur le territoire et mènent un travail de sensibilisation autour des spectacles. Plus de 180 communes composent les 13 territoires des scènes rurales en 2011.

Le festival « Hoptimum » est un évènement hip hop, danse, musique et graff depuis l'édition 2011 organisé par Act'Art sur le territoire de la Seine-et-Marne. Par ailleurs, Act'Art propose des actions de formations tant aux professionnels (danse) qu'aux amateurs, participe au dispositif « Collège au cinéma » et met à dispositions des professionnels, des collectivités comme du public, des informations sur la vie culturelle et artistique.

Les principaux financeurs sont le Conseil départemental de Seine-et-Marne, les villes et collectivités

publiques locales partenaires du dispositif Scènes Rurales, la DRAC et la Région Ile-de-France.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2017 2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

CREATION / DIFFUSION et APPROPRIATION

Pour la prochaine année de conventionnement, Act'Art prévoit de reconduire les « Scènes rurales » pour une nouvelle saison. Elles compteront 21 spectacles pour un total de 47 représentations. Afin de rapprocher le public des territoires ruraux des lieux culturels habituels, Act'Art propose au public des « Scènes rurales » 8 représentations en coproduction dans des théâtres ou centres culturels du département.

Act'Art expérimentera dans l'année à venir de nouvelles modalités d'action pour les « Scènes rurales » avec la mise en place sur 4 territoires pilotes de résidences artistiques à la place de la diffusion habituelle. Les projets sont construits en lien étroit avec les communautés de communes concernées avec l'objectif de toucher un large public par le travail de l'équipe accueillie (actions culturelles, diffusions...). Ainsi, seront accueillies cette année la Cie Philippe Lardaud (CC Moret Seine et Loing) et la Cie Nadine Beaulieu (CC des deux Mrin). Un projet cirque est envisagé avec la CC du Val Briard. Ces nouvelles modalités seront étendues à l'ensemble de la Seine-et-Marne pour la saison 2018-2019.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 322 230 € et correspond au total de dépenses de création diffusion et appropriation.

Localisation géographique :

- SEINE ET MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses d'emploi	24 000,00	5,60%	DRAC IDF (sollicité)	70 000,00	16,35%
Dépenses de création/diffusion	144 685,00	33,79%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	111 000,00	25,92%
Dépenses d'appropriation	177 545,00	41,46%	CD 77 (acquis)	215 230,00	50,26%
Autres dépenses	82 000,00	19,15%	EPCI 77 (acquis)	30 000,00	7,01%
Total	428 230,00	100,00%	Apprentissage (2 postes)	2 000,00	0,47%
			Total	428 230,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	77 700,00 €
2018	33 300,00 €

ANTÉRIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	111 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	111 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	111 000,00 €
	Montant total	333 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014875

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : ASS CULT DU THEATRE D ALEPH - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	73 500,00 €	31,29 %	23 000,00 €
	Montant Total de la subvention		23 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASS CULT DU THEATRE D ALEPH
Adresse administrative : 69 AV DANIELLE CASANOVA
94200 IVRY S/SEINE
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Jean-Claude LEFORT, Président

Date de publication au JO : 16 décembre 1980

N° SIRET : 32686419600059

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

La compagnie a été créée par Oscar Castro à la fin des années soixante à Santiago au Chili sous les années Allende ; elle est installée depuis 1995 dans un lieu à Ivry-sur-Seine dans le Val-de-Marne. Animée par des perspectives transculturelles françaises et latino-américaines, la compagnie travaille sur la recherche théâtrale, musicale et chorégraphique. Le projet du Théâtre Aleph est celui d'un théâtre social avec du théâtre d'intervention, des projets avec scolaires, le projet « Le Théâtre des Gens et des métiers », soit des créations de théâtre musical réalisées avec des acteurs amateurs (groupe de collégiens, groupe de femmes en situation d'exclusion...) sur le thème de leur vie, leur statut, leur métier. Après le coup d'état au Chili, Oscar Castro subit la censure, il est arrêté et passera deux ans (de 1974 à 1976) dans un camp. Il invente à l'intérieur même des camps les vendredis culturels, monte et présente, avec les prisonniers, une pièce par semaine. Puis, à la sortie des camps en 1976, Oscar Castro est exilé à Paris, accueilli par Ariane Mnouchkine à la cartoucherie de Vincennes et refonde sa compagnie. Le lieu dans lequel il s'installe en 1995, le Théâtre Aleph, est une ancienne fabrique de carton de 350 m² aménagée sur 2 niveaux avec 2 bureaux, un salon-bar et une salle de spectacle équipée de 100 places. L'activité du lieu et celle de la compagnie sont indissociables, quasiment toutes les représentations

présentées dans le Théâtre Aleph étant des productions de la compagnie.

Le Théâtre Aleph est soutenu par la DDJS et le Conseil départemental du Val-de-Marne ainsi que par la Ville d'Ivry-sur-Seine et la Région Ile-de-France.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2017 – 2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

CREATION / DIFFUSION et APPROPRIATION

Pour l'année à venir, le Théâtre aleph projette la création d'un nouveau spectacle mis en scène par oscar castro, une comédie surréaliste sur le thème de la guerre, qui réunira 6 comédiens du théâtre aleph et fera l'objet de 18 représentations au Théâtre. La compagnie reprendra la pièce « Talca, Paris y Broadway » écrite et mise en scène par Oscar Castro en 1984. Elle rassemblera 4 comédiens de la compagnie et 12 à 20 amateurs issus de l'atelier Latin'Actor.

Le Théâtre Aleph poursuivra également son projet mené avec des personnes, femmes et hommes, en situation d'exclusion en partenariat avec l'association d'insertion Atout Majeur. Chaque année, le Théâtre Aleph crée ainsi avec ce groupe un spectacle qui permet d'aborder un thème, « la promotion de la santé et de l'accès aux droits », « la lutte contre les discrimination et la citoyenneté » et « les violences faites aux femmes en milieu intra familial » pour les projets à venir. Le projet repose sur des ateliers menés pendant 2 mois et 5 représentations publiques.

Le Théâtre Aleph accueille également de façon régulière la Compagnie des Grands pour répéter ses spectacles et techniques d'improvisation, et l'association « arts langues et cultures » pour ses cours et ateliers « théâtre en anglais ».

Enfin, les ateliers théâtre pour adolescentes issus de quartiers « politique de la ville » comme les ateliers Latin'Actor seront reconduits pour l'année prochaine.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 73 500 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé déduction faite de l'aide régionale lutte contre les discriminations.

Localisation géographique :

- VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses d'emploi	14 670,00	19,18%	DRAC IDF (acquis)	3 000,00	3,92%
Dépenses de création/diffusion	60 530,00	79,12%	Préfecture du Val-de-Marne (sollicité)	5 000,00	6,54%
Autres dépenses	1 300,00	1,70%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	23 000,00	30,07%
Total	76 500,00	100,00%	Région IDF - Lutte contre les discriminations	3 000,00	3,92%
			CD 94 (sollicité)	16 000,00	20,92%
			Ville d'Ivry (sollicité)	5 000,00	6,54%
			Recettes propres	21 500,00	28,10%
			Total	76 500,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	16 100,00 €
2018	6 900,00 €

ANTÉRIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	18 000,00 €
2014	Lutte contre les discriminations	7 650,00 €
2014	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	5 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	23 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	23 000,00 €
	Montant total	76 650,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014876

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : ASSOCIATION CITE-THEATRE - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	165 600,00 €	54,35 %	90 000,00 €
	Montant Total de la subvention		90 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION CITE-THEATRE
Adresse administrative : 21 BOULEVARD JOURDAN
75014 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur JOSE ALFAROBA, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 82095968200023

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Le Théâtre de la Cité internationale (TCI) est un espace autonome au sein de la Fondation de la Cité Internationale (Paris XIVème), dont il dépend juridiquement depuis 1936 et qui lui apporte une importante contribution annuelle. Par son rayonnement actuel et l'intérêt de sa programmation, le TCI dépasse très largement le public des résidents de la Cité internationale pour atteindre un vaste public francilien.

Dirigé de 2008 à 2014 par Pascale Henrot à la suite de Nicole Gautier, le TCI propose une programmation cosmopolite et pluridisciplinaire. Plaçant l'artiste au cœur du projet, il présente des œuvres populaires de grande qualité aux côtés de propositions radicales. Disposant de trois salles (La coupole – 418 places, La galerie – 230 places, La resserre – 144 places), il présente chaque année deux demi-saisons, automne/hiver et printemps/été.

Depuis 2016, Marc le Glatin assure la direction du TCI. Le Théâtre est constitué en association loi 1901 depuis le 1er septembre 2016.

Le TCI accueille régulièrement des artistes pour de longues résidences. L'aide de la Région au titre de la permanence artistique et culturelle a notamment permis de soutenir les résidences de Paco Decina (danse), Massimo Furlan (théâtre et performance) et Fanny de Chaillé (danse et performance).

Le principal partenaire du Théâtre de la Cité internationale est la DRAC, aux côtés de la Ville de Paris.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2016 – 2017

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

CREATION / DIFFUSION et APPROPRIATION

La prochaine année de conventionnement sera marquée par la mise en œuvre par le Théâtre de la Cité Internationale du dispositif Prémises. Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement de jeunes équipes artistiques, sorties depuis moins de 4 ans d'écoles supérieures d'art dramatique, en vue de leur professionnalisation.

Deux équipes seront retenues parmi les 6 projets choisis lors de l'appel à projet (Théâtre de la Suspension, La Phenomena Cie, Cie Le Grand Nulle Part ...). Elles seront alors accompagnées par Prémises production (office de production adossé au TCI) en administration, production, diffusion. Elles présenteront une première création en décembre 2017 ou janvier 2018, puis seront en résidence au TCI en vue d'une nouvelle création durant la saison 2019-2020.

Le TCI apporte 10 000€ en coproduction à chaque compagnie retenue et 10 000€ également à un fonds de soutien à la création porté par Prémises production.

Le TCI mène des actions culturelles auprès de lycéens (ateliers théâtre, projet radio), d'étudiants (Université Paris 3, résidents de la Cité U), des centres socioculturels (ateliers d'écriture, marionnettes) d'enseignants (partenariat avec les différentes académies).

La Région renouvelle son aide au titre de la création/diffusion et de l'appropriation à hauteur de 90 000€.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 165 600€ et correspond au montant du budget prévisionnel proposé, déduction faite des taxes et impôts.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses d'emploi	25 500,00	15,14%	DRAC IDF (sollicité)	30 000,00	17,81%
Dépenses de création/diffusion	99 900,00	59,31%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	90 000,00	53,43%
Dépenses d'appropriation	25 200,00	14,96%	Ville de Paris (sollicité)	15 000,00	8,91%
Autres dépenses	17 835,00	10,59%	Recettes propres et apport du TCI	33 435,00	19,85%
Total	168 435,00	100,00%	Total	168 435,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	63 000,00 €
2018	27 000,00 €

ANTÉRIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	90 000,00 €
2017	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	9 560,00 €
2017	Soutien à la création et à la diffusion numérique	34 060,00 €
	Montant total	133 620,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014877

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : ASSOCIATION DU THEATRE DE CHELLES - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	388 384,00 €	16,69 %	64 830,00 €
	Montant Total de la subvention		64 830,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION DU THEATRE DE CHELLES
Adresse administrative : PLACE DES MARTYRS DE CHATEAUBRIANT
77500 CHELLES
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame MARYSE LAGORCE, Présidente

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 33363514200016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Le Théâtre de Chelles est un théâtre de ville, inauguré en 1969. Une période marquante de son histoire est attachée à la présence de la compagnie « Théâtre en Liberté » (Téphany – Meyrand) entre 1975 et 1985.

Avec la nouvelle direction en 2000, le Théâtre de Chelles, devenu scène conventionnée, doté d'une salle de 776 places, et d'un studio réservé aux répétitions et aux ateliers, a développé un projet artistique qui repose sur la présence de compagnies en résidence sur 3 ans. Sa programmation s'est structurée progressivement autour de l'organisation de quatre événements thématiques conciliant des actions culturelles sur l'année, des accueils et des coproductions (une opération sur un pays ou une région du monde, le festival « Dominantes musique », « Le Num » - manifestation lancée en 2004 et appelée jusqu'en 2006 « Festival Arts en numérique » - et le festival « Juste Avant »). Au-delà de ces temps forts de la saison, la programmation pluridisciplinaire accorde une place aux créations régulières des compagnies en résidence.

Parallèlement, le Théâtre de Chelles est engagé dans un processus ambitieux de développement culturel sur le territoire du bassin Chellois, soutenu par la communauté de communes Marne et Chantereine.

L'action culturelle est conçue sur des actions de longue durée qui sont confiées aux équipes artistiques en résidence afin de nouer des relations privilégiées et enrichissantes avec des publics divers.

Le Théâtre de Chelles est subventionné par la Ville de Chelles, la Communauté d'agglomération, le Conseil départemental de Seine-et Marne, le Ministère de la Culture - DRAC Ile-de-France et l'ONDA.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2017– 2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

La précédente année de conventionnement a été marquée par plusieurs départs et le recrutement d'un nouveau directeur, Frédéric Maragnani et la réorganisation des missions. L'objectif pour l'année à venir sera donc de stabiliser et de consolider l'équipe, notamment avec des formations pour les nouveaux arrivants.

CREATION / DIFFUSION et APPROPRIATION

Le Théâtre de Chelles accueillera 4 compagnies en résidence de création et d'actions territoriales sur 3 ans : Cie Coup de Poker, Cie Les Cambrioleurs, Collectif Cabaret Contemporain sont en renouvellement et une nouvelle équipe la Cie du 8 avril à partir de janvier 2018.

Le Théâtre de Chelles soutient une ou deux créations sur les 3 ans de résidence de chaque compagnie. En 2018, il coproduira « Amour » de la Cie Coup de Poker et « Red Line » de la Cie Les Cambrioleurs avec 15 000€ d'apport pour chacune.

Le Théâtre coproduira également deux banquets littéraires, « Les Feux de l'amour » par la Cie HKC et « La reine des neiges » par la Cie Zone France, avec des apports de 1 500€.

Le festival Le Num ne sera pas reconduit en 2018 au profit d'un nouveau festival « Solo » qui mettra à l'honneur le seul en scène ; Prévu en mars, il comptera 10 spectacles pour 13 représentations au Théâtre et 5 hors-les-murs, sur le territoire de l'agglomération.

Le Théâtre de Chelles prévoit un grand nombre d'actions culturelles, pour un total de plus de 1000 heures, dont près d'une moitié avec des établissements scolaires. Il organisera notamment une option théâtre en lycée, et un parcours spectateur. Les actions culturelles sont en majorité portées par les artistes des compagnies en résidence.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 388 384 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique : SEINE ET MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD **CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses d'emploi	166 105,00	42,77%	DRAC IDF (sollicité)	38 000,00	9,78%
Dépenses de création/diffusion	133 320,00	34,33%	DRAC IDF SDAT (sollicité)	17 000,00	4,38%
Dépenses d'appropriation	88 959,00	22,90%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	64 830,00	16,69%
Total	388 384,00	100,00%	CD 77 (sollicité)	47 000,00	12,10%
			EPCI Vallée de la Marne (sollicité)	42 000,00	10,81%
			Ville de Chelles (sollicité)	147 554,00	37,99%
			Société civile	1 000,00	0,26%
			Recettes propres	31 000,00	7,98%
			Total	388 384,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	45 381,00 €
2018	19 449,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	64 830,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	64 830,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	64 830,00 €
	Montant total	194 490,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014878

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : ASSOCIATION THEATRE PAR LE BAS - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	157 268,00 €	19,08 %	30 000,00 €
	Montant Total de la subvention		30 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION THEATRE PAR LE BAS
Adresse administrative : 17 ALLEE DE L'ARLEQUIN
92000 NANTERRE
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Marylène SAMSON, Présidente

Date de publication au JO : 22 novembre 1978

N° SIRET : 32445751400010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Le Théâtre par le Bas est constitué d'une salle de 50 places au pied des tours Aillaud de Nanterre-Parc. Le lieu est mis à disposition par le Conseil général des Hauts-de-Seine au directeur artistique et metteur en scène Jean Luc Borg depuis 1978. La démarche consiste à proposer aux habitants de découvrir des textes d'exception tels que « L'ivre de Rabelais », « Ulysse », « Madame Bovary, je t'embrasse partout », « Ravissement », « Panurge Hip Hop », « Cyrano ». Le lieu est « un espace de liens et d'apprentissages ». Le tissu associatif local est très impliqué dans le projet, que ce soit celui de Nanterre ou des villes voisines. Le Théâtre par le Bas propose par ailleurs des ateliers théâtre pour les enfants à partir de 7 ans et des ateliers théâtre hip hop pour les adolescents au tarif de 10 euros par trimestre.

Le Théâtre par le Bas est soutenu au titre de la mission ville de la Préfecture des Hauts-de-Seine, par le département des Hauts-de-Seine au titre du fonctionnement et du Contrat de ville et par la Ville de Nanterre au titre du fonctionnement et du contrat de ville également.

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2016 – 2017

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle

actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

CREATION / DIFFUSION et APPROPRIATION

Pour la prochaine année de conventionnement, la Cie du Théâtre par le Bas poursuivra la diffusion de deux de ses créations, « The Story of M » dans des centres socioculturels (Nanterre, Colombes) et au Studio Théâtre de Stains, et « Irma rit Rose » au Théâtre par le Bas et au théâtre de l'Opprimé.

Le Théâtre par le Bas accueillera aussi plusieurs équipes en résidence avec une mise à disposition de son plateau et de son équipe technique. La Cie Bonnie et Jacques sera accueillie 9 jours en préparation de la diffusion de « Pauline Cariou » au Festival RIRE de Nanterre en mars 2018. La Cie Branle-Bas de combat, prix du public au Festival 48h en scène, sera accueillie un mois pour finaliser sa création « Couples # » avant 2 représentations au Théâtre par le Bas et une au Festival RIRE. Le Théâtre par le Bas est coproducteur à hauteur de 1 200€.

Enfin, la Cie le Temps de Vivre sera également accompagnée pour poursuivre la diffusion de « Retour à Ithaque » avec des diffusions dans des centres socioculturels des Hauts-de-Seine.

Des échanges sont en cours pour la création d'un festival commun au Festival RIRE, à Arti'show et 48 en scène pour valoriser les découvertes de chacun d'entre eux.

Le Théâtre par le Bas propose différents ateliers de théâtre, d'humour et des stages, tout au long de l'année, pour des publics différents (jeunes enfants, adolescents, adultes, femmes éloignées de la culture). En partenariat avec des centres sociaux et des associations, le Théâtre emmène des mères isolées et des personnes éloignées de la culture en sorties théâtre à Paris suivies de débat.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 157 268 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé, déduction faite des frais bancaires et des autres subventions régionales.

Localisation géographique :

- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses d'emploi	16 300,00	10,19%	Préfecture - CGET (acquis)	37 000,00	23,14%
Dépenses de création/diffusion	65 958,00	41,25%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	30 000,00	18,76%
Dépenses d'appropriation	19 890,00	12,44%	Région IDF - ALYCCE (sollicité)	2 500,00	1,56%
Autres dépenses	57 742,00	36,11%	CD 92 (sollicité)	13 000,00	8,13%
Total	159 890,00	100,00%	Paris Ouest La Défense (acquis)	8 000,00	5,00%
			Ville de Nanterre (acquis)	40 850,00	25,55%
			Emplois aidés	18 940,00	11,85%
			Recettes propres	9 600,00	6,00%
			Total	159 890,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	21 000,00 €
2018	9 000,00 €

ANTÉRIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	4 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
	Montant total	64 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014879

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : LA PENICHE OPERA - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	543 780,00 €	20,23 %	110 000,00 €
	Montant Total de la subvention		110 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA PENICHE OPERA
Adresse administrative : 46 QU DE LA LOIRE
75019 PARIS 19
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur STEPHANE MALFETTES, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 32566565100031

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005
Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

La Péniche Opéra est une compagnie d'art lyrique et de théâtre musical créée en 1982 et dirigée par Mireille Larroche jusqu'en 2015, Geoffroy Jourdain et Olivier Michel (Les cris de Paris) en ont repris la direction.

Le nouveau projet de la péniche, dénommée La Pop, repose sur la production, l'accueil et l'accompagnement d'équipes artistiques et de spectacles musicaux : petits formats adaptés au lieu de la péniche ou bien grands formats destinés à être diffusés dans les réseaux franciliens et nationaux (notamment les réseaux CDN, Scènes nationales et Scènes conventionnées) voire internationaux. La Pop accueillera en résidence tout au long de l'année, d'une à trois semaines, des équipes en résidences de travail. 2 Temps fort ont été instaurés à l'automne et au printemps. Outre la présentation des spectacles, des lectures de comédiens du Jeune Théâtre National sont proposées pour le jeune public ainsi que des rencontres professionnelles et des installations plastiques et sonores ...

Les partenaires publics de la compagnie sont la DRAC au titre de Compagnie Nationale de Théâtre Lyrique et Musical, et la Région Ile-de-France et la Ville de Paris

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2016 – 2017

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

CREATION / DIFFUSION et APPROPRIATION

Pour la prochaine année de conventionnement, la Pop renouvelle ses deux temps forts qui accueilleront une douzaine de créations. L'édition de printemps verra ainsi les créations de Franck Vigroux, Kurt d'Haeseleer, du Collectif Catastrophe etc., et l'édition d'automne celles de Marc Lainé, Blandine Rinkel, Diana Soh etc. La Pop accueillera en parallèle une grande diversité d'équipes artistiques en résidence.

La Pop poursuivra ses Journées de repérage artistique en lien avec l'ONDA pour une dizaine d'équipes émergentes, les Pop Conf' (rencontres avec artiste et scientifique), et le cycle de relectures. Une installation d'art contemporain de Céleste Boursier-Mougenot sera également accueillie.

Deux résidences seront menées en établissement scolaire. D'une part, Mathilde Guermonprez mènera un projet de fiction radiophonique au Collège Saint-Exupéry à Noisy-le-Grand avec des jeunes en situation de handicap. D'autre part, Nathalie Bourg et Mathilde Benmoussa proposeront un parcours autour des Métamorphoses d'Ovide au Lycée Armand Guillaumin d'Orly avec des lycéennes en bac professionnel esthétique.

Plus largement, la Pop propose des actions culturelles autour de ses spectacles aux étudiants, aux centres aérés, et au grand public.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 543 780 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé, déduction faite de la recette de subvention d'investissement et des autres subventions régionales.

Localisation géographique : DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD **CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses d'emploi	186 480,00	33,37%	DRAC IDF (acquis)	263 780,00	47,21%
Dépenses de création/diffusion	249 700,00	44,69%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	110 000,00	19,69%
Dépenses d'appropriation	17 700,00	3,17%	Région IDF - Dispositif ALYCCE (sollicité)	5 000,00	0,89%
Autres dépenses	104 900,00	18,77%	CD 93 (sollicité)	4 000,00	0,72%
Total	558 780,00	100,00%	Ville de Paris - fonctionnement (sollicité)	50 000,00	8,95%
			Ville de Paris - équipement (acquis)	10 000,00	1,79%
			Rectorat de Paris (sollicité)	1 000,00	0,18%
			ARCADI	5 000,00	0,89%
			Sociétés civiles	25 000,00	4,47%
			Mécénat	30 000,00	5,37%
			Recettes propres	55 000,00	9,84%
			Total	558 780,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	77 000,00 €
2018	33 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	110 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	110 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	110 000,00 €
	Montant total	330 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014881

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : LA CONSTELLATION - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	253 000,00 €	31,62 %	80 000,00 €
	Montant Total de la subvention		80 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA CONSTELLATION
Adresse administrative : 7 CHEMIN DU CLOTAY
91350 GRIGNY
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Hervé RICHARD, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 44321643700022

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :**PRESENTATION DU BENEFICIAIRE**

Créée en mars 2002, la compagnie des arts de la rue La Constellation est dirigée par Alexandre Ribeyrolles. Elle s'est tout d'abord implantée à Vigneux-sur-Seine (91) début 2003 dans le cadre d'une convention de résidence tripartite sur 3 ans avec la Ville, la DRAC et le Conseil départemental de l'Essonne et a développé depuis lors des actions de création, diffusion et sensibilisation des publics aux pratiques artistiques sur ce territoire. Les créations de la compagnie sont des spectacles de rue, du théâtre jeune public et du théâtre en appartement. La compagnie organisait le Festival « Tumultes », à Vigneux-sur Seine et menait de nombreux ateliers. L'association était par ailleurs aidée par la Région depuis 2004 à hauteur de 10 000 € par an pour le festival Tumultes. En 2008, la résidence à Vigneux prend fin et la compagnie s'implante à Grigny avec le soutien de la Région, du Département et de la DRAC. En résidence à Grigny, elle crée ses spectacles et poursuit le développement d'une activité d'opérateur de diffusion de spectacles de rue, notamment avec l'organisation de festivals en Essonne :

dans l'Arpajonnais « De Jour/de Nuit » ou à Grigny « C'est où ? C'est ici ! ». Elle mène également des actions à Créteil dans le Val-de-Marne. Depuis 2015, La Constellation collabore avec Bruyères-le-Châtel pour le développement d'un lieu d'accueil d'artistes et de création pour la compagnie.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2016 – 2017

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

Durant la prochaine année de conventionnement, la compagnie La Constellation prévoit de maintenir le poste d'administratrice qui permet à la compagnie de maintenir une structuration nécessaire à son activité.

CREATION / DIFFUSION et APPROPRIATION

Pour la prochaine année de conventionnement, la compagnie La Constellation poursuivra la réalisation du projet « La croisée des chemins » à Grigny qui consiste dans la réalisation d'un chemin artistique et pédestre reliant les différents quartiers de Grigny et ponctué de propositions artistiques réalisées par des artistes invités, des artistes de Grigny, parfois dans le cadre de projet participatif avec les habitants. Dans ce cadre, La constellation accueillera des artistes en résidence comme l'artiste Catherine Jourdan qui va continuer la réalisation d'une cartographie sensible, l'équipe artistique Renault-Boijeault et d'autres artistes issus des arts urbains. Une réflexion est en cours pour la création d'une application numérique destinée à accompagner le public sur le parcours.

Le projet « La Croisée des chemins » sera l'occasion de très nombreuses actions culturelles, avec un médiateur dédié à plein temps qui organisera de nombreux échanges entre artistes et habitants, des partenariats avec les diverses associations et acteurs de la ville. Plus de 700 heures sont prévues sur l'année.

La compagnie organisera par ailleurs la 3ème édition des « Mots Dits Mots Lus », manifestation est dédiée à la lecture à haute voix, avec de nombreux partenaires (FLPEJR, AFEV, APAJH...).

Les créations de la compagnie seront diffusées, notamment les « Re-visite », spectacle-visite guidée s'adaptant à chaque lieu ou site objet de la visite et le spectacle « Epopées intimes ».

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 253 000 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- ESSONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses d'emploi	41 000,00	16,21%	DRAC IDF (sollicité)	90 000,00	35,57%
Dépenses de création/diffusion	156 200,00	61,74%	DRAC IDF - Economie culturelle (en cours)	7 000,00	2,77%
Dépenses d'appropriation	33 600,00	13,28%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	80 000,00	31,62%
Autres dépenses	22 200,00	8,77%	CD 91 (sollicité)	35 000,00	13,83%
Total	253 000,00	100,00%	Emplois aidés	18 500,00	7,31%
			Mécénat	2 500,00	0,99%
			Recettes propres	20 000,00	7,91%
			Total	253 000,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	56 000,00 €
2018	24 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	71 500,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	80 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	80 000,00 €
	Montant total	230 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014882

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : L'ART STUDIO THEATRE - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	126 000,00 €	55,56 %	70 000,00 €
	Montant Total de la subvention		70 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : L'ART STUDIO THEATRE
Adresse administrative : 299 RUE DE BELLEVILLE
75019 PARIS 19
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Françoise CARECCHIO, Présidente

Date de publication au JO : 14 janvier 1987

N° SIRET : 34439249300054

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Créé par Kazem Shahryari, poète, dramaturge, pédagogue et metteur en scène d'origine iranienne, l'Art Studio Théâtre est un petit lieu parisien ouvert depuis 1995 dans le 19^{ème} arrondissement, comprenant une salle de représentations (50 places) et une salle de répétitions.

Depuis 2005, l'Art Studio Théâtre accueille de nombreuses jeunes compagnies pour de courtes résidences de répétition et de diffusion (en coréalisation), dont les dates sont regroupées lors d'un temps fort organisé depuis 2012 : le festival Printemps de la création.

L'AST est aussi une compagnie de créations et qui propose des stages de formation continue (notamment autour de « l'être de l'acteur »), des ateliers d'écriture et d'art dramatique en milieu scolaire (école primaire, collège, lycée, université). En 2007, à l'invitation de la Ville, la compagnie s'implante à La Courneuve où elle multiplie des actions en direction des publics, en particulier les lycéens, avec l'ambition de créer des liens entre Paris et La Courneuve.

Aujourd'hui, la structure bénéficie principalement de l'aide de la Région Ile-de-France au titre de la permanence artistique et culturelle et de la Ville de la Courneuve.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2017 – 2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

L'Art Studio Théâtre a renouvelé fin 2016 ses deux postes permanents et souhaite les pérenniser pour l'année à venir. Elle prévoit également de maintenir l'emploi intermittent pour porter son activité artistique.

CREATION / DIFFUSION et APPROPRIATION

Pour la prochaine année de conventionnement, la compagnie de l'Art Studio Théâtre créera « Territoires Exilés » de Kazem Shahryari qui sera diffusé sur une série d'une trentaine de représentations au 4ème trimestre 2017. La création 2016 « Opéra pour que le faible résiste » sera également reprise. Le lien avec le Théâtre de l'Arlequin à Morsang-sur-Orge sera maintenu.

Un nouveau chantier de création intitulé « F comme Femme » sera ouvert.

Dans le cadre de la convention triennale (2016-2019) avec la Ville de La Courneuve, l'Art Studio Théâtre va initier un nouveau projet intitulé « Portraits de Migrants », qui dressera le portrait d'habitants de La Courneuve, en partenariat avec les revues Cassandre et les Lettres persanes. Le Cabaret des cultures partagées sera aussi poursuivi, ainsi que les concerts-poèmes.

L'Art Studio Théâtre organisera en 2018 la 6ème édition du festival du Printemps de la Création. Ce festival permet entre mars et juin à de nombreuses jeunes compagnies (entre 20 et 30) d'être accueillies pour des résidences courtes préalables à la diffusion et de bénéficier d'un accompagnement ainsi que d'une visibilité à Paris.

L'Art Studio Théâtre prévoit environ 300 heures d'actions culturelles à destination de familles, enfants, lycées, professionnels à Paris et à la Courneuve, en partenariat notamment avec la Maison de la Citoyenneté de La Courneuve.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 126 000 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses d'emploi	33 000,00	26,19%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	70 000,00	55,56%
Dépenses de création/diffusion	75 200,00	59,68%	Ville de La Courneuve (acquis)	10 000,00	7,94%
Dépenses d'appropriation	9 500,00	7,54%	Emplois aidés	7 000,00	5,56%
Charges de fonctionnement	8 300,00	6,59%	SACD	5 000,00	3,97%
Total	126 000,00	100,00%	ADAMI	8 000,00	6,35%
			Recettes propres	26 000,00	20,63%
			Total	126 000,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	49 000,00 €
2018	21 000,00 €

ANTÉRIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	70 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	70 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	70 000,00 €
	Montant total	210 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014883

Commission permanente du 22 novembre 2017

**Objet : LES ATELIERS DE DANSE LA MENAGERIE DE VERRE - 4E CONV PAC - AVENANT 2
NOV 17**

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	596 450,00 €	25,15 %	150 000,00 €
	Montant Total de la subvention		150 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : LES ATELIERS DE DANSE LA MENAGERIE DE VERRE

Adresse administrative : 12-14 RUE LECHEVIN
75011 PARIS 11

Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée

Représentant : Madame MARIE-THERESE ALLIER, Autre

Objet : PRODUCTION ET DIFFUSION DE SPECTACLES

N° SIRET : 32795704900015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Depuis sa création en 1983 par Marie-Thérèse Allier, ancienne danseuse, La Ménagerie de verre s'est imposée comme un véritable laboratoire d'expérimentation de la danse et du théâtre contemporains, ouvert aux croisements artistiques avec la performance, la vidéo, les arts visuels, etc. Lieu de référence nationale et internationale, la structure n'a cessé de soutenir les artistes, en développant un projet pédagogique ambitieux. Nombre de danseurs y ont fait leurs armes, de Mathilde Monnier à Régine Chopinot, de Philippe Decouflé à Jérôme Bel, d'Emmanuelle Huynh à Hela Fattoumi et d'Angelin Preljocaj à Boris Charmatz ou Alain Buffard.

La Ménagerie de verre est reconnue pour son architecture hors-normes en plein Paris (11ème arrondissement) : une ancienne imprimerie de 2 000 m², réaménagée en espace de travail avec 5 studios et l'espace scénique du Théâtre Off, « white box » de 300 m², bas de plafond, invitant les artistes dans une autre confrontation à l'espace.

Le lieu accueille chaque année deux à trois équipes artistiques en résidence longue. Ces résidences de

recherche sont des laboratoires permettant à des artistes d'expérimenter des pistes de recherche pendant un laps de temps déterminé. Les créations débouchent sur des présentations publiques à La Ménagerie de verre, pour lesquelles le lieu apporte généralement un soutien financier en production. En parallèle, La Ménagerie de verre met à disposition ses studios pour des créations et des répétitions de spectacles de danse pluridisciplinaire dans le cadre des « Studiolab », entre 1 semaine et 1 mois. Plus d'une trentaine de compagnies sont accueillies gratuitement pour leur permettre de créer et de répéter de nouveaux spectacles.

D'autre part, La Ménagerie de verre est reconnue comme un lieu de transmission, où les danseurs amateurs peuvent se perfectionner aux techniques chorégraphiques avec des professeurs français et internationaux, à des prix modestes.

Par ailleurs, deux temps forts rythment chaque année la programmation de La Ménagerie de verre, l'un en danse et l'autre en théâtre. Depuis 1995, le Festival Les Inaccoutumés présente les créations des artistes chorégraphiques accueillis en studio, adaptées en fonction de l'architecture et de l'espace que leur offre la Ménagerie de Verre. Le festival Les Inaccoutumés a acquis le statut de "découvreur" et de "promoteur" de talents et démarches novatrices.

Parallèlement, le Festival Etrange Cargo a été lancé en 1997. Il permet de donner une visibilité aux compagnies et metteurs en scènes qui développent une approche transdisciplinaire de l'acte théâtral, en présentant trois pièces en alternance pendant six semaines.

La Ménagerie de verre est conventionnée par la Drac Ile-de-France, la Ville de Paris et la Région Ile-de-France.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2016 – 2017

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

CREATION / DIFFUSION et APPROPRIATION

Durant l'année à venir, la Ménagerie de Verre poursuivra son important travail d'accueil en résidence. Accueillis depuis janvier 2017 en résidence d'un an, Ivana Muller et César Vayssié présenteront chacun une création dans le cadre du festival Les Inaccoutumés fin 2017. Durant leur résidence, ils ont bénéficié d'un accès aux espaces de travail de la Ménagerie de Verre et d'un soutien pour la production et la diffusion. Deux nouveaux artistes seront accueillis à partir de janvier 2018 dans des conditions similaires. La Ménagerie de Verre propose également des résidences courtes d'une à deux semaines, appelées Studiolabs. Ce dispositif permet chaque année à une soixantaine d'équipes artistiques de bénéficier d'espaces de travail et de répétition gratuitement.

La Ménagerie de Verre organise deux festivals, Les Inaccoutumés en novembre-décembre, et Etrange Cargo en juin. Lors des Inaccoutumés, 7 spectacles dont deux créations seront présentés lors d'une vingtaine de représentations. La programmation du festival Etrange Cargo n'est pas arrêtée mais 8 spectacles dont 5 créations avaient été présentés en 2017 pour 21 représentations.

Les artistes en résidence annuelle à la Ménagerie de Verre bénéficient de Cartes Blanches qui sont l'occasion pour eux de rencontrer et de leur faire découvrir son univers. La Ménagerie de Verre propose également des ateliers chorégraphiques intensifs sur une semaine à plusieurs reprises durant l'année et des trainings quotidiens tout au long de l'année pour danseurs professionnels ou préprofessionnels.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 596 450 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses d'emploi	135 785,00	22,77%	DRAC IDF (acquis)	250 000,00	41,91%
Dépenses de création/diffusion	297 462,00	49,87%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	150 000,00	25,15%
Dépenses d'appropriation	71 625,00	12,01%	Ville de Paris (acquis)	140 000,00	23,47%
Autres dépenses	91 578,00	15,35%	Sociétés civiles	8 000,00	1,34%
Total	596 450,00	100,00%	Recettes propres	48 450,00	8,12%
			Total	596 450,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	105 000,00 €
2018	45 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	150 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	150 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	150 000,00 €
	Montant total	450 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014884

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : LES ATHEVAINS -4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 2017

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	504 750,00 €	28,73 %	145 000,00 €
	Montant Total de la subvention		145 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LES ATHEVAINS
Adresse administrative : 76 RUE FRANCOIS MIRON
75004 PARIS 04
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame NICOLE LUCE, Présidente

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 31142865000015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

La compagnie Les Athévains, dont la direction artistique est assurée par Anne-Marie Lazzarini, est une compagnie théâtrale également ouverte au lyrique, à la danse, au conte ou à la lecture, prônant un large répertoire aussi bien d'auteurs classiques que contemporains. La compagnie a monté un Marivaux rarement représenté, « Les serments indiscrets », et crée en 2013 un « Ravel », d'après un texte de Jean Echenoz. Elle s'attache ainsi à faire découvrir de grands textes classiques peu connus ainsi que des œuvres contemporaines.

Les créations de la compagnie peuvent être jouées dans divers lieux mais son point d'ancrage principal est le théâtre Artistic Athévains, situé dans le 11ème arrondissement dont la compagnie assure la direction artistique. Le Théâtre Artistic Athévains est composé de deux salles et son hall d'accueil comprend un bar et une librairie.

La compagnie Les Athévains est soutenue par la DRAC, la Ville de Paris et la Région Ile-de-France.

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2016 – 2017

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle

actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

CREATION / DIFFUSION et APPROPRIATION

Les Athévains prévoient d'accueillir plusieurs équipes en résidence durant l'année à venir. Différents projets sont en cours d'élaboration et la venue de novembre à décembre de Samuel Valensi est déjà assurée.

Anne-Marie Lazarini créera « Probablement les Bahamas » de Martin Crimp en novembre 2017 avec une série jusqu'en janvier 2018. Créée en 2016, sa mise en scène de « Audience/Vernissage » de Vaclav Havel sera reprise pour une série d'au moins 8 semaines à partir de janvier. Les Athévains présenteront également « La Tragédie du Vengeur », mise en scène par Thomas Le Douarec. Cette pièce du XVIème siècle sera transposée dans les années 70 aux Etats-Unis, lors de la blaxploitation. Une série d'au moins 8 semaines est également prévue à partir de janvier.

Les Athévains accueilleront en mai la 12ème édition du festival Mises en Capsules. Dédié à la jeune création. Il permet à de jeunes équipes de présenter une forme courte et de la confronter pour la première fois au regard du public.

Autour des spectacles présentés à l'Artistic Théâtre, de nombreuses rencontres et actions culturelles sont proposées notamment à destination des lycées (une trentaine accueillie l'année précédente). Des lectures et des présentations sont également prévues dans les bibliothèques partenaires du territoire, et des liens forts existent avec des associations locales. Anne-Marie Lazarini propose également un atelier théâtre amateur.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 504 750 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de création/diffusion	297 250,00	58,89%	DRAC IDF (sollicité)	208 130,00	41,23%
Dépenses d'appropriation	77 500,00	15,35%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	145 000,00	28,73%
Autres dépenses	130 000,00	25,76%	TVA sur la subvention régionale	-2 990,00	-0,59%
Total	504 750,00	100,00%	FONJEP	14 200,00	2,81%
			Mécénat	10 000,00	1,98%
			Recettes propres	130 410,00	25,84%
			Total	504 750,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	101 500,00 €
2018	43 500,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	145 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	145 000,00 €
2015	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes) (CR46-14)	5 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	145 000,00 €
	Montant total	440 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014885

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : MAISON DU CONTE - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 2017

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	225 000,00 €	31,11 %	70 000,00 €
	Montant Total de la subvention		70 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MAISON DU CONTE
Adresse administrative : 8 RUE ALBERT THURET
94550 CHEVILLY LA RUE
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur JEAN-PIERRE PARAIRE, Président

Date de publication au JO : 10 février 1993

N° SIRET : 39102112800015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

La Maison du conte a été fondée en 1993 par le Théâtre André Malraux de Chevilly-Larue (aujourd'hui deux établissements distincts qui mènent des projets complémentaires) avec pour but de développer l'art du conte et les arts du récit et de la littérature orale. De 1993 à 1999, elle est animée par l'équipe du centre culturel et accueille des résidences annuelles d'artistes. En 1999, la Maison investit la propriété du sculpteur Morice Lipsi, la villa Lipsi à Chevilly-Larue.

Depuis 1999, l'action de la Maison du conte se décline entre résidences de création, soutien et diffusion d'œuvres innovantes, actions culturelles, des formations professionnelles et des ateliers. La Maison du Conte a une mission nationale depuis 2002 visant à développer l'art du conte et plus généralement les arts du récit et de la littérature orale. La Maison du conte fait partie du programme d'action Mondoral créé en 2003 par le Ministère de la Culture, porté par trois puis quatre pôles structurants en région: le Centre des arts du récits en Isère, le CLIO (Centre de Littérature Orale) à Vendôme et la Maison du Conte à Chevilly-Larue, rejoints en 2006 par Paroles Traverses / mythos à Rennes.

La Maison du Conte est également membre du Réseau national du conte et des arts de la parole créé en 2007 à l'initiative de Mondoral et membre de la Fédération européenne du conte (FEST).

Jusqu'en 2010 (et depuis 2003), la Maison du Conte était codirigée par Abbi Patrix et Michel Jolivet. Depuis Janvier 2011, Abby Patrix n'est plus co-directeur mais dirige les actions pédagogiques des labos et Michel Jolivet dirige seul la Maison du Conte et le Théâtre de Chevilly-Larue. Suite au départ à la retraite du directeur, une nouvelle direction a été nommée. Depuis janvier 2016, la maison du conte est ainsi dirigée par une co-direction composée d'Isabelle Aucagne et Valérie Briffod.

Depuis juin 2016, la maison du conte fait l'objet de travaux de réhabilitation et d'aménagement. Elle réintégrera ses locaux en janvier 2018.

Les partenaires de la Maison du conte sont la Ville de Chevilly-Larue, le Conseil Départemental du Val-de-Marne, le Ministère de la culture (DRAC et DGCA) et la Région Ile-de-France.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2016 – 2017

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

CREATION / DIFFUSION et APPROPRIATION

Durant la prochaine année de conventionnement, la Maison du Conte va poursuivre son accompagnement artistique notamment grâce à des accueils en résidence et coproduction de créations. Chaque résidence débouche sur une sortie publique ou des représentations (2 à 5) à la Maison du Conte ou dans des lieux partenaires. A compter de janvier 2018, la maison du conte retrouvera ses murs après des travaux de réhabilitation et d'agrandissement. La maison du conte accueille et accompagne des artistes expérimentés (Olivier Villanove, Nicolas Bonneau, Marien Tillet mais également des artistes émergentes comme Elodie Mora (résidence et coproduction), Elie Guillou ou encore Frédéric Duvaud.

La Maison du Conte apportera son soutien à la création de projets mêlant le conte à d'autres disciplines, comme c'est le cas avec le projet mêlant le conte au cirque, « En tandem », projet de création de formes courtes qui réunira, en partenariat avec l'Académie Fratellini et le Théâtre du Phare/Olivier Letellier, 4 circassiens apprentis et 4 conteurs issue du cursus de formation de la maison du conte, « les labos ». Les premières représentations auront lieu à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux en Janvier 2018.

La Maison du Conte développe un volet formation important, au travers notamment de son Labo dont la 4ème promotion sortira en juin 2018. Le dispositif se poursuivra avec l'objectif de renforcer la durée des sessions pour approfondir le contenu pédagogique. Le partenariat avec la FAIAR formation supérieur en espace public se poursuivra et se consolidera.

La Maison du Conte développe également des projets et actions de sensibilisation des publics volume d'un peu plus de 400 heures: des ateliers amateur, des projets avec des publics scolaires (de la primaire au lycée) comme avec les habitants (par exemple le projet de collectage intitulé « les bruits de monde » amènera trois conteurs à rencontrer des habitants du quartier des Londeau à Noisy-le-Sec et aboutira à 4 restitutions (3 solos et 1 trio). Plusieurs actions de sensibilisation/formation sont en outre proposées, du perfectionnement pour les professionnels en passant par des stages pour enseignants. Un volume d'un peu plus de 400 heures sont prévues.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 225 000 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses d'emploi	45 000,00	20,00%	DRAC IDF (acquis)	31 000,00	13,78%
Dépenses de création/diffusion	123 000,00	54,67%	Ministère de la Culture DGCA (acquis)	15 000,00	6,67%
Dépenses d'appropriation	53 500,00	23,78%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	70 000,00	31,11%
Autres dépenses	3 500,00	1,56%	Ville de Chevilly-Larue (acquis)	20 000,00	8,89%
Total	225 000,00	100,00%	CD 94 (acquis)	20 000,00	8,89%
			Recettes propres	69 000,00	30,67%
			Total	225 000,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	49 000,00 €
2018	21 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	70 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	70 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	70 000,00 €
	Montant total	210 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014886

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : THEATRE L'AGORA SCENE NALE EVRY ESSONNE - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	298 366,00 €	28,49 %	85 000,00 €
	Montant Total de la subvention		85 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : THEATRE L'AGORA SCENE NALE EVRY
ESSONNE
Adresse administrative : 110 PL DE L'AGORA BP 46
91002 EVRY CEDEX
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur PATRICK CURMI, Président
Date de publication au JO : NC
N° SIRET : 33467047800018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Cofinancé à l'origine par le Ministère de la Culture et le SAN d'Evry, sous le label de Centre d'action culturelle, le Théâtre de l'Agora devient scène nationale en 1990. Après les directions successives de Bernard Castéra (1986-2001), Hélène Laverge (2001-2006) et Monica Guillouet-Gelys (2006-2012), le Théâtre de l'Agora est maintenant dirigé par Christophe Blandin Estournet. Il dispose d'une grande salle de spectacle de 570 places, d'une petite salle de 240 places, d'une galerie d'exposition et d'un espace cafétéria/restaurant.

En 2005, la Région avait participé à la rénovation du lieu. Les loges ont été refaites, trois salles de répétition ont été créées et le plateau de la grande salle agrandi. L'outil est ainsi doté d'une véritable capacité d'accueil en création de compagnies du premier jour de répétition à la création sur le plateau. Des artistes en résidence ont été associés depuis son origine à la scène nationale.

En 2005, le Théâtre de l'Agora et le Théâtre de la Bastille se sont associés pour accompagner des artistes dont les projets artistiques sont résolument tournés vers des esthétiques contemporaines. Ce

partenariat visait au développement d'une dynamique forte qui brise la frontière « grande couronne/Paris ». Le projet a bien fonctionné comme aide conjointe de deux théâtres en coproduction sur un spectacle. Cependant, pour des raisons d'options artistiques, les spectacles coproduits n'ont pas forcément été présentés dans les deux lieux, les créations du Théâtre de la Bastille ayant du mal à rencontrer un public à Evry.

A partir de 2009, le Théâtre de l'Agora poursuit sa démarche de coproduction pour des spectacles diffusés à Evry et dans au moins un théâtre parisien. Il collabore avec le TCI pour la musique et La Villette. Des coproductions sont réalisées avec Vivarium studio, La Ménagerie de Verre, le Centre Pompidou et le 104. La Directrice de la Scène nationale Evry Essonne a été nommée à La Filature de Mulhouse en juin 2012. Elle a assuré la programmation 2012/2013. Au deuxième trimestre 2013, Christophe Blandin-Estournet a été nommé Directeur de la Scène nationale d'Evry.

Un nouveau projet a été mis en place à partir de 2013/2014 avec trois nouvelles équipes artistiques accompagnées par la Scène nationale : la compagnie HVDZ, Chloé Moglia/compagnie Rhizome et le Groupe n+1 et trois principaux axes : développement de l'ancrage territorial dans une démarche de co-construction, favoriser la rencontre avec la population en proposant un rapport privilégié avec le public ou impliquant les habitants, développer des modalités de production et d'accompagnement des artistes avec des résidences dans les murs et des créations in situ.

Un nouveau contrat d'objectifs et de moyens de la Scène nationale est finalisé pour les années 2015 à 2018 (Etat, Communauté d'agglomération d'Evry, Conseil départemental de l'Essonne).

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2016 – 2017

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

CREATION / DIFFUSION et APPROPRIATION

Durant l'année à venir, le Théâtre de l'Agora accueillera en résidence six artistes ou compagnies (Lucile Beaune, Chloé Moglia, Cie 36 du mois, Collectif Sauf le Dimanche, Amine Adjina et la compagnie Miel de Lune) pour la création de leurs spectacles. Ces résidences seront suivies d'une diffusion et les projets bénéficieront d'un apport en coproduction.

Le Théâtre de l'Agora prévoit aussi d'accueillir six résidences d'implantation territoriale en théâtre, danse, arts de la rue et arts visuels. Ces résidences ont pour objectif de renforcer les liens entre le théâtre et la population, mais aussi d'amener les habitants à rencontrer des artistes et à co-élaborer des formes artistiques. Ainsi par exemple, le projet « Football de table au théâtre » associe depuis 2016 Jérôme Bouvet et Laurent Cadilhac aux élèves du lycée professionnel Auguste Perret. Plusieurs de ces résidences s'achèvent par des diffusions ou restitutions publiques.

Le Théâtre de l'Agora propose également une importante programmation hors-les-murs avec la diffusion de 4 spectacles dans l'espace public, de 2 dans les MJC de l'Essonne, de 2 en établissements scolaires et 2 en centres sociaux, ce qui lui permet d'accéder à des publics plus éloignés de la culture. Le théâtre présentera cette saison encore des propositions artistiques au cours de chaque période de vacances scolaires afin qu'il y ait une offre culturelle pour les habitants ne partant pas en vacances : une installation « la grande vitrine de Noël » réalisé par la compagnie 36 du mois / Emmanuel Audibert, les rencontres des écoles d'art en février avec des élèves de l'Académie Fratellini et Escarlata Circus ou encore « puzzling » de Matthieu Villatelle et Rémy Berthier en février.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 298 366 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- ESSONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de création/diffusion	298 366,00	100,00%	DRAC IDF (acquis)	39 733,00	13,32%
Total	298 366,00	100,00%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	85 000,00	28,49%
			TVA sur la subvention régionale	-1 748,00	-0,59%
			CD 91 Essonne (acquis)	18 992,00	6,37%
			Grand Paris Sud (acquis)	98 341,00	32,96%
			Recettes propres	58 048,00	19,46%
			Total	298 366,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	59 500,00 €
2018	25 500,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	75 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	85 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	85 000,00 €
	Montant total	245 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014887
--

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : LE SAMOVAR - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 2017
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	282 660,00 €	28,30 %	80 000,00 €
	Montant Total de la subvention		80 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LE SAMOVAR
Adresse administrative : 165 AVENUE PASTEUR
93170 BAGNOLET
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur PATRICK FERRIER, Président

N° SIRET : 43469648000012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005
Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Le Samovar, unique structure en Ile-de-France dédiée à l'art du clown, est à la fois une école à visée professionnelle et amateur, un lieu de résidences, de création et de diffusion (salle de 120 places), ainsi qu'un opérateur, organisateur notamment du « Festival des clowns, des burlesques et des excentriques », qui rayonne sur plusieurs communes de Seine-Saint-Denis (dont Bagnolet, Le Pré-St-Gervais, Les Lilas, Romainville...), et des « Rencontres du Samovar ».

Le Samovar est reconnu pour son rôle d'expertise et de ressources, notamment en faveur de l'émergence artistique dans ce champ spécifique aux confins des arts du cirque et du théâtre.

Le Samovar bénéficie des soutiens de la Ville de Bagnolet, du Département de Seine-Saint-Denis, de la DRAC et de la Région Ile-de-France. La structure est soutenue au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle depuis 2005. En octobre 2015, une quatrième convention triennale avec une hausse du soutien régional a été conclue afin de renforcer les moyens structurels du lieu et consolider les résidences, améliorer les conditions de diffusion, poursuivre le développement du festival et accompagner les jeunes artistes issus de l'école du Samovar.

Par ailleurs, la Région est intervenue au titre de l'investissement pour réaménager le hall du théâtre, créer des locaux de répétitions supplémentaires et réaménager les espaces de bureaux inaugurés en 2017.

PROJET 2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

Durant l'année à venir, le Samovar envisage le passage en CDI des postes de chargée de production et d'assistante administrative, le recrutement en CUI/CAE d'un agent d'accueil et de maintenance et celui d'un directeur technique intermittent. Il souhaite également pouvoir augmenter les salaires de certains postes (administrateur, coordinateur pédagogique, chargée de production) pour se rapprocher des préconisations de la convention collective.

CREATION / DIFFUSION et APPROPRIATION

Le samovar poursuit son soutien à la création à l'émergence artistique et aux auteurs le Samovar et reprendra les temps forts habituels de sa programmation.

Ainsi, il proposera deux éditions des Rencontres, l'une en décembre parrainée par la Cie les Acides Animés, l'autre en mai. Ces Rencontres sont l'occasion pour de jeunes compagnies de présenter des formes courtes ou des extraits de leur travail et de les confronter avec le public et un jury professionnel.

Le Samovar poursuivra également l'organisation du Festival des clowns, burlesques et des Excentriques, élargi à de nouveaux partenaires (Noisy-le-Sec, le Parc Départemental). 15 spectacles devraient être diffusés dont 6 à 7 dans l'espace public et les élèves du Samovar pourront présenter leur travail. L'édition 2018 pourrait être parrainée par Nikolaus (Cie Pré—o-coupé).

Les jeudis du Samovar - lectures excentriques Initiées en mars 2017 avec le Collectif Moulin à Paroles les lectures d'auteurs contemporains s'inscrivent comme le nouveau rendez-vous du Samovar 1 jeudi par mois .

Le Samovar prévoit la programmation de 5 spectacles (Cie Désordinaire, Cie Arsène Folazur, Cie du Galet Rouge...) tout au long de l'année, sur une dizaine de dates. Une création jeune public sera spécifiquement accueillie à la période de Noël, probablement « Titre en cours » de la Cie Le Bureau des pensées perdues.

Au moins 5 résidences de création (Cie Rima, Cie Les cousins ...), éventuellement suivies de diffusion, auront lieu au cours de cette année pour des durées de 5 à 10 jours.

Les laboratoires, master-class et conférences

Le Samovar mène des actions culturelles principalement à destination des scolaires avec des rencontres ponctuelles pour préparer à la venue au spectacle et des ateliers réguliers avec des lycéens et des collégiens. Il travaille également avec des enfants et adultes en situation de handicap.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention : Le montant de la base subventionnable s'élève à 282 660 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique : SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD **CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses d'emploi	129 505,00	45,82%	DRAC IDF fonctionnement (acquis)	45 000,00	15,92%
Dépenses de création/diffusion	77 905,00	27,56%	DRAC IDF lien social et culture hôpital (sollicité)	9 000,00	3,18%
Dépenses d'appropriation	17 150,00	6,07%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	80 000,00	28,30%
Autres dépenses	58 100,00	20,55%	CD 93 (acquis)	67 800,00	23,99%
Total	282 660,00	100,00%	Ville de Bagnolet (acquis)	56 000,00	19,81%
			Emplois aidés	1 500,00	0,53%
			Recettes propres	23 360,00	8,26%
			Total	282 660,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	56 000,00 €
2018	24 000,00 €

ANTÉRIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	70 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	80 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	80 000,00 €
	Montant total	230 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014888

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : STS LE STUDIO THEATRE STAINS - 4E CONV PAC- AVENANT 2 NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	167 349,00 €	47,80 %	80 000,00 €
	Montant Total de la subvention		80 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : STS LE STUDIO THEATRE STAINS
Adresse administrative : 19 RUE CARNOT
93240 STAINS
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Sophie MINTZ, Présidente

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 33320489900020

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Créée en 1984 par Xavier Marcheschi et Marjorie Nakache avec la volonté de défendre un théâtre de création et de proximité, la compagnie du Studio Théâtre de Stains affirme une esthétique originale mêlant le théâtre à d'autres disciplines (cirque, danse...) et engage un travail de terrain approfondi auprès des populations à Stains et aux alentours.

En 1989, la Ville a décidé de mettre à disposition de la compagnie un lieu, « Le Central », ancien cinéma de quartier géré par une famille de cirque et lieu chargé d'histoire. Après plusieurs phases de travaux réalisés grâce au soutien de la Préfecture, du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et de la Région Ile-de-France, le Studio Théâtre de Stains dispose aujourd'hui d'une salle de spectacles équipée de 100 places et d'un studio de 75 m² dédié à l'accueil des ateliers et des actions culturelles (« la Fabrique »). Un studio d'enregistrement vidéo a également été aménagé en 2014.

La compagnie accueille d'autres équipes artistiques professionnelles et semi-professionnelles en résidence dans son lieu et anime une quinzaine d'ateliers hebdomadaires de pratique artistique avec les jeunes de l'école primaire à l'université. Elle travaille régulièrement avec les lycées de Stains et des villes

proches, mais aussi avec des personnels intercommunaux, et les habitants.

Le Studio Théâtre de Stains est principalement soutenu par la Ville de Stains, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et par la DRAC, ainsi que depuis 2005 par la Région Ile-de-France au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle.

En 2015, une quatrième convention a été conclue entre la Région et le Studio-Théâtre de Stains et l'aide régionale a été revalorisée en passant à 80 000 € par an. Le projet soutenu s'articule autour des créations de la compagnie, du développement de l'accueil des résidences de différents formats (résidences longues et micro-résidences), et de la poursuite du lien étroit avec le public, socle du projet du STS sur la commune de Stains. Au regard de ce projet, la Région sera attentive à la poursuite du projet du Studio Théâtre de Stains, tant pour ce qui concerne l'activité de création de la compagnie et les projets d'appropriation avec la population, que pour ce qui concerne l'accueil en résidence et l'accompagnement d'équipes artistiques extérieures dans le cadre du partage de l'outil.

Par ailleurs, le Studio Théâtre de Stains bénéficie actuellement d'une aide emploi-tremplin, obtenue en février 2015, pour un poste de chargé de production et des relations publiques et presse.

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2017 – 2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

L'aide régionale sur l'emploi a permis de pérenniser les deux emplois-tremplins (poste de chargé de communication et de l'accueil, et poste de chargé de production et des relations publiques) tout en maintenant les 5 emplois permanents. Elle a également permis de renforcer l'emploi intermittent des techniciens.

Pour la prochaine année, le Studio Théâtre de Stains souhaite maintenir son équipe permanente soit 7 postes.

CREATION / DIFFUSION et APPROPRIATION

Durant la prochaine année de conventionnement, le Studio Théâtre de Stains prévoit d'accueillir six résidences de compagnies de théâtre (Cie la Faction, Arbre Cie, Théâtre Avide, Cie Mia, Cie Lanotte et L'Art éclair) qui viendront sur des durées de répétitions comprises entre 1 semaine et 1 mois pour préparer leur prochaine création. Une autre résidence est en cours d'élaboration pour l'accueil d'une compagnie de marionnettes en lien avec le réseau départemental marionnettes. Pour l'accueil de ces résidences, le Studio Théâtre met à disposition son plateau, intervient financièrement et organise des actions culturelles.

La compagnie envisage deux créations durant l'année à venir. L'inauguration de la future médiathèque Aragon de la ville de Stains sera l'occasion d'une création spécifique, festive, participative et déambulatoire : « Rêver ma ville » en janvier 2018. L'autre création sera la mise en scène par Marjorie Nakache de la pièce de Mohamed Kacimi « Tous mes rêves partent d'Austerlitz », écrite suite à une résidence au Studio-Théâtre de Stains et à la maison d'arrêt pur femmes de Fleury-Mérogis. Après la création, une tournée est envisagée notamment au Festival d'Avignon off, éventuellement à la Manufacture, et/ou au Théâtre 13 à Paris.

La pièce « De Grandes espérances » sera reprise à Franconville d'abord, puis dans plusieurs lieux franciliens (Louvres, Lagny-sur-Marne, Saint-Cloud) et hors-Ile-de-France (Le Pradet, Les tréteaux d'Alsace).

Le Studio Théâtre de Stains mène de très nombreuses actions culturelles 38 ateliers de pratiques artistiques hebdomadaires ont été menés en théâtre, cirque, vidéo et écriture avec des habitants de plusieurs communes : Stains, Pierrefitte-sur-Seine, Epinay, Montmorency, Montmagny, Saint-Denis, La Courneuve :

- 5 ateliers théâtre au lycée Maurice Utrillo de Stains
- théâtre d'intervention dans les lycées de Stains, Sarcelles, Saint-Denis, Aubervilliers
- 6 ateliers intergénérationnels en théâtre et écriture
- 6 ateliers enfants et ados hors temps scolaire les mercredis et samedis (cirque, théâtre, clown)
- 7 ateliers en collège (Stains, Saint-Denis, Margency)

- 1 atelier d'improvisation avec des jeunes et des étudiants de Paris 8
- 10 ateliers en écoles primaires
- 5 ateliers théâtre et cirque dans le cadre de l'aménagement des rythmes éducatifs.

La plupart des ateliers font l'objet d'une restitution lors du festival du Jeune théâtre soit 15 productions et 20 représentations en 2017.

Plus de 1700 heures d'interventions artistiques auprès des publics sont prévues sur la prochaine année de conventionnement.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 167 349 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses d'emploi	36 961,00	22,09%	DRAC IDF (sollicité)	20 000,00	11,95%
Dépenses de création/diffusion	68 618,00	41,00%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	80 000,00	47,80%
Dépenses d'appropriation	51 270,00	30,64%	CD 93 (acquis)	20 000,00	11,95%
Dépenses de fonctionnement	10 500,00	6,27%	Ville de Stains (acquis)	42 349,00	25,31%
Total	167 349,00	100,00%	Recettes propres	5 000,00	2,99%
			Total	167 349,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	56 000,00 €
2018	24 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	65 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	80 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	80 000,00 €
	Montant total	225 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014890

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : THEATRE PARIS VILLETTE - LE GRAND PARQUET - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 2017

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	238 200,00 €	46,18 %	110 000,00 €
	Montant Total de la subvention		110 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASS THEATRE PARIS VILLETTE
Adresse administrative : 211 AV JEAN JAURES
75019 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame ZAHIA ZIOUANI, Présidente

Date de publication au JO : 4 décembre 1996

N° SIRET : 43353723000040

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Le Grand Parquet, ouvert en 2005 et fondé par François Grosjean (association Les Métamorphoses Singulières) est une structure éphémère et mobile d'abord implantée rue du Département dans le 18ème arrondissement de Paris. En 2012, le Grand Parquet a quitté la rue du Département (où des travaux étaient prévus) pour rejoindre un autre site, l'esplanade des jardins d'Eole rue d'Aubervilliers, également dans le 18ème arrondissement parisien.

Le Grand Parquet est un ancien parquet de bal itinérant comme il en existait beaucoup jusque dans les années cinquante. Transformé en salle de spectacle, au milieu des rénovations de la ZAC Evangile, outre sa programmation ouverte et diverse (théâtre, marionnettes, contes sous toutes leurs formes, conférences théâtralisées, etc.), le Grand parquet a su s'intégrer et susciter l'intérêt du public issu du quartier.

Le projet initialement porté par l'association Les métamorphoses singulières et son directeur François Grosjean outre la diffusion, comportait un axe de soutien à la création par la production de spectacles (« DérOulements et Où ? » de Roland Shön, « Avenir radieux, une fission française » et « Elf, la pompe

Afrique » de Nicolas Lambert, « Faim de loup » et « La vieille et la bête » d'Ilka Schönbein...).

Suite au départ du directeur François Grosjean (association Les Métamorphoses Singulières) en 2014, la ville de Paris, propriétaire du lieu, a engagé une réflexion sur l'avenir de l'équipement. Souhaitant maintenir ce projet dans le 18ème arrondissement et lui donner une chance après les difficultés d'implantation importantes rencontrées depuis 2012 sur l'esplanade du Jardin d'Eole, la Ville de Paris a proposé la mutualisation de cet équipement avec un autre établissement de la ville. Elle a ainsi confié la direction du Grand Parquet à l'équipe récemment nommée à la direction du Théâtre Paris Villette, Valérie Dassonville et Adrien de Van. Dès lors depuis le 1er janvier 2016, le Grand Parquet est dirigé par la direction du Théâtre Paris villette. Le projet pour le Grand Parquet est tourné vers l'accompagnement de la création et l'accueil de résidence tout en maintenant le lien direct aux publics et au territoire (notamment du quartier d'implantation du Grand Parquet) grâce à des actions culturelles menées par les artistes en résidence. Le Grand Parquet est ainsi le lieu privilégié pour les résidences des compagnies accueillies par le Théâtre Paris Villette, toutefois les résidences pourront être déployées sur les deux lieux pour s'adapter au mieux, notamment en terme technique, à la nature des projets.

Le Théâtre Paris Villette / Grand Parquet est soutenu par la Ville de Paris au titre du fonctionnement et par la Région Ile-de-France dans le cadre du dispositif de permanence artistique et culturelle. La DRAC Ile-de-France accompagne ponctuellement les projets et résidences.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2016 – 2017

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

CREATION / DIFFUSION et APPROPRIATION

Pour la prochaine année de conventionnement, le Théâtre Paris-Villette – Grand Parquet poursuivra l'accueil de compagnies en résidences, que ce sont la résidence longue d'artiste associé, les résidences de création et les accueils plateau. Le Théâtre accueillera une nouvelle artiste associée, la metteure en scène Lucie Berelowitsch, qui travaillera à sa prochaine création jeune public « Rien ne se passe jamais comme prévu » et participera activement aux actions culturelles du Théâtre Paris Villette.

Une dizaine d'équipes artistiques ou d'artistes bénéficieront de résidences de création d'une à trois semaines suivies d'une diffusion de la création ou d'une sortie publique de la résidence (compagnie mabel octobre, compagnie du samovar, compagnie Le Temps de Vivre, le collectif label brut ...). Lors de ces résidences, une attention particulière sera portée à l'action culturelle et au lien avec le territoire. Il est prévu l'accueil de neuf compagnies (compagnie La Controverse, Les vingtièmes rugissants, La Défrelante, Volcano Song, compagnie KonfisKé(e)...) pour des résidences plus légères, d'accueil au plateau sur des durées de 5 à 15 jours.

Le Théâtre Paris Villette/Le Grand Parquet propose de nombreux parcours associant ateliers et représentations aussi bien aux scolaires (45 classes dont 20 en lycée), qu'aux étudiants (Paris 3, Paris 8, Sciences Po), aux personnes âgées (EHPAD), handicapées (IME, hôpital de jour)... En outre, les spectacles sont généralement associées à d'actions ponctuelles (bords de plateaux, rencontres, visites du théâtre).

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 238 200 € et correspond au montant des dépenses de

création/diffusion, aux dépenses d'appropriation et aux autres dépenses du budget prévisionnel proposé
déduction faite des frais bancaires et des dotations aux amortissements.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses d'emploi	124 300,00	33,41%	DRAC IDF (sollicité)	5 000,00	1,34%
Dépenses de création/diffusion	80 000,00	21,51%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	110 000,00	29,57%
Dépenses d'appropriation	31 600,00	8,49%	Ville de Paris (sollicité)	215 000,00	57,80%
Autres dépenses	136 100,00	36,59%	Emplois aidés	4 200,00	1,13%
Total	372 000,00	100,00%	ARCADI	2 500,00	0,67%
			Recettes propres	35 300,00	9,49%
			Total	372 000,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	77 000,00 €
2018	33 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	110 000,00 €
2015	Soutien à la création et à la diffusion numérique	22 355,00 €
2016	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	110 000,00 €
	Montant total	242 355,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014891

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : LES LABORATOIRES D'AUBERVILLIERS - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	344 334,00 €	25,56 %	88 000,00 €
	Montant Total de la subvention		88 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LES LABORATOIRES D'AUBERVILLIERS
Adresse administrative : 41 RUE LECUYER
93300 AUBERVILLIERS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Xavier LE ROY, Président

Date de publication au JO : 8 juin 2002

N° SIRET : 39247183500026

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Créés en 1994 par le chorégraphe François Verret, Les Laboratoires d'Aubervilliers sont un lieu de recherche, de pratique, de création et d'innovation artistique. Pluridisciplinaire, le lieu est ouvert aux propositions des artistes qui y sont accueillis pour des temps de travail et de recherche, sans contraintes de production immédiate. Les Laboratoires d'Aubervilliers ne sont pas dédiés au travail des directeurs artistiques mais entièrement dévolus aux équipes artistiques accueillies. Chaque projet trouve et construit son public avec l'équipe des Labos, le format de la rencontre n'étant, là aussi, pas défini au préalable (spectacle, performance, édition, exposition, rencontre...) et l'impact public pouvant se mesurer à des échelles variables (local, quartier, ville, région ou international).

Après le départ de François Verret en 2001, des directions artistiques collégiales se sont succédées pour des mandats de deux à trois ans, suite à des appels à projets : Loïc Touzé, François Piron & Yvane Chapuis (2001-2006), Yvane Chapuis & Joris Lacoste (2007-2009), Grégory Castéra, Alice Chauchat et Natasa Pétresin-Bachelez (2010-2012), et enfin depuis 2013, Alexandra Baudelot, Dora Garcia et Mathilde Villeneuve, le trio ayant été reconduit jusqu'à fin 2018.

Les Laboratoires d'Aubervilliers sont soutenus par la Ville d'Aubervilliers, le Département de Seine-Saint-

Denis, la DRAC et la Région Ile-de-France.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2017 – 2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

CREATION / DIFFUSION et APPROPRIATION

Durant l'année à venir, les Laboratoires d'Aubervilliers poursuivront l'accueil d'artistes et d'équipes artistiques en résidence pour des temps de recherches et de création en résonance avec le territoire d'Aubervilliers. Plusieurs résidences débutées durant les années précédentes se prolongeront : la chorégraphe grecque Lenio Kaklea autour du corps social, avec une création prévue en mars 2018 suite à une collecte de questionnaires auprès d'habitants ; les artistes Graeme Thomson et Silvia Maglion poursuivront leur travail autour du désapprentissage de la langue et de ses automatismes ; une installation ouverte au public est prévue. Enfin, le chorégraphe Rémy Héritier commencera une nouvelle résidence avec un projet chorégraphique autour du Stade Sadi-Carnot.

L'artiste visuel Uriel Orlow continuera à explorer le monde botanique avec une finalisation du projet prévue à l'automne 2018 à travers des séminaires, une exposition.

Dans le cadre des plateformes chorégraphiques, les Laboratoires accueilleront trois chorégraphes en résidence de création : Paula Pi pour sa création « Alexandre » durant 3 semaines, Barbara Manzetti pour poursuivre le 3ème volet de son projet intitulé « rester.étranger » ; des ateliers de langue et d'écriture seront organisés aux Labos. L'artiste belge Myriam Van Imschoot sera également accueillie pour un projet autour des cris et des signes avec un projet de collectage et d'ateliers.

Le Printemps des Labos poursuivra ses activités pour la 6ème année, cette fois-ci autour du thème de la dette, à travers plusieurs dispositifs partagés avec le public et désormais pérennes : les séminaires « pratiques de soin et collectifs », les ateliers de lecture, les ateliers de réflexion de la Semeuse autour du champ environnemental et de la biodiversité urbaine.

Les Laboratoires mèneront des actions culturelles avec différents partenaires du territoire, notamment les établissements scolaires, le SESSAD, la maison des jeunes, etc. Chaque projet artistique mené fera l'objet de rencontres et de projets avec les populations dans des formes variées en lien avec le tissu associatif et les relais locaux.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 344 334 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé, déduction faite de l'écart entre la subvention demandée et la subvention proposée et des charges de gestion courante et impôts.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de création/diffusion	166 859,00	45,11%	DRAC IDF (sollicité)	116 962,00	31,62%
Dépenses d'appropriation	8 000,00	2,16%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	105 000,00	28,39%
Autres dépenses	195 025,00	52,73%	CD 93 (sollicité)	74 200,00	20,06%
Total	369 884,00	100,00%	Ville d'Aubervilliers (sollicité)	30 200,00	8,16%
			Recettes propres	43 522,00	11,77%
			Total	369 884,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	61 600,00 €
2018	26 400,00 €

ANTÉRIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	88 000,00 €
2014	Education à l'environnement vers un développement durable	5 000,00 €
2014	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	5 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	88 000,00 €
2015	Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	7 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	88 000,00 €
	Montant total	281 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014892

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : LE STUDIO D'ASNIERES - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	641 780,00 €	9,75 %	62 580,00 €
	Montant Total de la subvention		62 580,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LE STUDIO D'ASNIERES
Adresse administrative : 3 RUE EDMOND FANTIN
92600 ASNIERES S/SEINE
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Paul BERGER, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 40058393600010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Le Studio d'Asnières, codirigé par Jean-Louis Martin-Barbaz (Directeur honoraire) et Hervé Van der Meulen a fêté ses 20 ans en 2012. Il est implanté à Asnières-sur-Seine dans les Hauts-de-Seine. Depuis 2006, le projet s'appuie sur une mission de création diffusion et une mission de formation. Comme lieu géré par une compagnie, il produit et accueille des spectacles au Studio Théâtre d'Asnières. Chaque saison une centaine de représentations sont données dans ce lieu. Comme Ecole de comédiens et CFA (Centre de Formation et d'Apprentissage), il forme environ 50 élèves par an tous cycles confondus avec 8 à 10 nouveaux élèves chaque année à travers deux cycles de formation. Ces formations ont lieu au Studio Théâtre ainsi que dans de nouveaux locaux du quartier « Bords de Seine » mis à disposition par la ville d'Asnières-sur-Seine et aménagés avec l'aide de la Région Ile-de-France et du Conseil départemental des Hauts-de-Seine. Avant la mise à disposition de ces locaux par la ville d'Asnières-sur-Seine, la ville de Boulogne-Billancourt apportait son soutien au Studio Théâtre d'Asnières, notamment par la mise à disposition d'espaces au Conservatoire de Boulogne-Billancourt.

Le Studio d'Asnières diffuse ses spectacles dans le Département des Hauts-de-Seine, à Paris, en Ile-de-France, sur tout le territoire national, à l'étranger, mais aussi en région, au festival « Les Rendez-vous de

Cormatin » (71). Il propose des ateliers théâtre pour les jeunes amateurs, ainsi que deux ateliers pour les adultes et anime également des ateliers de pratique théâtrale dans des établissements scolaires de la Région Ile-de-France. Des lectures publiques dans les bibliothèques, dans les Musées sont régulièrement réalisées. Le Studio a mis en place, avec le Hublot de Colombes, une politique de diffusion de théâtre d'appartement et de manifestations spécifiques.

La compagnie bénéficie du soutien de la ville d'Asnières-sur-Seine, du Conseil départemental des Hauts-de-Seine (conventionnement triennal), de la DRAC (compagnie conventionnée qui est devenue une aide à l'insertion des jeunes comédiens dans le cadre de la transmission des savoirs en 2008) et de la Région Ile-de-France (convention de permanence artistique). Le statut de CFA de la structure entraîne par ailleurs des soutiens financiers spécifiques, de la part du Conseil départemental des Hauts-de-Seine et de la Région.

Le Studio-Théâtre d'Asnières a traversé d'importantes difficultés économiques qui l'ont conduit à repenser l'articulation de ses activités de lieu géré par une compagnie et de CFA. Le 26 septembre 2013, le Tribunal de grande instance de Nanterre a prononcé la fin de la période d'observation du Studio dans le cadre d'une procédure de redressement judiciaire et la mise en place d'un plan de redressement sur 10 ans. Le Studio d'Asnières surmonte ces difficultés et des signes positifs attestent d'une nouvelle dynamique pour la structure (homologation pour la délivrance d'un Diplôme national supérieur professionnel de comédien de niveau II par l'Etat, signature de 110 conventions extérieures de mise à disposition d'apprentis en 2015 avec des compagnies partenaires, convention de partenariat avec l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense)

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2016 – 2017

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

CREATION / DIFFUSION et APPROPRIATION

Durant l'année à venir, la Cie du Studio d'Asnières créera « Les malheurs de Sophie » adaptés de la Comtesse de Ségur. Ce spectacle jeune public mêlera danse et théâtre avec 6 comédiens. 23 représentations sont envisagées au Studio-Théâtre d'Asnières, au Théâtre Montansier de Versailles et au Centre Culturel de Saint-Cloud.

La Cie créera également « Rabelais » avec 19 comédiens, en coproduction avec le Théâtre Montansier. 24 représentations sont prévues dans les deux lieux coproducteurs.

Dans le cadre des travaux de l'ESCA, les élèves comédiens ont la possibilité d'élaborer des spectacles de manière totalement libre, avec un budget alloué et un soutien technique, qui seront intégrés à la programmation. Deux à trois spectacles sont prévus pour cette année. Les élèves participeront également à des lectures publiques hebdomadaires d'auteurs francophones ou européens.

Le Studio met en place le Festival de jeune création « Mises en Demeure » (6ème édition). Ce festival accueille sur 3 mois 8 jeunes compagnies pour chacune 4 représentations.

Le Studio est partenaire de plusieurs projets d'autres structures franciliennes : la Maison Châteaubriand (forme déambulatoire pour la Nuit des Musées), le Mois Molière (lectures publiques), le Théâtre 13 et les EAT (présentation de maquettes de textes) et le Théâtre de l'Aquarium (Festival des Ecoles).

Le Studio propose de nombreux ateliers théâtre dans différents partenariats avec les centres sociaux, l'hôpital de jour, les lycées et le conservatoire d'Asnières. De nombreux scolaires sont également accueillis lors du festival Mises en Demeure.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 641 780 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de création/diffusion	555 230,00	86,51%	DRAC IDF (acquis)	81 000,00	12,62%
Autres dépenses	86 550,00	13,49%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	62 580,00	9,75%
Total	641 780,00	100,00%	CD 92 (acquis)	80 000,00	12,47%
			Ville d'Asnières-sur-Seine (sollicité)	58 000,00	9,04%
			Recettes propres	360 200,00	56,13%
			Total	641 780,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	43 806,00 €
2018	18 774,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aide aux employeurs du secteur public non industriel et commercial, et aux associations à but non lucratif, non assujettis à la taxe d'apprentissage	8 970,25 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	62 580,00 €
2014	Développeurs de l'apprentissage	13 625,00 €
2014	Dispositif d'aide régionale à l'entrée en apprentissage	1 040,00 €
2014	Subventions régionales de fonctionnement aux CFA	102 999,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	62 580,00 €
2015	Aides régionales aux apprentis des CFA franciliens	2 550,00 €
2015	Dispositif d'aide régionale à l'entrée en apprentissage	980,00 €
2015	Subventions régionales de fonctionnement aux CFA	103 707,00 €

2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	62 580,00 €
2016	Subventions régionales de fonctionnement aux CFA	113 908,00 €
2017	Subventions régionales de fonctionnement aux CFA	80 000,00 €
	Montant total	550 559,25 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014893

Commission permanente du 22 novembre 2017

**Objet : THEATRE DES ARTS DE LA MARIONNETTE A PARIS - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV
17**

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	382 500,00 €	23,53 %	90 000,00 €
	Montant Total de la subvention		90 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique**PRESENTATION DE L'ORGANISME**

Dénomination : THEATRE DE LA MARIONNETTE A PARIS
Adresse administrative : 73 RUE MOUFFETARD
75005 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame LUCILE BODSON, Présidente

Date de publication au JO : 7 octobre 1992

N° SIRET : 34112346100046

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Créé en 1992, le Théâtre de la Marionnette à Paris a d'abord été un opérateur de diffusion proposant des temps forts autour de la marionnette, notamment la Biennale internationale des arts de la marionnette et les Scènes ouvertes à l'insolite (dédiées à l'émergence), en partenariat avec un réseau de partenaires à l'échelle francilienne. Le TMP souhaite promouvoir et faire connaître les arts de la marionnette dans leur diversité et dans leurs formes les plus contemporaines, au-delà du jeune public, à travers la diffusion de création, la conduite de nombreuses actions culturelles et une fonction de pôle ressources. Le TMP a également l'ambition de servir les artistes en leur offrant une visibilité grâce à la programmation de séries de représentations.

En 2013, le Théâtre de la marionnette à Paris s'est installé au Mouffetard à Paris 5ème, concrétisant ainsi le souhait porté dès l'origine du projet d'avoir un lieu.

Le Théâtre de la Marionnette est soutenu par la DRAC, la Ville de Paris, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et par la Région Ile-de-France depuis 2005.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2017 – 2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

Après la pérennisation l'an dernier des 2 emplois-tremplins, le Théâtre de la Marionnette souhaite maintenir l'emploi à son niveau actuel. Il projette également d'accueillir un apprenti, deux jeunes en service civique et un ou deux stagiaires.

CREATION / DIFFUSION et APPROPRIATION

Le Théâtre de la Marionnette permet à des compagnies de venir présenter différentes facettes de leur travail à travers la programmation de plusieurs spectacles d'une même compagnie, celle-ci bénéficiant ainsi d'une visibilité importante auprès du public et des professionnels.

Pour la prochaine année de conventionnement, il accueillera la Cie La Mue/tte pour L'un dans l'autre (6 représentations) et Les Folles (11 représentations), et le Collectif Aïe Aïe Aïe pour Ersatz (11 représentations) et Fulmine (16 représentations au Théâtre Dunois). La Cie Bande Passante sera également accueillie pour 16 représentations de Vies de papier et un ensemble d'actions culturelles.

La Cie Théâtre Sans Toit et le jeune marionnettiste Matthieu Enderlin seront accueillis pour une résidence de création de deux semaines en septembre 2018 dans la perspective d'une série de représentations de « Traces » en janvier 2019.

Fin mai, le Théâtre de la Marionnette organisera en partenariat avec le Théâtre aux mains nues la 12ème édition du festival biennal des Scènes Ouvertes Insolites. Ce festival accueille de jeunes artistes ou compagnies pour leurs premières représentations professionnelles. Une compagnie sera accueillie en résidence en préparation du festival en mai 2018.

Dans le cadre de la coordination du réseau marionnette en Seine-Saint-Denis, le Théâtre de la marionnette à paris – Le Mouffetard coproduira et soutiendra une création marionnette pour adultes, aux côtés des autres lieux partenaires du réseau 93, dans une logique de mutualisation de moyens. Le projet est en cours de sélection.

Le TMP projette de mener de nombreuses actions culturelles avec plus de 800 heures au total. Il travaillera notamment avec plusieurs établissements scolaires (des lycées de 4 départements) pour des interventions courtes mais aussi des ateliers tout au long de l'année. Il proposera également des formations pour enseignants, des ateliers tous publics, des actions ponctuelles autour des spectacles, et les rendez-vous habituels du théâtre (Mardis du Mouffetard et Accents marionnette) dans le cadre du centre ressources seront poursuivis, afin de mettre en valeur la marionnette.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 382 500 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses d'emploi	106 050,00	27,73%	DRAC IDF (acquis)	80 000,00	20,92%
Dépenses de création/diffusion	163 450,00	42,73%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	90 000,00	23,53%
Dépenses d'appropriation	55 000,00	14,38%	CD 93 (acquis)	18 300,00	4,78%
Autres dépenses	58 000,00	15,16%	Ville de Paris (acquis)	107 900,00	28,21%
Total	382 500,00	100,00%	Ambassades et centres culturels étrangers	1 500,00	0,39%
			ADAMI	8 000,00	2,09%
			ONDA	7 800,00	2,04%
			Recettes propres	69 000,00	18,04%
			Total	382 500,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	63 000,00 €
2018	27 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	90 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	90 000,00 €
2016	Aide à l'écriture de scénario (structures)	4 500,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	90 000,00 €
	Montant total	274 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014894

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : LA MANUFACTURE THEATRE DE LA BASTILLE - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	295 474,00 €	33,84 %	100 000,00 €
	Montant Total de la subvention		100 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA MANUFACTURE THEATRE DE LA BASTILLE
Adresse administrative : 76 RUE DE LA ROQUETTE
75011 PARIS 11
Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
Représentant : Monsieur Jean-Marie HORDE, Président
Objet : PRODUCTION ET DIFFUSION DE SPECTACLES
N° SIRET : 32460241600012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Le Théâtre de la Bastille (La Manufacture) est un lieu de création disposant de deux salles (261 et 155 places) situé rue de la Roquette à Paris dans le 11ème arrondissement et fortement référencé dans le champ du spectacle vivant, son identité étant associée à la découverte de nouveaux talents. Sous la direction artistique de Jean-Marie Hordé depuis 1989, le Théâtre de la Bastille programme des travaux de recherche contemporains en théâtre et en danse.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2017 /2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

CREATION / DIFFUSION et APPROPRIATION

Pour la prochaine année de conventionnement, le Théâtre de la Bastille prévoit d'accompagner 4 projets de création. Le Théâtre coproduira ainsi les spectacles « Maîtres anciens » de Nicolas Bouchaud et Éric

Didry (27 représentations), « La Bible, vaste entreprise de colonisation d'une planète habitable » de Céline Champinot et « Hard to be soft » d'Oona Doherty.

« Les Emigrants » de Volodia Serre sera créé après une résidence de 2 semaines pour une série de 12 représentations.

Le Collectif l'Avantage du doute sera accueilli pour une résidence en trois volets en mai-juin 2018. Le premier volet correspondra à 4 soirées spécifiques de rencontre avec le public, permettant à la compagnie de présenter ses précédentes créations puis ses travaux de recherche. Le deuxième volet sera la présentation de son spectacle « La Caverne » pour 17 représentations. Enfin, un troisième volet correspondra à la mise en place d'actions culturelles dans le cadre d'une semaine sans écran, notamment avec les scolaires.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 295 474 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de création/diffusion	295 474,00	100,00%	DRAC IDF (acquis)	30 000,00	10,15%
			Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	100 000,00	33,84%
			TVA sur la subvention régionale	-5 213,27	-1,76%
			Ville de Paris (acquis)	21 687,27	7,34%
			Recettes propres	149 000,00	50,43%
Total	295 474,00	100,00%	Total	295 474,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	77 000,00 €
2018	23 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	100 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	100 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	100 000,00 €
	Montant total	300 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014895

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : COMPAGNIE OPOSITO - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	691 300,00 €	16,64 %	115 000,00 €
	Montant Total de la subvention		115 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMPAGNIE OPOSITO
Adresse administrative : 53 RUE DE MERLAN
93130 NOISY LE SEC
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Claudine DUSSOLLIER, Présidente

Date de publication au JO : 28 octobre 1986

N° SIRET : 34467163100051

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Compagnie de référence des arts de la rue, Oposito a été créée en 1982 par Enrique Jimenez (scénographe) et Jean-Raymond Jacob (directeur artistique, auteur et metteur en scène). La compagnie a créé plus d'une quinzaine de spectacles (plus de 400 représentations au total), a dirigé de nombreux événements monumentaux en France et à l'international (Europe et Afrique notamment) et des festivals...

Les créations de la compagnie mêlent théâtre et musique avec une prédilection pour le chant lyrique et la forme déambulatoire. On peut citer : « Les Trottoirs de Jo'Burg...mirage », « La caravane de verre, voyage au pays d'Emile Gallé », « Kori, Kori », « Trois éléphants passent »...

Depuis ses débuts en Ile-de-France, la compagnie s'est installée en 1995 dans un lieu à Noisy-le-Sec en Seine-Saint-Denis : le "Moulin fondu", labellisé par l'Etat « Centre national des arts de la rue » en 2010 puis « Centre national des arts de la rue et de l'espace public » en 2016. Son activité se décline en accueils d'artistes en résidence et à travers des plates-formes de diffusion telles que « les Rencontres d'ici et d'ailleurs », où se produisent notamment les équipes accueillies en résidence et coproduites par le CNAREP. Entre 10 et 15 compagnies sont accompagnées chaque année, sur des durées variant de

quelques jours (résidences de répétition) à une douzaine de jours (résidences de création). Depuis 2015, Oposito a initié une nouvelle implantation à Garges-lès-Gonesse dans le Val d'Oise, où va également s'installer le Centre national des arts de la rue et de l'espace public qui y bénéficiera d'un nouveau bâtiment prévu en 2020.

La structure est conventionnée par la DRAC Île-de-France et la Région Île-de-France. Elle reçoit également le soutien des Départements de Seine-Saint-Denis et du Val d'Oise, et de la Ville de Garges-lès-Gonesse.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2017 – 2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

Oposito a entamé un important travail de restructuration interne, aidée par un DLA, afin de repenser notamment les pôles administratif et technique, dans le cadre de la nouvelle installation du CNAREP à Garges-lès-Gonesse à l'automne 2017 et dans la perspective du futur bâtiment. La structure souhaite notamment créer un poste de médiation et a mis en place 2 nouveaux postes : régisseur d'accueil et chef d'atelier.

CREATION / DIFFUSION et APPROPRIATION

Durant l'année à venir, la Cie Oposito reprendra deux spectacles de son répertoire.

Elle proposera une recreation du spectacle conjointement créé avec Décor Sonore, « Le Cinématophone », version initiale créée en 1994. La nouvelle version inclue une nouvelle bande sonore et 9 nouveaux comédiens. Le spectacle sera répété début 2018 pour une diffusion au printemps et à l'été.

Une nouvelle version de « Les Trottoirs de Jo'Burg » sera également proposée, une diffusion est déjà envisagée aux festivals de Londres et de Cergy en 2018.

La compagnie partage son outil de travail avec des compagnies qu'elle accueille en résidence et qu'elle accompagne dans leurs projets artistiques. Au moins 5 compagnies seront accueillies (Artonik, Carabosse, Délices Dada, Action d'Espace et Annibal et ses Eléphants) pour des durées de 7 à 12 jours. Ces résidences permettront à ces équipes de préparer leurs prochaines créations. La Cie Oposito prévoit également d'assurer la production déléguée d'un premier projet mais celui-ci reste à définir.

L'installation à Garges-lès-Gonesse amène la Cie à réfléchir à de nouvelles modalités pour le volet diffusion de son activité.

Un projet d'intervention dans des parcs de Seine-Saint-Denis est en cours de réflexion.

La compagnie poursuivra son partenariat avec le collège Olympe de Gouges de Noisy-le-Sec et la classe allophone. Les résidences seront l'occasion de rencontres et de sorties tout public. Un nouveau partenariat avec la Maison des arts de Garges-lès-Gonesse permettra de proposer des ateliers. D'autres actions culturelles sont en cours de définition.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 691 300 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé, déduction faite de l'écart entre la subvention demandée et la subvention proposée.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de création/diffusion	408 200,00	56,20%	DRAC IDF (sollicité)	230 000,00	31,67%
Dépenses d'appropriation	36 100,00	4,97%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	150 000,00	20,65%
Autres dépenses	282 000,00	38,83%	CD 93 (sollicité)	51 300,00	7,06%
Total	726 300,00	100,00%	CD 95 (sollicité)	20 000,00	2,75%
			EPCI Roissy Pays de France (sollicité)	50 000,00	6,88%
			Ville de Garges-lès-Gonesse (sollicité)	40 000,00	5,51%
			Emplois aidés	10 000,00	1,38%
			Mécénat	30 000,00	4,13%
			Recettes propres	145 000,00	19,96%
			Total	726 300,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	80 500,00 €
2018	34 500,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aide à projet arts de la rue et/ou de la piste	20 000,00 €
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	91 890,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	115 000,00 €
2015	Méditerranée (CR46-14)	26 500,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	115 000,00 €
2017	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	9 265,00 €
	Montant total	377 655,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014896

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : CAP ETOILE - 4E CONV PAC - AVENANT 2 NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	237 790,00 €	43,32 %	103 000,00 €
	Montant Total de la subvention		103 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CAP ETOILE
Adresse administrative : 10 RUE EDOUARD VAILLANT
93100 MONTREUIL
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Irène CATACH, Présidente
N° SIRET : 49043985800021

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005
Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

CAP étoile a été créée en 2004 par une association d'artistes de diverses disciplines (théâtre, danse, cinéma, arts plastiques) désireux de s'ouvrir à de nouveaux publics. C'est aujourd'hui une coopérative composée de Dominique Aru (cinéaste) ; Bernard Bloch (metteur en scène et comédien – Cie Le Réseau Théâtre), Philippe Lanton (metteur en scène – Cie Le Cartel), Evelyne Pelletier (comédienne et metteuse en scène), Isabelle Rèbre (auteure et réalisatrice), Olivier Renouf (chorégraphe et danseur). Après une expérience commune de laboratoires de recherche pluridisciplinaires ouverts à tous amateurs ou professionnels, ces artistes ont depuis 2008 des bureaux communs, un lieu équipé et mutualisé de répétitions, créations, d'actions culturelles et toute forme de recherche. Ce lieu est dédié à en faire une structure de mutualisation entre artistes, compagnies et un lieu de production. La structure produit des maquettes de projets artistiques « Travaux en cours » ; susceptibles de déboucher sur des projets de création qui sont alors portés par les compagnies qui le souhaitent. Chaque compagnie garde la maîtrise de ses productions, qui rassemblent un ou plusieurs artistes, à titre individuel de la coopérative. Chaque compagnie mène également des actions de sensibilisation et de formation auprès des publics.

La coopérative bénéficie du soutien du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et de la Ville de Montreuil, la DRAC soutient de son côté une des compagnies membres (Le Réseau Théâtre).

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2017 2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

EMPLOI

L'association Cap étoile emploie un administrateur en intermittence qui coordonne les activités communes.

CREATION / DIFFUSION et APPROPRIATION

Résidences

5 résidences de création pour une semaine chacune seront accueillies. Elles concerneront aussi bien des équipes déjà accueillies précédemment (Cie S'en Revient, Cie du Double, Cie L9T) que de nouveaux partenaires (Cie Le Zéphyr, Collectif Gongle).

Créations

- Philippe Lanton travaillera à une nouvelle création autour de la pièce « Plutos » d'Aristophane ainsi qu'à quatre lectures publiques de roman (Houellebecq et Hermann Broch).
- Bernard Bloch travaillera à l'écriture d'une pièce autour des habitants de Jérusalem ainsi qu'à une adaptation de La deuxième personne, roman de Sayed Kashua.
- Evelyne Pelletier participera au travail sur « Plutos » d'Aristophane ainsi qu'aux lectures publiques.
- Olivier Renouf collaborera au projet « Allein ! » d'Erika Zueneli et mènera un travail de recherche pour le duo « No(s) terres ». Il proposera également tout au long de l'année un atelier de danse.
- Dominique Aru concevra l'image de la pièce « Rouge » de Luciano Travaglini et travaillera également à l'écriture d'un court-métrage.

Diffusion

Deux nouvelles créations sont prévues cette année, d'une part « Antigone » au Théâtre Berthelot à Montreuil, et d'autre part « Impressions B et O » au Théâtre des 2 Rives à Charenton. Deux créations précédentes seront quant à elles diffusées : « Orchestre Titanic » pour 21 représentations lors du Festival d'Avignon, et « Le Voyage de Dranreb Chold » à la Comédie de Genève et au Théâtre de Belleville pour 14 représentations.

Appropriation

CAP Etoile mènera des ateliers en partenariat avec deux lycées et un collège, ainsi qu'un atelier Théâtre Art Thérapie pour les jeunes en situation de décrochage scolaire de l'association France Fraternités sur 260 heures. CAP Etoile proposera également des formations adressées plus spécifiquement à des professionnels, par exemple aux élèves de l'Ecole Départementale de Théâtre de l'Essonne.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention : Le montant de la base subventionnable s'élève à 237 790 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique : SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD **CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses d'emploi	41 750,00	17,56%	DRAC IDF (sollicité)	11 000,00	4,63%
Dépenses de création/diffusion	106 241,00	44,68%	DGCA (sollicité)	28 750,00	12,09%
Dépenses d'appropriation	39 959,00	16,80%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	103 000,00	43,32%
Autres dépenses	49 840,00	20,96%	CD 93 (sollicité)	15 000,00	6,31%
Total	237 790,00	100,00%	Ville de Montreuil (acquis)	10 000,00	4,21%
			Recettes propres	70 040,00	29,45%
			Total	237 790,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	103 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	103 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	103 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	103 000,00 €
	Montant total	309 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014910

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : L'APOSTROPHE SCENE NATIONALE CERGY PONTOISE 4E CONV PAC AVENANT 2 NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	455 150,08 €	37,35 %	170 000,00 €
	Montant Total de la subvention		170 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : L'APOSTROPHE SCENE NATIONALE
CERGY PONTOISE

Adresse administrative : PL DES ARTS BP 60307
95000 CERGY

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur BERNARD TOUBLANC, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 30520535300025

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

L'Apostrophe est l'une des 9 scènes nationales d'Ile-de-France. La structure (anciennement « centre d'animation culturelle » CAC) assure la gestion et l'animation de deux lieux, dont la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise est propriétaire : le Théâtre des Louvrais à Pontoise (548 places) et le Théâtre des Arts à Cergy-centre (148 places), respectivement ouverts depuis 1974 et 1979.

Jean-Joël Le Chapelain a été à la tête de L'Apostrophe de 1999 à 2017 et a conduit un projet pluridisciplinaire principalement axé sur le théâtre et la danse qui s'est progressivement ouvert aux musiques puis aux formes transversales à travers l'organisation d'un temps fort. L'Apostrophe est fortement inscrite dans les réseaux culturels départementaux (Escale Danse, le Festival Théâtrale du Val d'Oise, Périphérique Arts Mêlés, Festival Jazz au fil de l'Oise, Viva la vida...) et conduit un important travail en décentralisation et auprès des publics jeunes. 2 400 heures d'interventions artistiques ont été menées en 2015 (dont 1357 h auprès des lycéens – l'Apostrophe intervient auprès d'une dizaine de lycées du territoire).

La programmation propose une cinquantaine de spectacles (dont une part importante de créations) et une

centaine de représentations, fréquentées par 26 372 spectateurs, dont 28% de jeunes. Le taux de fréquentation est de 87%. Le public compte près de 3100 abonnés.

La structure accueille des artistes en résidences longues de deux à trois ans. Sont ainsi passés : de 2004 à 2007 : le chorégraphe et danseur Nasser Martin-Gousset, le compositeur et musicien François Méchali et le metteur en scène Yves Beaunesne ; de 2012 à 2015 : le metteur en scène Antoine Caubet et sa compagnie le Théâtre Cazaril, le compositeur et pianiste Pierre de Bethmann, le chorégraphe et danseur Olivier Dubois et l'écrivain, metteur en scène, compositeur Jacques Rebotier ; depuis 2014 et 2015 sont accueillis le chorégraphe François Verret [soutenu en PAC], le collectif Les chiens de Navarre [soutenu en PAC] et le clarinettiste Yom.

En 2016, suite à un audit et avec le soutien de la DRAC et du Département du Val d'Oise, la Communauté d'agglomération a souhaité rapprocher les deux principales structures culturelles du territoire : L'Apostrophe et le Théâtre 95, dirigé par l'auteur et metteur en scène Joël Dragutin, dont la fusion sera effective au 1er janvier 2018 dans le cadre de l'association « L'Apostrophe » qui devient la Nouvelle Scène nationale.

La structure dispose désormais de trois salles : le Théâtre des Louvrais à Pontoise de 548 places et les deux salles du Théâtre 95 de 150 et 380 places (qui avaient fait l'objet d'importants travaux en 2012), soit une capacité globale de 1080 places et d'un budget cumulé de près de 5M €, financé par la DRAC, le Département, la Communauté d'agglomération et la Région. Cela en fait l'une des trois plus importantes scènes nationales d'Ile-de-France avec Créteil et Bobigny.

Une nouvelle directrice a été recrutée et prend ses fonctions fin août 2017 : Fériel Bakouri qui souhaite développer une relation plus forte au territoire et à ses publics jeunes en particulier, promouvoir l'innovation artistique, culturelle et sociale et affirmer un grand pôle de création et de diffusion dans l'ouest francilien à l'échelle du grand Paris et de la région métropole.

Joël Dragutin sera artiste associé de la Nouvelle scène nationale durant trois ans et y créera ses spectacles.

La saison 2017/18 est la réunion des deux saisons des deux établissements précédents, elle regroupe également l'ensemble des artistes associés et en résidence.

La Région Ile-de-France soutenait respectivement L'Apostrophe et le Théâtre 95 au titre de la permanence artistique et culturelle, dans le cadre de conventions triennales conclues en 2015, à hauteur de 60 000 € pour L'Apostrophe et 110 000 € pour le Théâtre 95.

Il est donc proposé de réunir ces deux subventions régionales en une seule en faveur de l'association L'Apostrophe qui porte désormais les deux projets, soit un montant global de 170 000 € alloué au titre de l'avenant n°2 à la convention de permanence artistique et culturelle conclue en 2015.

PERSPECTIVES D' ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2017 – 2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

CREATION / DIFFUSION et APPROPRIATION

Durant l'année à venir, l'Apostrophe poursuivra l'accompagnement d'équipes artistiques en résidences triennales.

Le clarinettiste Yom sera accueilli pour une deuxième année avec un nouveau projet de création « Prière » pour clarinette et orgue qui sera joué dans les églises du Val-d'Oise. Il proposera également des concerts commentés « Animal Minimal » et travaillera avec son groupe Yom and the Wonder Rabbis autour de la musique klezmer et du pop rock psychédélique.

Les Chiens de Navarre achèveront eux leur troisième année de résidence avec une nouvelle création « Jusque dans vos bras » qui sera accueillie en janvier 2018 lors d'une série de 3 représentations.

L'Apostrophe accueille également des résidences courtes, de 2 à 8 semaines. Une quinzaine d'artistes ou équipes en théâtre mais aussi en danse, cirque, seront accueillis au long de la saison : Marc Prin, Chloé Moglia, Dorothee Munyaneza avec le réseau Escales Danse, Raphael Cottin, Elodi Ségui, Alain Foix, Gloria Paris, Myriam Gourfink...

Les résidences sont généralement suivies d'une diffusion ou d'une sortie publique et pour certaines accompagnées d'un soutien financier en coproduction.

L'Apostrophe prévoit plus de 500 heures d'actions culturelles notamment avec les artistes en résidence, notamment avec les lycées et collèges du territoire dans le cadre de rencontres autour des spectacles mais aussi d'ateliers artistiques, de résidences territoriales. On peut citer : le lycée Montesquieu à Herblay, le lycée Notre-Dame de la Compassion, lycée Camille Claudel à Vauréal, lycée Camille Pissaro à Pontoise, lycée Paul Emile Victor à Osny, lycée Alfred Kasler à Cergy, Lycée Galilée à Cergy. Des interventions ont lieu également à la maison d'arrêt du Val d'Oise.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 455 150 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de création/diffusion	434 867,08	95,54%	DRAC IDF (sollicité)	53 869,00	11,84%
Dépenses d'appropriation	17 283,00	3,80%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	170 000,00	37,35%
Autres dépenses	3 000,00	0,66%	TVA sur la subvention régionale	-3 496,57	-0,77%
Total	455 150,08	100,00%	Rectorat de Versailles (sollicité)	2 140,00	0,47%
			Apport de l'Apostrophe	135 262,62	29,72%
			Recettes propres	97 375,03	21,39%
			Total	455 150,08	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	119 000,00 €
2018	51 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	60 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	60 000,00 €
2015	Soutien à la création et à la diffusion numérique	108 530,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	60 000,00 €
	Montant total	288 530,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014917

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : CNAL CENTRE NATIONAL ART LYRIQUE 4E CONV PAC AVENANT 2 NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	632 360,00 €	23,72 %	150 000,00 €
	Montant Total de la subvention		150 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CNAL CTRE NAL ART LYRIQU
Adresse administrative : 1 PL DE FRANCE BP 75
91303 MASSY CEDEX
Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
Représentant : Monsieur Jack-Henry SOUMERE, Directeur

Objet : PRODUCTION ET DIFFUSION DE SPECTACLES

N° SIRET : 37914027000024

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle
Rapport Cadre : CR31-05 du 23/06/2005

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

PRESENTATION DU BENEFICIAIRE

Seule scène lyrique en dehors de Paris, l'Opéra de Massy présente chaque saison une programmation incluant des productions et coproductions de spectacles lyriques, mais aussi du récital, du théâtre et de la danse. Dirigé par Jack-Henri Soumère, l'Opéra de Massy est la première scène labellisée par l'Etat « scène conventionnée lyrique » et comprend deux salles, l'une de 799 places et l'autre de 144 places. Il accueille en outre en résidence l'Orchestre de Massy, une compagnie de danse et un ensemble lyrique. Il développe parallèlement un riche programme d'actions culturelles en direction des établissements scolaires, des conservatoires, des associations et des publics en difficulté.

Créé en 1993, l'Opéra de Massy, construit au cœur d'une cité populaire, a pour vocation d'offrir l'art lyrique à la portée de tous. Il est soutenu par la ville de Massy, mais aussi par le département de l'Essonne et la DRAC.

PERSPECTIVES D'ACTIONS DU BENEFICIAIRE POUR LA PERIODE 2016 – 2017

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention triennale de permanence artistique et culturelle actuellement en cours, le bénéficiaire propose pour les douze prochains mois les actions suivantes :

CREATION / DIFFUSION et APPROPRIATION

La prochaine année de conventionnement sera l'occasion pour l'Opéra de Massy de coproduire trois œuvres lyriques : « Faust » de Gounod, « La Bohème » de Puccini et « L'enlèvement au Sérail » de Mozart.

La compagnie de danse Julien Lestel, déjà accueillie sur la saison 2016-2017, poursuivra sa résidence. La compagnie présentera deux spectacles au cours de la saison, « Eclats de danse » en octobre et une création « Misatango » en mai 2018. Cette résidence sera l'occasion de plusieurs actions culturelles menées avec les publics notamment avec le Lycée Gustave Eiffel et avec des personnes âgées.

L'ensemble lyrique Les Paladins sera également accueillie pour une deuxième saison de résidence avec notamment la représentation de « Héroïnes » avec Sandrine Piau en février 2018. La résidence sera l'occasion de nombreuses actions culturelles dont un travail au long cours avec le Lycée Gustave Eiffel autour de la création de robes baroques. L'Opéra de Massy et les Paladins proposeront également une formation autour de « L'enlèvement au Sérail » à de jeunes chanteurs et choristes récemment diplômés et en voie de professionnalisation. Elle permettra d'aboutir à 3 représentations avec 16 à 20 chanteurs après 4 semaines de formation et de répétitions.

L'Opéra de Massy prévoit plus de 700 heures d'actions culturelles. Il accueillera notamment de nombreux scolaires pour assister aux répétitions des œuvres de la programmation, proposera divers ateliers et mènera des projets plus poussés avec les établissements de proximité.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

Le montant de la base subventionnable s'élève à 632 360 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de création/diffusion	543 640,00	85,97%	DRAC IDF (sollicité)	58 000,00	9,17%
Dépenses d'appropriation	50 320,00	7,96%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	150 000,00	23,72%
Autres dépenses	38 400,00	6,07%	CD 91 (sollicité)	99 100,00	15,67%
Total	632 360,00	100,00%	Ville de Massy (sollicité)	232 160,00	36,71%
			Recettes propres	93 100,00	14,72%
			Total	632 360,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	105 000,00 €
2018	45 000,00 €

ANTÉRIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	150 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	150 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	150 000,00 €
	Montant total	450 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17008820

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : ARCHIMUSIC - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	212 520,00 €	18,82 %	40 000,00 €
	Montant Total de la subvention		40 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ARCHIMUSIC
Adresse administrative : 35 AV DU GENERAL GALLIENI
92190 MEUDON
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur FRANCOIS HAMET, Président
Date de publication au JO : 24 novembre 1993
N° SIRET : 39916090200058

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date de réalisation : 22 novembre 2017
Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

L'ensemble ARCHIMUSIC a été créé en 1993 par le saxophoniste Jean-Rémy Guédon, connu alors comme membre de l'Orchestre National de Jazz de Didier Levallet, comme co-directeur de l'orchestre franco-allemand d'Albert Mangelsdorff, et comme co-animateur du collectif Polysons. Jean-Rémy Guédon évolue dans le milieu de la musique contemporaine, et a travaillé pendant une année à l'Ircam sur un programme d'analyse de l'improvisation, de ses clichés et de ses transgressions. Archimusic est un ensemble constitué de quatre musiciens classiques, et de quatre musiciens de jazz (Vincent Arnoult, Emmanuelle Brunat, Nicolas Fargeix, Fabrice Martinez, David Pourradier, Vincent Reynaud et Yves Rousseau). La majorité des activités d'Archimusic se déroule aujourd'hui en Ile-de-France. Archimusic diffuse et bénéficie de commandes dans toute la France (Pannonica de Nantes en 2012). Il a également une activité régulière à l'étranger ces dernières années, particulièrement en Afrique, au Congo (Pointe Noire).

Archimusic porte depuis début 2015 un projet de lieu ouvert au public pour y donner des concerts en petites formes (jauge de 19 places) et y vendre des CDs et des livres : « La Boutique du Val », à Meudon.

Archimusic est soutenu par la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France, la Région Ile-de-France, le Conseil départemental des Hauts-de-Seine, la SACEM, le FCM, l'ADAMI et la SPEDIDAM.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

Sur la saison 2016/2017, 2 créations ont été composées par Jean-Rémy Guédon pour Archimusic : « neufs », et « Pensées pour moi-même » et près de 51 manifestations (concerts, conférences, « aperopera », rendez-vous musicaux pour scolaires, ...) ont été organisées à la Boutique du Val.

Depuis mai 2017, l'ensemble est en résidence au Centre d'Art et de Culture de Meudon. Cette implantation permet de développer un projet de recherche territoriale et de collectage des mémoires musicales et migratoires des habitants. Des lycées, maisons de retraites et structures associatives seront mis à contribution dans ce projet de création participative intitulée « Gens de Meudon ».

Cette résidence donnera également lieu à la diffusion du répertoire d'Archimusic dans les équipements sociaux, scolaires et culturels de la ville.

Archimusic se projette également dans une nouvelle création, fort de ses rencontres avec de nombreux artistes africains. Le chanteur Bonga y sera donc associée, accompagné par 8 musiciens d'Archimusic. La diffusion de ce projet est en cours de finalisation mais des dates se précisent au Sax, à la Clef, au festival Africolor, ...

Le lien avec le Benin et notamment Cotonou est par ailleurs maintenu, l'ensemble y jouera « Kaladjazz » en janvier 2018. Archimusic y développe également un projet de lieu.

Enfin Archimusic poursuit le partage de son outil de création : La boutique du Val. Les musiciens y présentent leurs projets et ceux d'autres formations invitées sur 3 soirées consécutives et rémunérées. De novembre 2017 à novembre 2018, 45 concerts sont prévues.

Projet pour les publics et le territoire

Dans le cadre de la résidence au Centre d'Art et de Culture de Meudon, Archimusic met en place un programme d'ateliers (environ 45 heures) de pratiques partagées de classique et jazz.

Par ailleurs Archimusic propose des concerts hors-les-murs, dans des établissements scolaires, notamment dans un lycée professionnel. Les écoles maternelles et primaires sont régulièrement invitées à La Boutique du Val, pour des concerts qui leurs sont dédiées, suivi de temps d'échange avec les artistes.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 212520 € et correspond au montant du budget du projet, déduction faite des frais de banque (banque, assurance et cotisation – 2910€).

Localisation géographique :

- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de création/diffusion	132 769,00	61,63%	DRAC IDF (acquis)	45 000,00	20,89%
Dépenses d'action culturelle	5 994,00	2,78%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	40 000,00	18,57%
Autres dépenses	76 667,00	35,59%	Ville de Meudon (sollicité)	8 000,00	3,71%
Total	215 430,00	100,00%	Sacem	6 000,00	2,79%
			Spedidam	37 558,00	17,43%
			Mécénat	15 000,00	6,96%
			Recettes propres	63 872,00	29,65%
			Total	215 430,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2018	40 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	40 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	40 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	40 000,00 €
	Montant total	120 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17008826

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : CIE BOUCHE A BOUCHE - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	177 321,00 €	16,92 %	30 000,00 €
	Montant Total de la subvention		30 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CIE BOUCHE A BOUCHE
Adresse administrative : 2 RUE DU GENERAL HUMBERT
75014 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Paul ACKER, Président

Date de publication au JO : 13 décembre 1995

N° SIRET : 40411062900031

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

Auteure, metteur en scène et comédienne, Marie-Do Fréval a créé en 2009 la Cie Bouche à Bouche. Elle mène un projet entre théâtre, performance et arts de la rue, en résonance avec la société et les identités sociales. L'écriture pour l'espace public de la compagnie est percutante et donne la parole à ceux en sont privés. La compagnie souhaite défendre une culture populaire inscrite au cœur de la cité, dans les quartiers, un théâtre accessible à tous et plus spécifiquement à ceux qui ne fréquentent pas les salles de spectacles, une esthétique basée sur le théâtre et les arts de la rue.

Implantée à Paris et principalement dans le 14ème arrondissement, la compagnie travaille avec l'ensemble du tissu local. Elle est par ailleurs présente à la Maison des pratiques artistiques amateurs.

La compagnie créé des spectacles (« Ma Mort n'est la faute de personne », « Les tombé(E)s du camion », « Tentative(S) de résistance(S) »...) présentés dans l'ensemble des festivals d'arts de la rue d'Ile-de-

France et en France. Elle crée également in situ des performances, des impromptus. Depuis 2014, avec son projet de « Banquet(S) des famille(S) recomposée(S) », elle propose régulièrement des spectacles où les acteurs professionnels côtoient les amateurs et les publics, assis à la table du banquet, chacun prenant ainsi part au spectacle.

La compagnie Bouche à bouche mène des résidences de territoire en immersion, notamment dans des lieux comme des centres d'hébergement d'urgence Emmaüs, des foyers. Elle mène des actions de terrain (collecte de paroles, actions de sensibilisation, déambulations (« Rues libres »).

Un volet du projet de la compagnie est d'accompagner la pratique amateur, elle anime en particulier le travail d'un groupe constitué en compagnie amateur, la troupe Enfant Phare devenue « Décharge Public ».

La compagnie est soutenue par la Région Ile-de-France et la Ville de Paris et reçoit des aides des bailleurs sociaux et ponctuellement des sociétés civiles comme de fondations privées.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

La compagnie Bouche à Bouche poursuit le projet « Tentatives(s) de résistance(s) » débuté en 2014. Elle crée le deuxième volet en 2018 en convoquant 4 nouveaux personnages. Cette création soutenue par la ville de Paris et la région Île de France sera finalisée à Animakt avant d'être présentée dans plusieurs festivals notamment aux Nocturbaines (75), au festival Scènes Rurales (77), au festival des vendanges de Suresnes (92), à Cergy-Soit (95), ...

Avec les représentations de « Women 68 » dans plusieurs bars du 14^{ème} arrondissement et de « Le banquet des familles recomposé(E)s » au festival Play Mobile (92), la compagnie prévoit pour la saison prochaine 62 représentations dont 34 en Île-de-France.

Pour la création 2019 de « Paillarde(S), conférence pseudo médicale sur la virilité » la compagnie sera également accueillie pour des résidences d'écriture et de création au CNAR d'Aurillac, au pôle national des arts du cirque de Chalons en Champagne et au théâtre de Libourne.

Projet pour les publics et le territoire

La compagnie mène par ailleurs des résidences d'implantations qui mêlent actions culturelles et deux projets de création liés aux territoires.

« Aujourd'hui je résiste, mais demain ? » interrogera la notion de résistance en partenariat avec le théâtre Antoine Vitez d'Ivry-sur-Seine et les maisons de quartiers de la ville, et « Trans(E)-Port(E) » verra les artistes intervenir dans et sur les transports quotidiens des habitants au sein de la communauté de communes des Terres du Gâtinais (77).

La compagnie reste active dans le 14^{ème} arrondissement de Paris où ses locaux sont implantés.

Des « créations performings », entre reportage et fiction, sont envisagées en lien avec les habitants, en interrogeant particulièrement le regard des personnes âgées sur le monde. 3 semaines de rencontres et d'ateliers seront organisées avec l'Ephad de Furtado Heine.

Les élèves de l'option cinéma-audiovisuelle du lycée Raspail seront également mobilisés sur ces projets.

Plusieurs ateliers d'écritures, de théâtre amateurs et d'arts de la rue pour enfants et adultes sont également menés par la compagnie Bouche à Bouche, en lien avec les structures scolaires et sociales du quartier.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 177 321 € et correspond au montant du budget du projet, déduction faite des frais bancaires

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de création / diffusion	117 117,00	66,03%	Drac Île-de-France (acquis)	6 000,00	3,38%
Dépenses d'action culturelle	5 362,00	3,02%	Préfecture DICRAH-CGET (acquis)	8 400,00	4,74%
Autres dépenses	54 902,00	30,95%	Région Île-de-France - PAC (sollicité)	30 000,00	16,91%
Total	177 381,00	100,00%	Commune de Paris	32 200,00	18,15%
			Emploi aide - CUI -CAE - Adulte Relais	24 925,00	14,05%
			Fondation de France	14 000,00	7,89%
			Microdon	1 000,00	0,56%
			Paris Habitat	5 000,00	2,82%
			Recettes propres d'activité	55 856,00	31,49%
			Total	177 381,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2018	30 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
2015	Education à l'environnement vers un développement durable	7 500,00 €

2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
	Montant total	97 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17008837

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : COMPAGNIE LES MISTONS - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	68 407,00 €	14,62 %	10 000,00 €
	Montant Total de la subvention		10 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMPAGNIE LES MISTONS
Adresse administrative : 100 RUE JULIETTE SAVAR
94000 CRETEIL
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Frédéric Poisson, Président
Date de publication au JO : NC
N° SIRET : 39244617500029

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

Après une formation de comédienne, Marie Dupleix fonde, en 1992, la compagnie de théâtre Les Mistons (en hommage à François Truffaut). La compagnie a créé une vingtaine de spectacles, adaptant des textes contemporains et classiques : « Strindbergman » en 2009 ou « Lettres de l'intérieur » adapté du roman de Johan Mardsen en 2012.

La compagnie s'est par ailleurs lancée depuis 2011 dans un projet de création de très petites formes à destination de la toute petite enfance « Les journées de Lili », composé d'épisodes de 15 minutes sur des thèmes du quotidien : « Mange-moi » et « Oh pot ! », « Miss Cuillère », « Beau Pot », « Doli et Prane », « Non ! Attention danger ! ».

Depuis 1999, la compagnie organise des manifestations pour la ville de Créteil. Elle fait participer la population à la préparation de ces événements notamment par le biais d'ateliers ouverts à tous, encadrés par des professionnels. D'autre part, la compagnie met en place de nombreuses actions de formation en

direction des amateurs et des ateliers auprès des scolaires.

Implantée à Créteil, la compagnie y bénéficie de temps de résidences au centre culturel Madeleine Reberieux et mène sur ce territoire de nombreux ateliers et projets avec les habitants.

La compagnie est soutenue par la Ville de Créteil et la Région Ile-de-France. Il a été voté en 2016, la sortie dégressive sur trois ans (15 000 €, 10 000 € et 5 000 €) de la compagnie du dispositif de permanence artistique et culturelle.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

Sur la prochaine période de conventionnement, la compagnie les mistons, finalisera la création du spectacle « Un peu de respect je suis ta mère », une pièce pour 6 interprètes adaptée du roman d'Hernán Casciari dont une version courte a été présentée en juin 2017 dans le cadre du festival Mises en Capsules à Paris. Elle sera à cette occasion accueillie en résidence au Centre Culturel Reberieux et à la Maison des arts de Créteil. La compagnie souhaite par ailleurs continuer de diffuser « Lettres de l'intérieur ». Elle pourrait être présente au festival d'Avignon Off 2018.

Projet pour les publics et le territoire

En lien avec la création de « Un peu de respect je suis ta mère », à Créteil, la compagnie les mistons proposera des rencontres, répétitions publiques et ateliers de pratiques notamment auprès de lycéens de la ville. Elle mène par ailleurs des ateliers réguliers et/ou des stages tout au long de l'année avec des collégiens en lien avec l'Opéra de Paris et le centre culturel Reberieux, et avec des amateurs en lien avec des associations (MJC village, Association loisirs AGF Paris, ...)

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 68407 € et correspond au montant du budget du projet, déduction faite de la différence entre le montant de la subvention demandée et le montant proposé. (-25000€)

Localisation géographique :

- VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de création / diffusion	78 919,00	84,49%	Région Île-de-France - PAC (sollicité)	35 000,00	37,47%
Dépenses d'action culturelle	9 960,00	10,66%	Département Val de Marne (sollicité)	5 000,00	5,35%
Autres dépenses	4 528,00	4,85%	Commune Créteil (acquis)	3 000,00	3,21%
Total	93 407,00	100,00%	Recettes propres d'activité	50 407,00	53,96%
			Total	93 407,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2018	10 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	20 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	20 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	15 000,00 €
	Montant total	55 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17008850

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : CIE AIME L'AIR - RECONDUCTION 2 ANS PAC- NOVEMBRE 2017

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	125 840,00 €	35,76 %	45 000,00 €
	Montant Total de la subvention		45 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA COMPAGNIE AIME L AIR
Adresse administrative : 5 RUE CREBILLON
94300 VINCENNES
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Jean-Louis Vicart, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 43793292400024

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

La compagnie Aime l'air a été créée en 2000 par Andy Emler, compositeur, pianiste, improvisateur et pédagogue hors normes dans le domaine du jazz, dont l'œuvre est régulièrement saluée par de nombreux prix (Django d'or en 1992, 2006, 2008, 2010 à différents titres, Victoires du Jazz en 2005, 2008, 2010, primé par la presse spécialisée Jazz magazine, Emoi Jazz...

Il s'agit d'une entité artistique protéiforme avec des formations musicales de différents formats (le grand format « MégaOctet », duos, trios, quartet) et sur des créations de sphères musicales transversales et complémentaires.

Par ailleurs, Andy Emler est régulièrement investi dans de nombreux projets artistiques parfois aux croisements d'autres disciplines : danse, musique contemporaine (Ars Nova et Pascal Contet), théâtre. Il est également auteur de commandes d'écriture pour tous les formats et formules d'orchestres professionnels, ou mêlant professionnels et amateurs. Enfin, Andy Emler intervient auprès des publics, en

parallèle de ses concerts : auprès de conservatoires de musique, de jeunes en difficultés, en milieu scolaire, auprès de musiciens amateurs...etc. avec le désir fort d'élargir le public du jazz.

La compagnie est depuis 2008 en compagnonnage avec Le Triton-Les Lilas et est conventionnée par la DRAC Ile-de-France ainsi que par la Région Ile-de-France ; elle reçoit aussi le soutien régulier de la Sacem, la Spedidam et l'Institut français.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

La compagnie poursuit son compagnonnage au Triton en 2017 avec un soutien financier en coproduction sur les créations. 3 concerts y seront également organisés sur la fin de l'année 2017 ainsi que la préparation de l'enregistrement du prochain album du mégaoctet en coproduction avec le label la Buissonne.

Andy Emler réunira 6 compositeurs de musique contemporaine pour une création pour l'association Unisons dans le cadre d'un concert de soutien d'une charte environnementale à l'UNESCO en janvier 2018.

Une résidence de compositeur est en cours de négociation pour les années 2018/2019 au théâtre 71, scène nationale de Malakoff, et deux créations sont envisagées pour l'année 2018.

Il s'agit pour la première d'une partition qui sera associée à celles de 6 autres compositeurs de musiques contemporaines pour l'association Unis-Sons et qui donnera lieu à un concert à Paris.

La deuxième est en cours d'écriture et est coproduit par Radio France pour le festival Présences en février 2018, avec l'enregistrement d'un disque en duo.

Andy Emler jouera également à l'Arsenal de Metz, au Sunnyside festival de Reims, au TBC de Lyon.

Projet pour les publics et le territoire

Andy Emler développe également un projet de long cours, d'octobre 2017 à mai 2018, avec les élèves des conservatoires de Gennevilliers et Argenteuil pour une création musicale ainsi qu'avec le conservatoire de Charleville Mezières.

Outre le Triton partenaire majeur, la compagnie tisse des liens avec le théâtre de Vanves le comptoir à Fontenay et une pluralité de lieux franciliens.

La cie est en partenariat sur 2 ans avec l'association Charleville Jazz action à Reims au conservatoire de big band.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 125840 € et correspond au montant du budget du projet.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de création/diffusion	120 340,00	95,63%	DRAC IDF (sollicité)	51 890,00	41,23%
Dépenses d'action culturelle	1 500,00	1,19%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	45 000,00	35,76%
Autres dépenses	4 000,00	3,18%	Sociétés civiles	13 500,00	10,73%
Total	125 840,00	100,00%	Recettes propres	15 450,00	12,28%
			Total	125 840,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2018	45 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	45 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	45 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	45 000,00 €
	Montant total	135 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17008857

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : LA REVUE ECLAIR - RECONDUCTION 2 ANS PAC- NOVEMBRE 2017

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	181 594,00 €	27,53 %	50 000,00 €
	Montant Total de la subvention		50 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA REVUE ECLAIR
Adresse administrative : 11 BD DU TEMPLE
75003 PARIS 03
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Sylvie ROBIN, Présidente

Date de publication au JO : NC
N° SIRET : 35152021800063

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

Fondée en 1988, la compagnie est dirigée par Corine Miret (chorégraphe, danseuse et comédienne) et Stéphane Olry (auteur, metteur en scène et comédien). Elle produit une forme singulière de spectacle bâti sur une base documentaire. Chaque spectacle implique un travail d'enquêtes, de recherche ou d'expérimentation permettant d'accumuler un matériau d'écriture. La Revue Eclair se veut – à l'instar d'une revue littéraire - un lieu d'expérimentation, de rencontre, de partage et de « pollinisation » avec d'autres auteurs : compositeurs, chorégraphes, plasticiens, performeurs...

Depuis 2005, la compagnie est conventionnée par la DRAC et par la Région Ile-de-France ; elle bénéficie d'un soutien du Département de la Seine Saint-Denis depuis 2015 pour sa résidence à La Commune – CDN d'Aubervilliers et sur le territoire de la Seine Saint-Denis plus largement.

La convention de permanence artistique et culturelle a été reconduite avec la Région en 2016 autour de l'implantation de La revue Eclair en Seine-Saint-Denis, Sevran et Aubervilliers en particulier et autour de ses projets artistiques en lien avec ces territoires.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

L'année précédente a été marquée par la création « La tribu des lutteurs » au théâtre de la Commune d'Aubervilliers, par « les habitants du bois », feuilleton de 7 épisodes, accompagnés par un chœur d'amateurs, créé au théâtre de l'Aquarium en avril 2017, et par la reprise de « Une Mariée à Dijon »

La compagnie finalise la petite forme « Les combattantes » à l'automne 2017, un texte écrit et interprété par Corine Miret, qui sera joué en appartement, et qui sera le fruit de deux années de rencontres avec des femmes des clubs de combats des quartiers de Sevran et d'Aulnay sous-bois. En partenariat avec le théâtre de la Poudrerie, ce spectacle sera présenté jusqu'en janvier 2018 dans 30 appartements du territoire Terre d'envol.

Une nouvelle phase d'enquêtes sera lancée auprès de jeunes boxeurs d'Aubervilliers du club Boxing Beats. C'est à partir de ce travail que sera écrit « Le cercle », titre provisoire du troisième volet du triptyque sur les sports de combats, prévu pour l'automne 2018 à la MC 93, pour 15 représentations. Le conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et la MC 93 soutiennent et accompagnent ce projet tout au long de l'année 2018.

Projet pour les publics et le territoire

Chaque création fait l'objet en amont de résidence de territoire et d'un travail d'immersion, au contact des habitants. Difficilement quantifiable ces expériences de terrain se déroulent souvent sous forme d'interviews. Ainsi, plus de 150 heures de rencontres et de rendez-vous seront dédiées au projet « Le Cercle » à Aubervilliers. Stéphane Orly réalise par ailleurs du soutien scolaire avec les jeunes de ce club de boxe tout au long de l'année lui permettant de tisser des liens importants.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 181 594 € et correspond au montant du budget du projet.

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS
- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de création / diffusion	152 083,00	83,75%	Drac Île-de-France (acquis)	50 000,00	27,53%
Autres dépenses	29 511,00	16,25%	Région Île-de-France - PAC (sollicité)	50 000,00	27,53%
Total	181 594,00	100,00%	Mairie de Paris (acquis)	5 000,00	2,75%
			Recettes propres d'activité	76 594,00	42,18%
			Total	181 594,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2018	50 000,00 €

ANTÉRIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
	Montant total	150 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17008863

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : LES ORPAILLEURS - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	73 150,00 €	27,68 %	20 250,00 €
	Montant Total de la subvention		20 250,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LES ORPAILLEURS
Adresse administrative : 5 RUE VICTOR HUGO
93100 MONTREUIL
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame SYLVIE ROUILLOT, Présidente
Date de publication au JO : 10 janvier 1982
N° SIRET : 32731323500043

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

Les Orpailleurs, compagnie de danse contemporaine, a été fondée au début des années 1990 par Jean-Christophe Bleton, chorégraphe et chercheur. Depuis la première création de la compagnie « Le Bal des arpenteurs » en 1991, la compagnie a créé près d'une vingtaine de spectacles. Avec les Orpailleurs, Jean-Christophe Bleton, monte aussi régulièrement des spectacles mêlant amateurs et professionnels. Par exemple « Concerto pour pixels et passants », en 2004, à l'occasion de la célébration des 30 ans du SAN de Sénart avec 300 participants amateurs et professionnels, « Bazar chorégraphique » en 2007, création pour 15 danseurs amateurs en collaboration avec les Scènes Rurales de Seine-et-Marne ou encore « Boléro, un obstiné printemps » en 2013 dans le cadre des 10 ans d'Entrez dans la danse, création pour danseurs, circassiens, musiciens et 80 danseurs amateurs (Gare de Lyon - Paris). La compagnie Les Orpailleurs est implantée en Ile-de-France et reconnue dans le champ chorégraphique.

Elle a été accueillie en résidence longue au Théâtre Jean Arp de Clamart, puis sur le territoire de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines jusqu'en 2011 en partenariat avec Le Prisme. Jean-Christophe Bleton a été responsable et coordinateur pendant 10 ans du programme Danse à l'École en lien avec la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (78). La compagnie a ensuite débuté en 2012 une résidence de trois années à Villiers-le-Bel. Plus récemment aux Mureaux, en 2015, dans le cadre d'un Contrat local d'éducation artistique (CLEA). La compagnie bénéficie également de partenariats en Seine-et-Marne où elle est régulièrement présente, avec l'agglomération de Marne-et-Gondoire, avec la Scène nationale de Sénart, avec Act'art....

L'un des axes importants du projet de la compagnie est la rencontre avec les publics et dès lors sa capacité à mener des projets d'action culturelle d'envergure pour favoriser l'appropriation de la danse par divers publics (Danse à l'école, Culture à l'hôpital, résidence-mission,...etc.).

La compagnie est soutenue par la Région Ile-de-France et bénéficie selon les projets et résidences du soutien d'autres partenaires publics (Conseil départemental du Val d'Oise, ville des Mureaux...)

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

La compagnie Les Orpailleurs poursuit sa présence et le travail sur le territoire de la Seine et Marne. L'objectif est de reprendre « Bêtes de Scène », une pièce de Jean-Christophe Bleton pour 7 danseurs.

L'équipe sera dans ce cadre accueillie en résidence par La Courée de Collégien (coproducteur du projet), la sucrerie de Coulommiers, et le théâtre Sénart de Lieusaint. Chacun des lieux programmera ensuite ce spectacle.

Ces périodes de résidences, de 3 à 6 mois, permettront également la création d'une pièce pour amateurs seniors accompagnés par la fanfare de Collégien : « La Finale ». En amont de cette pièce prévue pour février 2018, des ateliers chorégraphiques et de musique seront proposés aux participants.

Projet pour les publics et le territoire

Un deuxième projet de création avec des amateurs se développe en partenariat avec Micadanses et Mouvance d'art : « Anima ou le bruissement des corps », prévue pour juin 2018.

La compagnie les orpailleurs mène de nombreux ateliers chorégraphiques, tout au long de la saison, dans les établissements scolaires de Seine et Marne (12 classes) et du Val d'Oise (25 classes).

Des ateliers de prise de parole en public seront également réalisés avec des élèves du lycée Mozart du Blanc Mesnil.

Par ailleurs en partenariat avec le réseau Canopée, la compagnie organise des formations et stages à destination des enseignants, formateurs de Seine et Marne. Jean-Christophe Bleton est également sollicité auprès des élèves danseurs du conservatoire du 10ème arrondissement.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 73150 € et correspond au montant du budget du projet.

Localisation géographique :

- YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de création/diffusion	23 276,00	31,82%	DRAC IDF (acquis)	4 000,00	5,47%
Dépenses d'action culturelle	26 091,00	35,67%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	20 250,00	27,68%
Autres dépenses	23 783,00	32,51%	Recettes propres	48 900,00	66,85%
Total	73 150,00	100,00%	Total	73 150,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2018	20 250,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	20 250,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	20 250,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	20 250,00 €
	Montant total	60 750,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17008873

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : OPERA FUOCO - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	370 850,00 €	16,18 %	60 000,00 €
	Montant Total de la subvention		60 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : OPERA FUOCO
Adresse administrative : 12 RUE PIERRE ET MARIE CURIE
75005 PARIS 5
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur PHILIPPE BILLOT, Président
Date de publication au JO : NC
N° SIRET : 45306863700017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

Créé en 2003 par le chef d'orchestre David Stern, Opera Fuoco est entièrement consacré à l'interprétation sur instruments anciens du répertoire lyrique allant du début du 18ème à la fin du 19ème siècle. En 2008, l'ensemble a fait le choix d'accompagner la professionnalisation de jeunes chanteurs, recrutés par le biais d'auditions régulières. L'Atelier Lyrique (troupe-atelier) permet ainsi à une quinzaine de jeunes chanteurs de bénéficier de master-classes régulières, de suivis individualisés artistiques et professionnels, de participer à la réalisation de concerts-rencontres de format léger, de productions d'opéras et de concerts, diffusés dans des conditions professionnelles en France et à l'étranger.

Par ailleurs, David Stern et Opera Fuoco ont à cœur de rendre le répertoire lyrique accessible à de nouveaux publics, en particulier les jeunes. Aussi, dans le cadre de sa résidence au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines entre 2005 et 2015, l'ensemble mène de nombreux projets mêlant création et action

culturelle avec les enfants et leurs familles.

L'ensemble bénéficie de l'aide importante de plusieurs mécènes, d'aides publiques ponctuelles de la part de la Ville de Paris ou de la DRAC, ainsi que d'un soutien régulier de la Région Ile-de-France depuis 2009.

La structure est soutenue au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle depuis novembre 2009 à hauteur de 60 000 €. La dernière convention triennale a été conclue en novembre 2013. L'aide régionale est centrée sur le développement de l'atelier lyrique avec les jeunes chanteurs, grâce à un nouveau partenaire de production (projet « Cosi Fanciulli » en 2014) et d'implantation dans le 92, en collaboration avec la Maîtrise des Hauts-de-Seine d'une part et dans le cadre d'un partenariat avec la salle Ravel à Levallois-Perret.

Opéra Fuoco a obtenu également un emploi-tremplin en avril 2010 pour un poste de chargée de production et d'administration.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

La saison 2016/2017 a été marquée par 2 productions : « One Charming Night » créée au Shanghai Baroque festival, et « Bach+ » présenté au Carré belle Feuille et à la Philharmonie dans les cadre des concerts participatifs avec un chœur de 78 collégiens. Opéra Fuoco a renouvelé en début d'année l'atelier lyrique pour laisser la place à la quatrième génération, les nouveaux jeunes solistes seront accompagnés jusqu'en 2020.

Côté discographie, le programme phare « Berenice che fai » a été enregistré en février sous le label Aparté. A cette occasion le programme, avec 27 musiciens sera présenté au théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines et à la Salle Ravel de Levallois.

En effet après une représentation réalisée à la salle Ravel en 2016, un partenariat se développe avec la municipalité sous forme d'une résidence de long terme (mise à disposition de salle) et de l'accompagnement de 3 productions : le concert de sortie de « Berenice che fai », des masterclasses associées à un concert offert aux élèves du conservatoire, et la création de « Mozart-Salieri » mis en scène par Ned Grudjic.

Opéra Fuoco poursuit également ses collaborations avec la Bibliothèque Paul-Marmottan et le Mona Bismark American Center qui mettent gracieusement à disposition leur lieu de travail et de représentation et dans lesquels Opéra Fuoco réalisera, plusieurs whorksops, masterclasses et un concert de baroque et Jazz.

Par ailleurs, l'ensemble est de nouveau invité au Shanghai Baroque festival et au Festival Telemann de Magdeburg. Pour ce dernier, Opéra Fuoco recréer, le chef d'œuvre « Telemann » de Richardus die Löwenherz.

Projet pour les publics et le territoire

Opéra Fuoco, en plus des nombreuses masterclasses, toujours associées à des concerts, mène deux projets d'actions culturelles.

Le premier propose aux classes esthétiques, coiffure et mode du lycée Elisa Lemonnier (Paris XIIè) de participer aux préparatifs (accessoires, maquillages ...) des concerts-rencontres des jeunes solistes de l'atelier lyrique. Ces rencontres donneront aussi lieu à des actions de sensibilisation sur la musique et les métiers de la scène.

Ensuite, Opéra Fuoco à fait le choix de renouveler ses actions pour 2 ans autour de Bach + en partenariat avec la Philharmonie. Il s'agit ici de proposer à plusieurs classes de collégiens de chorégrapier des mélodies avec l'aide d'une intervenante Hip Hop.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 370850 € et correspond au montant du budget du projet.

Localisation géographique :

- YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de création/diffusion	266 850,00	71,96%	DRAC IDF (acquis)	16 000,00	4,31%
Dépenses d'action culturelle	41 500,00	11,19%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	60 000,00	16,18%
Autres dépenses	62 500,00	16,85%	CD 92 (sollicité)	5 000,00	1,35%
Total	370 850,00	100,00%	Mécénat	104 000,00	28,04%
			Recettes propres	185 850,00	50,11%
			Total	370 850,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2018	60 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	60 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	60 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	60 000,00 €
	Montant total	180 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17011875

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : CIE BURNOUT - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	196 000,00 €	12,76 %	25 000,00 €
	Montant Total de la subvention		25 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION CIE BURNOUT MAISON
DES ASSOCIATIONS
Adresse administrative : 3 PLACE ANATOLE FRANCE
93310 LE PRE-SAINT-GERVAIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame JEANNE GALLOIS, Autre
Date de publication au JO : 13 octobre 2012
N° SIRET : 78865707000017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Objet du projet : Demande d'aide pour la compagnie BurnOut - Jann Gallois

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

Musicienne au conservatoire, Jann Gallois commence la danse hip hop à onze ans, en autodidacte. Elle est très vite repérée par de nombreux artistes tels que Sébastien Lefrançois, Sylvain Groud, Angelin Preljocaj, Sébastien Ramirez, Kaori Ito, avec lesquels elle travaille entre 2008 et 2014. En 2012 après un riche parcours d'interprète, Jann Gallois se lance dans l'écriture chorégraphique, fonde la compagnie BurnOut. Elle crée sa première pièce P =mg , un solo récompensé à de multiples reprises par des prix internationaux (Prix Paris Jeune Talent, Prix Beaumarchais – SACD à Paris, Prix Solo-Tanz Theater à Stuttgart, Prix Masdanza aux Canaries, Prix Machol Shalem à Jérusalem, Prix du Public Hiverôclites 2015

au CDC Les Hivernales à Avignon, 1er Prix Solo Dance Contest de Gansk en Pologne).

A partir de 2015, Jann Gallois enchaîne les créations et affirme la singularité de son écriture chorégraphique mêlant techniques de danse hip hop, danse contemporaine et relation à la musique en s'entourant de nouveaux collaborateurs artistiques : le compositeur Alexandre Bouvier et le créateur lumières Cyril Mulon. En 2015, elle signe un nouveau solo, Diagnostic F20.9, autour de la schizophrénie, à l'issue d'une résidence menée à l'hôpital de jour CATTP Colbert à Paris 12ème. En 2016, elle a créé le duo Compact, suivi d'un trio féminin, Carte Blanche, créé dans le cadre de la Belle Scène Saint-Denis au festival Off d'Avignon. Elle prépare également sa première pièce de groupe, Quintette, à partir d'un principe de composition musicale spécifique, dont la création est prévue fin 2017 et va entamer un travail de transmission auprès de danseurs interprètes, afin de constituer une troupe.

L'ancrage francilien de la compagnie est en expansion. Elle entretient une relation de fidélité avec le Théâtre Jean Vilar de Suresnes, qui a coproduit toutes ses pièces. Depuis 2015, l'Atelier de Paris – Centre de développement chorégraphique est partenaire de la compagnie pour les créations mais aussi pour des actions culturelles menées en collège. Des relations ont été tissées avec plusieurs lieux du Val-de-Marne comme La Briqueterie, le Théâtre Jean Vilar à Vitry, l'ECAM au Kremlin-Bicêtre ou encore le Théâtre de Charenton. Une résidence territoriale importante a eu lieu au 1er semestre 2016 au Théâtre de Brétigny. D'autres résidences longues sont prévues en 2017 en particulier dans les Yvelines et en Seine-Saint-Denis. Parallèlement, la compagnie bénéficie d'un rayonnement national et international croissant.

Depuis 2015, la compagnie reçoit régulièrement le soutien de la DRAC et d'Arcadi pour ses créations. Elle bénéficie de l'aide à la permanence artistique et culturelle de la part de la Région depuis 2016.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

La première année de conventionnement a été consacrée à la création et la diffusion de deux œuvres de Jann Gallois : « Compact » et « Carte blanche » : 31 représentations ont été jouées, dont 17 en Île-de-France, ainsi que 14 représentations jouées en France et à l'International. Ces spectacles seront repris en 2017/18. Jann Gallois a également été invitée avec l'artiste Lazare à créer un duo dans le cadre des Sujets à vif du Festival d'Avignon 2017 et de la SACD : « L'éclosion des gorilles au cœur d'artichaut ».

A partir de septembre 2017, Jann Gallois sera artiste associée au Théâtre National de Chaillot (et à la Maison de la danse de Lyon). La saison 2017/2018 sera marquée par la création de « Quintette », qui verra le jour au CDC Atelier de Paris / Carolyn Carlson. Ce spectacle est coproduit et accueilli pour des courtes périodes de répétitions (5 à 10 jours) par de nombreux lieux franciliens et français, parmi lesquels : Le théâtre National de danse de Chaillot, le théâtre de Rungis, le CCN de Créteil, le théâtre Louis d'Aragon de Tremblay-en-France, CDC la Briqueterie de Vitry-Sur-Seine, le Collectif 12 à Mantes-la-Jolie, Le Prisme à Elancourt, le Théâtre des 2 Rives à Charenton-le-Pont.

20 représentations sont d'ores et déjà confirmées, dans les lieux coproducteurs mais également à l'Espace Germinal de Fosses, au théâtre Paul Eluard de Bezons, à l'Espace Albert Camus de Lyon...

Projet pour les publics et le territoire

La compagnie BurnOut est particulièrement impliquée en Seine-Saint-Denis, dans le cadre d'une résidence au sein du théâtre Louis d'Aragon de Tremblay-en-France avec le soutien du conseil départemental. Jann Gallois intervient ainsi dans les collèges de Villepinte et Sevran, et dans les conservatoires de Livry-Gargan, Vaujours et Tremblay, dans le cadre de master-classes.

Elle mène également des formations sur les langages et les écritures de la danse auprès des enseignants, en partenariat avec le rectorat et le Prisme d'Elancourt, où elle était accueillie en résidence en 2016/17.

Elle poursuit également des ateliers auprès d'élèves en école primaire à Paris en partenariat avec l'Atelier de Paris – CDC.

Une centaine d'heures d'interventions artistiques sont prévues auprès des publics.

Enfin, la compagnie BurnOut développe un projet de film documentaire fait de rencontres avec des personnes en situation d'exil et/ou de déplacement notamment autour de la notion d'expression et d'identité gestuelle.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 196 000 € et correspond au montant du budget du projet.

Localisation géographique :

- LE PRE-SAINT-GERVAIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de création / diffusion	160 500,00	81,89%	DRAC IDF (sollicité)	8 000,00	4,08%
Dépenses d'action culturelle	3 100,00	1,58%	Région Île-de-France - PAC (sollicité)	25 000,00	12,76%
Autres dépenses	32 400,00	16,53%	CD 95 (sollicité)	4 000,00	2,04%
Total	196 000,00	100,00%	CUI-CAE	8 000,00	4,08%
			Mécénat	20 000,00	10,20%
			Recettes propres d'activités	131 000,00	66,84%
			Total	196 000,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2018	25 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	25 000,00 €
	Montant total	25 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17011896

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : AD'REV - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	92 893,00 €	12,92 %	12 000,00 €
	Montant Total de la subvention		12 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : AD REV
Adresse administrative : 32 RUE LEVERT
75020 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur ARNAUD LERCH, Président
Date de publication au JO : NC
N° SIRET : 49029919500019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Objet du projet : Soutenir la mise en place d'un festival de danse participatif sur le département de l'Essonne, travail au niveau des communes auprès d'un public varié avec une restitution au niveau départemental

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

La compagnie la Halte garderie – Ad Rev a été créée par le chorégraphe Johan Amselem en 2009. Le travail de création du chorégraphe implique des danseurs professionnels et amateurs dans des projets participatifs, bals et flasmobs. Ses projets se développent dans l'espace public, à Paris, en Ile-de-France et à l'étranger. Après la création de « A quoi je tiens » en 2009, la compagnie a créé « Bon appétit » à Minneneapolis en 2012 et « Styleliverenaissance » en 2013. En 2014, Johan Amselem crée les chorégraphies du Bal contemporain qui sont largement diffusées en Ile-de-France, notamment en Essonne. La compagnie mène de nombreuses actions culturelles : ateliers chorégraphiques en milieu

scolaire autour des questions de genre, ateliers avec les publics en difficulté (Paris), ainsi qu'avec des retraités (Arcueil). En 2016, la compagnie est en résidence sur la Communauté de communes de l'Etampois. La compagnie est soutenue par le Département de l'Essonne, la Ville de Paris, la Communauté de communes de l'Etampois ainsi que des partenaires privés.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

La compagnie la Halte garderie – Ad Rev finalisera à la fin de l'année 2017 la création de « Vilains », une pièce chorégraphique pour 5 danseurs, inspirée du conte « Le vilain petit canard ». L'équipe artistique sera accueillie en résidence de création au château de Morsang sur Orge et au Silo de Méreville. La création sera ensuite présentée à Mains d'œuvres à Saint Ouen, à Saint- Michel sur Orge, et au 6B.

Projet pour les publics et le territoire

Ce projet de création s'accompagne de deux projets sur le territoire de l'Essonne, soutenus par la DRAC Île-de-France (SDAT).

La compagnie développera une création avec 3 groupes amateurs d'Etampes, de Saint-michel sur Orge et de Grigny. Ils seront accompagnés par des artistes issus de différentes disciplines : Hip Hop, danse contemporaine, musique,...

Le deuxième projet sera mené au sein de l'hôpital Barthélémy Durand d'Etampes tout au long de la saison 2017/2018. Cinq chorégraphes proposeront des actions de sensibilisations, ateliers et flashmobs à tout l'établissement. Cinq trios seront formés (un chorégraphe, un patient, un soignant) afin de réaliser 5 œuvres chorégraphiques, présentées par la suite sur 10 sites différents de la Ville et à la MPAA de Saint Germain.

La compagnie mène également un projet sur l'année scolaire avec une classe de 6ème d'Aulnay sous-bois, et plusieurs masterclasses au sein des classes option danse du Lycée d'Etampes.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 92893 € et correspond au montant du budget du projet, déduction faite de la différence entre le montant de la subvention demandée et le montant proposé (-28000) et les frais bancaires.

Localisation géographique :

- ESSONNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
DEPENSES DE CREATION/DIFFUSION	78 038,00	64,47%	DRAC ILE-DE-FRANCE (attribué 6000 € - en cours 12 000 €)	18 000,00	14,87%
DEPENSES D'ACTION CULTURELLE	6 955,00	5,75%	POLITIQUE DE LA VILLE SAINT-MICHEL SUR ORGE	6 000,00	4,96%
AUTRES DEPENSES	36 049,00	29,78%	REGION ILE-DE-FRANCE PAC	40 000,00	33,05%
Total	121 042,00	100,00%	DEPARTEMENT 91 (attribué 2017 / en cours 2018)	10 000,00	8,26%
			EPCI - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ETAMPOIS (attribué)	3 000,00	2,48%
			PARIS 2 (en cours)	5 000,00	4,13%
			PARIS 3 (en cours)	5 000,00	4,13%
			PARIS 4 (en cours)	5 000,00	4,13%
			PARIS 18 (en cours)	2 000,00	1,65%
			PARTENAIRES PRIVES	11 500,00	9,50%
			RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	15 542,00	12,84%
			Total	121 042,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2018	12 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	12 000,00 €
	Montant total	12 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17011897

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : CHANGEMENT DE DECOR - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	115 500,00 €	21,65 %	25 000,00 €
	Montant Total de la subvention		25 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CHANGEMENT DE DECOR
Adresse administrative : 2 RUE CHAPON
93300 AUBERVILLIERS
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Danielle BELLINI, Présidente
Date de publication au JO : 24 mars 1993
N° SIRET : 39212339400034

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Objet du projet : Explorer, rencontrer, créer, au sein de l'immense laboratoire de transformations qu'est l'Ile-de-France

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

Collectif fondé en 2001 par Olivier Comte, les Souffleurs se sont fait connaître par leurs « commandos poétiques », soit des interventions impromptues dans l'espace public, lors desquelles les artistes chuchotent à l'oreille des passants des secrets philosophiques et littéraires à l'aide de longues cannes creuses. Ces commandos ont déjà fait et continuent de faire le tour du monde. Le rapport à l'espace public est au cœur de leur démarche artistique et poétique et les Souffleurs travaillent régulièrement avec différents réseaux culturels : arts de la rue (plusieurs festivals et CNAR), poésie (printemps des poètes), livre, archives,

patrimoine...etc.

Depuis 2009, le collectif a initié un nouveau cycle de recherche artistique et poétique avec un objectif : « une tentative de ralentissement du monde ». Dans ce cadre, les Souffleurs ont créé des installations vivantes intitulées « Zones sensibles » à Paris (2007), Châlons-sur-Saône (2011) et Aurillac (2012).

Depuis 2009, ils sont en partenariat d'implantation avec la Ville d'Aubervilliers, où le collectif dispose de locaux de travail. La résidence intitulée « La Folle Tentative d'Aubervilliers », est pensée comme un « laboratoire de poétisation du territoire », l'idée est d'œuvrer à la transformation du monde par le regard poétique en imaginant des expériences originales in situ telles que : les « pousseurs de voitures » pour la création « Rues silencieuses » (2010), une « cueillette des rêves » des habitants de la ville qui a alimenté un « Conseil municipal extraordinaire avec un ordre du jour consacré au rêve et présidé par S. Hessel. Depuis 2011, Les Souffleurs travaillent, avec les habitants et la collaboration étroite du service des archives municipales, à la constitution du « Trésor poétique municipal mondial », soit un fonds créé en 2012 aux archives municipales d'Aubervilliers, destiné à recevoir des paroles poétiques dans toutes les langues du monde, et en particulier dans les langues maternelles issues des communautés linguistiques de la Ville (plus de quatre-vingt-dix communautés linguistiques cohabitent à Aubervilliers).

Par ailleurs, de 2011 à 2013, Les Souffleurs ont bénéficié d'une résidence d'implantation à Coulommiers en Seine-et-Marne, avec le soutien de la DRAC, du Département et de la Ville. Depuis 2016/17, une relation forte a débuté avec la Ville de Pontault-Combault, la Communauté d'agglomération Paris Marne la Vallée et le centre culturel Les passerelles. Enfin, le collectif était en résidence longue (« Folies douces ») de 2014 à 2017/18 en Essonne en partenariat avec trois villes : La Norville, Saint-Germain-lès-Arpajon et Arpajon.

Parallèlement à ces résidences sur le territoire, le collectif diffuse ses spectacles et installations (Les Regardeurs, La Confiance des oiseaux de passage, Apparitions / Disparitions...) dans le réseau des arts de la rue et plus largement.

Soutenus au fonctionnement par la Ville d'Aubervilliers, Les Souffleurs ont été conventionnés par la DRAC Ile-de-France et la Région Ile-de-France en 2016. Ils ont également bénéficié d'un poste emploi-tremplin entre 2014 et 2016.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

La prochaine création des Souffleurs s'intitulera « Terra Lingua » et verra le jour en août 2018. Cette installation prévue en espace public placera le spectateur dans une tempête des 8000 langues terrestres. La création est soutenue par la DGCA, et coproduite par Lieux Publics à Marseille, CNAREP Le Parapluie à Aurillac ainsi que la Ville d'Aubervilliers qui accueillera l'équipe en résidence en décembre 2017. La création aura lieu à Libourne avec 9 artistes Souffleurs, avant une diffusion à Aubervilliers à l'automne 2018.

Les Souffleurs développent par ailleurs leur implantation en Île-de-France, sur 3 territoires : en Essonne, en Seine-Saint-Denis et en Seine-et-Marne, dans le cadre de leurs « résidences de poétisation » :

La saison précédente a marqué la fin de la résidence d'implantation en Essonne sur les trois villes de La Norville, Saint-Germain-lès-Arpajon et Arpajon avec la création de « Tornade selfies », fruit d'une collecte de visages et de poèmes sur le territoire. Les Souffleurs prolongent cependant leur présence pour une année afin d'accompagner l'étude de faisabilité de la création de la « fleur technologique et écologique à trois pétales qui irriguera un flux de messages poétiques », et ils co-organiseront la projection d'un documentaire retraçant le processus des « Conseils municipaux extraordinaires ».

A Aubervilliers, les Souffleurs poursuivent les actions liées à la constitution du « Trésor poétique municipal mondial » qui implique des temps de restitutions ; les journées du Patrimoine sont notamment, l'occasion de reverser les écrits récoltés dans le Trésor, toujours en lien avec le service des archives municipales et le tissu associatif local.

A Pontault-Combault, une relation s'est tissée avec la Communauté d'agglomération de Paris Vallée de la

Marne et la ville de Pontault-Combault, les Souffleurs sont chargés du projet artistique autour de l'évènement « Fêt'arts », en partenariat avec Les Passerelles, qui mobilisera les structures et les habitants du quartier du Vieux Pontault sur la saison 2017/2018 pour un évènement final en juillet 2018.

Une résidence de création avec les élèves de 6 classes du lycée hôtellerie et aide-soignant Les Sinoplies de Roissy-en-Brie est mise en place par ailleurs

Par ailleurs, la compagnie s'attache à diffuser leurs commandos poétiques « apparitions/disparitions » et reprendra sa création 2016 « Heume-animal », notamment au domaine de Chamarande (91).

Projet pour les publics et le territoire

La collecte, la traduction et la présentation des textes du Trésor poétique municipal mondial mobilise une cinquantaine d'adultes allophones, bénéficiaires des ateliers sociolinguistiques de l'association ASEA. Un groupe d'habitant baptisé « Les amis du trésor » participent également avec les Souffleurs aux actions poétiques de transmissions à destinations des Albertivillariens.

La résidence au sein du lycée de Roissy-en-Brie se déroulera au 1er semestre 2018.

La résidence à Pontault-Combault impliquera de nombreux partenariats avec le réseau des médiathèques, centre social et culturel, MJC, centre photographique d'Ile-de-France et conservatoire.

Près de 600 heures d'interventions artistiques auprès des publics sont prévues.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 115 500 € et correspond au montant du budget du projet.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Dépenses de création / diffusion	29 924,00	25,91%
Dépenses d'action culturelle	10 411,00	9,01%
Autres dépenses	75 165,00	65,08%
Total	115 500,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
DRAC Île-de-France (acquis)	40 000,00	34,63%
Ministère de la ville (acquis)	4 000,00	3,46%
Région Île-de-France - PAC (sollicité)	25 000,00	21,65%
Commune d'Aubervilliers (acquis)	15 000,00	12,99%
Recettes propres d'activité	31 500,00	27,27%
Total	115 500,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2018	25 000,00 €

ANTÉRIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2016	Aide à une résidence territoriale arts de la rue et/ou de la piste	8 339,03 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	25 000,00 €
	Montant total	33 339,03 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17011898

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : COMPAGNIE LA RUMEUR - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	154 000,00 €	22,73 %	35 000,00 €
	Montant Total de la subvention		35 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COMPAGNIE LA RUMEUR
Adresse administrative : 1 RUE DU DOCTEUR ROUX
94600 CHOISY LE ROI
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Agnès CHAIGNEAU, Présidente
Date de publication au JO : NC
N° SIRET : 33236125200056

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

La compagnie La rumeur est dirigée par le metteur en scène Patrice Bigel depuis 1983. Ses spectacles sont des créations fortement imprégnées par le courant de théâtre-danse. Ils sont joués à Paris, mais également au niveau national et international (nombreux festivals en France et à l'étranger).

En 1995, la compagnie s'implante à l'Usine Hollander à Choisy-le-Roi, ancienne maroquinerie de la fin du 18ème siècle. En 1999, les travaux d'aménagement et de mise en conformité de l'usine Hollander sont effectués avec le soutien de la DRAC et du Conseil Régional d'IDF. Suite à ces travaux, l'usine Hollander est classée, en 2002, établissement recevant du public, en 3ème catégorie. Depuis, la compagnie dirige l'usine Hollander, qui devient son lieu de résidence permanent et de production de spectacles. L'Usine Hollander fait partie des lieux repérés « nouveaux territoires de l'art » présentés dans le rapport L'extrait réalisée à la demande du secrétariat d'Etat au Patrimoine et à la Décentralisation culturelle, en 2001, sur

“ces projets qui posent de manière originale et singulière les conditions de production et donc de réception de l’acte artistique”.

La compagnie fait vivre ce lieu de proximité en menant sur le territoire de nombreuses actions en direction des publics, ayant à cœur de créer la rencontre entre les artistes et les habitants, les amateurs et les professionnels.

La compagnie La Rumeur est soutenue par la DRAC, la Ville de Choisy-le-Roi, le conseil Départemental du Val-de-Marne et la Région Ile-de-France.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

La compagnie La Rumeur créera et diffusera en octobre, novembre et décembre 2017 « pièce en plastique », une pièce mêlant danse et théâtre pour 5 interprètes, à l’Usine Hollander pour 22 représentations. La compagnie se projette désormais dans la prochaine création prévue à l’automne 2018 : « Sesto-Choisy » en collaboration avec la compagnie Attodue (compagnie italienne basée à Florence qui dirige une école de théâtre). L’enjeu est de confronter les pratiques théâtrales et d’aboutir à une œuvre bilingue.

Cette collaboration avec la compagnie italienne donnera aussi lieu à la diffusion des spectacles à l’Usine Hollander et au teatro della limona. La compagnie Attodue est accueillie 2 semaines en novembre/décembre 2017 pour des temps de répétition et deux représentations. La compagnie la Rumeur espère aussi développer des échanges de jeunes avec l’école de théâtre qu’Attodue dirige en Italie. Par ailleurs, la compagnie de danse-théâtre « toujours après minuit » en résidence pour 3 ans à l’Usine Hollander, présentera en mars 2018 leur prochaine création « A vue » après des temps de travail dans le lieu.

Projet pour les publics et le territoire

La compagnie collabore avec le lycée Champlain de Chennevières en partenariat avec la MAC de Créteil pour l’enseignement des options théâtres. Les spectacles réalisés dans ce cadre sont présentés à l’Usine Hollander lors du festival USINAGE.

L’équipe collabore également avec l’école de la Deuxième chance d’Orly et propose des sessions d’ateliers aboutissant à des formes brèves écrites par les participants.

Par ailleurs 3 ateliers hebdomadaires de jeu dramatique sont proposés aux jeunes de 10 à 18 ans. Les créations font aussi l’objet de représentations.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s’engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s’est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s’élève à 154000 € et correspond au montant du budget du projet.

Localisation géographique :

- VAL DE MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de création / diffusion	59 500,00	38,64%	DRAC Île-de-France (acquis)	50 000,00	32,47%
Dépenses d'action culturelle	70 000,00	45,45%	Région Île-de-France - PAC (sollicité)	35 000,00	22,73%
Autres dépenses	24 500,00	15,91%	Département Val de Marne (sollicité)	20 000,00	12,99%
Total	154 000,00	100,00%	Commune Choisy-le-Roi (acquis)	10 000,00	6,49%
			Recettes propres d'activité	39 000,00	25,32%
			Total	154 000,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2018	35 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	35 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	35 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	35 000,00 €
	Montant total	105 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17011900

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : COURT-CIRCUIT - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	316 127,00 €	6,33 %	20 000,00 €
	Montant Total de la subvention		20 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : COURT CIRCUIT
Adresse administrative : 3 SQUARE DES MOULINEAUX
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame CHRISTINE HENRY, Autre
Date de publication au JO : 11 décembre 1989
N° SIRET : 38039964200046

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Objet du projet : L'objectif des 3 années à venir est de conforter le rôle de Court-circuit dans les Hauts-de-Seine où il est en résidence territoriale depuis 2012, afin d'en faire un acteur musical incontournable

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

L'Ensemble de musique contemporaine dirigé par le compositeur Philippe Hurel a été créé en 1991. Il diffuse chaque année de 25 à 30 concerts de musique dans de grandes institutions musicales telles que l'Opéra de Paris, le festival d'Aix-en-Provence, Radio France, l'Opéra Comique, ou l'Ircam. Depuis quelques années, l'Ensemble a recentré ses activités sur l'Île-de-France et développé des collaborations avec des acteurs locaux des Hauts-de-Seine (Conservatoire à rayonnement régional de Rueil, Conservatoire à rayonnement départemental de Gennevilliers, Conservatoire de Ville-d'Avray, Théâtre et Conservatoire de Vanves).

Par ailleurs, l'Ensemble s'ouvre à d'autres disciplines artistiques telles que l'« opéra de chambre » (« The second woman » de Guillaume Vincent sur une composition de Frédéric Verrières avec Jeanne Cherhal) et surtout, le ciné-concert.

L'Ensemble est conventionné par la DRAC Ile-de-France est soutenu par le Département des Hauts-de-Seine.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

L'Ensemble court-circuit a participé sur la saison précédente à deux créations : « Citylife » spectacle chorégraphique pour 19 instrumentistes et danseurs et « Cabaret Court-circuit/Carabanchel » en collaboration avec l'ensemble Carabanchel. La création de « La princesse légère » opéra de chambre, à l'opéra-comique a été reporté dû à un retard de travaux. Elle sera finalement créée en décembre 2017 à Lille.

L'ensemble court-circuit est implanté dans les Hauts-de-Seine, et maintient ses partenariats avec le théâtre de Vanves et le conservatoire d'Issy-les-Moulineaux où il est accueilli pour des résidences pluriannuelles depuis 2015. Il travaillera, la saison prochaine, sur le projet de création « Poèmes d'Afriques », écrit par B.Plé pour un chœur d'enfant et d'adolescents et les musiciens de court-circuit dirigés par Jean Deroyer.

La résidence à Issy-les-Moulineaux sera également l'occasion de la reprise de City Life pour 21 musiciens.

L'Ensemble investit aussi de nouveaux territoires. Il sera accueilli en 2018, au CRR de Cergy-Pontoise. Cette résidence associera travail de terrain et de création.

Court-circuit prévoit pour la saison 2017/2018, 38 représentations, dont 13 en Île-de-France. Pour exemple les musiciens se produiront dans les conservatoires de Paris, Courbevoie et Cergy Pontoise. « La princesse légère » sera à L'opéra-comique en mars 2018, « Manifeste » au Centre Pompidou et « Musique-peinture, regards croisés » à Louveciennes (78). L'ensemble réalisera également une tournée aux Etats-Unis d'environ 8 dates.

Projet pour les publics et le territoire

Court-Circuit, et le compositeur Philippe Hurel sont attachés à l'accompagnement de jeunes musiciens et compositeurs dans leur insertion professionnelle. Ils sont ainsi très actifs aux seins des conservatoires de Paris, Boulogne, Issy, Cergy et de l'ENMP, menant des sessions de travail, des ateliers, masterclasses ... La présence de l'équipe de court-circuit dans les conservatoires pour des représentations et/ou résidences permet aussi d'organiser rencontres, conférences et répétitions ouvertes pour tous les publics. Autour du projet « Poèmes d'Afriques », Court-circuit met en place un parcours territorial fait d'interventions à la rencontre des habitants de tous les âges en mobilisant les structures sociales et scolaires des deux villes, des crèches aux EHPAD.

A Issy, et en partenariat avec la ville, se développe également le projet « Duel » à destination de classes primaires CLIS et UPE2A. Il s'agit d'ateliers de découverte sonore à l'aide d'instruments connectés.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 316 127 € et correspond au montant du budget du projet, déduction faite des impôts, taxes, et charges financières.

Localisation géographique :

- HAUTS DE SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de création/diffusion	133 778,00	41,70%	DRAC IDF (sollicité)	100 000,00	31,17%
Dépenses d'action culturelle	68 050,00	21,21%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	20 000,00	6,23%
Autres dépenses	118 999,00	37,09%	Bureau export, Institut Français, Instituts polonais à Paris et A Mickiewicz	9 000,00	2,81%
Total	320 827,00	100,00%	SACEM	25 000,00	7,79%
			SPEDIDAM	24 000,00	7,48%
			Mécénat	20 000,00	6,23%
			Recettes propres	122 827,00	38,28%
			Total	320 827,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2018	20 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	20 000,00 €
	Montant total	20 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17011901

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : FULL RHIZOME - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	212 000,00 €	14,15 %	30 000,00 €
	Montant Total de la subvention		30 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FULL RHIZOME
Adresse administrative : 31 RUE DE VINCENNES
93100 MONTREUIL
Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
Représentant : Monsieur JULIEN BERLIOZ

N° SIRET : 52367449700038

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Objet du projet : Accompagner Full Rhizome dans la consolidation de son pôle création-diffusion de spectacle et mettre en place un pôle d'actions culturelles incluant des actions envers les publics et de la recherche.

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

Structure pluridisciplinaire, Full Rhizome s'est créée en 2010 sous forme de coopérative culturelle afin de promouvoir la création artistique comme facteur de développement artistique, économique et sociétal et faire face au phénomène de concentration du marché de la diffusion des œuvres ayant pour conséquence une tendance naturelle à écraser l'émergence, la diversité, et donc le renouvellement de l'offre culturelle. La coopérative comprend 18 sociétaires dont trois sont artistes associés: V. Peirani (Victoire du jazz en 2014 et 2015), Yom et B. Chemirani. Ces artistes assurent eux-mêmes la direction artistique de leurs projets. Les artistes bénéficient de l'équipe permanente de la structure.

Les projets artistiques menés par la coopérative reçoivent régulièrement le soutien de la DRAC ainsi que des sociétés civiles de gestion et de perception des droits d'auteurs (ADAMI, SPEDIDAM, CNV, FCM, SCPP, SACEM...).

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

Full Rhizome accompagne des créations de musiques du monde, de jazz et de musique contemporaine. 6 créations sont prévues, dont 5 avec des artistes franciliens : Yom&the wonder rabbis, Joce Miennel, Yom&Chloé Moglia, Michel Godard & Alim Qasimov, Yom solo et Ibrahim Keivo.

13 tournées et 4 enregistrements discographiques sont prévus avec Yom et les Wonder Rabbis, Joce Miennel, Michel Godard et Alim Qasimov, Ibrahim Keivo.

Yom, sera accueilli en artiste associé à l'Apostrophe de Cergy en coproduction sur deux créations, l'une avec la trapéziste Chloé Moglia et l'autre dédiée à l'action culturelle.

Yom reforme YOM & the wonder rabbis pour la création de SKULL accueilli et soutenu par la Dynamo de Pantin et l'Apostrophe.

En terme de diffusion, 80 représentations sur l'année à venir dont 24 en Ile-de-France, principalement des créations de Yom au théâtre des Bouffes du Nord, à la Seine Musicale, au théâtre de l'Agora, ... Full Rizome produit également un concert au théâtre de l'Athénée permettant de présenter Alim Qasimov&Michel godard Et Jivan Gasparyan

En terme d'ingénierie culturelle, Full Rizome accompagnent le Festival Villes des Musiques du Monde pour accompagner l'acquisition d'un lieu sur la commune d'Aubervilliers et le groupe La rumeur sur un projet de festival de cinéma.

Full Rizome développe aussi un partenariat avec le festival allemand Morgenland autour de la co création des projets, la co production d'une collection discographique et de spectacles. Deux projets ont pour le moment été validés : Michel Godard et Alim Qasimov et Ibrahim Keivo. Des discussions sont en cours avec la maison des cultures du monde et l'Institut des cultures d'Islam pour accueillir ces artistes en résidence.

Projet pour les publics et le territoire

Des rencontres, concerts et ateliers d'écriture sont organisés avec un lycée (8h) et la maison d'arrêt du Val d'Oise (20h) dans le cadre de la résidence de Yom. Ainsi que deux actions avec des classes de collège, sur l'année scolaire en partenariat avec le festival au fil de l'Oise auprès de deux classes de collèges

D'autres actions seront menées avec les artistes suivants : : Under Kontrol pour des ateliers de beatbox en collège (10h) et au centre hospitalier de Montesson (60h), Joce Miennel et Michel Godard sur des rencontres publiques autour de spectacles notamment dans le cadre du Paris Jazz festival et au théâtre de l'Athénée.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 212 000 € et correspond au montant du budget du projet, déduction faite de la différence entre le montant de la subvention demandée et le montant proposé (-20 000)

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de création / diffusion	200 500,00	86,42%	Drac Île-de-France (acquis)	16 000,00	6,90%
Dépenses d'action culturelle	5 600,00	2,41%	Région Île-de-France - PAC (sollicité)	50 000,00	21,55%
Autres dépenses	25 900,00	11,16%	ADAMI	10 000,00	4,31%
Total	232 000,00	100,00%	SACEM	5 000,00	2,16%
			SPEDIDAM	8 000,00	3,45%
			Autres sociétés civiles	13 200,00	5,69%
			Recettes propres d'activité	129 800,00	55,95%
			Total	232 000,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2018	30 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2016	Aide à la résidence de musiques actuelles et au développement d'artiste	10 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
	Montant total	40 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17011902

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : LES GRANDES PERSONNES - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	379 500,00 €	6,59 %	25 000,00 €
	Montant Total de la subvention		25 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LES GRANDES PERSONNES
Adresse administrative : 77 RUE DES CITES
93300 AUBERVILLIERS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Jean MARTIN, Président
Date de publication au JO : 20 mars 1999
N° SIRET : 42298950900035

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes

Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Objet du projet : Demande d'aide dans le cadre de la Permanence artistique et culturelle.

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

Christophe Evette, plasticien, marionnettiste et sculpteur, a créé la compagnie Les Grandes Personnes en 1999 à Aubervilliers (la cie est membre de la Villa Mais d'ici). Son activité s'est d'abord développée autour de la création collective de spectacles populaires déambulatoires de marionnettes géantes, en référence aux traditions carnavalesques. Aujourd'hui, elle diversifie ses créations et travaille à différentes échelles : sur table, avec des objets du quotidien, à l'échelle d'un quartier... Ses deux axes d'intervention, la création plastique très grand format d'une part et l'écriture et la mise en scène de spectacles d'objets ou de théâtre de rue d'autre part, supposent tous deux une mise en commun des énergies et des échanges de compétence.

La compagnie accompagne régulièrement des projets locaux en Ile de France, en France et dans de nombreux pays, en apportant ses compétences techniques et artistiques à de nombreuses créations collectives. Reconnue à l'échelle internationale, la compagnie Les Grandes Personnes intervient également dans de nombreuses villes d'Ile de France : Aubervilliers, Pantin, Bagneux, Nanterre, Garges-Lès-Gonesse, Gennevilliers mais aussi Orly, Villejuif, Cergy, Clamart, Paris, Saint-Denis. Dans le cadre de ces résidences et projets territoriaux, Les Grandes Personnes transmettent leur savoir faire à des artistes présents sur place dans le cadre de stages de construction et manipulation de marionnettes.

La compagnie bénéficie du soutien de la Ville d'Aubervilliers, de la Préfecture et de la Communauté d'agglomération Plaine commune au titre de la politique de la ville (contrat de ville) et plus ponctuellement pour des projets de territoire et des projets de création de la DRAC, du Département de Seine-Saint-Denis et d'autres communes.

Les Grandes Personnes ont été conventionnées par la Région en 2016 au titre de l'aide à la permanence artistique et culturelle.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

Les Grandes Personnes poursuivent leur implantation à Aubervilliers et sur le territoire de Plaine Commune, parallèlement à des résidences territoriales de plus courtes durées dans d'autres territoires franciliens.

Durant la prochaine année de conventionnement, les Grandes Personnes s'attelleront et poursuivront plusieurs projets de création et de diffusion :

- Après « La Ligne jaune » et « La Bascule », volets 1 et 2 du cycle de théâtre documentaire autour des grandes conquêtes sociales du 20ème siècle, « En-Jeu », les Grandes Personnes souhaitent réaliser les épisodes 3 et 4 (sur les droits des femmes et l'accès à la santé).

- Le spectacle « A demain » (théâtre d'objets pour l'espace public) sera finalisé à l'occasion de plusieurs résidences à La Fontaine aux Images à Clichy sous-bois puis au CNAREP - Le Moulin Fondu à Garges-lès-Gonesse. La création est également associée à des ateliers participatifs. Une première version (réduite) sera présentée à Paris, Cergy, Nanterre, Ecouen, Villejuif sur la saison 2017/18.

- Suite à la résidence territoriale menée en 2016/17 à Orly, la compagnie reprendra le spectacle « Ancêtres », créé in situ, et proposera une formation autour des marionnettes géantes.

- Deux créations sont également en cours d'écriture : « Grandir à vue d'œil », un grand format qui sera créé suite à une série de résidences à travers le réseau des CNAREP français (Aurillac, Vieux-Condé...) et « Mambo Jumbo », un spectacle déambulatoire participatif proposant un défilé excentrique de marionnettes géantes transformistes.

Enfin, les spectacles du répertoire (« A la corde », « La Bascule », « La Ligne jaune », « Bona Kélé », « Allebrilles ») seront en tournée.

Au total, une cinquantaine de représentations devraient avoir lieu dont une majorité en Ile-de-France.

Projet pour les publics et le territoire

Les Grandes personnes mènent régulièrement des projets d'actions culturelles, des ateliers, interventions et formations. Ils interviennent cette année dans le lycée professionnel Edgar Quinet de Paris 13ème et au lycée Suger de Saint-Denis et proposent une formation à la manipulation de marionnettes géantes dans le cadre de la formation du Théâtre aux Mains Nues.

La compagnie poursuit son projet au long cours « Des Rues Des Rêves » qui mobilise des habitants de la cité des cosmonautes de Saint-Denis (quartier Cité des Cosmonautes), d'Aubervilliers et de L'île-Saint-Denis, ainsi que des habitants d'Akbou en Algérie. L'enjeu est de créer des passerelles entre ces différents groupes en développant une réflexion commune autour de la notion de territoire. En 2018, rencontres, ateliers et performances s'organiseront pour aboutir à la création d'une forme déambulatoire. Les protagonistes franciliens et algériens se retrouveront, en juin 2018, pour une résidence de création collective

à La Villa Mais d'Ici (Aubervilliers). Cette création sera jouée dans les 3 villes partenaires ainsi que dans le XXème arrondissement.

La compagnie mènera également de nombreuses interventions à Evry (dont des formations d'animateurs) à la demande de la Ville.

Soit 276 heures d'interventions artistiques prévues auprès des publics.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 379 500 € et correspond au montant du budget du projet.

Localisation géographique :

- AUBERVILLIERS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de création / diffusion	320 600,00	84,48%	DRAC Île-de-France (acquis)	11 000,00	2,90%
Autres dépenses	58 900,00	15,52%	DRAC-SDAT (acquis)	8 000,00	2,11%
Total	379 500,00	100,00%	Région Île-de-France - PAC (sollicité)	25 000,00	6,59%
			Plaine Commune - contrat de ville et habitat (acquis)	18 000,00	4,74%
			Commune de Nanterre	4 000,00	1,05%
			Commune d'Aubervilliers	2 000,00	0,53%
			Commune de Saint-Denis	4 000,00	1,05%
			Recettes propres d'activité	307 500,00	81,03%
			Total	379 500,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2018	25 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2015	Aide à projet arts de la rue et/ou de la piste	8 000,00 €

2015	Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	9 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	25 000,00 €
	Montant total	42 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17011903

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : THEATRE BOUCHE BEE - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	263 902,00 €	11,37 %	30 000,00 €
	Montant Total de la subvention		30 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : THEATRE BOUCHE BEE
Adresse administrative : 115 BD DAVOUT
75020 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur IVAN GAY-BELLILE, Autre
Date de publication au JO : NC
N° SIRET : 49418858400028

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes

Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Objet du projet : Demande d'aide à la permanence artistique et culturelle pour une association parisienne qui se développe dans toute l'Île de France en particulier dans les départements 75, 77 et 93.

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

La compagnie a été créée en 2010 par Anne Contensou, auteure et metteuse en scène qui a travaillé pendant quatre ans au Théâtre de l'Est parisien aux côtés de Catherine Anne. Elle crée des spectacles pour tous les publics et notamment les jeunes.

Chacune de ses créations explore le croisement de la langue et de l'écriture scénique et s'enrichit systématiquement de collaborations extérieures – celles d'auteurs vivants, mais aussi de vidéastes, scénographes, créateurs sonores et musiciens.

La Compagnie place la question du public au centre de ses préoccupations. Chaque démarche de création est associée d'emblée à une réflexion sur le rapport au spectateur dans la représentation. De

même, la rencontre avec le public est envisagée à travers des actions de sensibilisation et d'accompagnement vers l'univers d'un spectacle. L'évènement théâtral est conçu comme une invitation lancée à tous les publics y compris ceux qui n'ont pas l'habitude d'aller au théâtre. C'est dans un esprit d'échange et de partage mutuels que cette rencontre est favorisée.

Dès ses débuts, Anne Contensou a cherché à implanter sa recherche sur des territoires, en lien avec des structures culturelles pouvant l'accompagner. Son parcours s'émaille ainsi de forts partenariats et de résidences longues : au Nouveau Théâtre d'Angers (2011-2015), au Sillon à Clermont l'Hérault (depuis 2014) ; elle travaille régulièrement avec le Théâtre Paris Villette et le Théâtre Les Bergeries à Noisy-le-Sec. En 2015/16, elle a reçu une commande pour la création d'un spectacle jeune public, de la part de 5 théâtres du 93 avec le soutien du Département.

La compagnie mène de nombreuses actions culturelles avec les publics et invente des dispositifs singuliers (les bandes annonces : formes très légères de spectacle jouées dans les classes..).

La compagnie reçoit le soutien à la résidence du Département de Seine-Saint-Denis dans le cadre d'une résidence de 3 ans entamée en 2016 au théâtre des Bergeries de Noisy-le-Sec.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

Pour la prochaine année de convention, la Cie poursuit ses partenariats à la fois en Ile de France et en régions, avec un enjeu très important pour la Cie en ce qui concerne l'élargissement de ses partenariats dans le réseau tout public:

Résidences de créations

Le Théâtre des Bergeries à Noisy-le-Sec (93) & Conseil général de Seine Saint-Denis (93) : résidence de 3 saisons depuis septembre 2016. Coproduction, diffusion des créations de la Cie, actions de territoire et médiation. Diffusion de Liv et de Ce spectacle vous regarde ; coproduction et accueil en résidence des répétitions de Rayon X.

Le Grand Parquet à Paris : Ecriture, répétitions et diffusion de Ulysse#1

DSN, Scène Nationale de Dieppe (76) : diffusion en décembre 2017 du spectacle Occupé ! , coproduction et accueil en résidence des répétitions de Rayon X les deux dernières semaines d'octobre 2018 avant de diffuser la création le 6 novembre 2018.

Le Sillon – scène conventionnée pour le Théâtre dans l'espace public, Clermont L'Hérault (34) : Accueil en résidence et diffusion d'Ulysse #1 en février 2018.

La compagnie réalise actuellement un important travail de recherche de production et de nouveaux partenariats pour ses prochaines créations : Rayon X qui sera créé le 6 novembre 2018 à DSN – Scène Nationale de Dieppe et Ulysse- avatars dont le travail de création s'étale sur les deux prochaines saisons. Cette démarche se poursuivra très activement entre novembre 17 et novembre 18.

Ulysse, Rayon X et Voix vive sont les 3 créations menées sur la prochaine année.

Plusieurs structures ont par ailleurs confirmé leur préachat de la diffusion du spectacle de Rayon X Le Théâtre Paris Villette ; Le Théâtre 71 à Malakoff ; le Théâtre de Cachan ; Très Tôt Théâtre à Quimper ; La Scène Nationale d'Angoulême ; la Scène nationale de Château-Gontier ; en cours...

La compagnie prévoit ainsi 49 représentations sur la saison prochaine, dont 32 en Île-de-France.

Projet pour les publics et le territoire

La compagnie théâtre Bouche Bée, en partenariat avec le Conseil Départemental de la Seine et Marne

présente, dans les collèges et médiathèques, des lectures mises en espaces, de poésie et de textes contemporains. Près de 25 classes sont concernées.

Elle poursuit les parcours annuel d'ateliers « Lire Dire » autour des textes jeunesse contemporains en lien avec les établissements scolaires de Noisy-le-Sec.

2 classes de lycées seront mobilisées autour de la création de « Ulysse-avatars » en lien avec la Ferme du Bel Ebat de Guyancourt.

L'équipe mène aussi des stages de théâtres amateurs et des formations sur les textes dramatiques à destination des artistes et enseignants.

Intérêt régional :

Cette subvention donne lieu à l'engagement du bénéficiaire de recruter 1 stagiaire ou alternant.

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 263 902 € et correspond au montant du budget du projet déduction faite de l'aide régionale au titre des emplois tremplins.

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
DEPENSES DE CREATION / DIFFUSION	207 437,00	77,14%	DRAC ILE-DE-FRANCE (aide à la production en cours)	10 000,00	3,72%
DEPENSES D'ACTION CULTURELLE	13 342,00	4,96%	REGION ILE-DE-FRANCE PAC	30 000,00	11,16%
AUTRES DEPENSES	48 123,00	17,90%	DEPARTEMENT 93 (attribué)	20 000,00	7,44%
Total	268 902,00	100,00%	EMPLOIS AIDES (EMPLOI TREMPLIN - attribué)	5 000,00	1,86%
			SOCIETES CIVILES	22 000,00	8,18%
			RECETTES PROPRES D'ACTIVITE	181 902,00	67,65%
			Total	268 902,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2018	30 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
	Montant total	30 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17011904

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : TSARA - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	76 700,00 €	26,08 %	20 000,00 €
	Montant Total de la subvention		20 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : TSARA
Adresse administrative : 62 BOULEVARD VICTOR HUGO
92110 CLICHY
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur ANTOINE BLESSON, Autre
Date de publication au JO : 5 juillet 2008
N° SIRET : 50906755900021

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Objet du projet : TSARA veut mener un cycle triennal de recherche et de créations qui allie d'une part arts et technologies, basé sur le principe de résidences en entreprise, et d'autre part arts et sciences humaines.

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

La compagnie Tsara a été créée en 2008 par Aurelia Ivan, diplômée du Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Bucarest et de l'Ecole nationale supérieure des arts de la marionnette de Charleville-Mézières. Sa première création en 2009, « La chair de l'homme », est une installation performative sur des textes de Valère Novarina. En 2011, elle crée « Au dieu inconnu », un arrangement électroacoustique en référence aux travaux de John Cage. En 2012, elle adapte « Cap au pire » de Samuel Beckett, confrontant l'œuvre de Beckett à l'univers du réalisateur hongrois Béla Tarr. Tsara a mené des résidences

à la Commune – Centre dramatique national d'Aubervilliers dans le cadre du collectif des 4 chemins, à Lardy en Essonne pour la création d'une performance présentée à la MAC de Créteil et au Théâtre Ruteboeuf à Clichy-la-Garenne. La compagnie est soutenue pour ses créations par la DRAC Ile-de-France au titre de l'aide au projet et par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine au titre du fonctionnement.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

La compagnie TSARA poursuit le projet « Aujourd'hui » sur l'exclusion liée à la pauvreté. Il comprend un travail de recherche documentaire en amont de la création prévue pour janvier 2018 et est ponctué par les événements « Dialogues ». Ces événements proposent aux publics des interventions et des débats sur la thématique, voués à intégrer l'écriture dramaturgique.

Le Dialogue#4 se déroulera en novembre 2017 au Théâtre de Gennevilliers qui coproduit l'évènement et accueille l'équipe pour une résidence de 10 jours. La compagnie finalisera ensuite la création à la Halle aux Cuirs de La Villette et au théâtre de l'échangeur à Bagnolet. La compagnie devrait se produire au Collectif 12 de Mantes la Jolie et aux Subsistances à Lyon.

Projet pour les publics et le territoire

La prochaine année du conventionnement marque la fin de l'implantation de TSARA à Clichy-la-Garenne, s'achèveront donc 2 formes d'actions culturelles : la formation dispensée par Aurelia Ivan au conservatoire de Clichy, comme professeur d'art dramatique et les ateliers TAP dispensés dans 2 écoles clicheuses.

Aurelia Ivan rejoint cependant la Sorbonne Nouvelle - Paris III comme intervenante extérieure en pratique artistique à destination des étudiants de l'Institut d'Etudes Théâtrales.

Par ailleurs, dans le cadre du projet « Aujourd'hui », la compagnie mène un travail de collecte de paroles et de rencontres avec les habitants de la forêt de Champs-sur-Marne. Six journées se sont déjà tenues. Trois autres devraient être organisées avant la création. Un appel sera ensuite lancé pour la constitution d'un « Chœur Cosmopolite » amené à intervenir dans le spectacle.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 76700 € et correspond au montant du budget du projet.

Localisation géographique :

- LARDY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de création/diffusion	62 469,00	81,45%	DRAC IDF (acquis)	10 000,00	13,04%
Dépenses d'action culturelle	3 500,00	4,56%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	20 000,00	26,08%
Autres dépenses	10 731,00	13,99%	ARCADI	16 000,00	20,86%
Total	76 700,00	100,00%	SPEDIDAM	8 000,00	10,43%
			SACD	10 000,00	13,04%
			Recettes propres	12 700,00	16,56%
			Total	76 700,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2018	20 000,00 €

ANTÉRIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	20 000,00 €
	Montant total	20 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17011919

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : ASSOCIATION MEME BANJO CIE LIONEL HOCHÉ - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	95 500,00 €	31,41 %	30 000,00 €
	Montant Total de la subvention		30 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CIE MEME BANJO
Adresse administrative : 42 RUE DE MAUBEUGE
75009 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame MARIA LUISA PINTO, Présidente
Date de publication au JO : 5 décembre 1998
N° SIRET : 42890847900044

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Objet du projet : Résidence d'implantation de la Compagnie Lionel Hoche à Pierrefitte-sur-seine et Villetaneuse (93) pour 3 ans, renouvelable 2 fois 1 an, avec le soutien du département de Seine-Saint-Denis.

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

La compagnie Lionel Hoche a été fondée en 1992 avec l'ambition de se consacrer entièrement à la recherche de son propre vocabulaire. Attaché à une écriture fine et vigoureuse, le chorégraphe crée alors sa première pièce "Prière de tenir la main courante" présentée au Festival International de Danse de Cannes. Son travail artistique implique souvent une recherche plastique et musicale (musique baroque, électronique, acoustique contemporaine ou française du 19ème siècle...). Près de 30 pièces ont été créées à ce jour. Parmi ses dernières créations, citons un spectacle jeune public "MMO" sur la musique

de Ma mère l'oye de Ravel (2015), le solo "lundijeudi" (2014), "Flashville" (2013), pièce pour 10 danseurs et orchestre sur la Symphonie Fantastique de Berlioz, "Corrélations" (2012), "Entrelacs " (2010), "Pan! " (2008).

Après une résidence de cinq saisons à L'Esplanade Opéra-Théâtre de Saint-Etienne de 1998 à 2002, la compagnie a poursuivi son travail de création et de sensibilisation à la danse contemporaine en résidence à la Maison de la musique de Nanterre entre 2005 et 2008, puis à l'Opéra de Massy de 2010 à 2012, au Centre des Arts d'Enghien-les-Bains de 2013 à 2015.

Depuis septembre 2015, la compagnie est en résidence d'implantation en Seine-Saint-Denis à Pierrefitte-sur-Seine et Villetaneuse pour une durée de trois ans, où elle poursuit son travail d'ancrage dans le département par la mise en place de différentes actions artistiques.

L'association Mémé BaNjO - Compagnie Lionel Hoche reçoit le soutien de la DRAC d'Ile-de-France, du Département de Seine-Saint-Denis au titre de l'aide à la résidence, des Villes de Pierrefitte et Villetaneuse, du CGET au titre du contrat de ville et bénéficie depuis 2016 de l'aide à la permanence artistique et culturelle de la Région Ile-de-France.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

La saison 2016/2017 a été marquée par la création en 2 étapes de « MOB » présentée à Villetaneuse, Enghien les Bains et Pierrefitte sur Seine.

La création 2015 « M.M.O », spectacle jeune public, est toujours diffusée. 40 représentations ont eu lieu en 2016/2017, et la compagnie prévoit de nouveau 36 représentations sur la saison prochaine (dont 19 en Île-de-France) notamment à Eaubonne, La Rochelle, Bretigny-sur-Orge, Sartrouville, Mulhouse, La Gaité Lyrique ...

La résidence d'implantation se poursuit à Pierrefitte et Villetaneuse ; la prochaine année de conventionnement s'articule autour de plusieurs projets, de création, d'exposition et d'actions culturelles : L'exposition photographique et vidéographique « Panoramas », issue de rencontres et de parcours urbains sur le territoire, sera présentée de façon itinérante à Pierrefitte et Villetaneuse entre octobre et novembre 2017 et donnera lieu à plusieurs performances.

Lionel Hoche prévoit également deux nouvelles créations : « Samedicarrement », pièce pour un danseur et un musicien, qui sera créée en janvier 2018 dans le cadre du festival Faits d'hiver. Auparavant, la compagnie sera accueillie en résidence au centre des arts d'Enghien les Bains (3 semaines), à Micadanses à Paris et à la Maison du théâtre et de la danse d'Epinay sur Seine (4 semaines). Par ailleurs, un trio jeune public, « l'histoire du soldat » est en préparation pour janvier 2019.

Enfin, la compagnie Mémé Banjo souhaite fédérer les élèves du CICA (Centre d'Initiation Culturelle et Artistique) de Villetaneuse et les jeunes des maisons de quartier dans la création d'une comédie musicale « Zone Sensible » (titre provisoire) retraçant leurs histoires et celle de la ville. La finalisation du projet est prévue pour début 2019.

Projet pour les publics et le territoire

La Compagnie mène de nombreuses actions à Pierrefitte et Villetaneuse dans le cadre de sa résidence partagée.

Des ateliers sont conduits auprès d'adolescents de Pierrefitte durant les vacances scolaires, avec les classes de danse du conservatoire et des groupes parents-enfants du centre socio-culturel Ambroise Croizat.

Un parcours d'ateliers est également mis en place avec une classe de 4ème de Noisy le Grand dans le cadre des rencontres chorégraphiques de Seine-Saint-Denis.

La compagnie Mémé Banjo s'attache à rencontrer le public et les habitants lors de répétitions ouvertes, ou de performances organisées en lien avec les événements proposés.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 95 500 € et correspond au montant du budget du projet.

Localisation géographique :

- PIERREFITTE-SUR-SEINE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de création/diffusion	52 112,00	54,57%	DRAC Île-de-France (acquis)	15 000,00	15,71%
Dépenses d'action culturelle	27 183,00	28,46%	CGET (acquis)	5 000,00	5,24%
Autres dépenses	16 205,00	16,97%	Région Île-de-France - PAC (sollicité)	30 000,00	31,41%
Total	95 500,00	100,00%	Département de la Seine-Saint-Denis (acquis)	23 000,00	24,08%
			Commune Villeteuse	11 500,00	12,04%
			Commune Pierrefitte	11 000,00	11,52%
			Total	95 500,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2018	30 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
	Montant total	30 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17011927

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : THEATRE DE CHAIR - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	178 120,00 €	16,84 %	30 000,00 €
	Montant Total de la subvention		30 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : THEATRE DE CHAIR
Adresse administrative : AU SEIN DE LA FERME DU MOUSSEAU
78990 ELANCOURT
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame MAURE HAVET, Présidente
Date de publication au JO : NC
N° SIRET : 48891376500019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

Le Théâtre de Chair est une compagnie de théâtre dirigée par Grégoire Cuvier, metteur en scène qui travaille à la fois sur le masque et les écritures contemporaines. Installée depuis ses débuts, en 2006, dans les Yvelines, en particulier à Elancourt, la compagnie travaille, depuis 2012, au sein de l'Institut MGEN de La Verrière, hôpital psychiatrique, pour les personnels issus de l'Education nationale. Elle anime des ateliers avec les patients et personnels soignants de l'hôpital.

Depuis 2015, la compagnie est également titulaire de la délégation de service public pour la gestion de la Ferme du Mousseau à Elancourt, elle y répète et diffuse ses spectacles, y accueille d'autres équipes artistiques en résidence.

Le Théâtre de Chair bénéficie des soutiens publics de la DRAC et de l'ARS au titre du programme Culture et santé, du Département des Yvelines, de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-

Yvelines, de la Ville d'Elancourt et de la Région Ile-de-France.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

La saison 2017/2018 sera entre autre consacrée à la création « Vestiges-fureur » prévue pour l'automne 2018. Il s'agit d'une création théâtrale pour 7 interprètes avec un axe chorégraphique portée par la collaboration avec Nacera Bellaza. Ce projet bénéficie pour le moment de soutiens se traduisant par des accueils en résidence au Théâtre de Saint-Quentin en Yvelines, à la ferme du Bel Ebat de Guyancourt, au théâtre de Marcoussis et à l'Apostrophe de Cergy.

Le théâtre de Chair souhaite partager son lieu de travail, accueillant ainsi régulièrement des compagnies à la ferme du Mousseau pour des temps de travail. Par ailleurs les créations constituent 80% de la programmation du lieu qui présente sur 17/18, 9 spectacles (16 représentations). On peut citer Annick Brard et Rémy Parguel, tous deux accueillis en résidence et programmés.

Projet pour les publics et le territoire

Implantée à la Ferme du Mousseau à Elancourt, le théâtre de Chair organise 3 ateliers hebdomadaires pour amateurs qui mènent aux présentations de 3 performances adultes. L'équipe s'attache à impliquer les habitants dans le projet du lieu en leur permettant de réaliser des actions de leurs initiatives, à l'image du projet « Voix à voir » qui a donné lieu à la mise en place des ateliers de pratiques.

Ailleurs, le théâtre de Chair poursuit sa collaboration avec l'Apostrophe de Cergy sur l'éducation artistique et mène dans ce cadre un projet annuel d'atelier au lycée Montesquieu d'Herblay.

En résidence au théâtre de Marcoussis depuis 2016, la compagnie a engagé avec le conservatoire de la ville un parcours constitué de stages et masterclasses aboutissant à la mise en scène des travaux d'élèves.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 178120 € et correspond au montant du budget du projet, déduction faite de la différence entre le montant de la subvention demandée et le montant proposé. (-15000€)

Localisation géographique :

- YVELINES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Dépenses de création/diffusion	135 480,00	70,15%
Dépenses d'action culturelle	31 104,00	16,11%
Autres dépenses	26 536,00	13,74%
Total	193 120,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
DRAC IDF (sollicité)	18 000,00	9,32%
Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	45 000,00	23,30%
CD 78 (sollicité)	22 500,00	11,65%
EPCI Saint-Quentin-en-Yvelines (sollicité)	10 800,00	5,59%
Ville d'Elancourt (sollicité)	30 000,00	15,53%
ADAMI	12 000,00	6,21%
SPEDIDAM	12 000,00	6,21%
Recettes propres	42 820,00	22,17%
Total	193 120,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2018	30 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
	Montant total	90 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17011928

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : THEATRE DE LA VALLEE - RECONDUCTION 2 ANS PAC - NOVEMBRE 2017

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes	210 361,00 €	28,52 %	60 000,00 €
	Montant Total de la subvention		60 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : THEATRE DE LA VALLEE
Adresse administrative : 12 RUE PASTEUR
95350 SAINT BRICE SOUS FORET
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur JEAN-MARIE DEROCHÉ, Président
Date de publication au JO : 15 juillet 1992
N° SIRET : 38818743700032

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la permanence artistique et culturelle pour les équipes artistiques professionnelles indépendantes
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

Le Théâtre de la Vallée est une compagnie dirigée par Gerold Schumann, implantée à Ecoen dans le Val d'Oise. La compagnie crée chaque année plusieurs spectacles, avec une prédilection pour le répertoire théâtral allemand: « Minetti » en 2009, « Colère Noire » en 2012, « Mère courage et ses enfants » en 2013, « Petit-Bleu et Petit-Jaune » (jeune public à partir de 2 ans) en 2013, « La Grande buée » de René Fix (auteur associé à la compagnie) en 2014, « Trust » de Falk Richter en 2014...

En parallèle de ses créations, la compagnie mène de très nombreuses actions en direction des publics, notamment des ateliers hebdomadaires en milieu scolaire (par exemple avec des collégiens et des lycéens de Deuil-la-Barre, de Domont), mais également des rencontres avec le public, des lectures théâtralisées...

La compagnie intervient dans les crèches, médiathèques et bibliothèques avec des formes légères qui

s'appuient sur des albums de littérature jeunesse : les « piccolo théâtre ».

A la demande de la Ville d'Ecouen, le Théâtre de la Vallée propose une programmation régulière à la Grange à Dîme avec des goûters-théâtre pour enfants et des spectacles tout publics. La compagnie dispose également d'un lieu de répétition pour son propre usage.

La compagnie est soutenue par la DRAC, le Conseil Départemental du Val d'Oise, la Ville d'Ecouen et la Région Ile-de-France.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

La saison précédente a été marquée par la création et la diffusion de « L'île des esclaves » de Marivaux, mis en scène par Gerold Schumann avec 5 interprètes et qui a notamment été présentée à Gonesse, Trappes, Fontainebleau et Corbeil Essonne, la pièce a également été diffusée au Off d'Avignon 2017.

Pour la prochaine année de convention, la compagnie prévoit pour la fin 2018 une nouvelle création : « Folles Saisons », un opéra de poche de Jean-François Chabas pour 3 interprètes, mise en scène par Gerold Schumann pour le jeune public, en partenariat avec le lycée J. Verne de Sartrouville pour la création des costumes, le projet devrait recevoir le soutien en production du Théâtre impérial de Compiègne. En amont, seront réalisées des petites formes : « Crasse Tignasse » d'Heinrich Hoffman (novembre 2017) et « Fifi Brindacier » d'Astrid Lindgren (avril 2018), qui viendront enrichir le répertoire du « Piccolo théâtre », amenées à tourner dans les médiathèques notamment à Ecouen, Rambouillet, Saint-Germain-lès-Arpajon ...

La compagnie montera aussi deux spectacles poétiques dans le cadre du « Printemps des Poètes », qui seront joués à la Grange à Dîmes et au Musée national de la Renaissance en mars 2018.

Parallèlement le théâtre de la vallée s'attache à diffuser les spectacles de son répertoire : « L'île des esclaves » qui sera présentée au théâtre de Jouy-le-Moutier, « Petit-Bleu et Petit-Jaune » joué à Arnouville et au Théâtre Montansier de Versailles et « La nuit du Prince » au Musée national de la Renaissance à Ecouen.

Enfin, les formes légères créées par la compagnie à partir d'albums jeunesse seront diffusées en Ile-de-France : 20 représentations sont déjà prévues à ce jour et 20 autres dates sont en cours de négociation.

Au total, la compagnie prévoit de jouer ses spectacles lors de 90 représentations, dont 60 en Ile-de-France.

La compagnie développe une petite programmation à la Grange de Dîmes en invitant lors des « vendredi de la Grange » et des « Gouters de théâtre » d'autres compagnies à présenter leurs spectacles. Cette année seront accueillie la compagnie Parallèle et la compagnie Issue de Secours.

Projet pour les publics et le territoire

Le Théâtre de la vallée poursuit son implantation à Ecouen et dans ce cadre, mène de nombreuses actions au sein des établissements scolaires du Val d'Oise.

Plusieurs brigades d'interventions poétique sont organisées dans les écoles primaires et les collèges.

La compagnie mène une résidence en milieu scolaire auprès des écoles et collège d'Ezanville et de Piscop. Elle accompagne les classes théâtres avec près de 30h d'atelier par classe. Les projets seront ensuite restitués au Musée National de la Renaissance.

Elle accompagne par ailleurs deux classes de collégiens de Domont et d'Ecouen dans le dispositif Collidram (Prix collégien de littérature dramatique).

La compagnie développe également un partenariat important avec le lycée Camille Saint-Saëns de Deuil-la-Barre. Plusieurs ateliers de théâtre sont menés sur le temps et en hors temps scolaire, et une classe est impliquée dans le cadre du prix « Ineditheatre ».

Le théâtre de la Vallée poursuit les ateliers de théâtre hebdomadaires pour amateurs à Saint Brice Sous Forêt.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de

cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 210 361 € et correspond au montant du budget du projet.

Localisation géographique :

- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de création/diffusion	118 150,00	56,17%	DRAC IDF (sollicité)	7 500,00	3,57%
Dépenses d'action culturelle	34 841,00	16,56%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	60 000,00	28,52%
Autres dépenses	57 370,00	27,27%	CD 95 (acquis)	21 000,00	9,98%
Total	210 361,00	100,00%	Ville d'Ecouen (sollicité)	17 500,00	8,32%
			Ville d'Ezanville (sollicité)	3 000,00	1,43%
			Emplois aidés	10 514,00	5,00%
			Recettes propres d'activités	90 847,00	43,19%
			Total	210 361,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2018	60 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	60 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	60 000,00 €
2015	Soutien des structures dans le secteur de l'environnement (CR46-14)	12 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	60 000,00 €
	Montant total	192 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014808

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : ANRAT (TRANSVERS'ARTS - RENOUVELLEMENT 2017)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux festivals et manifestations de spectacle vivant à rayonnement régional	96 250,00 €	10,39 %	10 000,00 €
	Montant Total de la subvention		10 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ANRAT
Adresse administrative : 70 RUE DOUY DELCUPE
93100 MONTREUIL
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur EMMANUEL DEMARCY-MOTA, Président
Date de publication au JO : NC
N° SIRET : 34435422000040

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux festivals et manifestations de spectacle vivant à rayonnement régional
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date prévisionnelle de début de projet : 5 juillet 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Oui
Motivation démarrage anticipé : Dépenses d'organisation engagées en amont du projet, la date de prise en compte des dépenses est le 05/07/2017

Présentation de la structure

L'Association nationale de Recherche et d'Action théâtrale (ANRAT), présidée par Emmanuel Demarcy-Mota, directeur du Théâtre de la Ville, est une association indépendante, fondée en 1983 et soutenue par les Ministères de l'Éducation nationale et de la Culture. Elle rassemble des artistes et des enseignants, afin de promouvoir l'éducation artistique des jeunes et de développer les pratiques artistiques, notamment dans le domaine du théâtre.

C'est l'un des acteurs majeurs de la réflexion autour de l'éducation artistique en France, qui assure une mission de sensibilisation, de pôle ressources, de mise en réseau et mutualisation et de mise en œuvre de projets expérimentaux.

L'ANRAT organise chaque année des formations sur l'analyse de la représentation théâtrale, sur le montage de projet, ou encore des stages pratiques de danse et de théâtre. Elle produit aussi des publications : des revues, des ouvrages et remplit une mission de pôle ressources en capitalisant les

expériences et les expertises et en organisant des temps d'échange et de débats lors de rencontres et forums.

L'ANRAT s'implique enfin dans des initiatives internationales, notamment avec IDEA, association qui réunit les acteurs de l'éducation artistique et culturelle de plus de cinquante pays.

A travers ses projets et en particulier « Transvers'arts », l'ANRAT travaille avec de nombreux lieux culturels franciliens : une trentaine de théâtres de Paris (63% des lieux) et des départements franciliens (37% des lieux) sont partenaires de l'opération.

L'ANRAT est principalement financée par le Ministère de la culture – DGCA (133 400 €), le Ministère de l'Education nationale (60 000 €), la Ville de Paris (5 000 €) et la Région Ile-de-France.

Présentation de la manifestation

Depuis 2011, l'association organise le projet « Transvers'Arts » en Ile-de-France, soit des parcours culturels proposés à des enseignants et à leurs classes composés d'ateliers, de rencontres, de formations et de sorties au spectacle dans des théâtres franciliens.

Le projet « Transvers'Arts » propose aux enseignants et à leurs élèves des parcours culturels à travers les arts de la scène, en partenariat avec des lieux culturels.

L'objectif est d'amener les jeunes spectateurs à circuler d'une structure à l'autre, d'un univers et d'une démarche artistique à l'autre, sur le vaste territoire francilien en couvrant les trois académies : Paris, Versailles, Créteil.

Pour les théâtres partenaires de l'opération, il s'agit de diversifier leur public en rencontrant de nouveaux relais (enseignants) et de bénéficier du soutien spécifique de l'ANRAT en termes d'accompagnement, de relais, d'animation de formation et de soutien financier pour les ateliers.

Chaque parcours se décompose de quatre temps : la visite d'un lieu culturel, la rencontre avec une équipe artistique, un atelier de pratique artistique de 2 ou 3h et bien sûr la sortie au spectacle.

Le parcours comprend 3 spectacles diffusés dans différents théâtres franciliens, de formes esthétiques variées, autour d'un même thème. Des accompagnements pédagogiques sont proposés à destination des élèves (fiche-élève) et des enseignants (formations, dossiers « Pièces démontées » du Sceren-CNDP). Des actions de médiation sont également développées en parallèle des spectacles : rencontre avec les artistes et/ou l'équipe d'un théâtre, atelier de pratique artistique, visite d'un lieu.

Les parcours culturels sont constitués de 130 spectacles différents soit près de 180 représentations, en théâtre, danse, marionnette et cirque. Tous les répertoires sont concernés du classique au contemporain, les spectacles sont regroupés autour d'un thème. Plus de la moitié des spectacles proposés sont des créations.

Au total, « Transvers'arts » concerne une soixantaine de classes d'élèves de différents niveaux scolaires (primaires, collèges et lycées) ; le projet rayonne largement au niveau régional, que ce soit à travers les partenariats avec les établissements scolaires ou avec les lieux culturels.

Les parcours sont proposés gratuitement aux enseignants et à leurs élèves qui n'ont qu'à régler l'achat de leurs places de spectacles selon des tarifs réduits pratiqués par les salles. Les dépenses artistiques concernent les dépenses liées à l'organisation des ateliers et des formations animés par des artistes professionnels.

Projet 2017/2018

Dates : septembre 2017 – juin 2018

Lieux : 31 théâtres d'Ile-de-France partenaires de l'opération

Programmation prévue : 60 parcours culturels prévus, comprenant chacun 3 spectacles différents, soit 180 représentations concernées par des sorties culturelles, dans une trentaine de lieux culturels franciliens.

Parmi les 60 établissements scolaires partenaires, 14 lycées participent au dispositif, dont 6 en grande couronne :

Lycée Henri Moissan – 77 Meaux
 Lycée Jean Moulin - 77 Torcy
 Lycée Simone Signoret -77 Vaux-le-Pénit
 Lycée Guillaume Apollinaire - 94 Thiais
 Lycée Eugène Delacroix - 94 Maisons-Alfort
 Lycée Gustave Eiffel - 93 Gagny
 Lycée Eugénie Cotton – 93 Montreuil
 Lycée Liberté - 93 Romainville
 Lycée Clémenceau - 93 Villemonble
 Lycée Claude Monet - 75013 Paris
 Lycée Paul Claudel d'Hulst – 75007 Paris
 Lycée Notre-Dame Providence - 95 Enghien-les-Bains
 Lycée de Bezons – 95 Bezons
 Lycée Le Corbusier - 78 Poissy

Action culturelle : Les mêmes modalités d'action culturelle sont reconduites pour l'année scolaire 2017/18, à savoir les quatre temps d'accompagnement dans chaque parcours (visite, rencontre, atelier, sortie au spectacle), les fiches élèves, et la formation des enseignants.

Indicateurs de suivi 2017-2018

PROJET ARTISTIQUE	2016/17	2017/18
Nombre de spectacles ou de concerts professionnels	130	Reconduction dans les mêmes proportions
Nombre de représentations ou concerts	183 (61 parcours)	Reconduction dans les mêmes proportions

RELATIONS AVEC LES PUBLICS ET LE TERRITOIRE	2016/17	2017/18
Fréquentation	1619 Dont 685 lycéens de 25 lycées	NC

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 96 250 € et correspond au montant du budget du projet, déduction faite de la différence entre le montant de la subvention demandée et le montant proposé.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
DEPENSES ARTISTIQUES	13 700,00	13,53%	MINISTERE DE LA CULTURE - DGCA - acquis	39 095,00	38,61%
DEPENSES TECHNIQUES ET LOGISTIQUES	62 850,00	62,07%	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE - acquis	15 000,00	14,81%
COMMUNICATION	4 200,00	4,15%	REGION ILE DE FRANCE	15 000,00	14,81%
COUTS DE STRUCTURE	20 500,00	20,25%	VILLE DE PARIS - acquis	10 000,00	9,88%
Total	101 250,00	100,00%	FONDATIONS	10 855,00	10,72%
			RECETTES PROPRES	11 300,00	11,16%
			Total	101 250,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2018	10 000,00 €

ANTÉRIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides aux manifestations culturelles	10 000,00 €
2015	Aides aux manifestations culturelles	10 000,00 €
2016	Aides aux manifestations culturelles	10 000,00 €
	Montant total	30 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17015716

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : ANIMATION CULTURELLE EVENEMENT 15E (JOURNEES GEORGES BRASSENS 2017)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide aux festivals et manifestations de spectacle vivant à rayonnement régional	17 640,00 €	30,00 %	5 292,00 €
	Montant Total de la subvention		5 292,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100501- Soutien au spectacle vivant

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ANIMATION CULTURELLE EVENEMENT 15E
Adresse administrative : MDA
75015 PARIS 15
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur GUY COUDERT, Président
N° SIRET : 48469647100016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide aux festivals et manifestations de spectacle vivant à rayonnement régional

Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date prévisionnelle de début de projet : 1 juin 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Dépenses d'organisation engagées en amont du projet, la date de prise en compte des dépenses est le 01/06/2017

Présentation de l'association

L'association ACE 15 organise des animations pour les habitants du 15^e arrondissement de Paris.

Présentation de la manifestation

L'association organise, depuis 30 ans, une manifestation en plein air gratuite intitulée journées Georges Brassens dans le parc Georges Brassens afin de faire revivre la mémoire de cet artiste qui a vécu dans ce quartier. Elle rassemble un public parisien, français et étranger de tous âges et tous milieux, les 8 et 9 octobre 2017,

La programmation mêle chorales, artistes interprètes, tremplin, 18 stand d'expositions, une dictée et un prix littéraire sur l'œuvre de Georges Brassens.

Intérêt régional : Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'engage à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Localisation géographique : PARIS 15^e **Contrat Particulier :** Hors CPRD **CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Achats	4 900,00	27,78%
Services extérieurs	5 640,00	31,97%
Autres services extérieurs	7 100,00	40,25%
Total	17 640,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
REGION IDF AIDE MANIFESTATION SV	6 000,00	34,01%
MINISTERE DE LA CULTURE SOLLICITE	5 000,00	28,34%
MAIRIE DU 15 ^e ACQUIS	6 000,00	34,01%
VENTE DE PRODUITS	640,00	3,63%
Total	17 640,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2018	5 292,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014739

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : CA GRAND PARIS SUD SEINE ESSONNE SENART PAC 2 ANS NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	397 500,00 €	11,32 %	45 000,00 €
	Montant Total de la subvention		45 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-65734-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CA GRAND PARIS SUD SEINE ESSONNE
SENART
Adresse administrative : 500 PLACE DES CHAMPS ELYSEES
91054 EVRY CENTRE ESSONNE
Statut Juridique : Communauté d'Agglomération
Représentant : Monsieur Francis CHOUAT, Président
N° SIRET : 20005922800037

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

Le Plan est situé à Ris-Orangis en Essonne, à proximité de plusieurs quartiers et cités populaires d'Evry, Grigny, Corbeil-Essonnes, Viry-Châtillon... Créé par des éducateurs de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) passionnés de rock, Le Plan a rapidement acquis une notoriété liée à la qualité acoustique de son équipement. Suite au départ de ses fondateurs en 1999, Le Plan a eu quelques difficultés, qui se sont aggravées avec le retrait de la PJJ en 2003 dans le financement de la structure. La Commune de Ris-Orangis s'est mobilisée pour la survie de l'association ; le Conseil général de l'Essonne a décidé de renforcer fortement son aide financière, et à moyen terme, de financer la construction d'un équipement neuf « Le Plan 2 », devant permettre au Plan de développer des activités diversifiées en termes d'accompagnement des artistes en création notamment. Le Plan a relancé son projet sur des bases nouvelles. L'aide de la Région Ile-de-France au titre de la Permanence Artistique et Culturelle a débuté en 2006. Entre 2006 et 2009, les aides de la Région ont permis au Plan d'accomplir des progrès : pérennisation du poste d'administration et d'un poste dédié à l'action culturelle (un emploi-tremplin), qui a permis le développement des résidences et des actions d'accompagnement de la scène locale, avec des

publics variés. Cependant, plusieurs difficultés ont persisté : manque de structuration de l'emploi permanent; le niveau d'activité inférieur à d'autres salles de musiques actuelles, en raison des contraintes liées au bâtiment existant (manque d'accessibilité, configuration atypique de la scène, faible hauteur, unique salle, absence de studios d'enregistrement et de répétitions...). Aussi, en 2009, compte-tenu de ces éléments, l'aide régionale au titre de la permanence artistique et culturelle a diminué. Le projet de construction d'un équipement musical neuf (Le Plan II) apporte une réponse aux défauts d'ergonomie et d'implantation de la salle d'origine. En 2009, le conseil de communauté de la Communauté d'agglomération Evry Centre Essonne décide de l'intérêt communautaire du Plan II. En 2011, il approuve l'avant-projet définitif (2,8 millions sur un plan de financement de 12,8 millions). Le programme bénéficie du soutien de la Région Ile-de-France (5 millions) et du département de l'Essonne (5 millions) dans le cadre du Contrat de Projet Région/Département 2007-2013. Le Plan II, qui dispose d'une salle modulable de 850 places et permet d'amplifier les quatre missions de l'équipement (diffusion, accompagnement, action culturelle et insertion) a été inauguré en 2014. L'association a fait l'objet d'une reprise de ses activités par la Communauté d'agglomération Evry Centre Essonne en 2013 et le personnel de l'association a été transféré. Un nouveau directeur-programmateur, Fabien Lhérisson a été nommé en juillet 2013. Depuis l'inauguration du Plan II et le développement du nouveau projet sur le territoire, la labellisation SMAC de la salle est à l'étude.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

Pour l'année à venir, le Plan prévoit d'accueillir une quarantaine de groupes en résidence principalement pour des répétitions scéniques. Six résidences (le groupe de jazz Ping Machine, le musicien blues-soul Charles Pasi, le groupe émergent pop électro Holy Two...) sont déjà prévues en début de saison 2017-18 pour des durées de 3 à 6 jours. Le Plan propose un accompagnement technique, et selon les cas artistique ou financier.

Le Plan accompagne chaque année jusqu'à 6 groupes en voie de professionnalisation, après sélection sur audition. Les groupes soutenus sont prioritairement issus de l'Essonne. Le travail est principalement axé sur la répétition scénique et l'enregistrement. Selon les besoins identifiés, un ou plusieurs coaches suit le travail du groupe. Cet accompagnement est porté en lien avec la SMAC L'Empreinte à Savigny-le-Temple et le Studio des Variétés à Paris.

Le Plan prévoit d'accompagner chaque année 2 créations avec des apports en coproduction. Une création avec Ping Machine sera notamment coproduite en 2018-2019.

Projet pour les publics et le territoire

Le Plan prévoit chaque saison une cinquantaine de soirées, dont une moitié au moins avec les groupes accueillis en résidence au cours de l'année. A ces soirées s'ajoutent une quinzaine de mini-concerts dans les médiathèques de l'agglomération et 3 à 5 représentations jeune public. Le Plan accueillera enfin trois dates dans le cadre de festivals importants : Africolor, Paris Hip Hop et Download Festival. Le Plan développe des actions culturelles en lien avec les artistes accueillis. Chaque concert est ainsi associé à une ou plusieurs actions culturelles. Les collégiens et lycées du territoire sont par exemple accueillis lors de répétitions publiques, et se voient proposer des parcours autour de certaines esthétiques musicales. Les concerts hors-les-murs permettent de s'adresser à des publics différents (employés de Renault, résidents de l'EHPAD ...).

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 397 500 € et correspond au montant du budget du projet, déduction

faite de la différence entre le montant de la subvention demandée et le montant proposé.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de résidences/création/diffusion	312 468,00	72,25%	DRAC IDF (sollicité)	25 000,00	5,78%
Dépenses d'action culturelle	34 200,00	7,91%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	80 000,00	18,50%
Dépenses de fonctionnement	85 832,00	19,85%	CD 91 (sollicité)	80 000,00	18,50%
Total	432 500,00	100,00%	CA Grand Paris Sud (sollicité)	160 000,00	36,99%
			CNV	16 500,00	3,82%
			Mécénat	10 000,00	2,31%
			Recettes propres	61 000,00	14,10%
			Total	432 500,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	31 500,00 €
2018	13 500,00 €

ANTÉRIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
2014	Financement des dossiers PRU et OPI	3 787 218,00 €
2015	Action complémentaire du Pacte pour le développement du territoire	17 500,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
2015	Opérations d'infrastructure de transports en commun	100 000,00 €
2015	Soutien régional à des projets d'information sur l'emploi (CR46-14)	5 000,00 €
2016	Action complémentaire du Pacte pour le développement du territoire	14 800,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	45 000,00 €
2016	Aides aux manifestations culturelles	25 000,00 €
2016	Fonds d'urgence destiné aux communes franciliennes et groupements touchés par les inondations de fin mai et début juin 2016	49 000,00 €
2016	Politique de l'eau-Investissement	555 520,00 €
2016	Soutien à l'équipement en vidéoprotection	22 500,00 €
2017	Accompagnement à la mutation des ESAT et des EA (Etudes) (clôturé)	83 410,76 €
2017	Plan régional « anti-bouchon » et pour changer la route - Innovation - INV	31 584,00 €
2017	Soutien à la création et à la diffusion numérique	44 120,00 €
2017	Soutien aux dynamiques territoriales périurbaines, rurales et des pôles de centralité	105 000,00 €
	Montant total	4 945 652,76 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014770

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : CENTRE CULTUREL ARC EN CIEL THEATRE DE RUNGIS PAC 2 ANS NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	282 501,00 €	10,62 %	30 000,00 €
	Montant Total de la subvention		30 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-65734-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CENTRE CULTUREL ARC EN CIEL
THEATRE DE RUNGIS
Adresse administrative : 1 PLACE DU GENERAL DE GAULLE
94150 RUNGIS
Statut Juridique : Régie de Collectivité Locale à Caractère Industriel
Représentant : Monsieur BRUNO COCHET, Autre

N° SIRET : 53417698700012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

Le Centre Culturel Arc-en-Ciel Théâtre de Rungis réunit depuis janvier 2012, l'activité du Théâtre de Rungis et d'un service municipal dédié aux activités des amateurs. Le Théâtre de Rungis est un théâtre de ville pluridisciplinaire dont le théâtre est l'axe principal de la programmation avec tout à la fois des pièces du répertoire et une majorité d'œuvres d'auteurs contemporains. La musique classique est le second axe fort de la programmation. Des spectacles de danse contemporaine sont également présentés au théâtre depuis 4 saisons, depuis que Bruno Cochet dirige le Théâtre. Enfin le cirque, et la chanson constituent les autres disciplines proposées au Théâtre de Rungis. Le Théâtre propose, par saison, une quarantaine de spectacles pour une soixantaine de représentations et sa programmation rassemble chaque saison un peu plus de 10 000 spectateurs.

Le théâtre mène des actions artistiques et culturelles et à ce titre collabore avec des établissements scolaires (notamment les lycées de Sceaux, de Fresnes, Antony...), des associations, école de musiques... Depuis 2013, le Théâtre de Rungis développe une offre nouvelle en direction des salariés : «

Les Midis au Théâtre » sont des formes courtes permettant aux salariés de découvrir des œuvres courtes (45 mn) lors de leur pause méridienne.

En 2015, il est à l'initiative d'un projet, le festival circuit-courts mené avec les théâtres de Chevilly la rue, la maison du conte et la grange-dimères à Fresnes. Le Théâtre de Rungis est membre du Groupe des 20 théâtres en Île-de-France et participe aux Festivals départementaux Théâtrales Charles Dullin, Biennale de danse du Val-de-Marne et au Festi'Val-de-Marne.

Le Théâtre de Rungis accueille et accompagne des équipes artistiques en résidence longue de trois ans : deux en théâtre, une en danse et une quatrième en musique. Ces résidences comprennent toutes 4 volets : coproduction, accueil plateau, diffusion du répertoire et actions culturelles.

Outre les résidences longues, le théâtre soutient également des équipes en coproduction et résidences de création.

Le Théâtre de Rungis est soutenu par la Ville de Rungis et par le Conseil Départemental du Val-de-Marne (convention triennale) et reçoit des aides à la résidence danse de la DRAC Ile-de-France.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

Durant l'année à venir, le Théâtre de Rungis poursuivra son soutien à la création et l'accueil de compagnies en résidence. Au moins 7 compagnies, aussi bien en théâtre qu'en danse ou en musique seront en résidence. Les trois compagnies associées (Théâtre de l'Argument, compagnie DK 59 et Théâtre du Fracas) poursuivront leurs résidences triennales débutées lors de la saison 16-17. Outre la présentation de « Zai zai zai zai » spectacle court de la compagnie du théâtre de l'argument lors d'un « midi au théâtre » et en appartement, les prochaines créations des compagnies associées seront diffusées sur la saison 2018-2019, la saison 2017-18 étant consacré pour elle à l'écriture et à la production.

Trois compagnies, deux de danse (compagnie Burn Out Jann Gallois, compagnie Carolyn Carlson et une musique (Art Works) seront accueillies pour des résidences de création plus courtes (6 à 12 jours) avant la diffusion de leur spectacle. Dans tous les cas, le Théâtre de Rungis met à disposition ses espaces et effectue des apports en coproduction qui varie selon les projets. Chaque résidence donne également lieu à des actions culturelles.

Le Théâtre de Rungis soutiendra aussi la compagnie ACT2 de la chorégraphe Catherine Dreyfus avec apport en coproduction et trois représentations de sa création jeune public « Frusques » ainsi que la compagnie Java Vérité (résidence au plateau et une représentation du spectacle « Le menteur » d'après Corneille.

Projet pour les publics et le territoire

Le Théâtre de Rungis axe sa diffusion principalement autour du théâtre, mais aussi de la musique classique et de la danse contemporaine. Parmi les 48 représentations prévues dans les murs et les 14 prévues en-dehors, 8 correspondent aux équipes artistiques en résidence.

Le Théâtre accueillera également 3 représentations dans le cadre du Festival Circuit Court qu'il co-organise avec plusieurs théâtre du territoire (La Grange Dîmière de Fresnes, la Maison du Conte et le Théâtre de Chevilly-Larue) au cours du mois de mars, et 3 représentations en partenariat avec le Festi'Val de Marne.

Des partenariats importants lient le Théâtre avec les établissements scolaires, et notamment les lycées (Viry-Châtillon, Fresnes, Antony, Sceaux) de son territoire. Les lycéens bénéficient d'ateliers, de rencontres avec les artistes et de représentations. Les représentations donnent généralement lieu à des actions culturelles ponctuelles (apéros découvertes, rencontres, répétitions publiques ouvertes à tous)

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 282 501 € et correspond au montant du budget du projet, déduction faite de la différence entre le montant de la subvention demandée et le montant proposé.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de résidences/création/diffusion	202 979,00	69,39%	DRAC IDF (en cours)	10 000,00	3,42%
Dépenses d'action culturelle	33 948,00	11,61%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	40 000,00	13,68%
Dépenses de fonctionnement	55 574,00	19,00%	CD 94 (sollicité)	24 486,00	8,37%
Total	292 501,00	100,00%	Ville de Rungis (acquis)	166 747,00	57,01%
			ONDA	2 500,00	0,85%
			ICADE	26 550,00	9,08%
			Recettes propres	22 218,00	7,60%
			Total	292 501,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	21 000,00 €
2018	9 000,00 €

ANTÉRIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
	Montant total	30 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014717

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : TPE THEATRE PAUL ELUARD PAC 2 ANS NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	191 475,00 €	34,10 %	65 300,00 €
	Montant Total de la subvention		65 300,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-65738-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : TPE THEATRE PAUL ELUARD
Adresse administrative : 162 RUE MAURICE BERTEAUX
95870 BEZONS
Statut Juridique : Régie de Collectivité Locale à Caractère Industriel
Représentant : Monsieur CHRISTIAN OURMIERES, Président
N° SIRET : 40222526200011

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

Dotée d'une salle de 454 places, le Théâtre Paul Eluard à Bezons a ouvert en 1995. Théâtre de ville, il a développé une programmation artistique pluridisciplinaire exigeante, avec une dominante chorégraphique, assortie d'une politique de résidences d'artistes de longue durée et de nombreuses actions menées avec les publics, notamment le jeune public. De nombreux chorégraphes sont passés par le Théâtre Paul Eluard, par lesquels on peut citer : Farid Ounchiouene, Karine Pontiers, Christian et François Ben Aim, Anne Nguyen, Fabrizio Pazzaglia, Mié Coquempot, Alban Richard, Maxence Rey, Amala Dianor, Fabrice Dugied, Maud le Pladec, Patrick Bonté et Nicole Mossoux, Frank Micheletti...

Le Théâtre Paul Eluard est très impliqué dans plusieurs réseaux départementaux (Escalaes Danse du Val d'Oise, Cirqu'Evolution, Festival Théâtral du Val d'Oise, Jazz au fil de l'oïse, festival périphérique – les arts mêlés...).

En 1999, le théâtre a obtenu le label « Plateau pour la danse », puis est devenu « scène conventionnée arts et création pour la danse », il était alors le premier théâtre francilien à être conventionné pour la danse. Cette convention avec la DRAC a été renouvelée en 2017 avec un projet mettant en avant la diversité des écritures chorégraphiques, des corps et leur porosité aux autres arts notamment la musique

et les arts plastiques.

Le Théâtre Paul Eluard est soutenu par la Ville de Bezons – auparavant géré par la communauté d'agglomération Argenteuil-Bezons, le lieu relève de nouveau de la Ville de Bezons depuis 2016 -, par la Région Ile-de-France, la DRAC d'Ile-de-France et le Conseil départemental du Val d'Oise.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

En 2016, le Théâtre Paul Eluard a lancé un appel à projet pour des résidences de deux années consécutives. Les deux compagnies sélectionnées (Julie Nioche, collectif A.I.M.E. et Béatrice Massin Cie fêtes galantes) seront donc présentes au TPE pour la deuxième année de leur résidence. Ces résidences longues prévoient des temps de recherche et de création, la diffusion du répertoire des compagnies et des actions culturelles. Le TPE met à disposition des espaces de travail et un accompagnement artistique, technique et financier.

Pendant la prochaine année de conventionnement, Julie Nioche créera 2 pièces : l'une dans le cadre d'une commande du festival Concordan(s)e, en duo avec l'auteure Gwenaëlle Aubry, l'autre dans l'espace public, Ritual for a sensitiv geography, en partenariat avec le centre d'art La Grainerie à Houilles. Béatrice Massin proposera également un parcours de spectacles avec un bal participatif en ouverture de saison, deux créations « Pour Lou » avec Mickaël Phéliepeau et « Quatre un » avec Carole Martinez.

Les deux chorégraphes seront également associées à l'organisation en décembre 2017 de la « Rencontre nationale danse » en partenariat avec le Département du Val d'Oise, les Petites scènes ouvertes à l'insolite et la fédération Arts vivants et départements.

Le TPE accueillera également 5 autres artistes chorégraphiques dans le cadre de résidences de création assorties de coproductions de 3 à 10 000€ : Philippe Ménard (Horizon), Daniel Doebbels (Sur le silence du temps), Hervé Sika (Corps pour corps), Fabrice Ramalingom (Nos, tupi or not tupi) et Fabrice Lambert (Sauvages).

Par ailleurs, le TPE reconduira son temps fort initié en 2017 autour de l'émergence chorégraphiques : « Les danses abritées », consacré en 2018 à la danse baroque en partenariat avec la pépinière danse baroque animée par Béatrice Massin, chorégraphe associée au TPE.

Projet pour les publics et le territoire

Le Théâtre Paul Eluard prévoit 7 représentations dans ses murs et 4 hors les murs des spectacles qu'il coproduit. Deux des spectacles sont accueillis en lien avec le réseau Escales danse en Val d'Oise.

Pour développer son public, le TPE axe principalement ses actions culturelles sur le jeune public et les établissements scolaires. Les artistes en résidence seront amenés à participer à des projets PEAC avec le soutien de l'Académie de Versailles dans les écoles de Bezons, les collèges et lycées du territoire (Emont, Carrières-sur-Seine, Argenteuil, Sartrouville...), pour un volume prévu de 120 à 200h.

Le TPE s'adresse aussi aux publics éloignés de la culture avec des ateliers en famille développés avec des associations sociales (ATD Quart Monde, Secours populaire) et à un public en situation de handicap (foyer la Cerisaie). Des projets spécifiques sont prévus, tel le projet autour de la création Corps pour corps d'Hervé Sika avec 5 conservatoires en lien avec le forum départemental de musique.

Au total, près de 326 heures d'interventions artistiques auprès des publics sont prévues.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 191 475 € et correspond au montant du budget du projet.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de résidences/création/diffusion	108 500,00	56,67%	DRAC IDF (acquis)	30 000,00	15,67%
Dépenses d'action culturelle	44 680,00	23,33%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	65 300,00	34,10%
Dépenses de fonctionnement	38 295,00	20,00%	CD 95 (acquis)	17 150,00	8,96%
Total	191 475,00	100,00%	Ville de Bezons (acquis)	66 525,00	34,74%
			Recettes propres	12 500,00	6,53%
			Total	191 475,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	45 710,00 €
2018	19 590,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	65 300,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	65 300,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	65 300,00 €
	Montant total	195 900,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014712

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : 36 DU MOIS PAC 2 ANS NOVEMBRE 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	92 719,48 €	37,75 %	35 000,00 €
	Montant Total de la subvention		35 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : 36 DU MOIS
Adresse administrative : 12 RUE ALBERT ROPER
94260 FRESNES
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Elodie Pillot, Présidente
Date de publication au JO : 29 mars 1995
N° SIRET : 40421352200042

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

La compagnie 36 du mois a été créée en 1995 autour d'un premier projet de création : « Les Petites Fuites ». Le directeur artistique, Emmanuel Audibert, a été formé à l'école nationale du cirque Annie Fratellini, à l'école de cirque de Rosny-sous-Bois, à l'Atelier international de Théâtre (B. Salant, P. Weaver) et à l'école du Passage.

De 2000 à 2003, la compagnie a porté le projet Cirque 360 en partenariat avec les départements de l'Essonne et du Val-de-Marne, et assurait une mission territoriale d'animation culturelle et artistique soutenue par la Région et la DRAC. Ce projet comportait deux axes : la diffusion de spectacles sous chapiteau et l'animation de Terrain d'acrobatie.

La compagnie 36 du mois est implantée à Fresnes depuis 2001. Elle est installée dans un vieux corps de ferme de 1200 m² situé au centre-ville. Le lieu est un lieu de travail pour la compagnie mais aussi pour d'autres compagnies accueillies en résidence.

Depuis 2010, Emmanuel Audibert a mis en scène deux créations Tarets et autres parasites/projets Copirates en 2010 et Qui est monsieur Lorem ipsum ? en 2013, avec laquelle la compagnie aborde une

nouvelle discipline et un nouveau réseau : la marionnette.

L'activité de 36 du mois se décline aujourd'hui autour de plusieurs axes, les créations de la compagnie, la production de projets des membres de l'équipe, l'accompagnement de jeunes artistes et l'accueil de compagnies dans le lieu qu'elle occupe à Fresnes.

La compagnie est aujourd'hui soutenue par la DRAC, le Conseil départemental du Val-de-Marne et la Région Ile-de-France.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

La compagnie-lieu 36 du mois va poursuivre dans son lieu à Fresnes l'accueil et l'accompagnement d'équipes artistiques principalement dans les domaines du cirque et de la marionnette. Des résidences avec 7 compagnies sont d'ores et déjà prévues pour des temps de recherche, création, répétition ou diffusion, pour des durées d'une à 4 semaines. 36 du mois a décidé pour l'accueil en résidence de diffuser un appel à candidature notamment auprès des écoles afin d'accueillir de jeunes artistes. Certaines résidences sont suivies de sorties de résidences dans ou hors les murs et/ou d'accompagnement à la diffusion des spectacles. Un apport en coproduction voire une production déléguée est assurée par 36 du mois pour certains projets accueillis.

L'année à venir permettra également de développer la résidence d'implantation d'Emmanuel Audibert, metteur en scène de la compagnie. Le dernier spectacle « On était une fois » sera diffusé. En partenariat avec le Théâtre de l'Agora-Scène nationale d'Evry-Essonne et dans le cadre de son projet de réalisation de vitrine de Noël, une nouvelle création de « Vitrine animée » sera créée à Evry.

Projet pour les publics et le territoire

La compagnie 36 du mois s'appuie principalement sur les sorties de résidence pour aller à la rencontre des publics. Elles sont de deux types, d'une part les « Répétitions Jour J » qui se déroulent dans les murs et qui permettent un temps d'échange direct entre spectateurs et artistes, et d'autre par les « Chez nous, chez vous » qui se déroulent chez les partenaires locaux (Anis Gras, Théâtre de la Grange Dimière, Théâtre de Cachan, Ecole d'art et MJC de Fresnes).

La création d'Emmanuel Audibert et de la compagnie 36 du mois, « On était une fois » tournera par ailleurs avec une dizaine de représentations en Île-de-France et deux hors IDF.

La compagnie souhaite également développer ses actions culturelles et mène pour cela une réflexion avec plusieurs partenaires sur la ville de Fresnes (Théâtre de la Grange Dimière, Ecole d'art, MJC, maisons de retraite, centre pénitentiaire). Plusieurs rencontres sont prévues autour de la création d'Emmanuel Audibert ainsi que des ateliers de pratique amateur.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 92 719,48 € et correspond au montant du budget du projet.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de résidences/création/diffusion	67 745,48	76,87%	DRAC IDF (sollicité)	15 000,00	16,18%
Dépenses d'action culturelle	2 386,39	2,71%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	35 000,00	37,75%
Dépenses de fonctionnement	18 000,00	20,42%	CD 94 (sollicité)	12 000,00	12,94%
Total	88 131,87	100,00%	Ville de Fresnes (sollicité)	1 500,00	1,62%
			FONPEPS	3 556,00	3,84%
			ARCADI	900,00	0,97%
			Sociétés civiles	7 599,00	8,20%
			Recettes propres	17 164,48	18,51%
			Total	92 719,48	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	24 500,00 €
2018	10 500,00 €

ANTÉRIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 420,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 420,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	35 000,00 €
	Montant total	95 840,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014718

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : L ONDE ET CYBELE PAC 2 ANS NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	285 030,00 €	12,28 %	35 000,00 €
	Montant Total de la subvention		35 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : L ONDE ET CYBELE
Adresse administrative : 2-6 RUE DUC
75018 PARIS 18
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Marie-Rose Lefèvre, Présidente
Date de publication au JO : NC
N° SIRET : 47756752300014

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

Blaise Merlin a créé l'association L'Onde & Cybèle afin de soutenir la création artistique et promouvoir la rencontre entre publics, professionnels, territoires et disciplines artistiques (théâtre, poésie, danse, cirque, arts plastiques...).

En douze ans, au fil de dizaines de créations et de rencontres, de festivals, d'actions culturelles et de coopération internationale, L'Onde et Cybèle a montré sa capacité à développer des outils de production et de diffusion au service de formes d'expression émergentes, en inventant de nouvelles synergies entre les collectivités, les habitants de tous âges et de tous bords, les structures culturelles, les médias, les associations et les artistes.

L'association développe deux temps forts que sont La Voix est Libre et Rhizomes avec des programmations ouvertes et audacieuses, axés sur la transversalité des publics et des pratiques artistiques en mutation.

L'Onde et Cybèle reçoit le soutien de la Ville de Paris, des Mairies d'arrondissement (10ème, 18ème), de la Région Ile-de-France et du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

- Poursuite de l'expansion du festival Rhizomes au travers des Balades Extraordinaires, croisières musicales circulant au-delà de la petite couronne, en partenariat avec le comité départemental du Tourisme du 93, le Conseil Général du 93.

- La multiplication de passerelles entre publics et artistes issus de disciplines aussi diverses que la danse, le cirque, la musique, la poésie orale, le « live painting », la vidéo, le tap-dancing... Un travail porteur de nouvelles formes de représentation et de dialogues fertiles entre les cultures et les générations, comme l'a encore prouvé le succès des créations présentées en 2017.

- La reprise des échanges méditerranéens et proche-orientaux via la diffusion de créations et le lancement de nouvelles plateformes de collaborations entre structures et entre artistes de différentes nationalités.

Le renforcement d'accompagnement de projets grâce à des partenaires régionaux et nationaux impliqués plus en amont dans nos créations et nos propositions (Développement du pôle diffusion au regard du succès remporté par les créations proposées dans le cadre de La Voix est Libre 2017, en France et à l'Étranger : Théâtre Garonne, reprise des opérations artistiques Europe-Maghreb et Moyen-Orient). L'Onde et Cybèle organisera également une pépinière dans le cadre du Festival « La Voix est libre ». Elle sera l'occasion de rencontres interdisciplinaires de 3 jours à 3 semaines, qui aboutiront sur des créations en mai-juin à l'occasion du Festival.

- Le développement d'un pôle axé sur le dialogue transculturel auprès des institutions avec lesquelles nous sommes actuellement en discussion à ce sujet, à savoir le Théâtre Garonne à Toulouse, la Scène nationale d'Annecy, le Théâtre de la Cité Internationale (dont les implications 2018 sont confirmées), le festival Ta Parole, la Fondation Royaumont, l'Institut du Monde Arabe, la Ferme du Buisson. Durant l'année à venir, l'Onde et Cybèle accompagnera la résidence du NazZazZan 4tet à la Ferme du Buisson. Ce quartet, formé en 2016, propose un projet mêlant musique et arts du cirque. Cette résidence aura pour objectif de développer le répertoire de l'ensemble en construisant un univers scénique et en renforçant la scénographie.

- La structure renforce ses collaborations suivies et accrues avec structures de dimension internationale telles que : 1. la Scène Nationale d'Annecy via le développement du festival Déambule (festival des paysages), 2. le théâtre Garonne à Toulouse avec le développement conjoint de notre plateforme de création avec les artistes venus du monde arabe (Soudan, Syrie, Égypte...) 3. Le Théâtre de la Cité Internationale qui accueillera l'édition 2018 du festival La Voix est Libre (y compris sous forme de résidences).

- Résidences :

Le lieu accompagnera notamment la résidence du NazZazZan 4tet à la Ferme du Buisson. Ce quartet, formé en 2016, propose un projet mêlant musique et arts du cirque. Cette résidence aura pour objectif de développer le répertoire de l'ensemble en construisant un univers scénique et en renforçant la scénographie.

Projet pour les publics et le territoire

L'Onde et Cybèle proposera deux nouvelles éditions de ses temps forts que sont Rhizomes et La Voix est libre. Plusieurs créations accompagnées par l'Onde et Cybèle durant les éditions précédentes tourneront en 2018 : « Les Exilés poétiques » (Moneïm Rahma, Arthur H etc.) à Toulouse, Annecy, la Maison de la Poésie, au TCI ; « Le Cri du Caire (SighFire) au Caire, à Beyrouth, Toulouse, au TCI ; « Débordances » et « Híbridos » à Marseille.

De nouvelles Zoophonies, dont les contenus sont en cours de définition, seront également proposées dans des espaces verts de Seine-Saint-Denis.

Le festival Rhizomes sera l'occasion d'importantes actions culturelles avec la mise en place d'ateliers intergénérationnels de pratiques artistiques tout au long de l'année et qui aboutiront à une restitution lors du festival en juin.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de

la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 285 030 € et correspond au montant du budget du projet, déduction faite de la différence entre le montant de la subvention demandée et le montant proposé.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de résidences/création/diffusion	268 530,00	89,50%	DRAC IDF (sollicité)	13 000,00	4,33%
Dépenses d'action culturelle	5 500,00	1,83%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	50 000,00	16,67%
Dépenses de fonctionnement	26 000,00	8,67%	Ville de Paris (sollicité)	43 000,00	14,33%
Total	300 030,00	100,00%	Mairies d'arrondissement de Paris (sollicité)	37 000,00	12,33%
			CD 93 (sollicité)	5 000,00	1,67%
			Institut Français (sollicité)	6 000,00	2,00%
			Programme VVV (sollicité)	1 500,00	0,50%
			CUI-CAE	6 830,00	2,28%
			Adami	12 000,00	4,00%
			SACEM	4 000,00	1,33%
			SPEDIDAM	12 000,00	4,00%
			ONDA	6 000,00	2,00%
			Mécénat	13 000,00	4,33%
			Recettes propres	90 700,00	30,23%
			Total	300 030,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	24 500,00 €
2018	10 500,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	35 000,00 €
2014	Méditerranée	20 000,00 €

2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	35 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	35 000,00 €
	Montant total	125 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014736

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : CAFE MUSIQUE VAL EUROPE FILE 7 PAC 2 ANS NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	284 200,00 €	17,59 %	50 000,00 €
	Montant Total de la subvention		50 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CAFE MUSIQUE VAL EUROPE FILE 7

Adresse administrative : 4 RUE DES LABOURS
77700 MAGNY LE HONGRE

Statut Juridique : Association

Représentant : Madame Carole LOPEZ, Présidente

Date de publication au JO : 4 décembre 1996

N° SIRET : 41233832900029

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs

Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

Située à Magny-le-Hongre en Seine-et-Marne, la scène de musiques actuelles File 7 labélisée SMAC depuis 2003 après une phase de préfiguration, ce lieu disposant d'une médiathèque a été créé afin de répondre aux besoins croissants d'une population jeune sur un territoire en expansion démographique. L'équipement comprend une salle de concerts (220 places assises ou 600 places debout), un café-culture (Côté Kfé) avec un espace de diffusion dédié principalement au jeune public, deux studios de répétition et d'enregistrement équipés, un espace Point d'infos / centre de ressources.

Dès 2005, File 7 a développé, en complément de la diffusion des musiques actuelles, une activité d'accompagnement de la création notamment émergente de résidences d'artistes ainsi qu'un volet d'actions culturelles en partenariat avec les structures locales, l'accompagnement de groupes locaux, la gestion des studios, et des concerts décentralisés... Son implication dans les réseaux départementaux (Pince-oreilles), régionaux (RIF) ou nationaux (Fedelima), font de File 7 un équipement référencé en Ile-de-France.

Depuis juin 2012, File 7 est dirigé par Bénédicte Briant-Froidure qui poursuit le projet artistique et culturel tout en développant les volets résidences et appropriation du projet ainsi que la dimension jeune public. En 2017, dans un contexte d'incertitudes institutionnelles et de contraintes budgétaires, Val d'Europe Agglomération a renouvelé sa délégation de service public sur un projet réajusté tant dans ses objectifs que ses moyens u regard des attentes et moyens du territoire.

File 7 est soutenu par Val d'Europe Agglomération dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens, la DRAC Ile-de-France, la Région Ile-de-France au titre de la permanence artistique et culturelle et le Conseil départemental de la Seine-et-Marne.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

File 7 clôturera l'accompagnement de la chanteuse, artiste associée, Cléa Vincent sur 10 jours de résidence en novembre 2017 où elle finalisera son nouveau Live.

L'artiste associé pour la saison suivante sera le rappeur Hippocampe Fou qui sera en résidence tout au long de la saison pour la création de son nouveau spectacle avec un programme d'actions culturelles.

Le groupe Billet d'Humeur sera également accueilli pour une résidence d'accompagnement de 5 jours en 2018, qui permettra de soutenir leur professionnalisation. Cette résidence sera portée en partenariat avec le CNV.

File 7 accueillera également d'autres équipes sur des résidences de 2 à 5 jours pour des filages ou de répétitions montées, avant une diffusion.

Une coproduction est enfin en cours d'élaboration autour du projet de création jeune public de Mesparrow et Ladylike Lily sur la place des femmes dans le monde, en coproduction avec Armada Production.

Projet pour les publics et le territoire

Une soixantaine de représentations de toutes esthétiques des musiques actuelles est prévue sur la prochaine saison, Des concerts seront donnés hors les murs dans les Centres Culturels des communes du Val d'Europe (Chessy, Coupvray, Magny-le-Hongre, Serris, Bailly-Romainvilliers). 3 concerts auront également lieu au centre pénitencier de Chauconin.

Plusieurs ateliers sont proposés avec les artistes accueillis dans les établissements scolaires du territoire, notamment autour de la création jeune public de Mesparrow et Ladylike Lily. Des rencontres grand public seront également organisées avec les médiathèques.

L'artiste associé anime des séances de coaching scénique vocal et ateliers pour les groupes amateurs.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 284 200 € et correspond au montant du budget du projet, déduction faite de la différence entre le montant de la subvention demandée et le montant proposé.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de résidences/création/diffusion	229 000,00	75,28%	DRAC IDF (sollicité)	35 000,00	11,51%
Dépenses d'action culturelle	16 000,00	5,26%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	70 000,00	23,01%
Dépenses de fonctionnement	59 200,00	19,46%	CD 77 (sollicité)	35 000,00	11,51%
Total	304 200,00	100,00%	Val d'Europe Agglomération (acquis)	64 000,00	21,04%
			CNV	10 200,00	3,35%
			Recettes propres	90 000,00	29,59%
			Total	304 200,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	35 000,00 €
2018	15 000,00 €

ANTÉRIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
	Montant total	150 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014737

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : LE TRITON PAC 2 ANS NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	184 829,00 €	32,46 %	60 000,00 €
	Montant Total de la subvention		60 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LE TRITON
Adresse administrative : 11 B RUE DU COQ FRANCAIS
93260 LES LILAS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Jean-Pierre VIVANTE, Président

Date de publication au JO : 13 avril 1999

N° SIRET : 43764169900016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

Créé sur une initiative privée par des passionnés de jazz en 2001, le concept fondateur du Triton est basé sur la volonté d'offrir aux musiciens un lieu dont la qualité de l'accueil et la performance technique permettent de conjuguer création, diffusion, enregistrement public et production phonographique.

Le lieu est composé de plusieurs espaces : une salle de concert de 180 places, une deuxième salle de 100 places dédiée à la captation vidéo et aux résidences (ouverte depuis 2013), un studio de répétition de 30 m², des bureaux, une cuisine et un restaurant de 100 couverts (travaux d'agrandissement réalisés en 2011), un espace d'expositions et un studio de répétition et enregistrement de 24 m².

Le Triton est labellisé SMAC par l'Etat et une convention triennale a été signée avec la DRAC, le Département de Seine-Saint-Denis et la Ville des Lilas. Il est soutenu par le CNV, la SPEDIDAM et la SACEM, ainsi que la Région Ile-de-France.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

Pour la période novembre 2017 / novembre 2018, le Triton se propose de poursuivre sa politique d'aide à la création et à la diffusion en accueillant 2 résidences de création, 3 résidences cartes blanches et d'accueillir dans le dispositif des résidences d'implantation les compagnies Aime l'Air (Andy Emler) et Pour faire bouillir la pluie (Yves Rousseau) et une nouvelle compagnie, Connexe Sphère (Sylvain Cathala).

La résidence de création permet d'accueillir des équipes sur des durées de 4 à 12 mois pour une douzaine de jours de création et 4 à 8 actions culturelles, pendant lesquels les artistes sont employés par le Triton. Ces résidences accompagnées par le Département de Seine-Saint-Denis concerneront Roberto Negro Emile Parisien et la Quatuor Elba, et Angelina Wismes.

Le Triton propose enfin des cartes blanches qui permettent à des musiciens d'envergure nationale ou internationale de présenter leur travail pendant des concerts ou des conférences tout au long de l'année. Seront accueillis cette année Benjamin Moussay (5 concerts), Juan Carmona (3 concerts) et Géraldine Laurent (4 concerts).

Projet pour les publics et le territoire

Le Triton prévoit 28 représentations des artistes qu'il accompagnera dans l'année à venir, dont une hors-murs au Théâtre du Garde-Chasse des Lilas.

Il prévoit également d'accueillir régulièrement des artistes amateurs à qui il proposera des ateliers de formation suivis de restitution publique, dont certains animés par les artistes accompagnés. Le Triton souhaite également développer des actions avec les lycées, notamment le lycée Paul Robert des Lilas.

Pour élargir son public, le Triton mise également sur sa web-télé Tritonline qui permet la diffusion en direct puis en replay de captations des concerts. Elle compte 1 500 abonnés et 500 000 vues.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 184 829 € et correspond au montant du budget du projet, déduction faite de la différence entre le montant de la subvention demandée et le montant proposé.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de résidences/création/diffusion	148 430,00	74,28%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	75 000,00	37,53%
Dépenses d'action culturelle	17 550,00	8,78%	CD 93 (acquis)	27 000,00	13,51%
Dépenses de fonctionnement	33 849,00	16,94%	Sociétés civiles (SPEDIDAM, CNV)	14 957,00	7,48%
Total	199 829,00	100,00%	Partenaires privés	2 892,00	1,45%
			Recettes propres	79 980,00	40,02%
			Total	199 829,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	42 000,00 €
2018	18 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	60 000,00 €
2014	Soutien à la création et à la diffusion numérique	10 792,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	60 000,00 €
2015	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes) (CR46-14)	5 000,00 €
2015	Soutien à la création et à la diffusion numérique	12 350,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	60 000,00 €
2016	Soutien à la création et à la diffusion numérique	20 320,00 €
2017	Soutien à la création et à la diffusion numérique	18 642,00 €
	Montant total	247 104,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014738

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : MAISON CULTURE 93 SEINE ST DENIS PAC 2 ANS NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	264 600,00 €	18,90 %	50 000,00 €
	Montant Total de la subvention		50 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : MAISON CULTURE 93 SEINE ST DENIS
Adresse administrative : 9 BD LENINE BP 71
93002 BOBIGNY CEDEX
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Louis SCHWEITZER, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 30129225600049

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

La Maison de la Culture de la Seine-Saint-Denis (MC 93) a ouvert ses portes en 1980. Conçue par les architectes Fabre et Perrottet, le lieu dispose de deux salles modulables de 866 places et 198 places, d'une salle de répétitions (118 places), d'un studio de répétition et enfin de vastes ateliers de construction de décors, de création de costumes avec buanderie, de matériel son et lumières répartis sur 13 000 m². Le lieu a rouvert en mai 2017 après trois ans de fermeture qui ont permis une réhabilitation d'envergure. Formidable outil au service de la création théâtrale et des artistes, avec une forte dimension internationale, la Maison de la culture a été successivement dirigée par Claude Olivier Stern jusqu'en 1985, puis de 1985 à 1989 par René Gonzalez, de 1989 à 2000 par Ariel Goldenberg, de 2000 à 2015 par Patrick Sommier.

Hortense Archambault a été nommée à la tête de l'établissement en août 2015. Elle y développe un projet artistique intitulé la « Fabrique d'expériences » où théâtre public contribue à faire ensemble société, un

espace de mixité sociale et de métissage culturel. Elle s'intéresse plus particulièrement aux questions d'accès à la culture avec une priorité donnée à la jeunesse.

En tant que scène nationale, la MC93 bénéficie des soutiens du Ministère de la culture, du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, de la Ville de Bobigny ainsi que de la Région Ile-de-France

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

La MC 93 accompagnera deux importantes créations. D'une part, Nicolas Bigards et la Cie XXX achèveront en janvier 2018 la résidence débutée en juin 2017 pour la création « Les derniers jours de l'Humanité » qui devrait associer 80 comédiens amateurs rencontrés durant le parcours au sein de la MC 93. D'autre part, Patrick Pineau et la Cie Pipo seront accueillis fin 2017 pour la création de « Jamais seul » à partir d'un texte de Mohamed Rouabhi.

Pour ces résidences, la MC 93 met à disposition ses espaces et effectue un important apport en coproduction.

La MC 93 accueille également plusieurs artistes pour des laboratoires de recherche ou d'écriture d'une à 4 semaines (Nacera Belaza, Jean-François Sivadier, Bénédicte Le Lamer).

Projet pour les publics et le territoire

L'accès à la culture, la place et le rôle des publics est au cœur du projet de fabriques d'expérience. La MC 93 organise pour cela un nombre important d'actions culturelles. Ainsi, plusieurs ateliers seront organisés tout au long de l'année dans les collèges et lycées, avec le soutien du Rectorat. La création « Les Derniers Jours de l'Humanité » inclura de nombreux habitants dans la réalisation du projet.

Le Festival des écoles permettra de présenter les spectacles montés lors de projets avec des établissements scolaires du territoire. Une dizaine de représentations sont envisagées. Plus largement, la MC 93 prévoit environ 200 représentations dont 16 de « Jamais seul » et 4 de « Les derniers jours de l'Humanité ».

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 264 600 € et correspond au montant du budget du projet, déduction faite de la différence entre le montant de la subvention demandée et le montant proposé.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de résidences/création/diffusion	265 350,00	81,75%	DRAC IDF (sollicité)	60 000,00	18,48%
Dépenses d'action culturelle	35 000,00	10,78%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	110 000,00	33,89%
Dépenses de fonctionnement	24 250,00	7,47%	Recettes propres	154 600,00	47,63%
Total	324 600,00	100,00%	Total	324 600,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	35 000,00 €
2018	15 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	50 000,00 €
2016	Aides aux manifestations culturelles	10 000,00 €
2016	Soutien à la création et à la diffusion numérique	360 000,00 €
	Montant total	520 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014741

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : ADAME ASS DEV AIDE MUSIQ ELECTROACOUS PAC 2 ANS NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	163 000,00 €	39,88 %	65 000,00 €
	Montant Total de la subvention		65 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ADAME ASS DEV AIDE MUSIQ
ELECTROACOUS
Adresse administrative : 2 RUE DU PRESIDENT G POMPIDOU
95110 SANNOIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Brice SCORTICATI, Président
Date de publication au JO : 5 août 1992
N° SIRET : 39077971800019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

L'EMB (Espace Michel Berger), scène de musiques actuelles située à Sannois dans le Val d'Oise est dirigée par Arnaud Monnier et Pascal Stirn, directeurs de l'association ADAME, délégataire de la DSP de la Ville depuis 2005 (renouvellement en cours en 2017).

L'ancrage dans le paysage culturel départemental et régional s'est renforcé au fil des années avec une augmentation du nombre d'artistes de renommée nationale, puis internationale, dans la programmation, contribuant à asseoir la notoriété du lieu. Les résidences et l'accompagnement d'artistes en développement de carrière se sont multipliés, devenant ainsi la marque de fabrique et le savoir-faire de l'équipe du lieu.

La programmation musicale est éclectique avec une dominante des esthétiques « rock, pop » et « rap, hip-hop, reggae » et donne lieu à la mise en œuvre de projets d'action culturelle menés avec différentes structures locales (lycées, collèges, écoles de musique...). La fréquentation s'élève à près de 13 000 spectateurs pour une soixantaine de concerts par an.

Depuis 2013, avec le soutien du Département, l'EMB coordonne les résidences départementales mutualisées musiques actuelles, avec les salles de concerts, studios de répétition et écoles de musiques du Val d'Oise. Cette année, la résidence mutualisée bénéficie du soutien de la DRAC avec l'accueil du Magnetic Ensemble (jazz).

L'EMB est membre du réseau départemental des musiques actuelles « Combo 95 » et du réseau régional (RIF). Au plan national, l'EMB est membre de la FEDELIMA et également adhérent du Syndicat des Musiques Actuelles. L'EMB participe aussi à différents dispositifs : aux « Inouis du Printemps de Bourges » dont il est l'antenne régionale ou bien au jury des « Avants-Seine » de Rock En Seine.

L'EMB est soutenu par la Région Ile de France, par la DRAC (au titre du label « SMAC »), par le Conseil Départemental du Val d'Oise et la Ville de Sannois. Il obtient par ailleurs régulièrement des aides complémentaires d'ARCADI, du CNV, du RIF ou encore de partenaires privés.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

Pour l'année de conventionnement à venir, l'EMB poursuivra son accompagnement d'équipes artistiques selon différentes modalités :

- 6 artistes ou groupes en développement de carrière accueillis en résidence de 8 jours d'accueil scénique, assortis de 2 dates de concert ; seront accueillis notamment Palatine, Killason, Lord esperanza, Tifani, Rendez-vous.

- 3 artistes ou groupes issus du Pôle supérieur d'enseignement de Paris Boulogne Billancourt accueillis en résidence de 2 jours d'accueil scénique, assortis d'une date de concert,

- 12 artistes ou groupes accueillis en résidence de création (4 jours) assortie d'une date de concert. Seront notamment accueillis Mademoiselle K, Sandra N'Kake, Mélissa Laveaux ...

L'EMB suit l'ensemble du projet musical, du diagnostic initial à la diffusion. Il met à disposition sa scène, son équipe technique, et finance si nécessaire du matériel et l'intervention de professionnels extérieurs.

Enfin, l'EMB accompagne la scène locale en accueillant 3 groupes ou artistes intégrés dans le dispositif « starter » du Combo 95, pour chacun 4 jours et une diffusion : Form, Assgaya et Moshi Moshi.

Projet pour les publics et le territoire

En plus des diffusions en lien avec les équipes accompagnées par l'EMB, celui-ci propose un Festival « Les P'tites Oreilles » consacré au jeune public. Après une édition 2017 centrée sur Jacques Prévert, l'EMB souhaite étendre la 10ème édition aux villes limitrophes avec 8 représentations et 8 ateliers.

L'EMB célébrera en 2018 ses 25 ans au travers d'une soirée hommage à Michel Berger avec le groupe « L'Impératrice » accompagné successivement par différents chanteurs (Juliette Armanet, Cléa Vincent ...).

L'EMB accueille des artistes 250 jours par an ce qui lui permet d'organiser un grand nombre d'actions culturelles. Parmi les projets prévus durant l'année à venir, l'EMB organisera un atelier d'écriture avec l'EREA de Sannois, un atelier « Voltaire Hip Hop » de création d'un morceau de rap avec le collège, la Fabrique à Chanson avec Tim Dup et une classe de CM1.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 163 000 € et correspond au montant du budget du projet.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de résidences/création/diffusion	93 350,00	57,27%	DRAC IDF (acquis)	14 000,00	8,59%
Dépenses d'action culturelle	38 150,00	23,40%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	65 000,00	39,88%
Dépenses de fonctionnement	31 500,00	19,33%	CD 95 (acquis)	8 000,00	4,91%
Total	163 000,00	100,00%	Ville de Sannois (acquis)	20 000,00	12,27%
			ARCADI, CNV	20 000,00	12,27%
			SACEM	10 000,00	6,13%
			Recettes propres	26 000,00	15,95%
			Total	163 000,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	45 500,00 €
2018	19 500,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	65 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	65 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	65 000,00 €
	Montant total	195 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014751

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : THEATRE DE CHATILLON PAC 2 ANS NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	115 375,00 €	34,67 %	40 000,00 €
	Montant Total de la subvention		40 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : THEATRE DE CHATILLON
Adresse administrative : 70 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
92320 CHATILLON
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur JEAN-POL HINDRE, Président

Date de publication au JO : 2 avril 1967

N° SIRET : 78531712400069

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

Le Théâtre de Chatillon est un théâtre du sud des Hauts-de-Seine géré en association qui a été dirigé de 1985 à 2011 par Serge Noyelle avec la volonté de la Ville de Chatillon de confier la direction du lieu à un créateur. Le projet artistique privilégie la création dans des formes pluridisciplinaires et met l'accent sur l'innovation et la création dans l'espace public. Depuis 2011, le Théâtre (jauge 480 et cinéma 224 places) est dirigé par Christian Lalos avec un axe de programmation centré sur la pluridisciplinarité et l'accompagnement de l'émergence, le soutien et la diffusion d'œuvres contemporaines (avec des séries) et le croisement des écritures artistiques. La ligne artistique s'attache à proposer des formes de représentations innovantes dans le rapport à l'espace avec un intérêt marqué pour les équipes artistiques qui expérimentent sur le « dedans » et le « dehors » et dans leur relation avec les publics. Le Théâtre de Chatillon est membre du Groupe des 20 théâtres en Ile-de-France, du Groupe Geste(s) ainsi que du festival Marto. Le Théâtre de Chatillon a pour premier partenaire public la Ville de Chatillon. Il est également soutenu par le département des Hauts-de-Seine et la DRAC Ile-de-France au titre des résidences arts de la rue.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

Pour la prochaine année de conventionnement, le Théâtre de Châtillon poursuivra sa collaboration avec la Cie Christian et François Ben Aïm. L'association avec cette compagnie de danse a débuté en 2017 et est prévue pour 3 ans avec un investissement important de la compagnie dans la vie du théâtre et du territoire. La Cie travaillera à une nouvelle création, « Les Âmes boréales », attendue pour la saison 2018-2019. Elle donnera aussi plusieurs représentations de sa dernière création et d'une pièce chorégraphique en appartement.

Le Théâtre de Châtillon accueillera plusieurs autres équipes artistiques pour des résidences plus courtes, d'une à 3 semaines (Collectif les Apaches, Cie des Dramaticules, Cie Je garde le chien,...). Il met à disposition son plateau, propose un accompagnement technique, et selon les cas, élabore des actions culturelles.

Le Théâtre accompagnera une quinzaine de créations, soit en coproduction (Cie ERD'O, Cie Je garde le chien, Birgit Ensemble), soit via des préachats (Cie Scena Nostra, Cie Burn Out, Cie La main de l'homme...). Le Théâtre effectue un apport moyen en coproduction de 5 000€.

Projet pour les publics et le territoire

Le Théâtre de Châtillon prévoit 37 représentations dans ses murs, dont notamment une série du Collectif Les Apaches, et 25 représentations hors les murs. Plusieurs temps forts sont prévus dont Play Mobile autour des arts de la rue, et « Humanité augmentée ? » en mars 2018.

Les représentations sont généralement l'occasion d'actions culturelles pour le théâtre de Châtillon. Il proposera ainsi 6 rencontres avant ou après le spectacle, 5 café-psychanalyse en lien avec les représentations, 4 ateliers d'écriture, 3 dîners avec artistes et 4 projections-débats.

Plusieurs projets sont prévus avec des établissements scolaires, notamment un PEAC avec le Collège Paul Eluard, et 3 projets « Eteignez vos portables » soutenus par le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine.

Un atelier de théâtre amateur est proposé tout au long de l'année avant une restitution finale au théâtre. Des ateliers plus ponctuels sont également envisagés. La mise en place d'une école du spectateur est également envisagée avec le Conservatoire de Châtillon et certains conservatoires du territoire Vallée Sud Grand Paris. Elle s'appuierait sur un parcours de 3 spectacles minimum dans la saison, de rencontres avec les artistes, et d'ateliers de pratique au Conservatoire.

Le Théâtre collaborera également avec l'EAC (école de management culturel de Paris) autour de Play Mobile #3 pour un travail de médiation culturelle, avec la LISAA (école d'architecture de Paris) pour un travail de scénographie.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 115 375 € et correspond au montant du budget du projet, déduction faite de la différence de 10 000 euros entre le montant de la subvention demandée et le montant proposé.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de résidence/création/diffusion	95 400,00	76,09%	DRAC IDF (sollicité)	12 000,00	9,57%
Dépenses d'action culturelle	15 500,00	12,36%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	50 000,00	39,88%
Dépenses de fonctionnement	14 475,00	11,55%	CD 92 (acquis)	10 000,00	7,98%
Total	125 375,00	100,00%	Ville de Châtillon (acquis)	45 375,00	36,19%
			Recettes propres	8 000,00	6,38%
			Total	125 375,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	28 000,00 €
2018	12 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides aux manifestations culturelles	20 000,00 €
2015	Aides aux manifestations culturelles	20 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	40 000,00 €
2016	Aides aux manifestations culturelles	20 000,00 €
	Montant total	100 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014752

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : TEP LE TARMAC SCENE INTERNATIONALE FRANCOPHONE PAC 2 ANS NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	745 255,00 €	5,37 %	40 000,00 €
	Montant Total de la subvention		40 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : TEP LE TARMAC SCENE INTERNATIONALE FRANCOPHONE
Adresse administrative : 159 AVENUE GAMBETTA
75020 PARIS
Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
Représentant : Madame Valérie BARAN, Gérante

N° SIRET : 34247982100015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

Dirigé par Valérie Baran, le Tarmac est entièrement dédié à la création contemporaine francophone, qui accueille des compagnies du monde entier. Le Théâtre a su se créer une identité, retenir l'attention des publics et des professionnels pour l'originalité de sa programmation. Il offre par ailleurs aux artistes une visibilité à Paris en les programmant sur des séries de plusieurs représentations.

En 2011, l'équipe du TARMAC a été choisie par l'Etat et la Ville de Paris pour prendre la direction du Théâtre de l'Est Parisien dans le 20e arrondissement, avec l'ambition de devenir « la scène internationale francophone ». La reprise du TEP par le Tarmac de la Villette a donné lieu à une transmission universelle de patrimoine du Tarmac de la Villette vers le TEP et à un changement de dénomination de ce dernier. Le TEP s'appelle dorénavant Le Tarmac, scène internationale francophone. Le Tarmac comprend une grande salle (270 places), une petite salle de (70 places) et une salle de répétition (70 places).

Le Tarmac, scène internationale francophone est financé par l'Etat (DRAC et Délégation au développement et affaires internationales), la Ville de Paris et la Région. Le Tarmac a également bénéficié en 2012 d'un financement régional par la Direction internationale de la Région Ile-de-France pour une manifestation en lien avec le Printemps arabe.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

Au cours de l'année à venir, le Tarmac prévoit d'accueillir 5 équipes en résidence pour des durées de 5 jours à 7 semaines. Parmi elles, trois sont des équipes émergentes : La compagnie du double, le Collectif Abrasifs (en partenariat avec Prémises Production) et la Cie Beaux-Quartiers (6 semaines de résidence). Le Tarmac met à disposition son plateau et son équipe technique le temps de l'accueil. Les résidences s'achèvent généralement par une ou plusieurs représentations.

Par ailleurs, le Tarmac sera producteur de 3 créations « Negotiation » de Olé Khamchanla et Pitchet Klunchun, « Le Fabuleux destin d'Amadou Hampâté Bâ » de Bernard Magnier mis en scène par Hassane Kassi Kouyaté et « Fais que les étoiles me considèrent davantage » d'Hakim Bah et mis en scène de Jacques Allaire. Il coproduira également 7 autres pièces avec des apports de 3 à 10 000€.

Le Tarmac a également mis en place un comité de lecture qui permet chaque année de distinguer plusieurs lauréats et de les accompagner vers l'édition.

Projet pour les publics et le territoire

Durant l'année prochaine, le Tarmac prévoit 101 représentations (90 dans les murs) dont 15 d'équipes en résidence, 14 de spectacles produits par le Tarmac et 19 de spectacles coproduits. Deux temps forts seront proposés : « les traversées africaines » durant 6 semaines, et « Outremer veille » consacré aux jeunes artistes ultramarins.

Trois productions ou coproductions du Tarmac seront également diffusés dans d'autres lieux (« Au nom du Père et du fils et de JM Weston », « Sony Congo » et « Negotiation »).

Le Tarmac développe des liens importants avec les établissements scolaires de son territoire, collèges et lycées. Il propose notamment des ateliers de pratique théâtrale tout au long de l'année pour 70 à 130 heures au total. Le Tarmac propose également des formations aux enseignants en partenariat avec le Rectorat de Créteil.

Plus largement, le Tarmac propose des temps de rencontre entre artistes et spectateurs autour des représentations mais aussi des colloques et des tables rondes sur des enjeux actuels du théâtre.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 745 255 € et correspond au montant du budget du projet, déduction faite de la différence entre le montant de la subvention demandée et le montant proposé.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de résidence/création/diffusion	619 142,00	75,02%	Ministère de la Culture - DGCA (sollicité)	348 751,00	42,26%
Dépenses d'action culturelle	83 452,00	10,11%	Ministère de la Culture - DGLFLF (sollicité)	2 938,00	0,36%
Dépenses de fonctionnement	122 661,00	14,86%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	120 000,00	14,54%
Total	825 255,00	100,00%	Ville de Paris (sollicité)	11 141,00	1,35%
			Sociétés civiles	14 500,00	1,76%
			Mécénat et sponsors	29 909,00	3,62%
			Recettes propres	298 016,00	36,11%
			Total	825 255,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	28 000,00 €
2018	12 000,00 €

ANTÉRIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	40 000,00 €
2014	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes)	7 500,00 €
2015	Actions de coopération à réaliser sur les zones prioritaires de coopération (FONCT)	50 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	40 000,00 €
2015	Animation régionale en direction des acteurs de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale	20 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	40 000,00 €
	Montant total	197 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014753

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : CLEF CULTURE LOISIRS & FORMATION PAC 2 ANS NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	782 471,00 €	11,50 %	90 000,00 €
	Montant Total de la subvention		90 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CLEF CULTURE LOISIRS & FORMATION
Adresse administrative : 46 RUE DE MAREIL
78100 ST GERMAIN EN LAYE
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur ALAIN DE CHAMBORANT, Président

Date de publication au JO : 19 janvier 1994

N° SIRET : 78512474400026

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

Créée en 1984 à Saint-Germain-en-Laye, l'association « La CLEF » (Culture, Loisirs Et Formation) rassemble en son sein une MJC (2 000 adhérents), une école de musique associative (600 élèves) et une salle de concerts, labellisée SMAC par le Ministère de la culture en 1995.

Après d'importants travaux de rénovation achevés en 2009, le lieu comprend désormais 2 salles de diffusion équipées (530 & 220 places), 3 studios de répétition, 1 studio d'enregistrement numérique, 2 salles de danse, 1 espace d'expositions équipé et une vingtaine de salles d'activités et d'ateliers.

La Clef est soutenue par l'Etat, la Ville de Saint-Germain-en-Laye, le Département des Yvelines et la Région Ile-de-France.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

La CLEF envisage plusieurs projets de résidence pour l'année à venir, principalement dans le domaine du jazz (Yann Cléry, Journal Intime, Marc Ducret, Benoît Sauv ) mais aussi du rock (duo Klink Klock) ou de l' lectro (collectif Toystroy qui associe musique, arts plastiques et vid ). La CLEF met   disposition un studio et son plateau, ainsi que son  quipe technique compl t e si besoin de techniciens intermittents.   l'issue de la r sidence, une repr sentation est pr vue   la CLEF.

En plus des r sidences, la CLEF propose le dispositif MAD qui vise   nouer un partenariat durable entre le lieu et l'artiste. En contrepartie d'un accompagnement et d'un acc s facilit    des outils et espaces de travail, les artistes s'engagent   participer   la vie de la CLEF (partage d'exp riences, mutualisation de comp tences, actions culturelles). 13 artistes d j   soutenus sur la saison 2016-2017 seront   nouveau accompagn s, principalement en musique (rock,  lectro, pop, chanson) mais aussi en th  tre d'information, en vid  et en arts plastiques.

En-dehors des r sidences et du dispositif MAD, la CLEF collaborera avec plusieurs autres  quipes artistiques en les accueillant notamment dans ses locaux (Annika & the forest, Le Sacre du Tympan...).

La CLEF pr voit aussi de coproduire des spectacles avec des partenaires locaux : Th  tre du V sinet (festival Jazz M tis), le Sax   Ach res, le Th  tre de Saint-Germain (« L'homme d'Habitude », th  tre musical).

Projet pour les publics et le territoire

La CLEF devrait accueillir sur l'ann e   venir 35 spectacles professionnels, dont ceux des artistes en r sidence mais  galement plusieurs repr sentations avec des artistes accompagn s par MAD. Les  quipes soutenues en th  tre ou en danse seront diffus es hors les murs si n cessaire dans des lieux partenaires. La CLEF accueillera un spectacle d'Odyss es 78 produit par le Th  tre de Sartrouville.

La CLEF est un lieu tr s ouvert qui accueille chaque semaine environ 2500 personnes. Cette ouverture du lieu facilite les rencontres entre les publics et les artistes. La CLEF propose aussi de nombreux  v nements (All Access, Jam) qui permettent aux amateurs de se produire sur sc ne.

Des ateliers sont propos s au grand public mais aussi plus sp cifiquement aux lyc ens de Saint-Germain-en-Laye (interviews des artistes, atelier d' criture, projet de web radio, stages), et   l'ensemble des scolaires.

Int r t r gional :

Le b n ficiaire s'engage   respecter et promouvoir la Charte r gionale des valeurs de la R publique et de la la cit , dans la limite et le respect des lois et r glementations en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le b n ficiaire de cette subvention s'est engag    recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une p riode minimale de 2 mois.

D tail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s' l ve   782471  et correspond au montant du budget du projet, d duction faite de la diff rence de 20 000 euros entre le montant de la subvention demand e et le montant propos .

Localisation g ographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Personnel permanent	311 971,00	38,88%	Recettes artistiques	121 000,00	15,08%
Spectacles	229 000,00	28,54%	Recettes spécifiques	54 500,00	6,79%
Développement artistique	20 500,00	2,55%	DRAC (sollicité)	130 000,00	16,20%
Accompagnement	44 000,00	5,48%	Région IDF	110 000,00	13,71%
Charges fixes de fonctionnement	197 000,00	24,55%	Conseil général 78 (sollicité)	30 000,00	3,74%
Total	802 471,00	100,00%	Ville de Saint Germain en Laye (sollicité)	90 000,00	11,22%
			Apport LA CLEF	226 971,00	28,28%
			Sociétés civiles	25 000,00	3,12%
			CNASEA	15 000,00	1,87%
			Total	802 471,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	63 000,00 €
2018	27 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	90 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	90 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	90 000,00 €
2016	Soutien à la création et à la diffusion numérique	35 000,00 €
	Montant total	305 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014754

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : LES GEMEAUX PAC 2 ANS NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	88 216,00 €	39,68 %	35 000,00 €
	Montant Total de la subvention		35 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LES GEMEAUX
Adresse administrative : 49 AV GEORGES CLEMENCEAU
92330 SCEAUX
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur BERNARD FAIVRE D ARCIER, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 78545001600015

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

Dirigé par Françoise Letellier, le Théâtre des Gémeaux est une salle de spectacles devenue scène nationale en 1994. Dédié au cinéma et au spectacle vivant, le lieu est équipé d'une grande salle (500 places) consacrée aux évènements théâtraux, chorégraphiques et musicaux de la saison, d'une petite salle (179 places) et d'un club de jazz (150 places). Le projet des Gémeaux se distingue en théâtre par une politique de longues séries, françaises et internationales, créations ou premières en Ile-de-France ; en danse par un temps fort, Les Rendez-Vous chorégraphiques de Sceaux ainsi qu'une programmation Jazz / So What. Les Gémeaux fondent leur mission sur le soutien à l'art vivant, l'engagement dans la création artistique et la mise en rapport des œuvres avec un large public.

Le théâtre a proposé pour son premier conventionnement un projet s'articulant autour de l'accueil en résidence d'un artiste et de sa compagnie avec la mise à disposition d'un studio de répétition, un accompagnement technique et la prise en charge de la communication autour du spectacle créé en coproduction. Il s'agissait de la compagnie La Baraka dirigée par Abou Lagraa. La résidence d'Abou Lagraa aux Gémeaux s'est poursuivie jusqu'en 2013. Puis, Les Gémeaux ont accueilli avec le soutien de

la Région Ile-de-France, Benoit Haller et la Chapelle Rhénane jusqu'en 2016.

La scène nationale Les Gémeaux est soutenue par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine, la Communauté d'Agglomération des Hauts-de-Bievre, la Ville de Sceaux, le Ministère de la Culture et de la Communication et la Région Ile-de-France.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

Le Théâtre des Gémeaux accompagne des équipes artistiques sur le temps, avec la mise en place de résidence de 4 ans, avec la mise à disposition de ses espaces, le soutien de son équipe technique et des apports en coproduction importants. Ces résidences permettent de nouer des liens durables avec les artistes, qui perdurent au-delà du temps de résidence.

Durant l'année à venir, le Théâtre accueillera notamment la Compagnie Art Move Concept (Mehdi Ouachek et Soria Rem) pour sa nouvelle création, en partenariat avec le Plus Petit Cirque du Monde. En plus du soutien technique du Théâtre, la Cie bénéficiera de 4 représentations tout public et 3 scolaires au PPCM et d'un apport en coproduction à hauteur de 30 000€.

Le Théâtre des Gémeaux soutiendra par ailleurs 3 créations en théâtre (David Bobée, Declan Donnellan, Benjamin Porée) et une en musique (Franck Tortiller, MCO collectif) avec des apports en coproduction, une mise à disposition éventuelle d'espace et 5 à 15 représentations.

Projet pour les publics et le territoire

Le Théâtre des Gémeaux pourra s'appuyer sur son partenariat avec le Plus Petit Cirque du Monde pour le développement de ces publics. La diffusion de la création de la Cie Art Move Concept dans le chapiteau sera l'occasion de s'adresser à un nouveau public et de lui faire découvrir la programmation du Théâtre des Gémeaux.

Plus largement, la collaboration avec le PPCM autour de la résidence permettra au Théâtre des Gémeaux d'aller à la rencontre de territoires et de publics différents au travers des actions culturelles. Mehdi Ouachek et Soria Rem proposeront notamment des ateliers tout au long de l'année dans des lycées et collèges avec l'objectif d'une restitution publique en juin 2018, réunissant 150 participants.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 88 216 € et correspond au montant du budget du projet.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de résidence/création/diffusion	79 276,00	89,87%	DRAC IDF (acquis)	6 251,00	7,09%
Dépenses d'action culturelle	8 940,00	10,13%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	35 000,00	39,68%
Total	88 216,00	100,00%	CD 92 (acquis)	7 460,00	8,46%
			Territoire Vallée Sud Grand Paris (acquis)	9 005,00	10,21%
			Recettes propres	30 500,00	34,57%
			Total	88 216,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	24 500,00 €
2018	10 500,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	35 000,00 €
2014	Aides aux manifestations culturelles	40 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	35 000,00 €
2015	Aides aux manifestations culturelles	50 000,00 €
2015	Soutien à la création et à la diffusion numérique	36 996,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	35 000,00 €
	Montant total	231 996,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014755

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : ASSOCIATION DANSE DENSE PAC 2 ANS NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	62 700,00 €	39,87 %	25 000,00 €
	Montant Total de la subvention		25 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ASSOCIATION DANSE DENSE
Adresse administrative : 2 RUE SADI CARNOT
93500 PANTIN
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame SYLVIE LAVOUX, Présidente

Date de publication au JO : 10 février 1984

N° SIRET : 39472738200035

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

Née en 1986 pour porter un festival dédié à la création chorégraphique émergente ("Les Incandescences") suite à l'arrêt du célèbre Concours de Bagnolet, l'association Danse Dense s'est imposée comme un opérateur important de la scène chorégraphique émergente.

Depuis 2011, elle a structuré son action autour d'un pôle d'accompagnement de l'émergence chorégraphique. Elle repère et accompagne ainsi une dizaine de chorégraphes (Jann Gallois, Philippe Ménard y sont passés) dans la structuration de leurs compagnies et le développement de leur parcours professionnel en montrant leur travail, en les mettant en lien avec le réseau des programmeurs professionnels, en développant leurs liens au territoire.

De nombreux artistes passés que la structure a accompagnés ont connu de belles carrières par la suite. Par ailleurs, l'association a créé un réseau de lieux partenaires (Paris, 93 et 95) qui l'accueillent pour des sessions de résidences et pour la diffusion. Un réseau national s'est également construit : "Les petites scènes ouvertes".

L'association reçoit le soutien de la Ville de Pantin et du Département de Seine-Saint-Denis, ainsi que de

la DRAC Ile-de-France.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

L'association Danse Dense projette de soutenir 8 chorégraphes émergents sur l'année 2017-2018. Chacun bénéficie d'un accompagnement artistique, d'une aide à la structuration et d'une mise en réseau. L'association s'appuie également sur ses partenaires pour leur proposer des temps de résidence. Ainsi, Carole Bordes sera accueillie au Théâtre Paul Eluard de Bezons et au Théâtre du Fil de l'Eau de Pantin, et Sylvère Lamotte au Théâtre Berthelot de Montreuil et au Conservatoire de Pantin.

Les chorégraphes accompagnés bénéficieront également de temps de diffusion, soit dans le cadre des Chantiers mobiles pour les œuvres en cours de création, soit dans le cadre du festival Les Incandescences pour les créations achevées.

L'association coproduira les créations de Carole Bordes et de Marion Uguen à hauteur de 2000€.

Projet pour les publics et le territoire

L'association Danse Dense articule son travail de diffusion autour des Chantiers mobiles d'une part, et du Festival Incandescences d'autre part.

Les Chantiers mobiles permettent aux équipes accompagnées de présenter au public leurs travaux en cours. 6 sont prévues dans la période à venir dans des lieux partenaires (Point Ephémère, La Briqueterie, Théâtre du fil de l'Eau, TPE Bezons...).

Le Festival Incandescences se tiendra en mars-avril dans 7 lieux partenaires (Théâtre Berthelot, salle Jacques Brel, Main d'œuvres...) et permettra à 15 compagnies de diffuser leurs créations.

L'association axe principalement ses actions culturelles sur le jeune public, avec ateliers en partenariat avec plusieurs collèges. Des rencontres auront également lieu avec des lycéens lors de Chantiers mobiles. Un atelier hebdomadaire pour adolescents et adultes sera proposé tout au long de l'année avec la ville de Pantin.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 62 700 € et correspond au montant du budget du projet.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Résidences / Création / Diffusion	33 750,00	53,83%	DRAC IDF (acquis)	6 000,00	9,57%
Action culturelle	16 600,00	26,48%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	25 000,00	39,87%
Fonctionnement	12 350,00	19,70%	CD 93 (sollicité)	5 400,00	8,61%
Total	62 700,00	100,00%	Ville de Pantin (sollicité)	4 000,00	6,38%
			CUI-CAE	900,00	1,44%
			ADAMI	5 000,00	7,97%
			Mécénat	7 500,00	11,96%
			Recettes propres	8 900,00	14,19%
			Total	62 700,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	17 500,00 €
2018	7 500,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	25 000,00 €
	Montant total	25 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014756

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : THEATRE DE SARTROUVILLE PAC 2 ANS NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	410 490,00 €	19,49 %	80 000,00 €
	Montant Total de la subvention		80 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : THEATRE DE SARTROUVILLE
Adresse administrative : PL JACQUES BREL
78505 SARTROUVILLE CEDEX
Statut Juridique : Société à Responsabilité Limitée
Représentant : Monsieur SYLVAIN MAURICE, Directeur
N° SIRET : 95055951800010

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017
Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018
Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

Seul Centre dramatique national situé en grande couronne francilienne, le Théâtre de Sartrouville accorde une place importante à la programmation pluridisciplinaire (héritage de son passé de scène nationale) et au jeune public à travers la Biennale de création théâtrale pour la jeunesse, Odyssées en Yvelines, organisée depuis 1997. Tous les deux ans, 6 créations sont produites par le Théâtre et diffusées dans le département des Yvelines dans un premier temps, puis à l'échelle régionale et nationale l'année de la création et les saisons suivantes. A partir de 2018, Odyssées en Yvelines évoluera pour devenir Cité-Odyssées.

De 1966 à 2001, Claude Sévenier a dirigé le Théâtre de Sartrouville, à l'époque labellisé « scène nationale », puis, à partir de 1989, il a également dirigé le Centre dramatique national pour l'enfance et la jeunesse, Heyoka. De 2001 à 2004, le tout nouveau Centre dramatique national, issu de la fusion des deux structures, a été dirigé par le binôme Claude Sévenier – Joël Jouanneau. De 2004 à 2012, le Théâtre de Sartrouville a accompli sa mue sous la direction du metteur en scène Laurent Fréchuret.

Depuis 2013, c'est le metteur en scène Sylvain Maurice (auparavant à la direction du CDN de Besançon), qui dirige le lieu. Il a choisi de s'associer à un « ensemble artistique » composé de trois jeunes metteurs en scène (Bérangère Vantusso, Olivier Coulon-Jablonka et Jean-Pierre Baro) et d'un compositeur (Alban Darche), prêts à s'impliquer dans la vie du lieu et dans le rapport à la population. Un nouvel ensemble

artistique a été constitué pour la période 2017-2019 avec Olivier Balazuc, Simon Delattre, Magali Mougel et Bérangère Vantusso (déjà membre du précédent).

Le Théâtre de Sartrouville est financé par le Ministère de la Culture, la Ville de Sartrouville et le Conseil départemental des Yvelines, ainsi que la Région Ile-de-France.

L'ensemble des partenaires publics sont par ailleurs intervenus dans le financement du projet de construction d'une deuxième salle de spectacles (260 places), inaugurée en 2014.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

Le Théâtre de Sartrouville centre son projet artistique autour de son « ensemble artistique 2 » dont il soutiendra les projets de création. Cet ensemble a pris en 2017 la suite de l'ensemble 1 (2014/2016). Il est composé de deux metteurs en scène et deux marionnettistes. Les 4 artistes de l'ensemble seront accueillis en résidence tout au long de la saison, et bénéficieront de lieux de travail et d'un accompagnement. Ils présenteront chacun une création (trois pour Magali Mougel) produite ou coproduite par le CDN, avec des apports de 20 à 30 000€.

Une résidence pluridisciplinaire est en cours d'élaboration pour le mois de janvier pour le festival Cité-Odyssées qui prendra la suite d'Odyssées en Yvelines.

Projet pour les publics et le territoire

Les créations de l'ensemble artistique bénéficieront d'une diffusion importante dans la continuité de la biennale Odyssée en Yvelines et dans le cadre d'une première tournée en France. Ainsi, L'Imparfait (Olivier Balazuyc) sera diffusé 44 fois, La Rage des petites sirènes (Simon Delattre) 48 fois, Longueur d'ondes (Bérangère Vantusso) 69 fois et We just wanted you to love us (Magali Mougel) 51 fois.

Deux créations de l'ensemble seront également largement diffusées : Elle pas princesse, lui pas héros (Magali Mougel) 165 représentations, Master (Jean-Pierre Baro) 70 représentations.

Le CDN de Sartrouville souhaite redéployer sa politique de développement des publics sur la nouvelle agglomération et les communes voisines, notamment du Val-d'Oise et des Hauts-de-Seine. Pour élargir son public, il s'appuie notamment sur sa présence lors d'événements locaux et les rencontres avec les artistes. Des actions sont également mises en œuvre pour faciliter la venue des familles (système de garde, tarifs adaptés).

Le CDN développe un important programme d'action culturelle. Il a notamment de nombreux partenariats avec l'éducation nationale et des établissements scolaires avec des options théâtre dans les lycées et des classes à PAC au collège et en primaire. Un partenariat renforcé existe avec le Lycée Technique Jules Verne notamment pour la réalisation de décors. Deux créations de l'ensemble artistique seront également diffusées dans les établissements scolaires.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 410 490 € et correspond au montant du budget du projet.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de résidence/diffusion/création	319 950,00	77,94%	DRAC IDF (sollicité)	30 000,00	7,31%
Dépenses d'action culturelle	20 000,00	4,87%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	80 000,00	19,49%
Dépenses de fonctionnement	70 540,00	17,18%	CD 92 (acquis)	154 846,00	37,72%
Total	410 490,00	100,00%	Sociétés civiles	3 618,00	0,88%
			Recettes propres	142 026,00	34,60%
			Total	410 490,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	56 000,00 €
2018	24 000,00 €

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	65 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	65 000,00 €
2015	Soutien à la création et à la diffusion numérique	82 515,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	80 000,00 €
	Montant total	292 515,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014757

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : IVT INTERNATIONAL VISUAL THEATRE PAC 2 ANS NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	540 059,00 €	13,89 %	75 000,00 €
	Montant Total de la subvention		75 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : IVT INTERNATIONAL VISUAL THEATRE

Adresse administrative : 7 CITE CHAPTAL
75009 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur MICHEL GIROD, Président

Date de publication au JO : 14 août 2004

N° SIRET : 32418249200037

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs

Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

L'International Visual Theatre (IVT) est le fruit de la rencontre entre Jean Grémion, écrivain, journaliste et metteur en scène français, et Alfredo Corrado, artiste sourd américain. Dès la première année, un groupe d'une vingtaine de jeunes adultes sourds est constitué ainsi qu'un atelier de théâtre avec des enfants sourds en relation avec le "Théâtre du Silence" de Robert Anton. IVT, créé en 1976, est la première compagnie professionnelle de comédiens sourds.

IVT s'installe dans la Tour du Village du Château de Vincennes, grâce à l'Institut International du Théâtre et au Ministère de la Culture. IVT devient alors un lieu où s'élabore un langage théâtral nouveau capable de transmettre des expériences de communication et des idées. La réputation d'IVT devient immédiatement internationale. Il favorise en France l'accès à la culture pour le public sourd et les échanges entre sourds et entendant.

IVT, situé depuis 2007 dans le 9ème arrondissement à Paris dans un ancien théâtre de guignol rénové en 2006 (180 places sans espace de répétition) et dirigé par Emmanuelle Laborit, a, à son actif plus, de 25 créations et coproductions et une politique d'accueil de spectacles accessibles à un public mixte. Il

propose aussi régulièrement des activités gratuites. C'est un laboratoire de recherche artistique en Langue des signes française (LSF). Le théâtre accueille la création et la diffusion de spectacles bilingues LSF/français et/ou visuels, propose des actions culturelles à destination des publics sourds et entendant et des actions de formation de l'équipe de comédiens sourds.

IVT est soutenu par la Ville de Paris, la DRAC Ile-de-France, le Fonds social européen, le Fonds de soutien, la SACD, Arcadi, l'Onda et la Région Île-de-France. En 2013, la DRAC et la Ville ont augmenté leur soutien à la compagnie.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

Au début de l'année à venir, l'International Visual Théâtre accueillera deux résidences pour des projets d'Emmanuelle Laborit. D'une part, en début d'année, une dernière période de résidence permettra d'achever le projet « Dévaste-moi », projet de musique et chant/signe, pour une création en novembre. D'autre part, des périodes de recherche tout au long de l'année permettront de faire progresser la création « Le Prince Tigre », projet de lecture théâtrale, en langue des signes et français.

Trois compagnies (Clémence Colin, Cie Clameur Public, Cie Danse des signes) seront également accueillies en résidence pour une durée de 5 jours chacune. L'IVT leur mettra à disposition sa salle de spectacle.

L'IVT accompagnera enfin le collectif de sourds « Scènes ouvertes » qui mène une recherche sur la diversité de l'art sourd et propose chaque année une création originale.

Projet pour les publics et le territoire

Durant l'année à venir, l'IVT accueillera une dizaine de créations différentes accessibles au public entendant comme au public sourd, dont plusieurs pour jeune voire très jeune public. Différentes esthétiques sont représentées : théâtre, danse, magie...

Les productions de l'IVT Dévaste-moi, Parle plus fort, Le Petit Poucet et Le Meilleur des mondes, tourneront en France pour plusieurs dates.

L'IVT organise également plusieurs événements ou conférences (Journée Mondiale des Sourds, Le silence dans le cinéma muet, Regards croisés sur la LSF...) et accueillera une date du Festival Mimesis consacré aux arts du mime et du geste.

Au-delà des conférences, l'IVT propose de nombreuses actions culturelles, notamment pour les scolaires avec des ateliers et des sensibilisations à la langue des signes françaises. Plusieurs ateliers seront organisés spécifiquement pour les personnes signantes pour découvrir les diverses formes de l'art sourd (chansigne, virtual visual...).

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 540 059 € et correspond au montant du budget du projet, déduction faite de la différence entre le montant de la subvention demandée et le montant proposé.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de résidence/création/diffusion	438 072,00	81,12%	Ministère de la Culture DGLFLF (acquis)	25 000,00	4,63%
Dépenses d'action culturelle	67 989,00	12,59%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	75 000,00	13,89%
Dépenses de fonctionnement	33 998,00	6,30%	Ville de Paris (sollicité)	37 850,00	7,01%
Total	540 059,00	100,00%	Emplois aidés	11 868,00	2,20%
			ADAMI	10 000,00	1,85%
			SPEDIDAM	10 000,00	1,85%
			Coproduction Théâtre La Romette et La Comédie de Clermont-Ferrand	35 000,00	6,48%
			Recettes propres	335 341,00	62,09%
			Total	540 059,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	52 500,00 €
2018	22 500,00 €

ANTÉRIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	75 000,00 €
2014	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	4 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	75 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	75 000,00 €
2017	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	12 858,00 €
2017	Soutien à la création et à la diffusion numérique	16 650,00 €
	Montant total	254 508,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014758

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : BLONBA PAC 2 ANS NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	136 650,00 €	32,93 %	45 000,00 €
	Montant Total de la subvention		45 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : BLONBA
Adresse administrative : 3 RUE DE MIRBEL
75005 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur Pascal PEYROU, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 48421034900029

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

Créée en 1998 à Bamako, BlonBa est une structure de production et de diffusion active dans le domaine théâtral et audiovisuel, qui travaille au Mali et en France. Elle a été initiée par le réalisateur Alioune Ifra Ndiaye et l'écrivain Jean-Louis Sagot-Duvauroux, afin de poursuivre l'aventure entamée avec la compagnie du Mandéka Théâtre, productrice du spectacle « Antigone », mis en scène par Sotigui Kouyaté, qui a connu une diffusion importante au Mali et en France (Paris et Seine-Saint-Denis). En 2005, BlonBa a créé une structure juridique française pour diffuser les spectacles de la compagnie en France. Les spectacles de BlonBa s'inspirent des formes classiques du théâtre malien (griots, travail sur le kotéba...).

Au Mali, BlonBa réalise des spectacles mais aussi des émissions de télévision. Depuis 2007, la structure dirigeait un équipement culturel dédié au spectacle vivant et à l'audiovisuel, à Bamako. Suite à la crise politique malienne, la salle de spectacle a été fermée.

En France, la compagnie est régulièrement accueillie dans plusieurs lieux pour ses créations : Aubervilliers (93), Choisy-le-Roi et Ivry-sur-Seine (94). Depuis 2008, la compagnie développe un projet

d'implantation original en Essonne, à Morsang-sur-Orge, où la Communauté d'agglomération du Val d'Orge a décidé de lui attribuer la gestion du Théâtre de l'Arlequin (86 places). Les activités de la compagnie en Ile-de-France sont en croissance.

Blonba est subventionnée par le Conseil départemental de l'Essonne, la Communauté d'agglomération du Val d'Orge et par l'OIF (Organisation internationale de la francophonie). Elle reçoit le soutien de la Région au titre de la permanence artistique et culturelle depuis 2006.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

L'année à venir sera marquée par deux résidences de Blonba pour une reprise de sa création « Ala te sunogo » prévu pour 6 représentation au Théâtre de la Reine-Blanche à Paris et une éventuelle tournée, et pour une nouvelle création « Un Appel de la nuit », prévue fin 2018. Cette création est montée en coproduction avec la compagnie suisse Askène. Elle aborde les liens entre les différentes générations de familles d'origine malienne en France. Le spectacle chorégraphique, « la danse ou le chaos » récit autobiographique dansé du danseur malien souleymane Sanogo, qui s'inscrit dans une série de spectacle consacrée à de figures de la vie artistique du Mali. Ce spectacle donnera lieu à un important travail avec les publics, notamment des lycéens. Des représentations seront données, fin 2017 en Essonne, à Chilly-Mazarin, Corbeil-Essonnes et Morsang-sur-Orge en lien avec le Département de l'Essonne.

Le Théâtre de l'Arlequin accueillera également en résidence Parallèles Compagnie pendant trois semaines. Cette résidence sera consacrée à la création, prévue en octobre 2018, « Jules César » troisième volet du triptyque « Shakespeare Clowns », adaptations de grandes pièces de Shakespeare pour un duo de clowns, dont le Théâtre de l'Arlequin/blonba est coproducteur. Le Théâtre de l'Arlequin coproduira également la nouvelle création de la compagnie Copié-Collé, la pièce chorégraphique « Bazin » de Tidiani N'Diaye.

Projet pour les publics et le territoire

Durant l'année à venir, le Théâtre de l'Arlequin prévoit une quarantaine de représentations, avec l'accueil de plusieurs jeunes compagnies franciliennes (La Bande de Niaisans, La Ronce Cie, la Cie Pièces Montées) ou africaines (QProject, Cie Copié-Collé). Le « Mois de BlonBa » vers mars-avril, est consacré aux créations venues d'Afrique et à une réflexion sur le dialogue franco-africain.

Le Théâtre de l'Arlequin développe d'importantes actions culturelles notamment avec le Lycée professionnel Ampère de Morsang-sur-Orge, avec lequel divers projets se mettent en place (ateliers de pratique artistiques, atelier de sensibilisation en amont des spectacles, projet « un tournant dans ma vie » en lien avec « la danse et le chaos » et le danseur souleymane Sanogo, des ateliers techniques (participation au montant des spectacles et initiation son et lumière). Parallèles Cie sera associée à ses actions culturelles avec par exemple un atelier hebdomadaire avec les résidents de l'ESAT et des représentations de leur création « Othello » dans un local associatif.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 136 650 € et correspond au montant du budget prévisionnel du projet.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de résidence/création/diffusion	107 095,00	78,37%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	45 000,00	32,93%
Dépenses d'action culturelle	5 120,00	3,75%	CD 91 (sollicité)	19 000,00	13,90%
Dépenses de fonctionnement	24 435,00	17,88%	Agglomération Coeur d'Essonne (sollicité)	37 650,00	27,55%
Total	136 650,00	100,00%	OIF	4 500,00	3,29%
			Recettes propres	30 500,00	22,32%
			Total	136 650,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	31 500,00 €
2018	13 500,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	45 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	45 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	45 000,00 €
	Montant total	135 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014768

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : CDBDM CENTRE DES BORDS DE MARNE PAC 2 ANS NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	266 000,00 €	11,28 %	30 000,00 €
	Montant Total de la subvention		30 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CDBDM CENTRE DES BORDS DE MARNE
Adresse administrative : 2 RUE DE LA PRAIRIE
94170 LE PERREUX SUR MARNE
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur JEAN-PAUL ALEGRE, Président

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 31940406700021

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

Lieu pluridisciplinaire dans le domaine des arts de la scène et de l'image, le centre des Bords de Marne a été créé en 1980, il est dirigé depuis 1991 par Michel Lefevre. Le Centre des bords de Marne est tout à la fois un théâtre de ville (scène conventionnée depuis 2016 au titre des écritures musicales et chorégraphiques en grand format) et un cinéma classé « arts et essai » (plus de 1000 séances par an).

Le Théâtre dispose d'un équipement rénové composé de plusieurs salles de spectacles : le « Grand Théâtre » (salle de 489 places), le « Petit Théâtre » (salle de 107 places) et dispose également de l'Auditorium (salle de 156 places) et de plusieurs salles de répétition.

Le Théâtre présente environ 35 spectacles pour 50 représentations chaque saison, qui rassemble environ 15 000 spectateurs.

La programmation du Théâtre est pluridisciplinaire à dominante musique et danse, qui propose toutefois également des spectacles de théâtre. La programmation fait ainsi la part belle aux musiques dans leur

diversité, du répertoire classique aux musiques actuelles en passant par l'opéra et les musiques du monde. La programmation est désormais centrée sur des grandes formations orchestrales (lyriques, opératiques et symphoniques) et depuis 2009 sur des grands formats en jazz. La programmation chorégraphique concerne également l'ensemble des formes chorégraphiques et la diversité des esthétiques (néo-classique, baroque, contemporain...).

Chaque année, le théâtre soutient entre 3 et 4 productions qui vont en priorité aux compagnies en résidences. Le soutien du théâtre aux compagnies se traduit notamment par des apports en coproduction, un apport en industrie, une mise en réseau et une petite série de 2 à 3 représentations.

Les compagnies participent également aux actions culturelles menées par le Théâtre en lien avec des établissements scolaire, avec les habitants, des hôpitaux, CCAS, des maisons de retraite...

Le Centre des Bords de Marne est soutenu par la Ville du Perreux-sur-Marne, par la DRAC (conventionnée depuis 2016 au titre des écritures musicales et chorégraphiques en grand format) et par le Conseil Départemental du Val-de-Marne.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

Le Centre des Bords de Marne poursuivra son accompagnement à deux équipes artistique en résidence longue dans le Théâtre. D'une part, en jazz, Jean-Marie Machado et la compagnie Cantabile (Artiste associé depuis plusieurs années), d'autre part, en lyrique, Jérôme Corréas et l'Ensemble Les Paladins. Si Jean-Marie Machado est artiste associé depuis plusieurs années, Les Paladins débiteront en 2017 leur résidence de trois ans, prenant la suite de la résidence de la compagnie Les Brigands. Elles bénéficieront d'espace de travail mais aussi de temps de diffusion de leur nouvelle création respective, comme d'œuvres de leur répertoire et d'apport en coproduction de la part du Théâtre.

Projet pour les publics et le territoire

Le Centre des Bords de Marne construit chaque année en lien avec les artistes en résidence notamment, des actions culturelles en direction principalement des scolaires, des publics jeunes et des publics fragiles et empêchés. Le travail avec les publics prend la forme d'actions ponctuelles comme de parcours à l'année. Des projets sont régulièrement proposés aux collèges et lycées du territoire (Lycée de Bussy-Saint-Georges, Lycée de Nogent-sur-Marne, notamment). Des ateliers artistiques sont menés par les équipes en résidence (en musique comme en danse). Des ateliers d'écriture, des conférences musicales ou dramaturgiques, des visites du Theatre... sont autant de formes qui permettent au Théâtre de toucher et développer les publics.

Le Centre des Bords de Marne s'investit dans deux réseaux professionnels. Le réseau « grands formats » Jazz qui vise à encourager le développement de projets musicaux en grande formation, réunit également les Gémeaux, le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines et le Théâtre 71. Le deuxième réseau réunit les coproducteurs franciliens de théâtre musical et d'opéra dont l'Onde de Vélizy, le Théâtre de Vanves, la Muse en Circuit, les Bouffes du Nord ...

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 266 000 € et correspond au montant du budget du projet.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de résidences/création/diffusion	234 000,00	87,97%	DRAC IDF (acquis)	43 000,00	16,17%
Dépenses d'action culturelle	4 000,00	1,50%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	30 000,00	11,28%
Dépenses de fonctionnement	28 000,00	10,53%	CD 94 (sollicité)	40 000,00	15,04%
Total	266 000,00	100,00%	Ville du Perreux (acquis)	106 000,00	39,85%
			Recettes propres	47 000,00	17,67%
			Total	266 000,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	21 000,00 €
2018	9 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2015	Aide à projet "musiques actuelles et amplifiées"	13 000,00 €
2016	Aide à projet "musiques actuelles et amplifiées"	15 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	30 000,00 €
2016	Aides aux manifestations culturelles	15 000,00 €
	Montant total	73 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014775

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : THEATRE ROMAIN ROLLAND PAC 2 ANS NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	445 365,00 €	18,13 %	80 740,00 €
	Montant Total de la subvention		80 740,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : THEATRE ROMAIN ROLLAND
Adresse administrative : 18 RUE EUGENE VARLIN BP 11
94800 VILLEJUIF
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur MARTIAL ROGER, Président

Date de publication au JO : 19 décembre 1978

N° SIRET : 31719256500016

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

Aujourd'hui dirigé par Alexandre Krief, le Théâtre Romain Rolland de Villejuif fut inauguré en 1964. Son premier directeur, Raymond Gerbal (1964 à 1983), s'était donné pour mission d'apporter un théâtre nouveau en banlieue en y intéressant la population la plus large possible. Cette mission restera une constante du théâtre. C'est un lieu qui a toujours proposé à son public un large panorama du spectacle vivant contemporain. Tous les langages artistiques y sont convoqués, y compris la danse contemporaine et ce dès le début des années 80.

Henri Kochman (directeur de 1984 à 2001) proposa, en 1985, à la compagnie Le Théâtre de la Jacquerie de venir s'implanter à Villejuif. En 2001, une direction conjointe, émanant du Théâtre de la Jacquerie, avec Alain Mollot et Alexandre Krief, donne une orientation nouvelle à la politique de création. Le théâtre est une scène conventionnée Drac depuis 2003. Par ailleurs, le Théâtre Romain Rolland est également un cinéma classé art et essai.

Depuis l'ouverture en 2007 de sa deuxième salle, la salle Eglantine, le Théâtre Romain Rolland développe un projet de maison de production, projet rare et unique pour un théâtre de ville. Il est à ce titre, scène conventionnée pour l'accompagnement de la création par la DRAC. Le théâtre assure pour certaines créations la production déléguée, apportant un soutien (artistique, technique et administratif) dès le début du processus de création jusqu'à l'organisation des tournées. Les créations accompagnées bénéficient de temps de résidences longues et d'une série d'une dizaine de représentations dans la petite salle. Le Théâtre Roman Rolland a ainsi accompagné Anne Barbot, Hala Ghosn, Paula Giusti et Volodia Serre...

Le Théâtre Roman Rolland est soutenu par la Ville de Villejuif et la communauté d'agglomération du Val-de-Bièvre, le Conseil Départemental du Val-de-Marne, la Région Ile-de-France et la DRAC.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

Durant l'année à venir, le Théâtre Romain Rolland va poursuivre son projet de maison de production et de soutien à la création, à travers des accueils en résidences, des productions déléguées et des coproductions. La ligne artistique sera toujours celle des nouvelles écritures théâtrales. Pour chaque équipe artistique en résidence, le Théâtre met à disposition une salle de répétition et propose un accompagnement technique et artistique, et propose des dates de diffusion. Sur la prochaine année de conventionnement, le Théâtre portera la production déléguée de la création (2019) « Le Temps des Hommes » de la Cie émergente LTDH, accueillera pour des résidences de création et apport en coproduction 3 autres équipes (compagnie Coup de Poker, La Part des Anges et le Collectif In Vitro). Enfin il accompagnera la tournée du spectacle « Le Révizor » de la compagnie Toda Via Teatro. Le Théâtre est également partenaire des prochaines créations des compagnies Banninga et Scena Nostra grâce à des préachats.

Projet pour les publics et le territoire

Le Théâtre Romain Rolland diffusera largement les compagnies soutenues en 2017-2018, avec 21 représentations dans ses murs, notamment 7 de « Les Bijoux de pacotille » de la compagnie La Part des Anges. La compagnie Toda Via Teatro effectuera une tournée importante avec 19 représentations de « Le Révizor » dont la 100ème représentation aura lieu au Théâtre des Lilas.

Les différentes équipes artistiques accueillies participent aux actions culturelles du Théâtre.

Le Théâtre a développé des partenariats solides avec différents lycées du territoire (Villejuif, Le Kremlin-Bicêtre, Vitry, Claude Monet à Paris) avec la mise en place de parcours comprenant plusieurs actions et des représentations. Le Théâtre organise également l'option théâtre du lycée Darius Milhaud de Villejuif et propose des ateliers (en temps et hors temps scolaire) avec restitution en fin d'année. Des ateliers de pratique amateur seront également mis en place tout au long de l'année.

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 445 365 € et correspond au montant du budget du projet.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de résidences/création/diffusion	339 015,00	76,12%	DRAC IDF (acquis)	60 094,00	13,49%
Dépenses d'action culturelle	17 725,00	3,98%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	80 740,00	18,13%
Dépenses de fonctionnement	88 625,00	19,90%	CD 94 (sollicité)	50 000,00	11,23%
Total	445 365,00	100,00%	Grand Orly Seine-Bièvre (sollicité)	40 000,00	8,98%
			Ville de Villejuif (sollicité)	29 383,00	6,60%
			ADAMI	12 000,00	2,69%
			Recettes propres	173 148,00	38,88%
			Total	445 365,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	56 518,00 €
2018	24 222,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	80 740,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	80 740,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	80 740,00 €
	Montant total	242 220,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014777

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : ATELIER DE PARIS CAROLYN CARLSON PAC 2 ANS NOV 17

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs	390 000,00 €	16,67 %	65 000,00 €
	Montant Total de la subvention		65 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131005-300
13100504- Développement de la permanence artistique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ATELIER DE PARIS CAROLYN CARLSON
Adresse administrative : ROUTE DU CHAMPS DE MANOEUVRES
75012 PARIS
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame MARIE DESCOURTIEUX, Présidente

Date de publication au JO : 8 juin 1994

N° SIRET : 39864093800021

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aide à la Permanence artistique et culturelle pour les lieux et opérateurs
Rapport Cadre : CR2017-52 du 10/03/2017

Date prévisionnelle de début de projet : 22 novembre 2017

Date prévisionnelle de fin de projet : 22 novembre 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

Présentation du bénéficiaire

Installé depuis 1999 à la Cartoucherie, l'Atelier de Paris est un lieu de travail dédié à la danse. Initialement prévu pour héberger le travail de la chorégraphe Carolyn Carlson, le lieu s'est progressivement ouvert en développant un important programme de formation professionnelle continue à l'intention des danseurs. Depuis 2004, l'Atelier de Paris organise un festival, June Events, qui a été annualisé à partir de 2010. Enfin, depuis 2009, le lieu a développé un dispositif ambitieux d'accompagnement des compagnies, parachevé en 2013 avec la reprise de la gestion du Théâtre du Chaudron (lieu mitoyen de l'Atelier de Paris sur le site de la Cartoucherie). Au total, la structure dispose à ce jour de 1000 m² qui abritent : un studio de répétition équipé son de 210 m² (80 pers.), une salle de répétition de 60 m², une salle de spectacles / studio-scène de 260 m² (140 places), un hall d'accueil du public et d'exposition (100 m²), un atelier technique (60 m²), un foyer pour les artistes (40 m²), cinq loges dont une avec bureau, une

chambre/bureau, deux bureaux.

L'Atelier de Paris bénéficie du soutien de la DRAC, de la Ville de Paris et de la Région. Il est également régulièrement soutenu par Arcadi, l'Onda, l'Adami et l'AFDAS.

Avec la nouvelle extension du lieu (studio « Cabane » de 120 m² inauguré en septembre 2017) et dans le cadre de son nouveau label DRAC de centre de développement chorégraphique, L'Atelier de Paris centre son projet de permanence artistique et culturelle avec la Région sur la montée en puissance de son dispositif d'accompagnement des compagnies à travers plusieurs axes :1) l'amélioration des conditions d'accueil des compagnies qui bénéficieront de davantage d'espaces de travail, de la mise à disposition d'un bureau, d'un accompagnement technique renforcé grâce à la pérennisation du poste de directeur technique, de coproductions plus importantes ; 2) le développement de la diffusion et des résidences dans le cadre d'une mise en réseau avec d'autres partenaires franciliens situés à Paris, en Seine-Saint-Denis, mais aussi en Essonne et dans le Val d'Oise ; 3) l'accompagnement de la jeune création, à travers la création d'un poste permanent de chargé du repérage de ces jeunes compagnies et surtout du suivi de leur travail et de la mise en lien avec les programmateurs ; 4) le développement d'actions artistiques et culturelles dans les lycées.

Perspectives du projet de permanence artistique et culturelle pour les douze prochains mois

Projet artistique

L'Atelier de Paris poursuit l'accompagnement et l'accueil en résidence de nombreuses équipes chorégraphiques et a élargi et renforcé son réseau de partenaires franciliens qui s'engagent à ses côtés sur le soutien à 6 compagnies franciliennes. La structure a créé un poste de secrétaire générale qui va particulièrement suivre l'accompagnement des équipes artistiques.

Sur l'année à venir, 15 chorégraphes ou équipes artistiques (dont 7 jeunes créateurs) seront accompagnés et accueillis sur des durées comprises entre quelques jours et deux semaines pour des résidences de création et de diffusion avec des apports en coproduction compris entre 5 et 10 000 € et des actions culturelles : Jann Gallois et la Cie Burn Out, Nadia Beugré (dans le cadre du Festival d'Automne), Fabrice Lambert et l'Expérience Harmaat, Nina Santes, Tomeo Verges, Joanne Leighton, Ruth Childs, Andreyra Ouamba, Mylène Benoît, Katerina Andreou, Ondine Cloez, Yasmine Hugonnet, Pierre Pontvianne, Madeleine Fournier, Camille Cau.

6 compagnies seront également accueillies dans le cadre de résidences partagées avec des partenaires franciliens : Julie Nioche et la Cie A.I.M.E. avec le TPE de Bezons, Aurélie Berland et la Cie GRAMMA au Centre Culturel de La Norville, Anne-marie Van dite Nach avec un centre d'animation de paris 12ème, Claire Jenny – Cie Point virgule avec le Théâtre Berthelot à Montreuil, Johanna Faye et Saïdo Lehloup – Cie Black Sheep avec l'Espace 1789 à Saint-Ouen et le Centre culturel Jean Houdremont à La Courneuve, Rapahëlle delaunay – Cie Traces avec le Palais de la Porte Dorée à Paris.

En partenariat avec le Festival d'Automne et l'ADAMI, l'Atelier de Paris accueillera à nouveau le projet « Paroles d'acteurs ».

Projet pour les publics et le territoire

Les artistes accompagnés par l'Atelier de Paris seront largement diffusés pendant l'année soit dans ses murs, soit dans des lieux partenaires : Théâtre Berthelot à Montreuil, Houdremont à La Courneuve, Espace 1789 à Saint-Ouen, Théâtre de la Bastille à Paris, soit 28 représentations prévues, dont la moitié hors-les-murs.

Le Festival June Events 2018 sera l'occasion d'autres diffusions, dont la dernière création de Loïc Touzé auquel sera dédié un focus. Ce dernier animera également le Summer Lab 2018, académie d'été de 4 semaines.

L'Atelier de Paris ouvre fréquemment ses portes au public pour favoriser la rencontre avec les artistes. Il propose ainsi des Journées en compagnie, des Immersions (carte blanche pour Cie en fin de résidence longue), des master classes ...

De nombreuses actions culturelles (973h confirmées) sont également déployées à destination particulièrement des lycées avec 6 projets ALYCCE, une classe à PAC et une résidence territoriale en milieu scolaire. Les lycées partenaires sont situés à Paris (Charlemagne, Jean Lurçat) et en banlieue (Champigny-sur-Marne, Vitry-sur-Seine, Rosny-sous-Bois, Arpajon). L'Atelier de Paris est également

partenaire de l'ANRAT et propose un parcours de formation danse pour les enseignants.
Des ateliers parents-enfants sont proposés avec le tout-public, ainsi que des projets participatifs tels que « Walk » avec le Paris réseau danse ou « Mass Over Volume » avec le MacVal

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 390 000 € et correspond au montant du budget du projet.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2017

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de résidences/création/diffusion	260 679,00	66,84%	DRAC IDF (acquis)	197 086,00	50,53%
Dépenses d'action culturelle	68 870,00	17,66%	Région IDF - Aide à la PAC (sollicité)	65 000,00	16,67%
Dépenses de fonctionnement	60 451,00	15,50%	TVA sur la subvention régionale	-3 389,00	-0,87%
Total	390 000,00	100,00%	Ville de Paris (sollicité)	50 987,00	13,07%
			Emplois aidés	14 000,00	3,59%
			ONDA	15 000,00	3,85%
			Recettes propres	51 316,00	13,16%
			Total	390 000,00	100,00%

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2017	45 500,00 €
2018	24 500,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	55 000,00 €
2015	Aides au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	55 000,00 €
2016	Aide au développement culturel et à la permanence artistique et culturelle	65 000,00 €
2016	Construction et aménagement des lieux de diffusion et de création culturelle	221 010,00 €
	Montant total	396 010,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17012220

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : THEATRE DU SOLEIL (FABRIQUE DE CULTURE - FONCTIONNEMENT 2018)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	3 513 758 €	2,85 %	100 000,00 €
	Montant Total de la subvention		100 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : THEATRE DU SOLEIL
Adresse administrative : BOIS DE VINCENNES
75012 PARIS 12
Statut Juridique : Société Anonyme Coopérative Ouvrière de Production
Représentant : Madame ARIANE MNOUCHKINE, Présidente Directrice Générale
N° SIRET : 78434009300029

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

I- Présentation du bénéficiaire

La compagnie du Théâtre du Soleil est une compagnie de théâtre fondée sous forme de Scop par Ariane Mnouchkine en 1964. La compagnie occupe depuis les années 70, avec d'autres compagnies, des espaces à la Cartoucherie de Vincennes. Le Théâtre du Soleil privilégie le travail collectif et cherche un nouveau rapport avec le public. Attaché à la notion de « troupe de théâtre », il accueille un nombre important d'artistes à l'année et rayonne à l'international. Le Théâtre du Soleil a créé de nombreux spectacles : « Le songe d'une nuit d'été », « Les Clowns », « Dom Juan », « La nuit des rois », « Les atrides », « Le dernier Caravansérail », « Les naufragés du Fol Espoir »...

II- Rappel du projet de la fabrique (2016-2018)

Le projet de fabrique proposé est une fabrique de type 3.
Depuis 2003, le Théâtre du Soleil a développé son activité de fabrique, orientation prioritaire en dehors de sa propre activité de création pour répondre à la fois aux besoins exprimés par des artistes émergents, en lien avec le Théâtre du Soleil, et également défendre des valeurs qui lui sont chères telles que l'ouverture et la solidarité, le partage et la discipline, l'exigence et le souci de transmission, le respect des temps de recherche et de création.

III- Bilan d'activités 2017

Partage de l'outil

25 équipes ont été accueillies dans la fabrique du théâtre du soleil, 7 d'entre elles ont présenté un spectacle : Le Bal Rebondissant / Sarah Oppenheim, Corinne Jaber (France-Syrie) avec le Théâtre Liberté (Toulon), Compagnie Indianostrum/ Koumarane Valavane (Inde) Avec ARTA et CNSAD, Festival des Ecoles – L'AFFUT, Marche la Route / Nathalie Joly, Claire Devers....

Elles sont accueillies de quelques jours à plusieurs semaines, pour des temps de répétitions, de présentations publiques et/ou de résidence de création.

Eventuelle activité de la cie dirigeant la Fabrique

En lien avec l'alliance française et l'institut français en Inde, le théâtre du Soleil a, cette année, mis l'Inde à l'honneur : à travers un voyage qui a fortement inspiré « Une chambre en Inde » d'Ariane Mnouchkine et l'invitation d'artistes et compagnies lors du Printemps indien à la cartoucherie.

Cette année a également été l'occasion de la rencontre entre le collectif d'artistes et d'autres metteurs en scène avec la création de « Kanata » mis en scène par Robert Lepage.

Temps d'ouverture au public

73 représentations ont eu lieu au théâtre du soleil, pour près de 3900 spectateurs.

Action culturelle

Le Théâtre du Soleil mène de nombreuses actions culturelles avec notamment La Maison des enfants, Le Centre Kirikou, L'école élémentaire Ave Maria, le palais de la Femme, des collèges et des Lycées (Paul Eluard, Turquetil)...

Le théâtre du soleil continue également de développer ses actions de transmissions de formations avec l'école nomade à l'international et les leçons nomades en Île-de-France qui proposent des stages s'adressant aux professeurs d'art dramatiques, aux élèves de conservatoires et jeunes artistes. (en partenariat avec l'ANPAD, l'ANRAT, l'école nationale supérieure des arts décoratifs, le réseau Canopée)

Evolution éventuelle de l'emploi

Une assistante de direction, une régisseuse lumière et un régisseur général adjoint ont rejoint l'équipe du théâtre du soleil

Evolution éventuelle des moyens matériels

Un investissement conséquent a été mené pour répondre aux recommandations sur la sécurité. Une partie du parc son et lumière a également été renouvelé. Le théâtre du Soleil poursuit la refonte de son site internet pour le rendre plus intuitif et donner une plus grande visibilité aux activités de la fabrique.

IV- Projet d'activités 2018

Partage de l'outil

13 équipes en dehors de la troupe du théâtre du soleil seront accueillies en 2018. Parmi eux des équipes soutenues fidèlement telles : Bernard Sobel, Odin Treatret, Carolyn Carlson, Simon Abkarian, des jeunes troupes comme la compagnie en Eaux trouble, le théâtre artistique et le théâtre de l'Evidence.

La compagnie Uz et Coutumes, la compagnie ARCAT et la compagnie Brutalfor seront également accueillies pour des projets sur les mémoires de la guerre.

12 équipes présenteront par ailleurs leur travail pour plus de 250 représentations au théâtre du soleil.

Autres activités éventuelles

Les spectacles « Kanata » et « Une chambre en Inde » seront repris en 2018 à la Cartoucherie, puis ce dernier partira en tournée à Mulhouse, Lausanne ...

L'école nomade interviendra à Pondichery et à Mayotte.

Le lien avec l'Inde reste fort, le théâtre Indianostrum accueilli en juin 2017, sera de retour au théâtre du soleil en 2018.

Le théâtre du soleil poursuit par ailleurs les actions culturelles en lien avec ses partenaires locaux.

V- Budget prévisionnel 2018

CHARGES	Prévisionnel au 07/07/2017	PRODUITS	€ HT
FONCTIONNEMENT DE LA FABRIQUE	2 092 011	FONCTIONNEMENT DE LA FABRIQUE	2 398 425
* Achats	153 200	* Subventions Ministère de la Culture (convention triennale)	1 786 484
Fluides et combustibles	96 000	Subvention complément de prix - Ministère de la Culture - DGCA (acquise)	1 824 000
Achats matières premières	12 500	- TVA 2,1%	-37 516
Achats matériels, équipements	7 000		
Documentation et fournitures administratives	37 700		
Variation des stocks			
* Services extérieurs	479 801	* Subventions collectivités territoriales	399 041
Loyer annuel et charges locatives	364 301	Région Ile-de-France - Dispositif Fabrique de culture	100 000
Locations mobilières	40 000	- TVA à 2,1%	-2 060
Entretien, réparation, maintenance	38 500	Ville de Paris - Subvention compensatoire de loyer (acquise)	301 101
Assurances	37 000		
* Autres services extérieurs	237 705	* Autres recettes	205 900
Honoraires (comptable)	44 920	Subventions d'investissement versées au résultat	185 900
Voyages, déplacements, missions, transports (admin., sur achats etc.)	6 000	Libéralités reçues	20 000
Affranchissements, téléphone	17 500		
Services bancaires	25 000		
Impôts et taxes	116 285		
Frais liés à la Cartoucherie	28 000		
* Frais de personnel (lié à la structure)	856 505	* Recettes propres d'activités	7 000
Salaires bruts du personnel administratif et technique permanent	510 067	Recettes de droits d'auteur	2 000
Charges sociales du personnel administratif et techniques permanent	321 788	Transfert de charges	5 000
Autres charges sociales, congés payés et indemnités	24 650		
* Autres charges de fonctionnement	364 800		
Charges financières	29 000		
Charges exceptionnelles	2 000		
Dotations aux amortissements	333 800		
ACTIVITÉS DE PRODUCTION DE L'EQUIPE ARTISTIQUE DE LA FABRIQUE	2 297 625	ACTIVITÉS DE PRODUCTION DE L'EQUIPE ARTISTIQUE DE LA FABRIQUE	2 154 861
<i>Exploitation et tournée de Une chambre en Inde (création collective du Théâtre du Soleil) et répétitions et exploitation du spectacle Kanata (coproduction mise en scène par Robert Lepage)</i>			
* Achats	245 185	* Recettes propres d'activités	1 899 729
Achats costumes, maquillage	23 000	Billetterie	1 045 500
Petit équipement	7 000	Ventes de spectacles	336 000
Achats matières premières	213 185	Recettes bar	210 505
Autres fournitures	2 000	Transfert de charges (transport tournées, défraiements etc.)	162 725
Documentation		Droits d'auteurs	32 000
* Services extérieurs	10 000	Apport en coproduction (Armory New York -	113

		Kanata)	000
Entretien, réparation, maintenance	5 000		
Location matériel	5 000		
* Autres services extérieurs	183 975	* Autres recettes	255 132
Honoraires artistiques	5 000	Immobilisation incorporelle (Production Kanata)	255 132
Honoraires autres	9 250		
Publipostage	0		
Impression	30 000		
Achats d'espaces publicitaires	30 000		
Missions et défraiements	70 925		
Transports, fret	38 800		
* Frais de personnel	1 082 045		
Salaires bruts du personnel artistique et technique	659 153		
Charges sociales du personnel artistique et technique	398 000		
Autres charges sociales, congés payés et indemnités	24 893		
* Autres charges d'exploitation	776 420		
Droits d'auteurs	37 125		
Rétrocession part de recettes de billetterie au coproducteur (Kanata)	25 000		
Dotations aux amortissements (immobilisation incorporelle Une chambre en Inde et Kanata)	714 295		
ACTIVITÉS D'ACCUEIL DE LA FABRIQUE	262 264	ACTIVITÉS D'ACCUEIL DE LA FABRIQUE	117 613
<i>Coréalizations et accueils avec mise à disposition d'espace</i>			
* Achats	96 500	* Recettes propres d'activités	117 613
Achats de spectacles (coréalizations)	37 500	Recettes bar	68 161
Matériel technique (achats, location, entretien)	15 000	Billetterie	47 952
Achats matières premières	44 000	Transfert de charges	1500
* Services extérieurs	6 000		
Impression et insertion presse	5 000		
Transports et hébergement	1 000		
* Frais de personnel	159 764	* Autres recettes	0
Salaires bruts du personnel	92 760		
Charges sociales	65 705		
Autres charges sociales, congés payés et indemnités	1 299		
ACTIVITÉS D'ACTIONS CULTURELLES DE LA FABRIQUE	82 238	ACTIVITÉS D'ACTIONS CULTURELLES DE LA FABRIQUE	63 239
<i>Editions et transmission</i>			
* Achats et services extérieurs	30 000	* Recettes propres d'activités	63 239
Achats destinés à la revente (librairie)	30 000	Recettes de librairie	63 239
* Frais de personnel	52 238		
Salaire brut du personnel administratif (1 chargé d'édition)	31 467		
Charges sociales du personnel administratif	19 347		
Autres charges sociales, congés payés et indemnités	1 425		
TOTAL CHARGES	4 734 138	TOTAL PRODUITS	4 734 138

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 3 513 758 € et correspond au montant du budget prévisionnel proposé déduction faite des Impôts et taxes (116 285 €), services bancaires (25 000 €), Autres charges de fonctionnement (364 800 €) et de l'immobilisation *Une chambre en Inde* (714 295 €).

Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2018	100 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Soutien aux fabriques de culture	100 000,00 €
2015	Soutien aux fabriques de culture	100 000,00 €
2016	Soutien à la création et à la diffusion numérique	115 400,00 €
2016	Soutien aux fabriques de culture	100 000,00 €
	Montant total	415 400,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17012222

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : NIL ADMIRARI (FABRIQUE DE CULTURE - FONCTIONNEMENT 2018)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	364 663,00 €	27,42 %	100 000,00 €
	Montant Total de la subvention		100 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : NIL ADMIRARI
Adresse administrative : 53 RUE D'EPLUCHES
95310 ST OUEN L'AUMONE
Statut Juridique : Association
Représentant : Marie-Christine GUEANT, Présidente

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 32299670300029

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

I- Présentation du bénéficiaire

Implanté à Saint-Ouen-L'aumône depuis 1995, Nil Obstat est un lieu de fabrication, un lieu de résidence, un pôle d'acrobaties aériennes et un centre de ressources pour les arts de la rue et le cirque unique en région francilienne et rare au niveau national et international, porté par l'association Nil Admirari.

L'association Nil Admirari a été créée en 1978 avec pour objet de promouvoir, soutenir et favoriser les œuvres culturelles, artistiques et artisanales et pour cela elle facilite toute action permettant le développement, la création et la diffusion de spectacles vivants et plus particulièrement des œuvres relevant des arts de la rue et du cirque. L'association s'installe dans le Val d'Oise en 1998 à Eragny-sur-Oise au sein du territoire de l'agglomération de Cergy-Pontoise où elle développe une activité d'ingénierie architecturale et scénique et accompagne de nombreuses compagnies dans la mise en œuvre de leur projet. C'est en 1995 que Nil Admirari investit un atelier d'une zone industrielle à Saint-Ouen-L'aumône et y développe son projet.

Nil Admirari/Nil Obstat compte une équipe permanente de 6 personnes et a recours régulièrement à des intermittents techniciens et artistes.

Nil Admirari bénéficie du soutien de la DRAC Ile-de-France, du Conseil Régional d'Ile-de-France, du Conseil Départemental du Val d'Oise et de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.

II- Rappel du projet de la fabrique (2016-2018)

Lieu de fabrication au service du cirque et des arts de la rue, Nil Obstat est ouvert aux créateurs, artistes,

compagnies, structures culturelles locales que Nil Admirari accompagne en apportant son soutien, ses compétences et savoir-faire et les moyens techniques nécessaires à tous pour la mise en œuvre et la réalisation de leurs projets divers.

Les caractéristiques architecturales, surfaces importantes et grandes hauteurs, font du lieu un outil particulièrement adapté aux spectacles de rue et de cirque qui nécessitent souvent des volumes et des espaces d'évolution conséquents (plus de 3 500 m² d'espaces de travail couverts et 2,3 hectares de terrain permettant l'implantation de chapiteaux et structures diverses, ateliers équipés pour le travail du bois, métal, des matériaux composites et des plastiques et un atelier couture).

Toute compagnie relevant des secteurs des arts de la rue, arts du cirque et art plastiques urbains peut bénéficier, selon les disponibilités du planning et sans critère de sélection particulier, d'un accueil en résidence à Nil Obstrat, dans une logique de soutien à la création large, ouverte sur la diversité culturelle et artistique, l'émergence et la rencontre. Il s'agit notamment d'aider la jeune création dont les équipes, souvent, peinent à trouver des lieux de travail adaptés tout comme de favoriser des formes innovantes.

La possibilité d'accueillir à Nil Obstrat plusieurs compagnies simultanément offre à ces dernières l'opportunité de temps partagés d'échanges d'expériences et de travail constructifs.

Toutes les compagnies bénéficient d'un triple accompagnement artistique, technique et administratif selon leurs besoins. Certaines équipes peuvent bénéficier d'un soutien plus appuyé, si besoin, impliquant un accompagnement de recherche technique et artistique particulièrement suivi sur plusieurs mois. Enfin, ce compagnonnage peut aussi être renforcé par un apport d'ingénierie de conception et de fabrication de structures scéniques et/ou par des bourses de coproduction.

De par ses caractéristiques, Nil Obstrat a pu s'équiper en matériel d'acrobaties aériennes et constitue un véritable pôle d'acrobatie aérienne à la disposition des artistes individuels pour des séances d'entraînements.

Désireux d'asseoir plus encore sa politique de soutien à la création tout comme son positionnement territorial, le centre de création artistique et technique Nil Obstrat développe également, de manière complémentaire avec sa mission d'accueil et d'accompagnement, une activité d'organisation de manifestations artistiques et de diffusion d'œuvres en espace public au travers de manifestations et partenariats locaux multiples, notamment sur le territoire de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise via Artère Publique organisé pendant 4 ans, de 2010 à 2014, depuis 2015 dans le cadre d'un partenariat avec le Festival Cergy soit ! et aussi plus largement, par la mise en place régulière ou ponctuelle d'événements (Goussainville (95), Conflans-Sainte-Honorine (78), Mery-sur-oise (95), Sèvres (92)...).

Pôle référant pour les acteurs du tissu socioculturel environnant, Nil Admirari accompagne et conseille également de nombreux opérateurs culturels souhaitant mettre en œuvre des projets artistiques, à la recherche de compagnies, d'artistes, de solutions techniques.

La rencontre avec les publics passe également par des actions de sensibilisation : des cours réguliers amateurs de trapèze volant (mis en place dans le lieu en 2012), des rencontres avec les artistes (diffusés ou en résidence), des ateliers d'initiation au trapèze volant, des projets menés avec des établissements scolaires (par exemple dans le cadre d'un partenariat avec le lycée technique d'Epluche à Saint-Ouen-l'Aumône).

III- Bilan d'activités 2017

Partage de l'outil

En 2017, Nil Admirari a poursuivi l'accueil d'équipes artistiques en résidence à un niveau équivalent avec environ 600 jours d'occupation sur l'année. Les résidences portent aussi bien sur la création, que de la recherche, des répétitions ou de la fabrication. Selon les projets, Nil Admirari peut apporter un accompagnement technique ou un soutien en coproduction de 500 à 10 000€ (avec total 2017 de 23 500€ pour 7 projets).

La durée des résidences varient selon les besoins de chaque compagnie. Elle va de 3 à 114 jours, avec 12 compagnies au moins 10 jours.

Nil Admirari accueille aussi bien des compagnies émergentes que des compagnies reconnues. Elles sont principalement issues des arts de la rue et/ou du cirque, mais aussi du théâtre, et peuvent faire des liens avec la danse ou la musique. En 2017, ont notamment été accueillies : Annibal, le Théâtre des Oiseaux,

Ktha, Cirque Electrique, collectif de la Bascule, Cirque Ici etc.

Temps d'ouverture au public

Nil Obstrat est avant tout un lieu à usage professionnel, non destiné à l'accueil du public. Cependant, à leur initiative, 4 équipes en résidence ont présenté leur travail en cours à une vingtaine de personnes (Cie L'Encre, Annibal et ses éléphants, Cie Si tu vois Adrienne, Claire Carpentier).

Action culturelle

Après le succès de l'édition 2016, Nil Admirari a organisé cette année la deuxième édition de « Rues aux enfants, rues pour tous » avec le soutien de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise et les partenaires du programme. L'édition 2017 a repris le principe initial (ateliers, spectacles dans les quartiers, réflexion sur l'espace public) tout en élargissant le programme à deux nouveaux territoires (Vauréal et Cergy) et en étalant les ateliers sur 4 mois (avril à juillet) et les spectacles sur le mois de juin. Nil Admirari a aussi développé des partenariats d'action culturelle avec les lycées de Saint-Ouen-l'Aumône et de Fosses avec deux PEAC autour des arts du cirque, un projet d'initiation au trapèze, la participation au groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) et l'accueil de 4 stagiaires BTS pendant un mois.

Plus largement, Nil Admirari propose régulièrement des stages d'initiation au trapèze volant.

Evolution éventuelle de l'emploi

Nil Admirari a créé en 2017 un second poste de régisseur/constructeur pour une meilleure gestion du lieu et un meilleur accueil des compagnies.

Evolution éventuelle des moyens matériels

Nil Admirari a entamé une première phase de travaux avec le soutien du Conseil Régional et de la DRAC. Elle prévoit un réagencement des locaux et divers travaux d'aménagement, qui permettront d'accroître le confort et la capacité d'accueil du centre de création Nil Obstrat.

IV- Projet d'activités 2018

Partage de l'outil

En 2018, Nil Admirari prévoit de poursuivre l'accueil de compagnies en résidence à un niveau équivalent. Il continuera également à proposer son accompagnement technique et à coproduire certaines compagnies accueillies (environ 30 000€ au total).

Autres activités éventuelles

Nil Admirari poursuivra son travail d'implantation dans le territoire au travers d'actions culturelles notamment en partenariat avec les lycées.

V- Budget prévisionnel 2018

CHARGES	2 018	PRODUITS	2 018
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	291 593	SUBVENTIONS MINISTERE DE LA CULTURE	120 000
loyer annuel et charges locatives	5 109	DRAC Ile de France, préciser le service et à quel titre :	-
fluides et combustibles	6 200	Fonctionnement	120 000
entretiens-réparations maintenance	1 800	Autres directions du Ministère de la Culture	-
études et services			
location, sous traitance	1 500	AUTRES SUBVENTIONS DE L'ETAT: DRJSCS	
affranchissements et téléphone	3 500	-	-
fournitures consommables, petit équipement	15 000	SUBVENTIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES	178 810
documentation	510	Région Ile-de-France	-
fournitures bureau	700	Région IDF - aide aux fabriques	100 000
frais d'entretien		Région IDF – Emploi-tremplin	0
assurances	8 600	Région IDF – Autres Services, précisez	

autres : honoraires	7 050	Autres Régions, préciser :	
Adhésions	445		
Autres charges de fonctionnement	-	Département du Val d'Oise	18 810
impôts et taxes	700		
frais financiers	240	Cté d'Agglomération de Cergy-Pontoise: Aide au projet	
charges exceptionnelles		CACP:Fctmt	60 000
dotations aux provisions	25 000	CACP/CGET	
dotations aux amortissements	13 500		
Personnel lié à la structure	-	SUBVENTIONS EUROPEENNES	
directeur	79 920		
administrateur	42 465	AUTRES APPORTS	9 833
personnel technique (perm + int)	74 854	ASP : fonpeps	9 000
personnel de communication		Arcadi	833
voyages, missions, réceptions	4 500		
DEPENSES ARTISTIQUES (à détailler)	56 100	RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	95 460
Achat de spectacles		Location salle	
Droits d'auteurs		Billetterie	
Coproduction	30 000	parts de recettes de coréalisation	
Frais d'hébergement et de restauration	2 500	Prestation de fabrication	60 000
Fournitures	23 600	Prestations de formation	31 500
personnel artistique		Autres, préciser : adhésions	3 960
		AUTRES RECETTES	0
DEPENSE DE COMMUNICATION	1 160	produits de gestion courante	
DEPENSES TECHNIQUES (à détailler)		produits financiers	
DEPENSES D'ACTION CULTURELLE (à détailler)	55 250	subvention d'investissement versée au résultat	
Personnel lié à la structure : chargée de médiation culturelle	30 250	autres produits exceptionnels	
Formateurs éducateurs	25 000	reprise sur amortissements	
TOTAL	404 103	TOTAL	404 103
Mise à disposition gratuite des biens et prestations	110 871	Contributions volontaires en nature	110 871
Emploi des contributions volontaires en nature	62 560	Bénévolat	62 560
Total des charges	577 534	Total des produits	577 534

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 364 663 € et correspondant au montant du budget prévisionnel proposé déduction faite des autres charges de fonctionnement.

Localisation géographique :

- VAL D'OISE

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2018	100 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Soutien aux fabriques de culture	100 000,00 €
2015	Fabriques de culture - aide à l'aménagement et à l'équipement	250 000,00 €
2015	Soutien aux fabriques de culture	100 000,00 €
2016	Soutien aux fabriques de culture	100 000,00 €
	Montant total	550 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17012223

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : LA VILLA MAIS D'ICI (FABRIQUE DE CULTURE - FONCTIONNEMENT 2018)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	280 976,00 €	17,80 %	50 000,00 €
	Montant Total de la subvention		50 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA VILLA MAIS D'ICI
Adresse administrative : 77 RUE DES CITES
93300 AUBERVILLIERS
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur NICOLAS VUILLIER, Président

Date de publication au JO : 25 janvier 2003

N° SIRET : 45266355200019

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

I- Présentation du bénéficiaire

Ouverte en 2003 à Aubervilliers par un collectif d'artistes issus des arts de la rue, la friche Villa Mais d'ici rassemble aujourd'hui plus de quarante entités artistiques de toutes disciplines qui y ont établi leur siège et qui y travaillent régulièrement. Parmi eux, on trouve notamment les équipes suivantes : les Petits Zefs, Ek Sistere, Lune à tics, La Goulue, Tango Sumo, le CFPTS, Les anges mi chus, Pan européenne, L'ombre de la lune, Mandarin cinéma, Julien Javions, la compagnie Liria theater, la compagnie Méliades, l'auteur Jean-Baptiste Evette, la Fine compagnie...

La Villa Mais d'ici est membre du réseau THEMAA, de la Fédération des arts de la rue et de la Coordination nationale des lieux intermédiaires et indépendants.

Le lieu dispose d'un bâtiment d'une superficie de 3 270 m² (loyer annuel de 72 000 €) dont 1 200 m² sont à disposition des résidents (bureaux, ateliers, espaces de travail). Elle dispose également d'espaces collectifs (salles, loges, espace de stockage, espace de construction, etc.). Les espaces de la Villa sont mutualisés (loués) entre tous les résidents, et selon leur disponibilité, d'autres artistes sont accueillis pour des résidences temporaires. De manière générale, la Villa soutient la création par la mise à disposition d'espaces, d'une aide matérielle et logistique, un soutien à la communication et à la diffusion. Par ailleurs, depuis ses débuts, la Villa a à cœur de développer des liens avec le quartier et ses habitants : plus de 120 bénévoles sont impliqués dans la vie locale, et le lieu accueille régulièrement des manifestations

locales.

L'association est soutenue par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis en tant que lieu intermédiaire, et bénéficie d'un soutien de la Ville d'Aubervilliers, de l'agglomération de Plaine Commune, et de la Région Ile-de-France. La Région Ile-de-France soutient la Villa Mais d'ici au titre des Fabriques de la culture depuis 2013, une deuxième convention triennale a été conclue en 2015 assortie d'une aide reconduite à 50 000 € par an.

II- Rappel du projet de la fabrique (2016-2018)

Lieu de création, d'expérimentation et de rencontres, la Villa Mais d'ici est attachée à la pluralité des pratiques qui cohabitent en son sein. Loin de défendre un unique type d'expression, la Villa se félicite d'en accueillir une multitude et de leur permettre de se confronter et de se réaliser pleinement au contact les uns des autres. Héritière d'une tradition « hors-piste » où, quoiqu'il advienne, l'action survient, la Villa Mais d'ici veut rester curieuse et ouverte. Son projet aux multiples facettes peut se définir en quatre grands axes qui s'entrecroisent et se nourrissent :

- Accompagner les créations de ses résidents
- Accueillir des équipes extérieures en résidence temporaire
- Tourner son action artistique vers le monde extérieur (voisins proches comme gens du bout du monde).
- Imaginer ensemble des événements communs d'où émerge une identité artistique multiple et éphémère, sans cesse remise en jeu.

Pour nourrir les échanges et les envies, la fabrique veut se donner les moyens de la convivialité et cultiver une ambiance propre à générer les synergies. Qu'un résident caresse un projet fédérateur et que chacun, petit à petit, s'en empare pour qu'il s'accomplisse (presque) naturellement ! Ainsi se dessine un projet triennal qui regrouperait l'ensemble des résidents : le premier « Programme Culturel Spatial » ou l'occasion pour chacun de travailler à la scénographie, de s'essayer à l'anticipation, de réviser sa vision de la culture et de songer à la transmission à travers les siècles...

Par ailleurs, considérant les cadres qu'offre le réel comme une invitation à réflexion artistique, la fabrique prévoit de rebondir autour de rencontres nationales telles que les Journées du Patrimoine, les Journées de l'Architecture ou bien encore les quarante ans de la dictature argentine en 2016 qui se présentent comme des leviers pour l'organisation d'événements ouverts au public.

Avec la réfection de l'auberge, la fabrique continuera d'améliorer, d'ici 2017, la praticité et le confort des espaces d'accueil mais aussi des quatre salles de répétitions. La politique tarifaire, volontairement très basse, considérée comme un soutien à la création, permet de répondre aux besoins de petites ou jeunes compagnies de théâtre. Une proposition systématique de répétition publique leur permet de présenter leur travail devant un premier public et de faire découvrir aux résidents les créations qui sont nées dans leurs murs. Avec une communication renforcée, il s'agit de proposer comme une vitrine du travail de ceux qui habitent et traversent le lieu. Ce sont environ 150 structures qui pourront être accueillies en 3 ans.

Au niveau des résidents permanents, tous les espaces étant occupés, seul le turnover permet d'accueillir de nouvelles équipes. Le chiffre actuel de quarante structures ne pourra plus augmenter.

Les premiers partenariats avec des lieux de diffusion comme le théâtre La Loge, encouragent à travailler dans ce sens afin de pouvoir ajouter l'aide à la diffusion aux moyens techniques et communicationnels que ceux mis déjà à disposition des équipes (permanentes ou temporaires). Dans l'idée de pouvoir s'inscrire dans un réseau de diffusion, le lieu souhaite développer des échanges entre fabriques.

Le fonctionnement actuel de la Fabrique est fondé sur un partage de l'information à travers des réunions mensuelles avec tous les résidents, leur donnant la parole et le pouvoir de décision + un travail des commissions menées par tous les résidents pour accompagner les décisions du bureau et du conseil

d'administration s'apparentent au modèle qui convient le mieux. Dans les années à venir, la fabrique continuera à encourager l'engagement des commissions. La Villa Mais d'ici a fait le choix de ne pas avoir un poste de direction. Le bureau et le CA font office d'instances dirigeantes, ils regroupent sept personnes. Les postes de salariés correspondent à des pôles de coordination, aiguillés par les commissions et les instances dirigeantes. Cette collégialité et cette transversalité assurent un minimum l'exercice de la démocratie et c'est ainsi que chacun est impliqué dans cette utopie réalisée.

III- Bilan d'activités 2017

Organisation interne

Un nouveau conseil d'administration de l'association Villa mais d'ici a été élu en février 2017 comprenant davantage de membres (8 élus), qui a initié la mise en place de nouvelles commission thématiques afin d'impliquer au maximum les résidents : accueil, poubelle/déchets, travaux, stock et matériel, vie de la cuisine, communication/administration.

L'accent a été mis sur le développement de la communication interne et externe (carte de vœux, livret des résidents, revue de presse, newsletter, intranet).

Partage de l'outil

La Villa Mais d'ici a accueilli 19 équipes / résidents « permanents ». Ces mises à disposition sont équivalentes à des « coproductions » de la Villa pour les résidents qui bénéficient de tarifs spécifiques ainsi que d'un accompagnement tant administratif, que technique, et en communication. Plus de cinquante équipes résidents « temporaires » ont également été accueillies pour des périodes allant de 1 jour à plus d'un mois. Ce sont en majorité des équipes du champ du théâtre..

Temps d'ouverture au public

11 ouvertures publiques ont été proposées en 2017 dans des formes variées : concerts, exposition, performance, restitution d'ateliers, sorties de résidence, participations aux événements de la ville, Journées du Patrimoine etc. Un temps fort local en partenariat avec d'autres structures culturelles présentes sur le quartier des Quatre chemins (Les Poussières, Laboratoires d'Aubervilliers, friche Magenta et la Halle Papin) a été proposé en septembre 2017. Un temps fort autour des 15 ans de la Villa mais d'ici est également prévu en octobre 2017

Action culturelle

La Villa Mais d'ici a organisé en lien avec ses résidents, 12 ateliers participatifs ouverts à tous afin de proposer des initiations à différentes formes d'art: marionnette, arts plastiques, théâtre, chant, audiovisuel, sur le thème « tire la langue et viens rêver ». La série d'ateliers a compté près de 300 participants issus des centres de loisirs et centres sociaux et du tout public, et a donné lieu à la réalisation d'un court-métrage réalisé par une équipe résidente « Cerf-Volant Films ».

Evolution éventuelle des moyens matériels

Plusieurs travaux ont été entrepris dans les salles de répétitions, désormais équipées de chauffage et de linoléum noir, et dans les espaces communs avec l'assainissement et la mise en place d'un nouvel espace cuisine, plusieurs salles de stockage et un espace accueil et information.

IV- Projet d'activités 2018

Partage de l'outil

Une centaine de résidences devraient être accueillies en 2018 auxquelles s'ajoutent les sessions des artistes de la Villa.

Par ailleurs le développement du réseau de partenaires avec d'autres lieux de fabrique se poursuivra.

La Villa continuera l'accueil de lycéens en visites pédagogiques (lycées Suger à Saint-Denis, Léonard de Vinci et Simone Veil à Pantin) et stage technique notamment, et reconduit l'organisation d'ateliers les mercredis après-midi.

La Villa Mais d'ici souhaite enrichir son parc matériel et technique pour équiper au mieux les salles de répétitions, elle envisage également la demande d'une licence d'entrepreneur du spectacle de façon à

inscrire les sorties de résidences et répétitions publiques un projet territoriale et pédagogique.

V- Budget prévisionnel 2018

Budget HT				
CHARGES	€	PRODUITS	S sollicité A acquis	€
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	264 591	AUTRES SUBVENTIONS DE L'ETAT		5 000
<u>Charges courantes</u>	159 976	<i>Préciser : Réserve parlementaire</i>	□ S	5 000
loyer annuel et charges locatives	96 000			
fluides et combustibles	25 000	SUBVENTIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES		95 000
entretiens-réparations maintenance	15 000	<u>Région Ile-de-France</u>	□	65 000
achats matériels, équipement	1 623	Région IDF - Fabrique	□ S	50 000
affranchissements et téléphone	1 800	Région IDF – Emploi-tremplin	□ A	15 000
petit équipement	4 000	<u>Département</u> : Seine Saint Denis	□ S	20 000
documentation et fourniture administratives	2 097	<u>Commune</u> : Aubervilliers	□ S	10 000
fournitures bar et restaurant	5 000			
frais d'entretien	2 756	AUTRES APPORTS		12 000
assurances	3 700	ASP (emplois aidés, hors emplois-tremplins) <i>Préciser : CUI/CAE</i>	□ S	12 000
communication et honoraires	3 000			
<u>Autres charges de fonctionnement</u>	10 615	RECETTES PROPRES D'ACTIVITES		179 591
impôts et taxes	6 500	Location salle		150 000
frais financiers	812	dégressivité des loyers et co-productions)		21 000
charges exceptionnelles	500	divers (bars, librairie)		4 000
dotations aux provisions	303	Prestations de services		1 591
dotations aux amortissements	2 500	Autres, préciser : adhésions		3 000
<u>Personnel lié à la structure</u>	94 000			
administrateur	26 000			
personnel technique	23 000			
autres personnels, préciser : chargée de mission	18 000			
charges sociales et congés payés	26 500			
voyages, missions, réceptions	500			
DEPENSES ARTISTIQUES (à détailler)	6 000			
fourniture événements	2 000			
prestations de services	2 000			
contrats de cession	2 000			
DEPENSES TECHNIQUES (à détailler)	10 000			
location matériel	2 000			
prestations de service	8 000			
DEPENSES D'ACTION CULTURELLE (à détailler)	11 000			
achat de matériel	1 500			
prestation de service	8 000			
communication&impression	1 500			
TOTAL DES CHARGES	291 591	TOTAL DES PRODUITS		291 591

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 280 976 € et correspondant au montant du budget prévisionnel proposé déduction faite des autres charges de fonctionnement.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2018	50 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Soutien aux fabriques de culture	50 000,00 €
2015	Soutien aux fabriques de culture	50 000,00 €
2016	Soutien aux fabriques de culture	50 000,00 €
	Montant total	150 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014795
--

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : LA NEF (AVENANT N°2)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	326 526,00 €	19,91 %	65 000,00 €
	Montant Total de la subvention		65 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LA NEF
Adresse administrative : 20 RUE ROUGET DE LISLE
93500 PANTIN
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame KARINE LOISY, PRESIDENTE

Date de publication au JO : 13 janvier 2007

N° SIRET : 49362098300012

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

I- Présentation du bénéficiaire

Compagnie et lieu Dédié à la marionnette, au théâtre d'objets et à l'écriture contemporaine dirigé par Jean-Louis Heckel, « La Nef Manufacture d'utopies » a ouvert ses portes en 2007 dans une ancienne briqueterie à Pantin. La Nef se conçoit comme un laboratoire de recherches autour de la marionnette contemporaine, mêlant création, transmission, actions artistiques, avec une forte implication sur le territoire de Pantin auprès des publics (action culturelle classique, mais aussi dispositif d'interviews -"l'Appel à tes mains"-, atelier de création, création avec les habitants, stages...).

Référencée Lieu Compagnonnage Marionnette par la DGCA, La Nef bénéficie du soutien de la DRAC (au titre des lieux conventionnés), du Département de Seine-Saint-Denis, de la Ville de Pantin et de la Région Ile-de-France.

II- Rappel du projet de la fabrique

Le projet porte sur :

- La création de formes spécifiques et nouvelles en relation avec la thématique de recherche de Jean-Louis Heckel et leur diffusion sur un territoire local et national.
- Le soutien de projets de création : soutien par des résidences de répétitions et des présentations de travail.
- La transmission : sous forme d'un compagnonnage artistique, administratif et technique et chantier de recherche, et par le biais de la formation, transmission d'un savoir-faire lié à la marionnette avec la mise

en place de stages et d'ateliers ouverts à un public amateur et professionnel.

- L'implantation forte sur le terrain local dans une relation de proximité avec la population en confrontant les thématiques de recherche artistique avec les habitants.

- La revendication d'une identité nationale et internationale pour être à l'initiative d'une fédération des arts de la marionnette.

III- Bilan d'activités 2017

Partage de l'outil

14 compagnies ont été accueillies à la Nef en 2017, pour des résidences allant de 1 à 3 semaines. Outre une mise à disposition des locaux, un accompagnement technique, administratif, voir artistique est proposé.

La Nef-manufacture d'utopie accueille des compagnies de marionnettes, jeune public, de théâtre d'objet ou musical...A l'exemple du théâtre du mouvement, de la compagnie Eau Id a, de Jean-François Vrod, ...

Le Collectif 23h50 a poursuivi sa résidence d'implantation / compagnonnage à la Nef, soutenue par le conseil départemental, et a bénéficié d'une résidence et d'un apport financier pour la création de « Qui a tué les poissons ? ».

Eventuelle activité de la cie dirigeant la Fabrique

En 2017, la compagnie de la Nef a poursuivi l'organisation des conférences performatives « Qui manipule qui ? » et présenté sa nouvelle création « Max Gericke ou pareil au même ». Elle a par ailleurs entamé la création de « Le travail en chantier » et « Le Doux, la Caché, le ravissement » prévue pour novembre 2017 à travers des périodes de résidences de 4 à 5 semaines.

Temps d'ouverture au public

Tout au long de l'année des sorties de résidences sont programmés pour partager avec le public les étapes de création.

L'année est également ponctuée par les Kabaret pop, tous les premiers dimanche du mois, une nouvelle scène consacrée à l'actualité.

Action culturelle

En parallèle des résidences, et en fonction du projet développé, des actions artistiques avec différents publics sont mises en place. Les artistes de la Nef et les compagnies accueillies, ont mené plusieurs projets en milieu scolaire : dans des écoles primaires et collèges de Pantin, des Lilas et du Pré-Saint-Gervais pour près de 90heures d'interventions.

Evolution éventuelle de l'emploi

Une nouvelle administratrice à temps partiel a rejoint l'équipe de la Nef. De plus le poste de diffusion, précédemment en intermittence est désormais occupé par un salarié à 4/5è voué à évoluer en temps plein, sur un emploi aidé.

Evolution éventuelle des moyens matériels

La nef a renouvelé son parc lumière grâce à une subvention d'équipement du conseil régional Île-de-France. L'équipement en son et vidéo sera poursuivi entre 2017 et 2019.

IV- Projet d'activités 2018

La nef réaffirme son projet autour de la création, le soutien aux projets émergents, la transmission via une implantation locale et une insertion dans le réseau professionnel.

Partage de l'outil

Pour le moment, l'accueil de 7 équipes est confirmé au cours de l'année 2018, pour des périodes de 2 jours à 3 semaines. La Nef soutien par son accueil la rencontre entre la marionnette et l'écriture contemporaine, à l'image du travail de la compagnie Kanroku, Philippe Bossard, Sarah Helly...

Autres activités éventuelles

Par ailleurs le spectacle de la Nef « « Max Gericke ou pareil au même » sera diffuser au théâtre de la Girandole et au Festival du Val d'Oise.

Les conférences et actions de formations se poursuivent tout au long de l'année, notamment « les manipulés du lundi », et de nombreux stages professionnels.

Une résidence d'auteur d'Auriane Abcassis est prévue pour 2018, elle mènera entre autre un projet au sein du Lycée Le Corbusier d'Aubervilliers. Des actions en établissements scolaires seront également développés avec notamment, une école de Pantin et un collège du Pré Saint Gervais.

V- Budget prévisionnel 2018

CHARGES	HT €	PRODUITS	HT €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	232 426	SUBVENTION ETAT DRAC IDF s	94 500
Charges courantes	85 026	SUBVENTIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES	169 000
Autres charges de fonctionnement	24 000	Région IDF - Fabrique S	65 000
impôts et taxes	5 000	Région IDF Résidence d'écrivain x S	9 000
frais financiers	6 000	Départements, CG93 x S	50 000
dotations aux amortissements	13 000	CG93 compagnonnage x S	15 000
Personnel lié à la structure (rémunération)	117 400	Ville de Pantin x S	30 000
voyages, missions, réceptions, formations	6 000	AUTRES APPORTS	6 000
DEPENSES ARTISTIQUES	89 600	ASP EMPLOI AIDE CUI CAE	5 000
DEPENSES TECHNIQUES	18 500	<u>SOCIETES CIVILES</u>	1 000
DEPENSES D'ACTION CULTURELLE	10 000	RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	69 526
		Location salle	16500
		Billetterie	2200
		Actions artistiques et production	5000
		divers (bars, librairie)	2526
		Prestations de services	43000
		adhésions :	300
		AUTRES RECETTES	11 500
		CICE	3 500
		subvention d'investissement versée au résultat	8 000
TOTAL DES CHARGES	350 526	TOTAL DES PRODUITS	350 526

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 326 526 € et correspondant au montant du budget prévisionnel proposé déduction faite des impôts et taxes et frais bancaires et dotations aux amortissements.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2018	39 000,00 €
2019	26 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Soutien aux fabriques de culture	65 000,00 €
2015	Soutien aux fabriques de culture	65 000,00 €
2016	Soutien à la création et à la diffusion numérique	28 000,00 €
2016	Soutien aux fabriques de culture	65 000,00 €
	Montant total	223 000,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014798
--

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : PUBLIC CHERI/L'ECHANGEUR (AVENANT N°2)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	751 080,00 €	15,98 %	120 000,00 €
	Montant Total de la subvention		120 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : PUBLIC CHERI
Adresse administrative : 59 AV DU GENERAL DE GAULLE
93170 BAGNOLET
Statut Juridique : Association
Représentant : Madame Christiane LORET, Présidente

Date de publication au JO : 23 mai 1990

N° SIRET : 38766947600021

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

I- Présentation du bénéficiaire

Le Théâtre de l'Echangeur à Bagnolet a été créé en 1997 par la compagnie Public Chéri, dirigée par Régis Hébette. Ce lieu est devenu un des lieux intermédiaires majeurs, dédié à la création contemporaine sur le territoire francilien et reconnu par la profession.

La compagnie Public Chéri y travaille ses propres projets et met à disposition ses espaces et lieux à nombre de compagnies émergents et accueille en résidence 4 à 5 compagnies sur de longues durées pour répéter et/ou jouer des séries de représentations. Les compagnies accueillies sont à 70% franciliennes. Certaines sont accompagnées depuis plusieurs années. D'autres compagnies relèvent de la jeune création, elles ont présenté leurs premiers travaux à l'Echangeur... Les compagnies trouvent également un accompagnement technique, administratif, institutionnel et financier complet qui leur permet de déclencher d'autres partenaires et de développer leurs projets.

L'Echangeur et la compagnie Public Chéri bénéficient du soutien de la DRAC, du Conseil général de Seine-St-Denis, de la Ville de Bagnolet et de la Région Ile-de-France.

II- Rappel du projet de la fabrique (2016-2018)

L'Echangeur est simultanément :

1. Lieu de résidence permanente de Public Chéri : la compagnie y fabrique et y représente ses créations professionnelles.
2. Lieu de formation, de pratique et de création amateurs : Ateliers de création théâtre

hebdomadaires, dont les créations font partie intégrante de la programmation du théâtre. Stages et interventions en milieu scolaire, hospitalier /... (350 participants enfants, jeunes et adultes en 2012)

3. Lieu de diffusion de spectacles pluridisciplinaires : (théâtre, danse, musique, vidéo, arts plastiques...) : 185 jours de programmation en 2016

4. Lieu d'accueil et de travail d'équipes artistiques pluridisciplinaires hors programmation (163 jours en 2016)

5. Lieu d'accueil permanent de Lutherie urbaine et du Studio Laroche-Valière / Arcane 21

Ligne artistique:

L'Echangeur apporte un soutien à des projets dits "hors norme" et dans leur grande majorité « multi disciplinaires » (théâtre danse musique arts visuels).

Ce soutien se traduit par l'accueil et la diffusion, mais également pour 9 projets sur 10 par un engagement en amont des créations qui permet l'accès pour de nombreuses compagnies aux financements publics (aide à la création, à la production, à la diffusion, à la reprise, conventionnements etc...).

La durée des accueils et la reconnaissance acquise par l'Echangeur pour la qualité de sa programmation tant auprès de la presse, qu'auprès des professionnels (régulièrement plus d'une vingtaine de programmeurs, voir pour certains projets une quarantaine) font de l'Echangeur un appui précieux pour une trentaine d'équipes artistiques chaque année.

III- Bilan d'activités 2017

Partage de l'outil

En 2017, l'Echangeur a accueilli 38 équipes ou artistes, sur 294 jours de mise à disposition d'espace d'équipe et de moyens Les résidences durent d'un à 23 jours avec une moyenne de 7 à 8 jours.

Activité de la cie dirigeant la Fabrique

La Cie Public Chéri a travaillé sur sa nouvelle création « Envoûtements, spectacles, proférations » sur 60 jours de résidence avec 2 restitutions publiques. La 1ère est prévue en février 2018.

La Cie a poursuivi cette année la diffusion de sa création « Don Quichotte ou le vertige de Sancho » avec une dizaine de dates (Scène conventionnée de la Réunion, Le Nouveau Relax, Théâtre de l'Echangeur...). 12 jours de résidence à l'Echangeur ont été consacrés aux répétitions.

Temps d'ouverture au public

124 représentations pour 200 jours d'occupation dont 25 résidences sur des séries de représentations (2 à 14) et de performances ponctuelles.

La diffusion se fait sur des contrats de coréalisation 50/50 sans minimum garanti ; l'équipe de l'Echangeur apporte ses compétences en matière technique, administrative, communication, relations publiques, presse...

Action culturelle

108 journées actions culturelles de sensibilisation ont été organisées autour de la programmation, en partenariat avec des acteurs locaux (écoles, centres de quartiers) Il a notamment accueilli le concert de la chorale de l'Ecole Paul Langevin et un concert des Instants Chavirés. Des rencontres, discussions, tables rondes sont également organisés après certains spectacles.

Des ateliers et des projets-actions-ateliers sont organisés sur l'année à l'Echangeur et hors les murs, soit 400 personnes sur 700 heures. Ils sont ouverts au grand public ou destinés à des établissements scolaires, hôpital, université, centre de quartier...

Evolution éventuelle de l'emploi

L'Echangeur a dû réduire son effectif consécutivement à la perte de l'aide à l'emploi tremplin et à la fin de l'aide régionale au titre de la politique de la ville. De ce fait, seuls 3 salariés en CDI ont été recrutés pour compenser les 5 départs de l'effectif en 2017 (3 CDI, 1 CDD, 1 intermittent).

IV- Projet d'activités 2018

Partage de l'outil

L'Echangeur accueillera à nouveau en 2018 de nombreuses résidences. 7 sont d'ores et déjà prévues 72 jours et 37 représentations (Instants Chavirés, Moukden Théâtre, Cie TSARA, etc.).

Le Printemps de l'Echangeur en mai 2018 réunira la Cie Public Chéri, plusieurs équipes professionnelles (Cédric Orain, Armel Veilla, Justine Simonnot...), les ateliers amateurs, des chercheurs, etc., pour une manifestation hétérogène autour de mai 68 et de ses prolongements.

Eventuelle activité de la cie dirigeant la Fabrique

La Cie Public Chéri créera son nouveau projet « Envoûtements, spectacles, proférations » en février 2018. Elle reprendra « Prière de ne pas diffamer » pour 4 dates en 2018. Elle travaillera enfin à un nouveau projet d'après Kafka, « K ou le paradoxe de l'arpenteur », avec une création prévue au cours de la saison 2018-2019.

VI- Budget prévisionnel 2018

CHARGES	HT €	RECETTES	HT €
ACHATS (SPECTACLES COPRODUCTIONS FOURNITURES COSTUMES ELECTRICITE...)	98 000	DRAC IDF - THEATRE LIEU AVEC CIE Acquis	185 000
SERVICES EXTERIEURS	137 900	REGION IDF FABRIQUE	120 000
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	60 550	Département 93 Fonctionnement acquis	110 000
IMPOTS ET TAXES	5 000	Ville de Bagnolet fonctionnement/ateliers acquis	110 000
CHARGES PERSONNEL	455 630	DRAC IDF SDAT En cours	14 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000	CGET préfecture 93 En cours	34 000
DOTATIONS AMORTISSEMENTS	83 500	DRAC Création production en cours	36 000
		REGION IDF Aide création en demande	25 000
		CG 93 Ateliers/ Danse En cours	8 800
		Cession compagnie / coprod	10 000
		Billetterie	42 000
		Ateliers de théâtre, stages	22 000
		Bar	23 000
		Contribution mise à disposition d'espace	40 000
		Autres prestations	3 000
		Autres produits	1 280
		Quote-parts de subventions d'investissement	58 500
TOTAL CHARGES	842 580	TOTAL RECETTES	842 580

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 751 080 € et correspondant au montant du budget prévisionnel proposé déduction faite des dotations aux amortissements, impôts et taxes, et frais bancaires.

Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2018	120 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	30 000,00 €
2014	Fabriques de culture - aide à l'aménagement et à l'équipement	134 920,00 €
2014	Soutien aux fabriques de culture	120 000,00 €
2015	Fabriques de culture - aide à l'aménagement et à l'équipement	200 445,00 €
2015	Programme régional de résidences d'écrivains (Organismes) (CR46-14)	5 000,00 €
2015	Soutien aux contrats de ville	19 000,00 €
2015	Soutien aux fabriques de culture	120 000,00 €
2016	Soutien aux fabriques de culture	120 000,00 €
	Montant total	749 365,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 17014800

Commission permanente du 22 novembre 2017

Objet : VERTICAL DETOUR (AVENANT N°2)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Soutien aux fabriques de culture	377 300,00 €	31,80 %	120 000,00 €
	Montant Total de la subvention		120 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131013-300
13101301- Soutien aux fabriques d'art et de culture

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : VERTICAL DETOUR
Adresse administrative : CENTRE DE READAPTATION
77170 COUBERT
Statut Juridique : Association
Représentant : Monsieur DOMINIQUE BAILLET, Président

Date de publication au JO : 24 mars 2001

N° SIRET : 44120527500049

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux fabriques de culture
Rapport Cadre : CR75-12 du 27/09/2012

I- Présentation du bénéficiaire

Créée au début des années 2000, la compagnie Vertical Détour est dirigée par Frédéric Ferrer, auteur et metteur en scène. Elle mène un travail autour des écritures contemporaines en développant des transversalités entre les arts et les connaissances. Intéressé par le monde de la psychiatrie, Frédéric Ferrer commence dès 2002 des ateliers de pratique artistique auprès de personnels soignants de l'hôpital psychiatrique de Ville-Evrard. Le site de l'hôpital et en particulier, le bâtiment des Anciennes cuisines, se révèle être une friche de près de 2000 m² offrant de multiples espaces de travail pour les artistes. A partir de 2005, Vertical Détour entre en résidence au sein de l'hôpital. La compagnie y installe ses bureaux, réalise ses créations et mène de nombreux ateliers de pratique artistique avec les patients, le personnel soignant... Depuis le début, la compagnie partage les espaces disponibles, de manière informelle, avec d'autres artistes, le chorégraphe Philippe Ménard, les auteurs et metteurs en scène Yan Allégret et Carole Thibaud, ainsi que d'autres compagnies de façon plus ponctuelle. Fin 2015, Vertical Détour s'installe à Coubert en Seine-et-Marne dans un Centre de réadaptation disposant d'un théâtre avec Philippe Ménard et sa compagnie PM dorénavant associée au projet de Fabrique de Vertical Détour. La Fabrique de Coubert prend le nom de « Vaisseau ». La compagnie Vertical Détour est conventionnée depuis 2016 par DRAC Ile-de-France et soutenue par le Ministère de la Santé – ARS au titre du programme Culture à l'hôpital. Elle bénéficie d'autres aides à titre culturel (résidences, aide production...) ainsi que de l'aide de la Région Ile-de-France, d'abord au titre de la Permanence artistique et culturelle et depuis 2012 au titre des Fabriques.

II- Rappel du projet de la fabrique (2016-2018)

Accueillir en résidence et accompagner des artistes émergents ou confirmés, en création ou en étapes de recherche. Une attention particulière est portée aux artistes engagés sur les écritures contemporaines. Proposer aux patients, à leurs familles et aux personnels du Centre de Réadaptation des rencontres avec les artistes en résidence et des ateliers de pratique artistique ; organiser des présentations publiques ouvertes à tous sur la ville et le territoire seine-et-marnais.

III- Bilan d'activités 2017

Partage de l'outil

En 2017, l'appel à projet de Vertical Détour a suscité 120 candidatures dont 4 ont été retenues :

- La Cie La Paire Sauvage (3 semaines). Ce duo de circassiennes travaille sur sa première création, « Braves », mêlant le cirque à la danse. 3 000€ en coproduction.
- La Cie Un jour aux rives (2 semaines). Travail sur sa 3ème création, « LABOmnemo ». 3 000€ en coproduction.
- Théâtre Variable (3 semaines). Travail sur la création « La Femme n'existe pas ». 11 000 € en coproduction (dont 8 000€ dans le cadre du soutien de la DRAC).
- Cie Lamento (2 semaines). Le chorégraphe Sylvère Lamotte travaillera sur sa deuxième création « Les Sauvages ». 7 500 € en coproduction (dont 4 500€ dans le cadre du soutien de la DRAC).

Le chorégraphe Philippe Ménard, artiste associé à la Fabrique depuis 2016, a été présent 5 semaines dans les locaux avec sa compagnie et a proposé sa nouvelle création en début d'année.

Eventuelle activité de la cie dirigeant la Fabrique

En 2017, la Cie Vertical Détour a créé 3 spectacles : « Allonger les toits » (2 dates), « Le sujet des sujets » lors du Festival d'Avignon (12 dates) et « De la morue » (1 date, 6ème cartographie de « L'Atlas de l'Anthropocène »). Elle a par ailleurs poursuivi la diffusion de 7 créations précédentes : les 5 premières cartographies de « L'Atlas de l'Anthropocène » (44 représentations), « Sunamik pigialik » (17 représentations) et « Kyoto Forever 2 » (6 représentations).

Temps d'ouverture au public

Chaque résidence a donné lieu à au moins un temps d'ouverture (étape de travail, répétitions publiques, représentations) au public et aux patients et personnels de l'hôpital.

Action culturelle

Vertical Détour propose différents ateliers aux patients du Centre de réadaptation (service des brûlés, service de gérontologie) pour un total de 60 heures, 41 participants et 3 restitutions (56 spectateurs). Les compagnies en résidence ont aussi proposé quelques ateliers (32 heures, 57 participants) aux patients et aux personnels du centre.

Evolution éventuelle de l'emploi

La fin de l'aide Emploi-Tremplin pour le poste de chargée de médiation a conduit Vertical Détour à transformer ce poste en CDD renouvelable courant jusqu'à la fin de la convention de résidence avec le Centre de Réadaptation Coubert.

Evolution éventuelle des moyens matériels

La compagnie a fait l'achat d'une nacelle élévatrice. Par ailleurs, des travaux sont envisagés pour adapter les espaces depuis l'installation en 2016. Ils ont cependant été reportés faute de financement.

IV- Projet d'activités 2018

Partage de l'outil

Pour l'année à venir, Vertical Détour prévoit de poursuivre son association avec Philippe Ménard et sa compagnie, avec plusieurs semaines de résidence en vue de la création de « Eldorado », lauréate de

l'appel à projet Sillage/s des Scènes Conventiionnées Danse.

Un nouvel appel à projet a été lancé pour la sélection des 4 compagnies qui seront accueillies en résidence de création. Pour ces résidences, Vertical Détour met à disposition ses espaces de travail, inclut la compagnie dans ses supports de communication et l'accompagne sur les plans techniques, administratifs, logistiques et financiers (apport minimum de 3 000€ en coproduction).

Autres activités éventuelles

Vertical Détour poursuivra ses actions culturelles à destination des patients et personnels du centre de réadaptation.

Pour renforcer l'ouverture de la Fabrique, un week-end de rencontres artistiques sera organisé à l'été 2018 avec les compagnies en résidence mais aussi des compagnies extérieures.

La Compagnie Vertical Détour a par ailleurs un nouveau projet de création « Les 3ères rencontres internationales de frontologie », et poursuivra la diffusion des cartographies de « L'Atlas de l'Anthropocène ».

V- Budget prévisionnel 2018

CHARGES	HT €	PRODUITS	HT €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	221 169	SUBVENTIONS ETAT	68 000
Charges courantes	47 687	DRAC Ile de France, théâtre – Conventionnement Acquis....	50 000
Autres charges de fonctionnement	3 880	SDAT Culture et Santé Sollicité	4 500
frais financiers	780	Aide aux résidences Sollicité	9 000
dotations aux amortissements	3 100	ARS Île de France sollicité.	4 500
Personnel lié à la structure (rémunérations et frais)	169 602	SUBVENTIONS COLLECTIVITES TERRITORIALES	128 000
DEPENSES ARTISTIQUES	109 213	REGION IDF FABRIQUE	120 000
DEPENSES TECHNIQUES	40 796	Département 77 sollicité	8 000
DEPENSES D'ACTION CULTURELLE	9 222	AUTRES FINANCEMENT	28 500
		UGECAM	4 500
		ADAMI	12 000
		SPEDIDAM	12 000
		PRODUITS FINANCIERS	400
		RECETTES PROPRES D'ACTIVITES	155 500
		Cessions de spectacle	98 000
		Coproductions	50 000
		Remboursement frais annexes	7 500
TOTAL DES CHARGES	380 400	TOTAL DES PRODUITS	380 400

Intérêt régional :

Le bénéficiaire s'engage à respecter et promouvoir la Charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité, dans la limite et le respect des lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de la mesure « 100.000 nouveaux stages pour les jeunes franciliens », le bénéficiaire de cette subvention s'est engagé à recruter 1 stagiaire(s) ou alternant(s) pour une période minimale de 2 mois.

Détail du calcul de la subvention :

La base subventionnable s'élève à 377 300 € et correspondant au montant du budget prévisionnel proposé déduction faite des dotations aux amortissements.

Localisation géographique :

- SEINE ET MARNE

Contrat Particulier : Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme récupère tout ou partie de la TVA.

ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL DE CRÉDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2018	120 000,00 €

ANTÉRIORITÉ DES FINANCEMENTS PUBLICS**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2014	Aide à l'écriture de scénario (structures)	4 000,00 €
2014	Soutien aux fabriques de culture	120 000,00 €
2015	Soutien aux fabriques de culture	120 000,00 €
2016	Soutien aux fabriques de culture	120 000,00 €
	Montant total	364 000,00 €

AVENANT N°1 (THEATRE DE LETHE)

**Avenant n°1 à la convention n°17-294
Entre la Région Ile-de-France et THEATRE DE LETHE**

La Région d'Ile-de-France représentée par sa Présidente, Madame Valérie PECRESSE agissant en vertu de la délibération n° CP 2017-600 du 22 novembre 2017. ci-après dénommée la " Région "

d'une part,

et

la structure dénommée : THEATRE DE LETHE

adresse : 5 PAS LEPIC 75018 PARIS

représentée par Mme MONICA DONATI

en vertu de: Présidente

ci-après dénommée " la structure "

d'autre part,

Après avoir rappelé ce qui suit :

En vertu de la délibération n°CP 2017-294 du 05 juillet 2017, une subvention d'un montant maximum de 30 000 €, représentant 9,72 % du montant de la dépense subventionnable a été attribuée à THEATRE DE LETHE.

A la suite d'une erreur matérielle intervenue sur la fiche projet jointe en annexe à la délibération CP n°2017-294 et afin de maintenir l'intégralité du montant d'aide régionale votée précédemment, il est proposé de modifier la base subventionnable et le taux d'intervention, précédemment votés par délibération n° CP 2017-294 du 05 juillet 2017.

ARTICLE 1 : Modification de l'article 1

L'article 1 de la convention est remplacé par les dispositions suivantes :

« ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

« Par délibération N°CP 2017-294 du 05 juillet 2017 et CP 2017-600 du 22 novembre 2017, la Région Île-de-France a décidé de soutenir THEATRE DE LETHE pour la réalisation de l'action suivante dont le descriptif complet figure dans l'annexe dénommée « fiche projet » de la présente convention : THEATRE DE LETHE - PROJET DE CREATION (AVIGNON 2017) : LA PRINCESSE MALEINE (référence dossier n°17009734).

Dans cet objectif, elle accorde au bénéficiaire une subvention correspondant à 14,11 % de la dépense subventionnable dont le montant prévisionnel s'élève à 212 540 €, soit un montant maximum de subvention de 30000 €.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération, précisant les montants HT et/ou TTC, est détaillé dans l'annexe dénommée « fiche projet » de la présente convention.

ARTICLE 2 : Modification de l'annexe à la convention

Le paragraphe « détail du calcul de la subvention » de la fiche projet est remplacé par les dispositions suivantes :

Objet : THEATRE DE LETHE - PROJET DE CREATION (AVIGNON 2017) : LA PRINCESSE MALEINE			
Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aide à la création en fonctionnement dans le domaine du spectacle vivant	212 540,00 €	14,11 %	30 000,00 €
	Montant Total de la subvention		30 000,00 €

Détail du calcul de la subvention :

La Région apporte une aide en faveur du Théâtre de Léthé à Paris pour le projet de création « La Princesse Maleine » d'un montant de 30 000 € sur une base subventionnable de 212 540 € correspondant au budget du projet déduction faite de la différence entre l'aide demandée et l'aide proposée.

ARTICLE 3 : DATE D'EFFET DE L'AVENANT

Le présent avenant prend effet dès sa notification au titulaire.

ARTICLE 4 : DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Toutes les stipulations de la convention triennale non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées.

Fait à Paris en 2 exemplaires originaux

Le

Le.....

Pour la Présidente du Conseil Régional
d'Ile-de-France

M.
(signature et cachet)